



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

# Rapport économique sur l'Afrique 2009



**Développer l'agriculture en Afrique  
par des chaînes de valeur régionales**





Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

# Rapport économique sur l'Afrique 2009

**Développer l'agriculture en Afrique  
par des chaînes de valeur régionales**

## **Commandes**

Pour commander des exemplaires du rapport *Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales*, de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications  
Commission économique pour l'Afrique  
P.O. Box 3001  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900  
Télécopie: +251-11-551-4416  
Adresse électronique: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)  
Web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

© Commission économique pour l'Afrique, 2009  
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés  
Premier tirage: mars 2007

ISBN: 978-92-1-225055-7  
Numéro de vente: F.09.II.K.2

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Production, création et publication par la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA.

Photographies de la page de couverture: UN Photo/Tortoli, Stock.xchng/Simon Tullstedt, Manoel Silva, Nino Satria, Linda Long, Celiece Aurea, Ehsan Namavar.

# Table des matières

Liste des acronymes	ix
Préface	xi
Remerciements	xv
Vue d'ensemble	1
1. L'évolution économique mondiale et ses répercussions pour l'Afrique	21
Introduction	21
1.1 L'Europe et les États-Unis sont entrés en récession mais l'Asie poursuit sa croissance	22
1.2 Il y a moins de déséquilibres macroéconomiques mais ils restent importants	26
1.3 Les cours mondiaux des produits de base ont atteint leur niveau record au milieu de 2008	29
1.4 L'inflation mondiale a fortement augmenté en même temps que les cours des produits de base	34
1.5 L'Afrique suscite un regain d'intérêt dans le monde	36
1.6 Effets de la crise financière sur l'Afrique et action des pouvoirs publics pour y faire face	40
1.7 Conclusions	42
Bibliographie	44
2. Croissance et développement social en Afrique en 2008 et perspectives pour 2009	47
2.1 Performance de la croissance	47
2.2 La performance sectorielle révèle une transformation limitée des structures de production	63
2.3 Tendances du développement social en Afrique	68
2.4 Perspectives pour 2009 : ralentissement encore plus marqué	75
2.5 Conclusions et recommandations	77
Bibliographie	80
Annexes	82

3.	Défis actuels et nouveaux de développement pour l'Afrique en 2008	85
3.1	Performance commerciale de l'Afrique, négociations commerciales et Aide pour le commerce	85
3.2	Suivi des performances et des progrès dans la mise en œuvre des engagements pris en matière de financement du développement	108
3.3	La crise alimentaire et son impact sur l'Afrique	120
	Bibliographie	128
4.	Défis qui se posent au développement de l'agriculture en Afrique	131
4.1	Analyse des tendances et état de l'agriculture africaine	132
4.2	Défis que pose la transformation agricole en Afrique	137
4.3	Interventions visant à relever les défis du développement agricole en Afrique	150
4.4	Conclusions	154
	Bibliographie	156
5.	L'approche des chaînes de valeur régionales intégrées pour développer l'agriculture en Afrique	159
5.1	Les raisons militent en faveur de la création de chaînes de valeur : Menaces et défis de la mondialisation	160
5.2	Principales contraintes et opportunités liées à la création de chaînes de valeur	165
5.3	Créer des chaînes de valeur de produits agricoles intégrées pour les produits stratégiques en Afrique	170
5.4	Stratégies pour la promotion de chaînes de valeur régionales dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)	186
5.5	Conclusions et recommandations	194
	Bibliographie	200
6.	La voie à suivre	205
6.1	Mettre en œuvre les engagements de développer l'agriculture africaine	205
6.2	Examiner les principales contraintes à la transformation agricole en Afrique	213
6.3	Promouvoir des chaînes de valeur régionalement intégrées	215
	Bibliographie	217

## Encadrés

3.1	Facilitation des échanges en Afrique	100
3.2	Modes de répercussion de l'évolution des prix internationaux des produits alimentaires sur les marchés locaux de produits alimentaires	122
3.3	Parité entre les sexes, production agricole et sécurité alimentaire	127
5.1	Une coopérative de café, un producteur de café moulu et un négociant en café privé (exemple de subventions de contrepartie)	190
5.2	Pertinence des chaînes de valeur régionales : Récapitulatif	192

## Figures

1	Matrice du système alimentaire et agricole	16
1.1	Taux de croissance du PIB des principales régions, 2001-2009	23
1.2	Soldes budgétaires centrales des pouvoirs publics dans certaines régions et économies, 2002-2009 (en pourcentage du PIB)	26
1.3	Soldes des opérations courantes dans certaines régions et économies, 2002-2009 (en pourcentage du PIB)	27
1.4	Réserves officielles des pays et régions émergents et en développement, 2000-2009 (en pourcentage des biens et services)	28
1.5	Indices des cours des produits primaires, 2006-2008 (2005= 100), en dollars É.-U.)	33
1.6	Taux d'inflation dans les principales régions et économies, 2001-2009	35
1.7	Taux de croissance moyen annuel des exportations par région (en pourcentage)	38
1.8	Apports d'IED par région et pour certains pays et régions 2002-2008	39
2.1	Croissance en Afrique : Comparaison entre pays pétroliers et pays non pétroliers	49
2.2	Pays qui ont enregistré les meilleures performances et pays ayant réalisé les moins bonnes performances en 2008 (en pourcentage de croissance annuelle)	54
2.3	Les 10 pays ayant enregistré les taux d'inflation les plus élevés et les 5 pays ayant enregistré les taux d'inflation les plus faibles en Afrique en 2008 (Zimbabwe exclu)	58
2.4	Soldes des opérations courantes en Afrique par catégorie, 2006-2008 (en pourcentage du PIB)	60
2.5	Les 10 pays ayant accumulé les réserves en devises les plus importantes (en pourcentage du PIB)	62
2.6	Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée de différents secteurs en Afrique (en pourcentage)	65
2.7	Contribution de différents secteurs à la croissance de la valeur ajoutée en 2007 (en pourcentage)	66
2.8	Taux d'alphabétisation pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (15-24 ans) (en pourcentage)	72
2.9	Croissance projetée du PIB par sous-région, 2009 (en pourcentage)	77
3.1	La part de l'Afrique dans le commerce mondial (en pourcentage)	86

3.2	Projections concernant les prix mondiaux des produits alimentaires (en dollars É.-U. par 100 kg pour les produits laitiers et par tonne pour les autres)	121
4.1	Comparaison entre les rendements des céréales de l'Afrique et du monde (MT/ha)	136
4.2	Dépenses consacrées à la recherche agricole dans certains sous-régions et pays de l'Afrique subsaharienne en 2000 (en pourcentage du total) *	139
4.3	Dépenses consacrées à la recherche agricole dans certains sous-régions et pays de l'Afrique subsaharienne (en pourcentage du PIB agricole)	140
5.1	Chaîne de valeur de produit générique avec extension de la fin de cycle	162
5.2	Une chaîne de valeur du coton générique	172
5.3	Accroissement en pourcentage annuel des rendements par région, 1960-2007 (1000 hectogrammes par hectare)	173
5.4	Carte du sous-secteur du bœuf commercialisé	180

## Tableaux

1.1	Indices des cours de certains produits de base 2003-2009 (2000=100)	30
1.2	Indicateurs des tensions sur les marchés financiers, taux des contrats d'échange sur défaut	36
2.1	Répartition des performances de croissance en Afrique, 2006-2008 (53 pays)	50
2.2	Performance de la croissance par sous-régions, 2006-2008 (en pourcentage)	51
2.3	Répartition des déficits budgétaires en Afrique en 2008 (42 pays)	55
2.4	Répartition des déficits budgétaires en Afrique par catégorie de ressources, 1998-2008 (moyenne)	56
2.5	Répartition des taux d'inflation en Afrique, 2008 (51 pays)	57
A1	Valeur ajoutée de différents secteurs (en pourcentage du PIB total)	82
A2	Croissance de la valeur ajoutée de différents secteurs (en pourcentage)	83
A3	Contribution sectorielle au taux de croissance de la valeur ajoutée totale	84
3.1	Exportations totales de l'Afrique par produit et zone commerciale en 2007 (en milliards de dollars E.-U.)	88
3.2	Part du commerce intrarégional dans le commerce africain (en pourcentage)	89
3.3	Seuils et abaissements requis pour la formule étagée s'appliquant aux droits de douane agricoles	92
3.4	Nombre de produits, écart et période de mise en oeuvre de la formule étagée	93
3.5	Réductions d'abaissements tarifaires et accroissement de contingent	94
3.6	La formule, les coefficients et les flexibilités concernant l'AMNA	97
3.7	État d'avancement des négociations sur les APE pour les pays africains en 2008	104
3.8	APD et Aide pour le commerce en Afrique (en millions de dollars É.-U.)	106
3.9	Total de l'Aide pour le commerce, par catégorie de l'OMC (en millions de dollars É.-U.)	107



3.10	Flux de l'Aide pour le commerce, pour certaines CER, 2002-2006 (en millions de dollars des É.-U.)	108
3.11	Flux nets d'APD vers les pays en développement (en pourcentage du total)	112
3.12	Dettes extérieures de l'Afrique, 2000-2009	116
3.13	Flux nets de capitaux privés vers l'Afrique subsaharienne (en milliards de dollars des É.-U.)	118
4.1	Part de l'agriculture dans le PIB par CER (en pourcentage)	132
4.2	Consommation des principaux produits alimentaires par sous-région en 2004 (en pourcentage du total)	133
4.3	Superficies moyennes cultivées, taux de croissance et caractéristiques des rendements de certains produits alimentaires, 1990-2006	134
4.4	Comparaison des rendements et de la production par CER 1990-2006	135
4.5	Utilisation de technologies améliorant les rendements, 2001-2003	141
4.6	Comparaison entre les régions portant sur l'utilisation des technologies améliorant les rendements, 2001-2003	141
4.7	Productivité des terres en Afrique (en dollars constants de 2000 par hectare)	142
4.8	Productivité de la main-d'œuvre en Afrique (\$/ha)	144
4.9	Comparaison de la couverture et des coûts de l'infrastructure, entre l'Afrique subsaharienne et d'autres régions en développement	146
4.10	Comparaison des tarifs d'électricité pour les compagnies manufacturières (\$É.-U./kwh*)	148
5.1	Structure et taille du marché agricole de l'Afrique subsaharienne	169
5.2	Certaines questions prioritaires durant le processus de création d'une chaîne de valeur régionale	171
5.3	Liste des unités industrielles en Afrique de l'Ouest avec indication de leur capacité (2003-2007)	175
5.4	Valeur ajoutée dans la chaîne de valeur du cuir au Kenya (en pourcentage du total)	184
<b>Carte</b>		
5.1	Cheptel et commerce du bétail dans les régions en Afrique et au Moyen-Orient	178



# Liste des acronymes

ACP	Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AGOA	Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique
AGRA	Alliance pour la révolution verte en Afrique
AMNA	Accès au marché pour les produits non agricoles
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
APN	Asian-Pacific Network
BAD	Banque africaine de développement
CAD	Comité d’aide au développement
CEA	Commission économique pour l’Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l’Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communauté économique régionale
CIPD	Conférence internationale sur la population et le développement
CNC	Comité des négociations commerciales
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l’Afrique orientale et australe
CUA	Commission de l’Union africaine
CAE	Communauté d’Afrique de l’Est
EAU	Émirats arabes unis
EIU	Economist Intelligence Unit
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FMI	Fonds monétaire international
IAMD	Initiative d’allégement multilatéral de la dette
IED	Investissement étranger direct
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
KMC	The Kenya Meat Commission
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail

OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONU-DESA	Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTC	Obstacle technique au commerce
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PEV	Petites économies vulnérables
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PPTE	Pays pauvres très endettés
RATES	Regional Agricultural Trade Expansion Support Programme
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RNB	Revenu national brut
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SACU	Union douanière de l'Afrique australe
SDE	Services pour le développement des entreprises économiques
SGP	Système généralisé de préférences
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
STN	Sociétés transnationales
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TSA	Tout sauf les armes
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence pour le développement international des États-Unis

# Préface

La volonté de l'Afrique d'améliorer la gestion économique lui a fait accomplir des progrès remarquables sur de nombreux plans au cours des cinq dernières années. La Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique ont joué un rôle actif à cet égard dans le cadre de leurs fonctions consistant à faciliter, à suivre les activités entreprises et à établir des rapports à leur sujet. Les principales questions et les résultats des travaux menés sont présentés dans des publications importantes telles que le Rapport économique sur l'Afrique. L'édition 2009 du Rapport économique sur l'Afrique porte essentiellement sur le thème : « *Développer l'agriculture en Afrique par des chaînes de valeur régionales* »

Les efforts que le continent déploie pour faire face aux répercussions de la récente crise alimentaire sont rendus plus difficiles par la crise financière et la profonde récession qui frappent le monde actuellement. De nombreux gouvernements africains et donateurs ont dû revoir les allocations de dépenses et concevoir des mesures pour fournir un soutien d'urgence et atténuer l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, intervenue durant la première moitié de 2008. Si les prix se sont mis à baisser durant la seconde moitié de 2008, la crise alimentaire n'en reste pas moins une menace, notamment dans la Corne de l'Afrique et en Afrique de l'Ouest ainsi que dans les pays en conflit.

L'augmentation soutenue récente des prix des produits alimentaires, couplée à la faiblesse de l'assise financière, au changement climatique et aux sécheresses récurrentes continuent d'accroître la volatilité de la production agricole et de l'offre de produits alimentaires dans bon nombre de pays africains. Qui plus est, la baisse des cours des produits de base et des recettes d'exportation ainsi que la diminution des apports d'aide et de capitaux privés à la suite de la crise du crédit et de la récession mondiales, signifient une baisse des financements publics et privés à des fins d'investissement, particulièrement dans l'agriculture et l'infrastructure.

Dans ce cadre, le Rapport économique sur l'Afrique 2009, établi par des fonctionnaires de la CEA et de l'UA, analyse les principaux défis de développement économique et social qui se posent actuellement en Afrique. Le Rapport souligne la nécessité, pour les pays africains, de créer des chaînes de valeur régionales des produits agricoles de base afin d'intensifier la transformation agricole et renforcer la compétitivité du continent sur le plan mondial. Il met également en lumière le

rôle que joue la mondialisation dans la promotion de chaînes de valeur de produits agricoles. Le Rapport économique sur l'Afrique, 2009 met l'accent sur la nécessité, pour les pays africains, de poursuivre des politiques macroéconomiques rationnelles et pour les partenaires au développement de tenir les engagements qu'ils ont pris en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

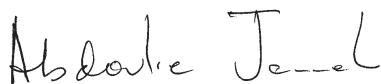
En plus d'interventions d'urgence et d'autres politiques à court terme, le Rapport appelle à mettre en œuvre des stratégies d'investissement à long terme soutenues afin d'assurer la transformation agricole, dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique de l'Union africaine (UA/NEPAD). La transformation de l'agriculture africaine présente non seulement les meilleures opportunités d'assurer une diversification économique mais est également le moyen d'assurer une croissance accélérée et soutenue de nature à réduire la pauvreté.

Il est essentiel que le continent examine les contraintes globales au développement agricole et privilégie des interventions à fort impact telles que la création de chaînes de valeur régionales afin de maximiser la valeur ajoutée, développer les marchés, accroître la productivité et renforcer la compétitivité internationale de l'agriculture africaine. Pour qu'il y ait une réelle transformation de l'agriculture en Afrique, il est impératif que les gouvernements africains traduisent en actions concrètes les engagements qu'ils ont pris de transformer l'agriculture, notamment la Déclaration de Maputo de 2003 sur la sécurité alimentaire dans laquelle ils se sont engagés à allouer au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture.

De fait, un financement suffisant de l'agriculture est le préalable qui permettra à l'Afrique de promouvoir des systèmes de production agricole durables, entreprendre la recherche agricole indispensable, fournir des services de vulgarisation efficaces, intensifier l'utilisation de pratiques et de technologies améliorant les rendements, investir davantage dans la conservation des sols et de l'eau et améliorer l'infrastructure de commercialisation et dans les zones rurales.

La transformation agricole en Afrique est loin de se matérialiser, en raison de la faiblesse de ses liens intersectoriels, notamment le secteur manufacturier. Des chaînes de valeur et des marchés régionalement intégrés s'appuyant sur des réseaux locaux et nationaux sont essentiels, pour régler les problèmes liés à la diversité des systèmes agroécologiques de l'Afrique, à l'exiguïté des marchés nationaux, et à la petite taille des populations ainsi qu'à la concurrence peu loyale de la part des pays situés en dehors du continent. Ces éléments fondamentaux fournissent des incitations aux investisseurs privés à effectuer des investissements à long terme dans l'agro-industrie et dans l'agroalimentaire, notamment dans l'amélioration des procédés et des produits.

En conclusion, le Rapport plaide pour des stratégies globales tant aux niveaux national que régional pour promouvoir la création de chaînes de valeur. Ces stratégies devraient fournir l'information sur les opportunités d'investissement pertinentes ainsi que des incitations à les exploiter ; favoriser les retombées technologiques à partir des sociétés de premier plan ; promouvoir des normes inclusives et améliorer l'accès aussi bien des entreprises que des agriculteurs aux marchés et au crédit. Les gouvernements doivent adopter des mesures visant à renforcer l'intégration régionale et à accroître les échanges et l'investissement intra-africains, ce qui permettrait d'assurer la transformation agricole et le développement soutenu de l'Afrique.



**Abdoulie Jannet**

Secrétaire général adjoint de l'ONU  
et Secrétaire exécutif de la CEA



**Jean Ping**

Président de la Commission  
de l'Union africaine





# Remerciements

Le *Rapport économique sur l'Afrique 2009*, publication conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA), a été établi sous la supervision générale du Secrétaire exécutif de la CEA, Abdoulie Janneh, et du Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Jean Ping. Le Rapport a bénéficié des orientations et de la supervision de Mahamat Abdoulaye, Directeur par intérim de la Division du commerce, de la finance et du développement économique et de Josué Dioné, Directeur de la division de la sécurité alimentaire et du développement durable de la CEA et de Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine.

L'équipe de la CEA se composait de Adam Elhiraika (Coordonnateur), Stephen Karingi, Patrick Osakwe, Peter Robleh, Susanna Wolf, Kavazeua Katjomuise, Ben Idrissa Ouédraogo, Joan Kagwanja, Benjamin Banda, Taro Boel, Fabrizio Carmignani, Mohamed Chemingui, Thérèse Ouédraogo, Deresse Degefa, Robert Lisinge, Sher Verick, Halima Nour Abdi, Emmanuel Louzet et Hamdou Wane. La CEA exprime sa gratitude à M. Alfred Muthee, Directeur de AHEAD Consultants' Consortium (Kenya) et à d'autres fonctionnaires de la CEA, notamment Joseph Atta-Mensah, Oumar Diallo et Bobo Diallo pour leurs contributions.

L'équipe de l'Union africaine était coordonnée par René N. Kouassi, Directeur des affaires économiques et comprenait Abdallah Msa, Mandekor Djimadoum, Edson Mpyisi, Abiaa Udoh, Thiekoro Doumbia et James Mbata. Tsedale Demissie, Mamo Girma, Berhanu Haile-Mikael et Nega Emiru ont apporté leur concours pour la gestion et l'analyse des données. L'équipe de rédaction a également bénéficié de l'assistance des stagiaires de la Division du commerce, de la finance et du développement économique cités ci-après : Laura Deotti et Michael Fabbroni. Olle Östensson et Alexandra Laurent de la CNUCED ont apporté des contributions inestimables sur l'évolution des prix des produits de base.

La qualité du Rapport a été grandement améliorée grâce aux observations et recommandations formulées par des fonctionnaires de la CEA et des experts extérieurs. Vingt-neuf fonctionnaires de diverses divisions de la CEA et du Bureau sous-régional en Afrique du Nord ainsi que des fonctionnaires de l'UA ont pris part à l'examen interne du Rapport. Le manuscrit a aussi été enrichi par les commentaires et les suggestions des experts extérieurs ci-après : M. Medani M. Ahmed de l'Université de

Khartoum (Soudan), M. Assefa Admassie, Directeur de Ethiopian Economic Policy Research Institute (Éthiopie), M. Jean Sylvain Ndo Ndong de l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon), M. Ousmane Badiane, Directeur africain de l'International Food Policy Research Institute (États-Unis d'Amérique), M. Degnet Abebaw, Chercheur principal à l'Ethiopian Economic Policy Research Institute et M. Felix N'Zue de African Economic Research Consortium (Kenya).

Le Rapport a également bénéficié des observations et des suggestions de Lalla Ben Barka, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA et de tous les fonctionnaires du Bureau de la planification stratégique et de la gestion des programmes ainsi que des Bureaux sous-régionaux en Afrique du Nord, en Afrique australe, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

L'équipe de rédaction rend hommage à la compétence des membres de la Section des publications et de la gestion des conférences, sous la direction de Doreen Bongoy-Mawalla, en particulier des groupes anglais et français de traduction et d'édition, du Groupe de la publication assistée par ordinateur, du Groupe du contrôle des documents et du Groupe de la reproduction et de l'impression, qui ont assuré l'édition, le traitement de texte, la traduction, la correction d'épreuve, la présentation, le contrôle de qualité, l'impression et la diffusion du Rapport. Le Service de l'information et de la communication a été d'une assistance précieuse pour la sensibilisation des médias et la diffusion du Rapport. En conclusion, l'équipe tient à remercier le personnel professionnel et administratif de la Division du commerce, de la finance et du développement économique pour le soutien formidable qu'ils ont apporté à l'équipe de rédaction: Rahel Desta, Shewaye Woldeyes, Agare Kassahun, Gerawork Getachew, Eleni Negash, Asnaketch Amde, Solomon Wedere et Bekele Demissie.

# Vue d'ensemble



Le Rapport économique sur l'Afrique 2009 comprend deux parties. La première traite des faits économiques survenus dans le monde et de leurs répercussions sur l'Afrique (chapitre 1), analyse les tendances économiques et sociales récentes (chapitre 2) et met en lumière les nouveaux défis de développement qui se posent au continent en 2008 (chapitre 3). La partie thématique de cette présente édition du Rapport économique - sa deuxième partie - porte essentiellement sur la création de chaînes de valeur régionales et s'ouvre sur un examen, au chapitre 4, des raisons qui font qu'il est impératif d'examiner les défis qui se posent au développement de l'agriculture africaine dans le cadre du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique de l'Union africaine (UA/NEPAD).

“  
Le ralentissement  
économique  
mondial s'accélère  
”

Le Rapport examine ensuite les moyens d'intensifier la transformation structurelle de l'agriculture africaine grâce à des efforts systématiques visant à créer des chaînes de valeur et des marchés régionalement intégrés de certains produits alimentaires et agricoles stratégiques (chapitre 5). Finalement, le Rapport appelle les gouvernements africains à mettre en oeuvre les engagements qu'ils ont pris de développer l'agriculture et préconise des stratégies de nature à promouvoir des chaînes de valeur viables aux niveaux national et régional (chapitre 6).

## L'évolution économique mondiale et ses répercussions pour l'Afrique

En 2008, la crise financière s'est propagée à de nombreux pays et a entraîné une détérioration encore plus grande dans le secteur de l'immobilier et dans les marchés financiers ainsi qu'un ralentissement économique mondial. Ainsi selon les estimations, la croissance mondiale reculera de 3,7% en 2007 à 2,5% en 2008 et à 1% en 2009 tandis que les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) devraient connaître une baisse marquée de leur production. Toutes les régions en développement sont maintenant touchées par les crises, leur croissance s'étant déjà ralentie en 2008. Pour 2009, on prévoit que le ralentissement sera encore plus marqué en raison de la baisse de la demande extérieure et de la demande intérieure.

“ La flambée des cours des produits de base a pris fin au milieu de 2008 ”

La croissance du PIB en Afrique a chuté, passant de 6% en 2007 à 5,1% en 2008 et devrait être de 2% en 2009. Il importe de noter que les faits survenus récemment sur le plan économique au début de 2009, laissent à penser que la récession économique mondiale sera plus sévère et que la baisse de la croissance du PIB sera plus importante en Afrique qu'on ne l'avait prévu à la fin de 2008.

La crise financière et la récession mondiale auront des effets marqués sur la balance des comptes courants et sur les soldes budgétaires. Les régions qui affichent des excédents de leurs comptes courants ont, pour l'essentiel enregistré une diminution de ces excédents en 2008. Il s'agit du Japon et des pays asiatiques en développement, dont la Chine. Le petit excédent enregistré par l'Amérique latine devrait se transformer en un léger déficit. Ce sont les pays du Moyen-Orient qui affichent les excédents de comptes courants les plus importants en raison de l'augmentation des revenus pétroliers. Ces excédents devraient toutefois diminuer à mesure que les prix du pétrole baissent.

L'Afrique est l'une des régions où l'excédent des comptes courants a le plus augmenté en 2008, à partir de niveaux initiaux faibles cependant. Le solde budgétaire s'est détérioré dans l'ensemble des pays industrialisés et dans tous les grands pays et régions. Cela résultait essentiellement de la baisse des recettes due au ralentissement de la croissance et à l'augmentation des dépenses publiques à mesure que les pays faisaient face aux effets de la crise financière. Tous les grands pays industrialisés ont commencé à mettre en place des mesures budgétaires pour venir en aide aux industries en difficulté et stimuler la demande afin de parer aux effets négatifs des crises de l'immobilier et du crédit.

Après avoir poursuivi leur tendance à la hausse jusqu'au milieu de 2008, les cours des produits de base se sont mis par la suite à chuter rapidement. Les prix tant des produits alimentaires que des minéraux avaient déjà atteint des niveaux à long terme record. C'est ainsi que le cours du pétrole a atteint 147 \$ le baril en juillet 2008, mais s'est effondré par la suite pour se situer à moins de 50 \$ le baril en décembre 2008. La dépréciation de 27% du dollar É.-U. par rapport à l'euro entre 2006 et le milieu de 2008, a exacerbé la hausse des prix à la fois des minéraux et des produits alimentaires du fait que ces produits sont pour la plupart libellés en dollars. La flambée des cours des produits de base a pris fin au milieu de 2008 à mesure que l'offre réagissait à la forte hausse des cours et que la demande baissait en raison du ralentissement de l'économie mondiale. Les cours des produits de base avaient, pour la plupart, perdu tous les gains réalisés au cours de la forte hausse des cours à la fin de 2008, mais certains cours se sont légèrement redressés au début de 2009.

La forte hausse des cours des produits de base qui a commencé en 2007 et s'est accélérée durant la première moitié de 2008, a poussé à la hausse les prix moyens dans toutes les régions du monde. L'inflation moyenne mondiale a augmenté, passant de 3,5% en 2007 à environ 6% au milieu de 2008, le taux le plus élevé atteint depuis la fin des

années 90. Comme la demande mondiale baissait à cause de la crise financière, les cours de la plupart des produits de base ont cependant baissé, atténuant les pressions inflationnistes. On s'attend ainsi à ce que les taux d'inflation pour 2009 retournent à leur niveau de 2007 dans la plupart des régions.

Le commerce mondial, l'investissement étranger direct (IED) et les transferts de fonds ont poursuivi leur croissance en 2008 mais seront touchés par la récession en 2009. Le commerce mondial s'est moins développé en 2007 que durant les années précédentes, ce que traduit la diminution des taux de croissance des exportations dans presque toutes les régions, à l'exception des économies développées. La croissance du commerce mondial s'est ralentie en 2008 à la suite du recul de la demande dans les pays de l'OCDE.

En 2007, les flux d'IED ont augmenté de 30%, atteignant un niveau record de 1 833 milliards de dollars. Cette croissance était essentiellement le fait de l'Union européenne (UE) et des pays asiatiques en développement. En 2008, les flux d'IED dans le monde ont toutefois baissé de 21% en raison de la mauvaise conjoncture économique mondiale, du resserrement général du crédit et de l'aversion pour le risque plus grande chez les investisseurs à mesure que la crise financière s'accroissait. Les flux de transferts de fonds vers les pays en développement avaient également augmenté de 7% en 2008 pour se situer à 283 milliards. Pour 2009, on s'attend à une diminution considérable des flux de transfert de fonds vers les pays en développement.

Ainsi, la crise financière et la récession vont probablement avoir un impact direct considérable sur l'Afrique et se traduire notamment par une baisse de la croissance en raison du recul de la demande mondiale de produits de base, ce qui a un effet sur les quantités et les cours. De surcroît, d'autres secteurs d'exportation importants tels que le tourisme et l'agriculture non traditionnelle sont négativement touchés. Dans un certain nombre de pays, le secteur financier a été touché du fait de la forte baisse des prix des cours des actions. En raison de l'inversion des flux d'investissement de portefeuille, il est de plus en plus difficile de racheter les bons du trésor et le risque de retrait de capitaux demeure pour les pays qui détiennent une part importante des banques étrangères.

Beaucoup de monnaies faiblissent à la suite de la diminution des recettes provenant des produits de base et des flux de capitaux en raison d'une très grande incertitude. Les monnaies devraient connaître une très forte dépréciation, dans les pays exportateurs de produits minéraux. Cela contribuera à renforcer la compétitivité des exportations de l'Afrique et à réduire les pressions inflationnistes.

On s'attend à ce que d'autres effets indirects des crises financières soient très prononcés. Il s'agit notamment de la baisse des flux de l'aide publique au développement (APD) ainsi que des apports d'IED et des transferts de fonds. Les pays africains qui ont accumulé des réserves de change considérables durant la forte hausse des cours des

“  
*Les pays africains  
à faible revenu  
ont besoin d'une  
assistance extérieure  
pour atténuer  
l'impact de la crise  
financière*  
”

produits de base, devraient utiliser ces réserves pour atténuer l'impact économique et social défavorable de la crise. Pour les pays ayant des réserves limitées et accusant des déficits des comptes courants et du budget, en plus d'une gestion macroéconomique et de l'accroissement des dépenses publiques, un soutien extérieur est essentiel de la part des donateurs et des institutions multilatérales de développement.

“  
Les recettes tirées  
des produits de  
base sont un  
facteur essentiel  
de la croissance en  
Afrique  
”

## Performance économique et sociale récente en Afrique

### La croissance de l'Afrique se ralentit en 2008

La croissance économique en Afrique s'est ralentie, passant à 5,1% en 2008 alors qu'elle avait été de 6% en 2007<sup>1</sup>. Cette baisse est essentiellement due au ralentissement économique mondial provoqué par la turbulence financière qui, partie des États-Unis, s'est propagée à d'autres pays du monde. Malgré le ralentissement de la demande et la baisse des cours des produits de base, les exportations de produits primaires, notamment du pétrole, sont demeurées le principal moteur de croissance en Afrique. Les prix du pétrole et d'autres produits de base ont en général chuté au cours de la seconde moitié de 2008, mais ils sont restés élevés par rapport à leurs niveaux historiques. Ainsi, les pays africains exportateurs de pétrole ont enregistré une croissance de 5,9% en 2008 alors que pour les économies africaines non pétrolières, la croissance n'a été que de 4,3%.

Les pays africains exportateurs de pétrole ont contribué pour 56% au PIB total du pays et pour 64% au taux de croissance du PIB en 2008. La hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires et le ralentissement des flux d'aide et de capitaux privés sont parmi les principaux facteurs qui ont contribué à la faible croissance dans les économies africaines importatrices de pétrole. En revanche, l'amélioration de la gouvernance et de l'environnement institutionnel, notamment la planification à long terme, le suivi et l'évaluation ont présenté davantage d'opportunités pour le développement et la croissance du secteur privé dans de nombreux pays tels que le Botswana, le Nigéria, le Rwanda et la Tanzanie.

Du fait des pressions inflationnistes que de nombreux pays africains ont subies, la gestion des dépenses publiques et la gestion macroéconomique sont devenues plus difficiles en 2008. De nombreux pays ont adopté des politiques intérieures ciblées telles que la réduction des droits d'entrée et des taxes intérieures sur les produits alimentaires et les transferts en espèces afin d'atténuer l'impact économique et social

<sup>1</sup> Toutes les données concernant la croissance et l'inflation proviennent du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, novembre 2008.

de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. En plus, malgré la baisse des cours de produits de base, les prix de l'énergie et des produits alimentaires devraient se maintenir à un niveau supérieur à leurs niveaux historiques. Certains pays africains continuent de pâtir des pénuries alimentaires causées par la sécheresse et d'autres conditions de l'offre défavorables. Ainsi donc, une aide d'urgence internationale plus importante reste nécessaire, notamment dans les régions en conflit et dans les régions sujettes à la sécheresse.

Dans le moyen à court termes, les pays africains doivent cependant investir davantage dans l'agriculture et accroître la productivité en utilisant des semences améliorées, davantage d'engrais ainsi que de meilleures méthodes de culture et d'irrigation, entre autres instruments d'intervention. Le renforcement des liens entre l'agriculture et d'autres secteurs grâce à des chaînes de valeur intégrées contribuera entre autres, à améliorer la diversification économique et à accélérer la croissance soutenue et partagée.

### **Les déséquilibres internes et externes s'accroissent dans les pays importateurs de pétrole**

La hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires a fait passer la proportion des pays importateurs de pétrole accusant un déficit budgétaire (y compris les dons) de 76% en 2007 à 86% en 2008. Ces pays ont en moyenne accusé un déficit budgétaire de -0,5% du PIB alors que les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un excédent de 7,7%. La gestion budgétaire dans de nombreux pays africains a permis efficacement de maintenir le déficit budgétaire à un faible niveau par rapport au PIB. La prudence budgétaire s'est manifestée par l'augmentation des revenus provenant de sources non génératrices de dette, ce qui était conforme aux augmentations de dépenses à effectuer sur les infrastructures notamment l'énergie, les routes et les secteurs sociaux.

Les facteurs à l'origine de l'augmentation étaient la forte croissance - en diminution cependant -, l'augmentation des exportations, la vente d'entreprises publiques, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales. Les dépenses publiques ont cependant récemment augmenté, la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires entraînant une hausse des salaires et une augmentation des dépenses publiques sur les services, les subventions aux produits alimentaires, les engrais, l'énergie et la sécurité sociale.

Pour maintenir la stabilité budgétaire, de nombreux pays ont eu recours à des mesures supplémentaires pour contrôler les dépenses publiques et financer leurs déficits. Elles ont consisté à réduire les dépenses sur les projets de développement ainsi que sur la prestation de services dans certains cas. De nombreux pays africains ont recouru au soutien des donateurs, à l'emprunt extérieur non générateur de dette ou

“  
Maîtriser l'inflation  
demeure l'objectif  
central de la  
politique monétaire  
”

à l'emprunt à des conditions de faveur ainsi qu'à l'emprunt intérieur pour financer les déficits. C'est la preuve qu'il est nécessaire d'accorder plus d'allègements au titre de la dette et d'accroître l'aide à ces pays afin de préserver les acquis de ces dernières années en termes de gestion macroéconomique améliorée, de stabilité et de progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Comme lors des années précédentes, la politique monétaire en Afrique a encore consisté essentiellement à contrôler la masse monétaire afin de réduire l'inflation de base (hors alimentation). En raison de la faiblesse des marchés financiers, ces pays ne disposent pas, pour la plupart, d'instruments monétaires indirects efficaces. Un fait à noter également, c'est la mauvaise coordination entre les politiques monétaires et budgétaires. Dans les pays où les marchés financiers sont à un niveau de développement plus évolué (comme l'Afrique du Sud et l'Égypte par exemple), les gouvernements ont eu recours essentiellement aux taux d'intérêt et aux taux des bons du trésor en tant que principaux instruments de politique monétaire. Des taux d'intérêt élevés peuvent avoir d'importants effets néfastes sur la croissance et, par ricochet, sur les recettes publiques.

L'inflation en Afrique, sauf au Zimbabwe, était de 10,7% en 2008 contre 6,4% en 2007. Plus de 90% des 51 pays africains sur lesquels des données sont disponibles ont enregistré un taux d'inflation de 5% ou plus, contre 60% en 2007. Seulement trois pays (Comores, Côte-d'Ivoire et République centrafricaine) avaient des taux d'inflation de moins de 5% en Afrique. L'inflation récente en Afrique est essentiellement importée sous forme de prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires provoqués à l'augmentation de la demande mondiale. D'autres facteurs contribuant aux pressions inflationnistes en 2008 sur le continent ont été notamment des dépenses publiques soutenues et la demande vigoureuse dans les pays exportateurs de pétrole. Le Zimbabwe est toujours le pays enregistrant le taux d'inflation le plus élevé en Afrique (plus de 11 millions pour cent).

Les déficits des comptes courants se sont creusés dans les 31 pays africains importateurs de pétrole sur lesquels des données sont disponibles, passant de -1,5% du PIB en 2007 à -1,8% en 2008. Parallèlement, l'excédent des comptes courants des pays exportateurs de pétrole a augmenté, passant de 10,7% à 15%. On s'attend, toutefois, à ce que les excédents des comptes courants des pays africains exportateurs de pétrole chutent de façon considérable en 2009 en raison de la baisse des cours des produits de base. De même, si la plupart des monnaies africaines sur lesquelles des données sont disponibles, se sont appréciées par rapport au dollar E.-U. durant le premier semestre de 2008, cette tendance a toutefois commencé à s'inverser à partir du troisième trimestre de 2008.



## La dette extérieure reste élevée et les apports de capitaux demeurent nécessaires au redressement économique en 2009

Si le taux d'épargne intérieur brut moyen de l'Afrique est passé de 21,8% du PIB en 2004 à 26,3% en 2007, les taux d'investissement intérieurs bruts sont restés pratiquement inchangés à environ 22%, ce qui est très en deçà du niveau requis pour atteindre les OMD. Ceci révèle en partie les faibles niveaux de revenu, les faiblesses des marchés financiers locaux et régionaux et l'incapacité des pays exportateurs de pétrole en particulier, d'utiliser les recettes provenant des produits de base pour augmenter l'investissement intérieur de façon substantielle. En plus d'exploiter les ressources intérieures, l'Afrique a besoin de mobiliser des ressources extérieures non génératrices de dette afin d'accroître l'investissement intérieur. La baisse de l'encours de la dette publique par suite de mesures d'allègement de la dette, est contrebalancée par l'augmentation des niveaux de la dette privée.

Entre-temps, l'APD à l'Afrique reste en dessous du niveau de 72 milliards de dollars par an considéré – dans un rapport de 2008 du Secrétaire général de l'ONU – comme étant nécessaire pour que le continent puisse réaliser les OMD. Il est indispensable que les donateurs tiennent leurs engagements en matière d'aide ou du moins maintiennent les niveaux de l'aide récemment atteints, face à la crise financière et à la récession, afin de compléter les efforts que font les pays africains pour mobiliser davantage de ressources intérieures et attirer des apports plus importants de capitaux étrangers privés.

## La performance sectorielle révèle une dynamique limitée de la diversification économique

Entre 1960 et 2007, la part dans le PIB de la valeur ajoutée de l'agriculture en Afrique a diminué, passant de 41% à 22%. Parallèlement, la part de l'industrie est passée de 17% à 32% et celle de la valeur ajoutée des services est passée de 42 à 46%. Ce changement structurel n'a pas débouché sur le type de diversification économique dont on a le plus besoin pour soutenir la croissance et le développement dans le long terme (voir CEA, 2007). Dans de nombreux pays, la part de l'agriculture a diminué soit du fait des augmentations relativement considérables de la part des services, soit des industries extractives, tandis que le sous-secteur de la manufacture demeurait marginal. En conséquence, la structure productive de l'Afrique est aujourd'hui moins équilibrée qu'il y a 45 ans.

La question politique essentielle à se poser dans ce cadre est comment promouvoir la diversification en vue d'une croissance et d'un développement fondés sur le redressement de l'agriculture et la promotion d'activités industrielles à forte intensité de main-d'œuvre ayant un potentiel élevé de valeur ajoutée et de compétitivité (manu-

“ L'Afrique doit mobiliser davantage de ressources extérieures non génératrices d'endettement ”

“ Il est capital de promouvoir le secteur manufacturier pour assurer la diversification économique ”

facture en particulier)<sup>2</sup>. La deuxième partie du Rapport économique sur l'Afrique 2009 traite spécifiquement de l'agriculture. La promotion de l'industrie manufacturière et de l'industrie non minière passe par un accroissement de l'investissement, ce qui à son tour nécessite des interventions combinées de la politique macroéconomique, industrielle et financière.

Sur la base des expériences passées en Afrique, en Asie et en Amérique latine, il semble que des activités d'industrialisation réussies ont été menées en adoptant une approche combinant des éléments de la substitution aux importations et du laisser-faire. Le but est de déterminer exactement où se trouvent les obstacles majeurs à la restructuration et quels sont les types d'intervention à mener pour les supprimer (voir également Rodrik 2007). Suivant cette logique, la politique industrielle devrait être axée sur deux piliers. L'un consiste à fournir des incitations adéquates au secteur privé pour qu'il investisse et s'engage dans de nouvelles activités. Les incitations peuvent être de diverses formes, notamment des incitations fiscales et un accès plus facile au crédit.

L'autre pilier consiste à mettre en place des mécanismes pour évaluer la performance des sociétés bénéficiant du soutien de l'État. Chaque projet financé avec des fonds publics doit avoir une définition de ce qui constitue la réussite et l'échec<sup>3</sup>. Sur la base de cette définition, des autorités indépendantes et compétentes devraient régulièrement évaluer les résultats des sociétés. Le soutien ne devrait être poursuivi qu'aux sociétés performantes. En adoptant une telle approche, le gouvernement n'a pas à choisir les gagnants par avance, ce qui est souvent la cause de distorsions majeures. Au lieu de cela, de nouveaux domaines d'avantages concurrentiels se déterminent automatiquement en réponse aux incitations fournies par le gouvernement et à l'évaluation systématique de la performance de ces entreprises.

## Le développement social reste limité

Les progrès vers la réalisation des objectifs des OMD sont mitigés, des progrès notables ayant été accomplis en ce qui concerne l'éducation pour tous et des progrès très limités pour ce qui est de l'élimination de la pauvreté et de la faim et de la plupart des objectifs liés à la santé. Les taux de pauvreté restent extrêmement élevés en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest malgré les taux de croissance économiques impressionnants enregistrés ces dernières années (ONU, 2008). La proportion des « travailleurs pauvres » n'a diminué que de 4% au cours de la dernière décennie, passant de 55,5% en 1997 à 51,4% en 2007. Ce qui est encore plus inquiétant, les hausses récentes des prix des denrées alimentaires et

2 Voir également CEA (2007) pour un examen approfondi d'un grand nombre de ces questions.

3 Les repères éventuels sont la performance de sociétés dans des industries similaires dans les pays voisins et/ou la performance de sociétés dans les marchés internationaux tel qu'exprimé, par exemple, par les niveaux d'exportation.

de l'énergie, bien qu'en diminution, demeurent élevées, elles ont des répercussions négatives sur les pauvres et assombrissent les perspectives d'une réduction significative de la pauvreté et de la faim dans la plupart des pays africains (CEA, 2008).

Fait réconfortant, les taux d'inscription bruts et nets dans le primaire augmentent dans la majorité des pays, en raison essentiellement de la détermination plus forte des gouvernements s'appuyant sur un soutien approprié de la communauté des donateurs. Si la plupart des pays africains vont probablement parvenir à la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire d'ici 2015, ce n'est qu'un très petit nombre de pays qui ont enregistré des progrès similaires dans les domaines de l'enseignement secondaire et supérieur. En outre, la parité entre les sexes dans le domaine de la prise de décisions est sujette à des variations considérables sur le continent, bien que des progrès aient été accomplis dans un certain nombre de pays.

La mortalité infantile n'a pas reculé dans 27 pays africains, du fait essentiellement de maladies pouvant être évitées et de la malnutrition. Le taux de mortalité des moins de cinq ans a légèrement baissé, passant de 185 pour 1000 naissances vivantes en 1990 à 165 naissances vivantes pour 1000 en 2005 (UNICEF, 2008; CEA, 2008). Les progrès dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et d'autres maladies ont généralement été limités malgré les résultats encourageants obtenus dans certains pays, s'agissant de l'intégration accrue des questions relatives au VIH/sida dans les plans de développement nationaux et le nombre croissant de personnes bénéficiant d'un traitement aux antirétroviraux.

Sur la base des tendances actuelles, les perspectives en ce qui concerne la réalisation de l'objectif relatif à la durabilité de l'environnement semblent être assez sombres également. Les régions couvertes par la forêt ont reculé de 3% en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest et l'accroissement de la proportion des personnes ayant accès à l'eau potable et à l'assainissement est bien en deçà des taux qu'il faudrait pour atteindre les objectifs fixés pour 2015. Parallèlement, les accroissements des flux d'aide sont toujours bien en deçà des montants nécessaires pour doubler l'aide des donateurs à l'Afrique conformément à l'engagement pris à Monterrey (Mexique) et reconfirmé ultérieurement à Doha (Qatar). La qualité de l'aide demeure également faible.

### **Les perspectives pour 2009 : le ralentissement économique sera encore plus marqué**

On s'attend à ce que le taux de croissance du PIB réel de l'Afrique chute à 2% en 2009, alors qu'il a été de 5,1% en 2008. Selon les projections, les taux de croissance régionaux en 2009 se situeront entre -1,2% en Afrique australe et 1,9% en Afrique centrale, 3,1% en Afrique du Nord, 3,1% en Afrique de l'Ouest et 3,8% en Afrique de l'Est. Il est important de noter que l'évolution économique au début de 2009

“ Les taux d'inscription dans le primaire sont en hausse dans la majorité des pays ”

laisse à penser qu'il y aura une récession économique mondiale beaucoup plus profonde et des perspectives de faible croissance pour l'Afrique.

“  
Les perspectives  
de croissance  
de l'Afrique  
s'assombrissent  
à mesure que la  
récession mondiale  
s'accentue  
”

De fait, de grandes incertitudes planent sur les perspectives du continent pour 2009, en raison essentiellement de la récente crise financière mondiale. Étant donné le faible degré d'intégration du continent au système financier mondial, l'impression première était que la crise aurait des effets directs relativement peu importants sur le continent. Or, les prévisions de croissance pour toutes les économies développées et en développement à croissance élevée, indiquent un ralentissement de la croissance ou une récession en 2009 ainsi qu'une baisse générale de la demande et des cours des produits primaires.

On s'attend par conséquent à ce que la croissance économique en Afrique baisse encore davantage en 2009 à mesure que les recettes d'exportation diminueront. En outre, en raison de la crise financière mondiale et du ralentissement économique, la diminution des flux d'aide et de capitaux privés, en particulier de l'IED et des transferts de fonds, présage des perspectives économiques encore moins bonnes pour l'Afrique en 2009. Finalement, malgré quelques embellies, l'Afrique demeure vulnérable aux conflits politiques, à des épidémies telles que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ainsi qu'aux chocs dus aux conditions météorologiques et au changement climatique.

Les chances d'une reprise de la croissance en Afrique en 2009 sont maigres et dépendront de la capacité des plans de relance économique actuellement mis en œuvre dans les pays développés et dans certains pays en développement avancés à stimuler la demande intérieure ainsi que la demande des produits exportés par l'Afrique. Cependant, des réformes économiques soutenues, l'ajustement du taux de change, le ralentissement de l'inflation et les efforts faits pour relancer la demande intérieure contribueront à des résultats positifs en matière de croissance pour l'Afrique en 2009. L'inflation moyenne en Afrique devrait se ralentir en 2009 à mesure que les prix du pétrole et des produits alimentaires baisseront. Cela devrait diminuer la pression sur le budget public et permettre de soutenir les efforts faits pour consolider la gestion macroéconomique efficace et les réformes institutionnelles, ce qui devrait stimuler l'investissement privé et la croissance.

# Défis de développement actuels et nouveaux en Afrique en 2008

## Les négociations commerciales et l'Aide pour le commerce

Au cours de l'année dernière, l'Afrique a continué à être un acteur marginal dans le commerce mondial du fait que la structure commerciale du continent n'est toujours pas diversifiée en termes de production et d'exportations. Compte tenu des faits économiques mondiaux actuels, les perspectives en ce qui concerne le commerce dans le moyen terme restent incertaines. Malgré les efforts visant à résoudre les questions fondamentales liées au triangle de Lamy, le Cycle de négociations de Doha n'a pu déboucher sur un accord en 2008 comme on l'avait espéré. Les questions à examiner étaient notamment l'amélioration de l'accès aux marchés agricoles des pays de l'Union européenne (UE), une réduction substantielle des subventions intérieures accordées par les États-Unis à l'agriculture et un accès accru aux marchés des produits agricoles et industriels pour les pays en développement avancés.

S'il y a eu des progrès au cours des négociations en ce qui concerne les flexibilités, le traitement spécial et différencié à propos du soutien intérieur, des questions nouvelles telles que le nouveau mécanisme de sauvegarde spéciale et les questions sectorielles se sont révélées être des questions litigieuses. Des efforts sont faits actuellement pour qu'on puisse parvenir, dans le futur proche, à un accord en faveur du développement lorsque le Cycle de négociations en cours sera achevé et préserver tout résultat positif qui sera obtenu lors des prochaines étapes des négociations.

S'agissant des négociations sur les accords de partenariat économique (APE) en décembre 2008, 19 pays africains avaient paraphé des accords provisoires avec l'UE. Ces accords intérimaires portaient essentiellement sur l'accès aux marchés pour le commerce des biens et étaient censés être signés et ratifiés en 2008. Dans certains des groupements, il avait été prévu que des APE complets seraient conclus et signés à la fin de 2008. Mais en raison de plusieurs questions en suspens telles que la dimension du développement, les processus de l'intégration régionale africaine et d'autres questions liées au commerce préoccupant les pays africains, il a été difficile de conclure les négociations. Dans le Rapport économique sur l'Afrique 2009, il est par conséquent demandé aux pays africains de continuer à négocier un APE régional complet dans le cadre d'une stratégie mieux coordonnée au niveau continental, en privilégiant la dimension globale du développement.

Au cours de l'année passée, la mise en œuvre des recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce (Apc) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) s'est intensifiée. Un groupe de travail africain sur l'Aide pour le

“ Les négociations sur les APE doivent privilégier la dimension globale du développement ”

“  
Le recouvrement  
des recettes  
publiques s’améliore  
dans un bon nombre  
de pays africains  
”

commerce, composé de la Banque africaine de développement (BAD), de la CEA et de l’OMC supervise la mise en œuvre de cette Initiative au niveau continental. En 2008, il s’est essentiellement intéressé aux mécanismes de suivi et d’évaluation de la mise en œuvre de l’Initiative ainsi qu’à l’identification et à la conception de projets bancables au niveau régional selon les trois grands domaines prioritaires, à savoir les normes, l’infrastructure et la facilitation des échanges.

## Financement du développement

Les pays africains déploient des efforts remarquables pour mobiliser des ressources intérieures suffisantes pour financer leur programme de développement. Cela s’est traduit par l’augmentation des recettes fiscales et des taux d’épargne intérieure bruts. Mais, comme mentionné précédemment, l’épargne intérieure est toujours insuffisante au regard de ce qu’il faudrait pour financer un taux de croissance significatif permettant d’atteindre les OMD. Il convient de noter que l’augmentation substantielle de l’épargne intérieure est largement due aux augmentations des cours de produits de base. Il est par conséquent improbable que ce taux d’épargne élevé puisse être maintenu dans le long terme, compte tenu de la volatilité des cours des produits de base.

Il est donc nécessaire de déployer des efforts soutenus afin d’accroître les recettes publiques en renforçant les institutions de recouvrement fiscal, en élargissant la base d’imposition et en améliorant l’efficacité et la transparence de l’administration fiscale. Compte tenu de la dépendance du continent à l’égard des produits primaires, les pays africains devraient mettre en place des mesures visant à améliorer la gestion des recettes considérables générées par la flambée des cours des produits de base.

En raison de la baisse des allègements de la dette, l’APE à l’Afrique a baissé considérablement en 2007, en dépit de plusieurs engagements pris par les pays donateurs d’augmenter l’aide au continent. Cette baisse est préoccupante en raison de l’importance cruciale de l’APD dans le financement de l’infrastructure sociale et d’autres programmes de développement vitaux en Afrique. Il est important que les pays donateurs redoublent d’efforts en vue d’augmenter l’aide à l’Afrique, conformément aux engagements qu’ils ont pris envers le continent.

Cela est d’autant plus important lorsqu’on considère que l’Afrique a de moins en moins accès à des capitaux privés à cause de la crise financière mondiale actuelle. Les partenaires au développement peuvent donner une preuve de leur engagement à augmenter l’aide à l’Afrique en établissant des calendriers indicatifs renouvelables indiquant comment ils entendent parvenir à leurs objectifs en ce qui concerne la quantité de l’aide. Cela doit s’accompagner de mesures pour améliorer la fourniture et la gestion de l’aide. La Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide et le Plan d’ac-

tion d'Accra constituent des cadres utiles pour améliorer l'efficacité de l'aide et ils doivent être intégralement mis en œuvre.

L'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) a contribué, dans une très grande mesure, à réduire le fardeau de la dette extérieure comme l'atteste la baisse de l'encours total de la dette et des coefficients du service de la dette. Malgré cela, les coefficients de la dette d'un certain nombre de pays africains ayant franchi le point d'achèvement, commencent à se détériorer. Un autre problème grave à noter est le nombre de plus en plus grand de procès intentés par des fonds voutours à des pays éligibles au titre du PPTE. Cela menace potentiellement de saper les gains que l'allègement de la dette a permis de réaliser dans plusieurs pays africains. Il est par conséquent nécessaire de renforcer les mécanismes financiers internationaux pour la prévention et la résolution de la crise de la dette. Les mesures prises récemment pour empêcher de tels procès de la part des fonds voutours, notamment par le renforcement des mécanismes de rachat de la dette et la fourniture d'une assistance technique, viennent à point nommé.

Les flux d'IED ont augmenté mais ils restent concentrés dans un petit nombre de pays et de secteurs enclavés, ce qui a en général pour effet de limiter l'impact de ces flux sur la création d'emplois. Les pays africains ont besoin d'encourager l'IED dans les secteurs qui ont le plus grand impact sur la création d'emplois. Il faut à cet effet, des incitations ciblées à investir dans des secteurs déterminés et dans de nouvelles activités vitales pour la diversification et la transformation structurelle.

## **La crise alimentaire est toujours là**

Comme indiqué plus haut, les prix des produits alimentaires sont en baisse, mais ils se maintiendront probablement à des niveaux élevés dans le moyen terme. De nombreux pays africains continuent de pâtir des pénuries de produits alimentaires et de l'insécurité alimentaire à cause de la sécheresse, de conflits et de conditions rigides de l'offre notamment. Comme on l'a examiné dans la deuxième partie du Rapport, l'Afrique doit non seulement renforcer les réponses d'urgence mais également privilégier dans le long terme le développement et la transformation agricoles dans le cadre de la diversification économique. Il est impératif d'adopter une telle démarche non seulement pour accroître l'offre de produits alimentaires mais également pour accroître l'accès à la nourriture en créant des emplois et en réalisant une croissance accélérée, soutenue et partagée.

## Développer l'agriculture africaine par des chaînes de valeur régionalement intégrées

“  
L'agriculture a le  
potentiel de stimuler  
la croissance  
du secteur  
manufacturier  
et d'accélérer la  
réduction de la  
pauvreté  
”

Développer et moderniser l'agriculture africaine revêtent une importance capitale pour la transformation structurelle des économies africaines, la sécurité alimentaire, la réduction soutenue de la pauvreté et l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale. Les économies africaines sont fortement tributaires de l'agriculture en raison de sa contribution à l'emploi, à la production globale, aux recettes en devises et aux recettes fiscales. Et pourtant, l'Afrique continue de se livrer au commerce des matières premières. En raison de la fragmentation des marchés agricoles, le continent est très vulnérable aux fluctuations de la demande et des cours mondiaux des produits de base ainsi qu'à des crises alimentaires récurrentes.

Il existe un potentiel énorme de développer les économies africaines en développant des entreprises agroalimentaires, en particulier de transformation des produits agricoles. De fait, l'agriculture pourrait faciliter la croissance industrielle et la croissance du secteur manufacturier ainsi que la création d'emplois grâce à ses effets multiplicateurs considérables. Ce serait là un moyen de réduire la dépendance à l'égard des exportations de produits primaires, d'intensifier la création d'emplois et de promouvoir une croissance accélérée et soutenue. Parallèlement, étant donné que la majorité des personnes pauvres en Afrique se trouvent dans les zones rurales et vivent de l'agriculture, le fait de développer l'agriculture africaine et ses liens avec d'autres secteurs, contribuerait sans aucun doute à réduire la pauvreté et à accélérer les progrès vers la réalisation des OMD. Il y a eu récemment une baisse générale des cours mondiaux de la plupart des produits de base, mais la sécurité alimentaire demeure préoccupante dans de nombreux pays africains.

Le développement agricole et la transformation économique en Afrique passent par des politiques visant à relever les défis globaux afin de maintenir et d'accroître la croissance et la productivité agricoles. Ils passent également par des stratégies innovantes propres à promouvoir la compétitivité et les liens avec d'autres secteurs aux niveaux national, régional et mondial. Promouvoir des chaînes de valeur et des marchés régionalement intégrés de produits stratégiques, serait un moyen d'encourager la diversification économique et de favoriser la sécurité alimentaire et les activités visant à réduire la pauvreté.

L'agriculture africaine est victime de sa sous-capitalisation comme le montrent les faibles niveaux d'irrigation (6% des terres arables contre 40% en Asie), la gestion inadéquate des terres, le faible taux d'utilisation des engrais et des tracteurs, l'accès limité au crédit et aux programmes d'assurance, la médiocrité de l'infrastructure routière et de commercialisation, l'accès insuffisant à l'énergie et aux télécommunications et le sous-financement des établissements d'enseignement supérieur, de recherche et de vulgarisation liés à l'agriculture.



L'agriculture africaine est en outre caractérisée par des liens faibles avec d'autres secteurs, notamment ceux de la transformation des produits alimentaires et de l'agro-industrie et par le faible degré d'intégration des chaînes de produits de base (CEA, 2007). L'agriculture reste un domaine qui ne bénéficie que d'un rang de priorité relativement faible dans les dépenses publiques, la plupart des pays ne lui consacrant que moins de 6% des allocations budgétaires totales, ce qui est très en deçà de l'objectif de 10% convenu à Maputo (Mozambique) en juillet 2003.

Une révolution agricole réussie en Afrique doit, dans sa conception, être différente des révolutions vertes qui sont à l'origine des progrès agricoles en Asie et en Amérique latine. À la place d'une révolution verte reposant sur un unique produit de base, l'Afrique a besoin d'une révolution arc-en-ciel reposant sur plusieurs produits de base stratégiques, notamment ceux qui ont été identifiés par le Sommet d'Abuja de 2006 sur la sécurité alimentaire comme étant stratégiques sur le plan régional ou sous-régional. Le Sommet a déterminé ces produits de base selon leur importance dans le panier de la ménagère africaine, leur importance dans la balance commerciale de l'Afrique, mesurée par la contribution aux recettes d'exportation ou à la substitution des importations et par leur potentiel de production inexploité en Afrique. Ces produits étaient le riz, les légumineuses, le maïs, le coton, l'huile de palme, la viande de bœuf, les produits laitiers, la chair de volaille et les produits halieutiques au niveau continental ainsi que le manioc, le sorgho et le mil au niveau sous-régional.

Afin de créer de véritables chaînes de valeur de produits agricoles, il importe de changer la perception qu'on a de l'agriculture, considérée comme consistant essentiellement à «cultiver». Le développement agricole est subordonné à l'augmentation de la production de l'ensemble du système et non des activités culturelles uniquement. Ainsi, les efforts visant à améliorer l'efficacité tout au long des étapes de transformation physique et des liens de transaction des chaînes de produits, consisteront à élaborer des stratégies visant à renforcer la recherche-développement, les marchés d'intrants, la production au niveau de la ferme, la transformation des produits, le stockage, la manutention, le transport, la commercialisation et le commerce, le financement, etc. (figure 1).

“  
La révolution verte  
en Afrique devrait  
reposer sur une  
gamme de produits  
de base stratégiques  
”

“ Les chaînes de valeur régionales permettront d’accroître ”

**Figure 1**  
Matrice du système alimentaire et agricole

FONCTIONS DE PRODUCTION ET D'ÉCHANGE		PRODUITS								
		Riz	Maïs	Fèves	Coton	Palmier à huile	Boeuf	Produits laitiers	Poissons	Etc.
Production d'intrants	Sous-secteur des produits	INDUSTRIE D'INTRANTS AGRICOLES								
Distribution d'intrants		AGRO-INDUSTRIE (Marché d'intrants)								
Production sur la ferme		SOUS-SECTEUR AGRICULTURE								
Commercialisation production		AGRO-INDUSTRIE (Marché de produits)								
Transformation de la production et stockage des produits		INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE								
Transport		AGROALIMENTAIRE (Marché de produits)								
Commerce										
Vente en gros										
Vente au détail										
Consommation										

Source : Adapté d'après Boughton et. al (1995).

Le Rapport économique sur l'Afrique 2009 affirme que des chaînes de valeur et des marchés régionalement intégrés qui se fondent sur les chaînes de valeur locales, nationales et régionales, offrent les meilleures opportunités de transformer l'agriculture africaine. Les arguments qui étayent cette affirmation sont notamment la diversité des systèmes agroécologiques à travers divers pays, l'exiguïté et la fragmentation des marchés nationaux et la faible taille de la population de la plupart des pays africains, la forte concurrence mondiale et la prédominance de la petite agriculture. À l'heure actuelle, les chaînes de valeur d'exportation favorisent les grands producteurs et commerçants en raison de l'importance croissante des opérations après récolte, de la transformation et du transport qui peuvent exclure de nombreux petits producteurs et exportateurs. Les chaînes de valeur régionales ont le potentiel d'élargir l'espace géographique dans lequel des opportunités de marché peuvent être exploitées, ce qui permet de fournir des incitations aux investisseurs privés à effectuer des investissements à long terme dans l'agro-industrie et dans la transformation agroalimentaire.

Cela multipliera non seulement les possibilités de création d'emplois dans la transformation et la commercialisation mais augmentera également les revenus des agriculteurs. Si des arrangements verticaux établis et fiables existent entre les producteurs agricoles et les détaillants le long de la chaîne de valeur, il y aura un recours accru aux

contrats d'achat à terme et moins de transactions au comptant. Il en découlera une stabilité plus grande des prix aussi bien pour les fournisseurs que pour les consommateurs. Des arrangements pour des achats centralisés permettent aux sociétés de réaliser un certain nombre d'économies sur les coûts, notamment de diminuer les coûts de la coordination, d'avoir moins de stocks à gérer et de réaliser une épargne sur les coûts logistiques et d'autres coûts de transaction.

Les chaînes de valeur régionales pourraient également fournir des incitations à améliorer les produits et les procédés d'autant que les politiques agricoles dans la plupart des pays africains, ont toujours eu comme objectif d'augmenter la productivité agricole. S'il y a une expansion des marchés, la demande de produits améliorés ou différenciés de plus grande valeur augmentera parallèlement. Pour que les agriculteurs et les agro-industries puissent répondre à cette demande, il est toutefois nécessaire d'améliorer l'accès au crédit pour financer l'investissement dans des intrants et technologies améliorant la productivité ainsi que dans la transformation des produits.

L'exercice du pouvoir de marché dans les chaînes d'approvisionnement peut menacer la survie économique des petits producteurs, les chaînes d'approvisionnement ont cependant le potentiel de faire participer un plus grand nombre d'entre eux à des activités d'amont telles que la transformation et la commercialisation. De plus, la concurrence au sein de la chaîne leur permettra d'obtenir des revenus plus importants et d'assurer plus rigoureusement une production de qualité. L'amélioration des produits et des procédés entraîne une fixation plus compétitive des produits du fait que les améliorations technologiques font baisser les coûts de la transformation et de la livraison des produits. Avec des produits améliorés, le secteur de l'agriculture africaine pourrait valablement concurrencer les importations non africaines de produits agricoles transformés et non transformés.

## Conclusion

Les faits économiques survenus dans le monde en 2008 ont eu un impact négatif sur le développement économique et social en Afrique et on s'attend à ce que l'impact soit plus fort en 2009. En raison de la diversification économique limitée et de sa forte dépendance à l'égard des exportations de produits de base, le continent demeure vulnérable à des phénomènes extérieurs tels que la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires qui est survenue au cours de la première moitié de 2008, à la crise financière et au ralentissement économique qui ont ravagé l'économie mondiale. Depuis le milieu de l'année 2008, les prix des produits de base ont considérablement chuté, entraînant un ralentissement de la croissance économique en Afrique en 2008, qui devrait reculer encore plus en 2009.

“ L'Afrique devrait enregistrer une croissance positive en 2009 ”

Tout de même, bien que les perspectives à moyen terme puissent être plus sombres que prévu, le continent sera probablement en mesure de maintenir un taux de croissance moyen positif, grâce à l'amélioration de la gestion macroéconomique et à la diversification des sources de croissance dans certains pays. Le ralentissement économique compromet toutefois les progrès vers la réalisation des OMD, qui déjà durant la période de la flambée des cours des produits de base, étaient bien en deçà des objectifs fixés. Des déficits intérieurs et extérieurs de plus en plus importants dans les pays africains importateurs de pétrole et la diminution des flux d'aide à cause de la récession mondiale, ont entraîné une diminution des dépenses publiques consacrées à la prestation de services dans certains pays. De ce fait, les gouvernements n'ont pas répondu de façon énergique aux crises et à l'insécurité alimentaires qui demeurent préoccupantes dans certaines parties de l'Afrique.

Les gouvernements africains et leurs partenaires au développement doivent s'employer encore plus à mobiliser davantage de ressources auprès de sources intérieures et extérieures non génératrices de dette, afin d'augmenter l'aide d'urgence et de financer des stratégies à court terme visant à amortir les effets défavorables de la crise mondiale. Ils doivent également en même temps privilégier des réponses à long terme tels que l'accroissement de l'investissement intérieur en vue de la création d'emplois et de la réduction soutenue de la pauvreté. À cet égard, les pays ayant accumulé des réserves importantes grâce à la forte augmentation des cours de produits de base, devraient utiliser ces réserves pour mettre en place des mesures anticycliques ou appliquer une politique budgétaire expansionniste pour soutenir la croissance et accélérer le redressement économique.

En raison du rôle prépondérant de l'agriculture dans la plupart des économies africaines et de son immense potentiel encore inexploité, l'investissement dans la transformation agricole offrirait les meilleures chances d'assurer une transformation économique soutenue, d'améliorer la sécurité alimentaire et d'accélérer la réduction de la pauvreté sur le continent. Si la transformation agricole ne s'est pas produite en Afrique, c'est parce que l'agriculture a été reléguée au niveau de la ferme et n'est pas suffisamment reliée aux agro-industries et à l'agroalimentaire. Pour transformer l'agriculture africaine, il faut des stratégies visant à relever les principaux défis au développement agricole. Il faut également des programmes novateurs pour renforcer les liens entre l'agriculture et d'autres secteurs et promouvoir des chaînes de valeur et des marchés agricoles aux niveaux national et régional.

Les gouvernements africains se doivent d'accorder à l'agriculture la priorité qu'elle mérite en tant que secteur stratégique et en conséquence, mettre en oeuvre les divers engagements qu'ils ont pris de la transformer. Ces engagements doivent être classés par ordre de priorité et institutionnalisés. Les gouvernements doivent fournir des allocations budgétaires suffisantes ainsi que des capacités techniques améliorées pour leur mise en oeuvre effective et pour l'évaluation et le suivi des résultats obtenus.

Les interventions que l'Afrique doit effectuer pour accélérer et maintenir un développement agricole sont notamment les suivantes : promouvoir des systèmes de production agricole durables ; régler le problème de la sous-capitalisation chronique de l'agriculture au moyen d'allocations budgétaires suffisantes ; augmenter le financement de la recherche et de la technologie agricoles ; intensifier l'utilisation de pratiques et de technologies améliorant les rendements ; investir dans la conservation des sols et de l'eau et améliorer l'infrastructure rurale et de commercialisation.

Compte tenu de la diversité des systèmes agroécologiques et de l'exiguïté des marchés nationaux et de la petite taille des populations, il est essentiel pour l'Afrique de créer des chaînes de valeur et des marchés régionalement intégrés afin de renforcer la compétitivité de son agriculture. Il faudra à cet effet, des plans nationaux et une coordination au niveau régional, qui devraient notamment permettre de disposer de l'information sur les opportunités de créer des chaînes de valeur ainsi que sur les incitations à les exploiter, favoriser les transferts de connaissances et de technologies à partir des sociétés de premier plan, promouvoir des normes inclusives et élargir l'accès des sociétés et des agriculteurs aux marchés et au crédit. Au niveau régional, les gouvernements doivent harmoniser les politiques, faciliter la circulation des personnes et des biens et simplifier les procédures douanières.

## Bibliographie

Boughton D.E., E. Crawford, J. Howard, J. Oehmke, J. Shaffer, et J. Staatz, 1995. *A Strategic Approach to Agricultural Research Programme Planning in Sub-Saharan Africa*. MSU International Development Working Paper No.49, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, East Lansing.

Rodrik, D., 2007. *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions and Economic Growth*, Princeton University Press.

CEA, 2008. Rapport 2008 sur l'évaluation des progrès accomplis par l'Afrique vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, Addis-Abeba.

\_\_\_\_\_, 2007 «*Fostering Agricultural Transformation for Food Security, Economic Growth and Poverty Reduction in Africa*». Un document présenté à la 26<sup>e</sup> réunion d'experts de la quarantième session de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement, 29 mars – 1<sup>er</sup> avril 2007, Addis-Abeba, Éthiopie.

ONU, 2008. Rapport 2008 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. New York.

ONU-Département des affaires économiques et sociales (DESA), 2008. Africa database, United Nations, New York, novembre 2008.

UNICEF, 2008. La situation des enfants dans le monde: la survie de l'enfant, New York.



# L'évolution économique mondiale et ses répercussions pour l'Afrique

## Introduction

Deux changements de très grande portée sont intervenus dans l'économie mondiale en 2008, à savoir le ralentissement marqué de la croissance économique, notamment dans les pays industrialisés et l'augmentation de l'inflation au cours de la première moitié de l'année<sup>1</sup>. Ils sont imputables essentiellement aux remous qui ont agité les marchés financiers, à la basse conjoncture du marché immobilier et à la flambée des prix des produits de base durant la première moitié de 2008. L'économie mondiale traverse actuellement l'une des plus graves crises qu'elle ait connue ces dernières années. Selon des estimations de base de l'ONU, la croissance mondiale a chuté, passant de 3,7% en 2007 à 2,5% en 2008 et devrait tomber à 1% en 2009 quand les effets secondaires de la crise du crédit de 2008 commenceront à se faire sentir sur l'économie réelle.

Après avoir atteint leur niveau record au milieu de l'année 2008, les prix des produits de base notamment ceux du pétrole, des métaux et des produits alimentaires baissent et devraient se maintenir en dessous des niveaux plafonds qu'ils avaient atteints pendant une bonne partie de l'année 2008. L'augmentation des cours des produits de base a pris fin au milieu de l'année 2008 lorsque l'offre a commencé à réagir à la forte hausse des prix et que la demande s'est mise à chuter à cause du ralentissement de l'économie mondiale. Les pays exportateurs de produits de base ont été négativement touchés par le ralentissement de la croissance mondiale, les pays tributaires d'importations de produits alimentaires et de pétrole ont, quant à eux, vu les pressions sur leur balance des paiements et les budgets s'atténuer quelque peu.

Comme les économies des pays industrialisés faiblissaient, la tendance générale a été d'approfondir les relations Sud-Sud comme en atteste le grand nombre de sommets de haut niveau organisés par des pays comme l'Inde, la Corée du Sud et la Turquie. Les relations commerciales entre pays en développement occupent une place de plus en plus grande dans les relations mondiales.

“ L'économie mondiale traverse l'une des plus graves crises qu'elle ait connue ces dernières années ”

<sup>1</sup> Les données utilisées dans le présent chapitre ont été actualisées en novembre 2008.

## 1.1 L'Europe et les États-Unis sont entrés en récession mais l'Asie poursuit sa croissance

“  
En 2008, la bulle immobilière aux États-Unis a éclaté et ses effets se sont propagés rapidement au monde entier à travers le réseau financier mondial”

La crise financière déclenchée en 2007 par l'effondrement du marché hypothécaire à risques s'est aggravée en 2008. Elle a non seulement touché l'immobilier et les marchés financiers dans de nombreux autres pays mais elle a également provoqué ce qui risque d'être la plus grave récession jamais connue depuis les années 80 dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le taux de croissance dans ces pays s'étant effondré d'environ 0,5%.

En 2008, la bulle immobilière aux États-Unis a éclaté et les effets se sont propagés rapidement au reste du monde à travers le réseau financier mondial. La crise du crédit qui s'en est suivie a fait que les banques sont devenues plus réticentes à se prêter mutuellement de l'argent et à en prêter aux consommateurs, ce qui a débouché sur un tarissement des liquidités tandis que les perceptions de risque s'accroissaient. La perte de milliers de milliards de dollars a entraîné une baisse des dépenses des ménages sur les biens durables ainsi que des investissements des entreprises (ONU, 2009; BAD et al. 2008).

On estime ainsi que la croissance mondiale a baissé, passant de 3,7% en 2007 à 2,5% en 2008 et à 1% en 2009 selon les estimations de base des Nations Unies, du fait qu'on s'attend à de profondes répercussions de la crise du crédit sur l'économie réelle. Après avoir atteint des niveaux records au milieu de l'année 2008, les cours des produits de base ont fortement chuté en raison de la faiblesse de la demande. Comme la crise financière se poursuivait encore à la fin de l'année 2008, les projections pour 2009 figurant dans le présent chapitre pourraient être révisées à la baisse du fait que la crise du crédit pourrait s'installer plus durablement et que les plans de sauvetage financier pourraient ne pas se révéler aussi efficaces que prévu.

De fait, selon les estimations les plus récentes, l'économie mondiale continuera de se contracter en 2009, la croissance dans les pays en développement ne sera pas suffisante pour contrebalancer le recul important dans les pays industrialisés. Il pourrait s'agir de la pire récession dans les pays industrialisés depuis la Seconde Guerre mondiale. Toutes les prévisions indiquent, toutefois, qu'il y aura une reprise en 2010 (ONU, 2009; Banque mondiale, 2009; FMI, 2009b).

Un dollar faible ainsi qu'une politique budgétaire et monétaire expansionnistes avaient permis d'atténuer les effets de la crise financière aux États-Unis durant la première moitié de 2008, mais à mesure que la crise s'accroissait, la demande intérieure a fortement baissé, malgré les mesures drastiques prises par le Département du Trésor des États-Unis et la Réserve fédérale pour stabiliser l'économie. C'est ainsi



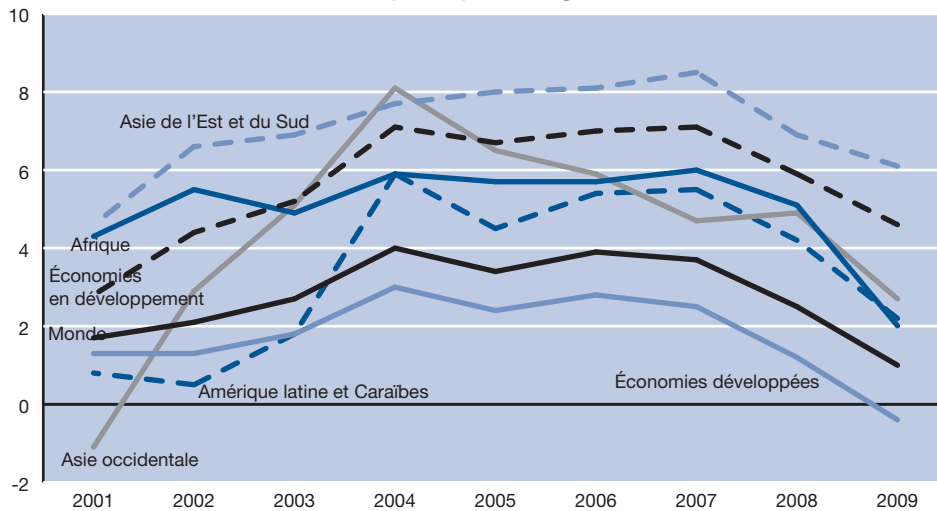
que les analystes ont, pour la plupart, estimé que la croissance aux États-Unis avait chuté de 1% en 2008. Pour 2009, ils prévoient une contraction de l'économie d'au moins 1% (ONU, 2009; OCDE, 2008).

En 2008, l'Union européenne a eu, comme de nombreux pays développés, une croissance de 1,1% sous l'effet de la crise financière qui a provoqué l'effondrement de plusieurs banques européennes. La confiance des consommateurs s'est également érodée et s'est située à des niveaux très bas. Selon les projections, la croissance devrait rester faible en 2009, en raison du ralentissement attendu tant de la demande intérieure que des exportations (ONU, 2009).

“ Le effets de la crise actuelle sur d'autres régions seront très sévères prononcés ”

**Figure 1.1**

*Taux de croissance du PIB des principales régions, 2001-2009*



**Source :** ONU 2009, estimations pour 2008, prévisions pour 2009.

**Note :** Les estimations du taux de croissance données ici pour le produit mondial brut sont obtenues en utilisant comme pondérations les produits bruts des pays aux prix du marché, exprimés en dollars.

Au Japon, la situation s'est considérablement détériorée, le pays n'enregistrant qu'un taux de croissance du produit intérieur brut de 0,4% en 2008 et de 0,1% pour 2009, en raison essentiellement de la baisse de la consommation privée et d'une politique budgétaire rigoureuse durant la première moitié de 2008. On estime toutefois que la basse conjoncture économique aura des effets moins sévères que dans d'autres pays industrialisés, du fait que les institutions financières japonaises ne sont que très peu exposées aux titres hypothécaires à risques et le taux d'épargne intérieure est élevé. (ONU, 2009).

“  
La crise financière et  
ses conséquences  
ont poussé les  
gouvernements dans  
le monde entier à  
lancer d'importants  
plans de soutien  
budgétaire  
”

Le fait qu'on s'attende à ce que les principaux pays industrialisés entrent en récession en même temps est en lui-même inédit. Les effets de la crise actuelle sur d'autres régions seront très prononcés car on estime improbable qu'ils puissent être contrebalancés. Les pays en développement seront essentiellement touchés par la baisse de la demande d'exportations, la chute des prix des produits de base, la diminution des transferts de fonds provoquée par les pertes d'emploi, la baisse des entrées de capitaux en raison d'une plus grande aversion du risque et du retard que connaîtront les investissements (BAD et al. 2008 ; Banque mondiale et G-20, 2008).

La région de l'Asie du Sud-Est semble jusqu'ici être celle qui est relativement épargnée par le ralentissement économique mondial, en raison de la forte demande intérieure qui compense en partie la faiblesse de la demande extérieure. Son taux de croissance qui s'est maintenu à 7% en 2008, devrait se situer à environ 6% en 2009. De nombreuses institutions financières de la région ont cependant enregistré des pertes importantes du fait de la crise financière.

En Chine, la croissance du PIB s'est ralentie, passant de 11,4% en 2007 à 9,1% en 2008 et elle devrait tomber à 8,4% en 2009. Les principaux facteurs responsables de cette situation sont le ralentissement de la demande d'exportations chinoises dans les pays industrialisés, l'appréciation du renminbi et la hausse des coûts salariaux. En novembre 2008, la Chine a annoncé un plan de soutien budgétaire de 586 milliards de dollars étalé sur deux ans, représentant environ 14% du PIB. Le Gouvernement va stimuler la demande intérieure en réduisant les taxes, en investissant dans l'infrastructure, dans les soins de santé et dans l'éducation et en prenant des mesures pour promouvoir l'agriculture et préserver l'environnement.

Les prévisions de croissance pour la Chine ont toutefois été revues à la baisse pour 2009, à 7-8%, ce qui ne sera pas sans effet sur les perspectives de commerce et d'investissement étranger direct pour l'Afrique. De fait en 2008, l'excédent commercial de la Chine a augmenté, les importations ayant enregistré une baisse beaucoup plus forte que pour les exportations, en raison de la baisse des prix des produits de base, du recul de la demande d'intrants dans les produits d'exportation et de la diminution de la demande intérieure. Pour 2009, on s'attend à une reprise des exportations du fait de l'augmentation prévue des investissements dans l'infrastructure, ce qui stimulera la demande de matières premières et de machines (ONU, 2009; OCDE, 2008; Banque mondiale, 2008a).

Concernant l'Asie occidentale, les prix élevés du pétrole et les importantes dépenses de consommation et d'investissement durant la première moitié de l'année ont contribué à un taux de croissance relativement élevé de 4,9% en 2008 (en hausse par rapport aux 4,7% en 2007), malgré la baisse ultérieure des prix du pétrole durant la seconde moitié de l'année. Pour 2009, la croissance ne devrait cependant être que de 2,7% (ONU, 2009). Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la croissance est

passée de 5,5% en 2007 à 4,2% en 2008 et on s'attend à ce qu'elle tombe à 2,2% en 2009. Les facteurs qui ont tiré la croissance durant le premier semestre de 2008, notamment la forte demande intérieure et la forte hausse des prix des produits de base se sont inversés à mesure que la crise financière s'installait. Plusieurs pays ont également été touchés négativement par la baisse des transferts de fonds. Ainsi, selon les estimations, la croissance du PIB en Afrique a diminué, passant de 6% en 2007 à 5,1% en 2008 et elle devrait tomber à 2,0% en 2009, comme examiné au Chapitre 2 (ONU, 2009).

La crise financière et ses conséquences ont poussé les gouvernements dans le monde entier à lancer d'importants plans de soutien budgétaire de leurs économies. Ces plans de relance dans les pays du G-20 représenteraient environ 1,5% du PIB. Le solde budgétaire s'est détérioré dans l'ensemble des pays industrialisés et dans tous les principaux pays et régions (figure 1.2), la raison en étant la baisse des recettes due au ralentissement de la croissance et à l'augmentation des dépenses, les pays ayant dû faire face aux répercussions de la crise financière. Tous les grands pays industrialisés ont annoncé des mesures budgétaires visant à soutenir leurs industries en difficulté et à stimuler la demande afin de contrecarrer les effets négatifs de la crise de l'immobilier et de la crise du crédit.

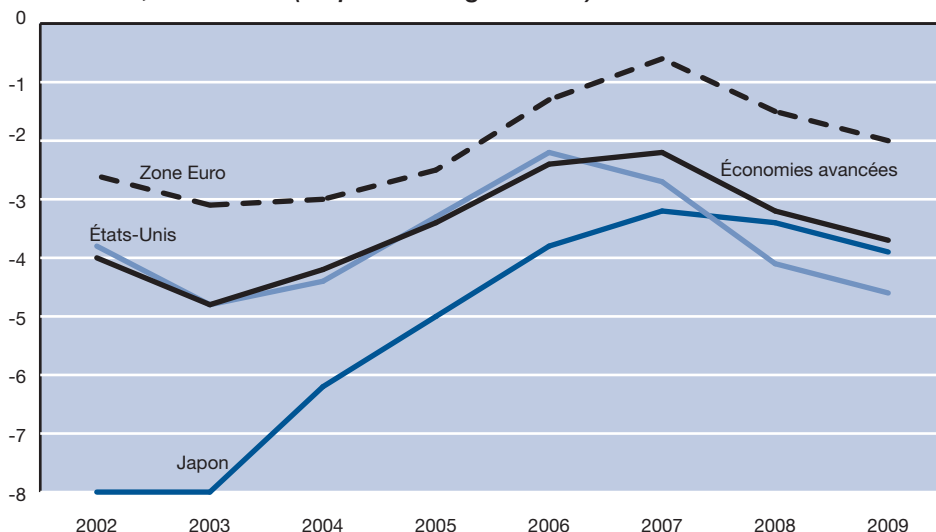
Les économies émergentes comme la Chine, la Russie et un certain nombre de pays asiatiques ont également adopté des plans de soutien. Ces interventions n'étaient toutefois pas bien coordonnées et ont pu avoir des effets limités en raison de leur caractère ponctuel. De fait, à la fin de 2008, beaucoup étaient sceptiques quant à l'efficacité de ces mesures de mettre fin à la récession dans les pays de l'OCDE en 2009 (ONU, 2009; FMI, 2009).

“ Les mesures budgétaires n'étaient pas bien coordonnées et ont pu avoir des effets limités en raison de leur caractère ponctuel ”

“ Au cours des dernières années, de nombreux pays en développement ont accumulé des réserves de change considérables ”

**Figure 1.2**

*Saldes budgétaires centraux des pouvoirs publics dans certaines régions et économies, 2002-2009 (en pourcentage du PIB)*



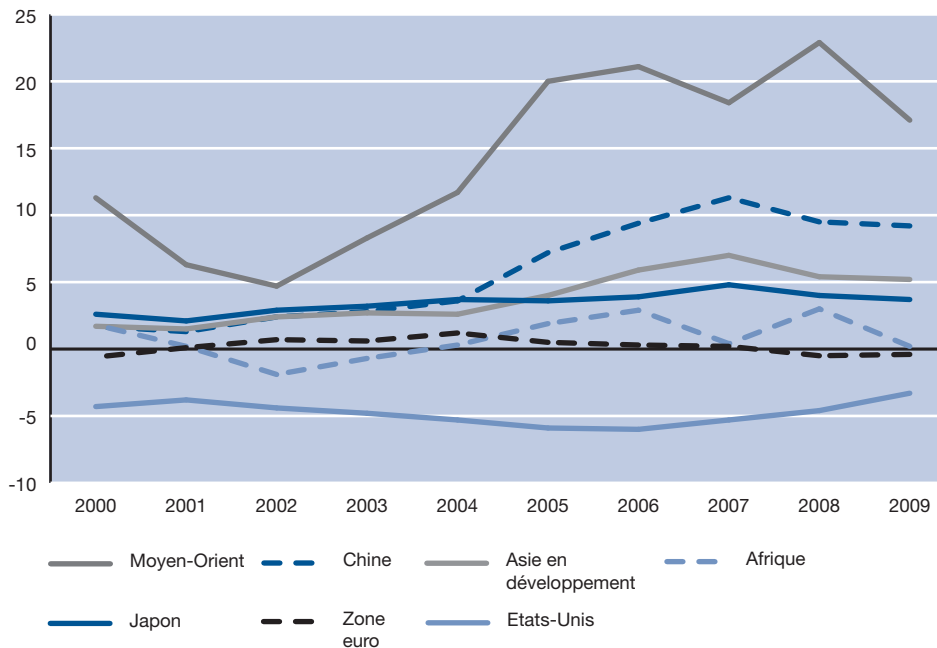
Source : FMI, 2008a; estimations 2008, prévisions 2009.

## 1.2 Il y a moins de déséquilibres macroéconomiques mais ils restent importants

Les États-Unis ont connu une baisse marquée des importations, due à la dépréciation de la monnaie et au recul de la demande, ce qui a fait que son déficit des comptes courants a baissé d'environ 1% par rapport au PIB (figure 1.3). Le déficit pourrait cependant ne pas se creuser en 2009 du fait qu'on s'attend à ce que les exportations diminuent, le dollar s'est apprécié et le plan de relance budgétaire réduira encore davantage l'épargne publique. Dans la zone euro, le petit excédent enregistré en 2007 s'est mué en déficit en 2008 du fait de la baisse des exportations tandis que l'Allemagne et la Suisse affichaient l'excédent le plus important en termes absolus (CNUCED 2008c).

**Figure 1.3**

**Soldes des opérations courantes dans certaines régions et économies, 2002-2009 (en pourcentage du PIB)**



“ A la fin de 2008, les cours d'un bon nombre de produits de base avaient perdu tous les gains réalisés pendant la période de la forte hausse des prix ”

Source : FMI 2008, estimations pour 2008, prévisions pour 2009.

Le Japon et les pays asiatiques en développement ont vu leurs excédents des comptes courants diminuer en 2008. L'Amérique latine devrait voir son petit excédent se transformer en léger déficit. Les pays du Moyen-Orient affichent les excédents de comptes courants les plus élevés du fait de l'augmentation des revenus pétroliers. Ils devraient toutefois diminuer à mesure que les prix du pétrole baisseront. L'Afrique est l'une des régions où les excédents des comptes courants ont fortement augmenté en 2008, mais par rapport à des niveaux qui étaient initialement faibles. Les déséquilibres des comptes courants ont pu être corrigés grâce essentiellement à des ajustements du taux de change et dans une bonne mesure, par l'augmentation de la demande intérieure dans les pays ayant enregistré un excédent. Pour 2009, les soldes des opérations courantes devraient rester inchangés dans la plupart des régions, sauf le Moyen-Orient et les États-Unis où ils devraient se détériorer encore plus (CNUCED, 2008c; FMI, 2008a).

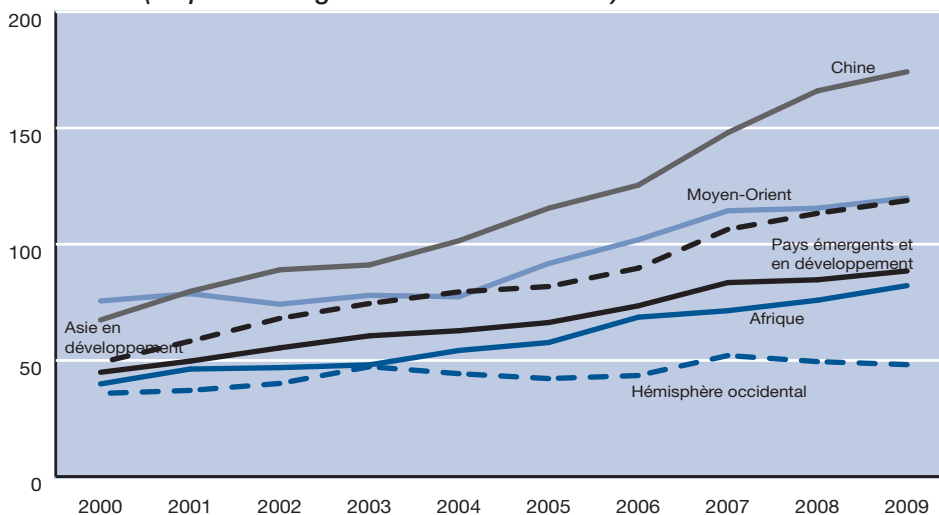
Au cours des dernières années, de nombreux pays en développement ont accumulé des réserves de change si considérables que les réserves mondiales ont triplé entre 2001 et 2007, passant à 6,2 trillions de dollars (figure 1.4). Quarante-vingt pour cent de cet accroissement mondial qui s'est accéléré depuis 2005, sont le fait des pays en

développement. En 2008, les réserves officielles des pays émergents et des pays en développement s'élevaient à 5,5 trillions de dollars, cette augmentation étant due en partie aux excédents des comptes courants et en partie aux entrées de capitaux. Durant la crise financière actuelle, les pays possédant d'importantes réserves ont été en quelque sorte protégés des effets de la crise du crédit, mais pour un nombre d'importateurs de pétrole et d'importateurs nets de produits alimentaires, les réserves se sont dégringolées en raison de la forte flambée des prix de ces produits. En 2009, les réserves de change des pays en développement devraient rester au même niveau (ONU, 2009).

En plus des réserves officielles, les fonds souverains ont accumulé des avoirs estimés à 5 000 milliards de dollars sous l'effet de la flambée des prix des produits de base et d'importants excédents des comptes courants de pays comme la Chine. Comme les réserves officielles, ces fonds servent à stabiliser les fluctuations des comptes courants. Ils sont en outre considérés comme une épargne destinée à préparer les générations futures à la période où les ressources naturelles seront épuisées. Ils sont essentiellement placés dans des bons du Trésor et de plus en plus dans des actions. Certains fonds souverains ont considérablement investi dans le secteur bancaire aux États-Unis et dans l'Union européenne à la fin de l'année 2007, à un moment où les banques avaient un besoin urgent de capitaux frais (Griffith Jones et Ocampo 2008; CNUCED 2008b, FMI 2008 a).

#### Figure 1.4

Réserves officielles des pays et régions émergents et en développement, 2000-2009 (en pourcentage des biens et services)



Source : FMI 2008a; estimations 2008, prévisions 2009.

### 1.3 Les cours mondiaux des produits de base ont atteint leur niveau record au milieu de 2008

Les prix des produits alimentaires et des minéraux ont poursuivi leur forte hausse, atteignant des niveaux records à long terme au cours du premier semestre de 2008 (tableau 1.1 et figure 1.5). Le prix du baril de pétrole a atteint 147 dollars en juillet 2008 mais il est tombé en dessous des 60 dollars en novembre. De même, les prix d'un bon nombre de métaux et de produits alimentaires ont considérablement augmenté au cours de la première moitié de 2008 mais ils se sont mis à chuter en milieu d'année. Ils devraient se maintenir, dans le futur proche en dessous des niveaux records atteints au milieu de 2008. À la fin de 2008, la plupart des produits de base avaient perdu tous les gains réalisés pendant la période de la forte hausse des prix. Les prix de quelques produits seulement devraient recommencer à se redresser en début de 2009 (CNUCED, 2008c; ONU, 2009; OCDE et FAO, 2008; FMI, 2009a).

“ La demande mondiale de pétrole restera déprimée dans le moyen terme ”

#### *Les cours du pétrole et des minéraux atteignent leur niveau record*

Quand il s'est situé à plus de 140 dollars le baril au milieu de l'année 2008, le prix du pétrole a atteint un niveau sans précédent même en termes réels, ayant plus que doublé entre décembre 2006 et juillet 2008. Il en a été ainsi essentiellement en raison d'une diminution de l'offre en 2007 et d'une augmentation soutenue de la demande. En décembre 2008, le prix du pétrole était tombé en dessous de 50 dollars le baril du fait essentiellement de la réaction de la demande au ralentissement économique mondial. Les consommateurs d'énergie se sont de plus en plus tournés vers des technologies économisant davantage l'énergie et les énergies de remplacement. Les prix élevés du pétrole pourraient également contribuer à réduire quelque peu les émissions de carbone. Dans de nombreux pays en développement, l'augmentation des prix du pétrole n'a pas été pleinement répercutée au niveau des prix sur le marché local au milieu de 2008, limitant ainsi la réponse à la demande (CNUCED, 2008c; FMI, 2008a).

Du fait de la flambée des cours du pétrole durant la première moitié de 2008, la facture d'importations pétrolières des pays en développement est passée de 2,7% du PIB en 2002 à environ 8% en 2008. De surcroît, les prix élevés du pétrole ont entraîné à la hausse les cours d'autres produits de base, l'énergie constituant un important facteur dans la production et le transport. La baisse de la demande dans les pays industrialisés n'a été compensée qu'en partie par l'augmentation de la demande dans les pays en développement. La demande mondiale de pétrole restera déprimée dans le moyen terme et devrait même, selon les projections, se ralentir en 2009. Les trou-

bles politiques, les fluctuations de la production liées au climat et les retards mis à augmenter la capacité de production font planer une grande incertitude sur l'offre.

“ La dépréciation du dollar par rapport à l'euro a exacerbé la flambée des cours tant des minéraux que des produits alimentaires ”

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a pris, vers la fin de 2008 et au début de 2009, plusieurs mesures destinées à réduire la production mais elles n'ont eu pour effet que de faire baisser temporairement les cours. Selon les prévisions faites antérieurement en ce qui concerne les cours du pétrole, les cours allaient atteindre 200 dollars dans le moyen terme. A en juger par l'évolution économique récente, il semblerait plus raisonnable d'envisager des cours se situant entre 50 et 90 dollars le baril pour l'année 2009 (ONU, 2009; CNUCED, 2008c; FMI, 2009b).

**Tableau 1.1**  
*Indices des cours de certains produits de base 2003-2009 (2000=100)*

Produits	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Tous les produits de base	105,1	126,1	140,8	183,6	207,2	256,6	
Pétrole brut	102,4	133,8	189,1	227,8	252,1	343,8	170
Aliments et boissons tropicales	103,1	116,7	127	149,6	162,5	228,1	
Blé	126,8	114,9	109,2	128,5	225,9	288	180
Maïs	118,9	124,9	109,9	136,8	189	253,2	170
Riz	97,9	120,6	141,2	149	163,1	343,6	220
Sucre	86,7	87,6	120,9	180,6	123,3	156,5	145
Café	80,6	92,3	131,8	144,8	166,3	192,3	160
Cacao	197,7	174,5	173,3	179,4	219,9	287,1	240
Huile de palme	142,9	151,9	136,1	154,2	251,5	305,8	160
Matières premières agricoles	112,4	123,5	132,3	152,2	169,4	202,2	
Coton	107,1	103,6	91,5	97	106,8	120,8	95
Bois tropicaux	114,3	136,3	136,7	130,2	155,7	216,8	190
Caoutchouc	162	194,9	224,4	315,2	342,3	391,3	175
Minéraux, minerais et métaux,	97,6	137,3	173,2	277,7	313,2	332,4	
Aluminium	92,4	110,8	122,5	165,9	170,3	166,1	90
Cuivre	96,6	152,8	198,4	361,2	392,6	383,6	180
Or	130,3	146,6	159,4	216,6	249,7	312,4	300

*Source: CNUCED, 2008a; estimations pour 2008 et prévisions pour 2009 d'après la base de données de la CNUCED.*

La réponse de l'offre dans le domaine de la production des minéraux a également été faible du fait de l'accroissement des coûts de prospection dû à des contraintes d'ordre technologique et géologique. Certains de ces secteurs connaissent en outre une pénurie de spécialistes. Pour des produits de base comme le cuivre et l'aluminium, les pénuries du côté de l'offre sont relativement aiguës, ce qui a eu pour effet de faire monter davantage les cours durant le premier semestre de 2008 (tableau 1.1). Pour la plupart des métaux, les cours ont chuté durant la seconde moitié de 2008 en raison



de la faiblesse de la demande et de stocks importants. Pour 2009, on s'attend à ce que les cours de la plupart des métaux restent aux niveaux atteints à la fin de 2008 (CNUCED, 2008c; Banque mondiale, 2009).

La dépréciation de 27% du dollar par rapport à l'euro entre 2006 et le milieu de 2008 a exacerbé la flambée des cours tant des minéraux que des produits alimentaires, la plupart des prix de ces produits étant cotés en dollars. Ainsi, le cours de l'or est conditionné, dans une grande mesure, par la valeur du dollar, du fait que c'est un substitut pour garder l'épargne. De ce fait, les augmentations de prix dans les pays dont la monnaie s'est appréciée par rapport au dollar ne sont en moyenne que la moitié environ des prix indiqués au tableau 1.1. En conséquence, les réponses de l'offre et de la demande dans ces pays, ont également été plus faibles. La récente appréciation du dollar par rapport à un bon nombre de devises a contribué à faire baisser les cours des produits de base, en termes de dollars (CNUCED, 2008c).

“ Certaines des hausses des prix des produits alimentaires sont imputables à l'augmentation massive récente de la production de biocarburants ”

### ***La flambée sans précédent des prix des produits alimentaires a pris fin***

La hausse de plus de 50% des prix des produits alimentaires entre décembre 2006 et juillet 2008 était due à divers facteurs. Pour de nombreux produits alimentaires tels que le maïs et le riz, la demande augmente dans le long terme, tirée par la croissance démographique et l'augmentation des revenus dans de nombreux pays en développement, notamment en Asie et l'accroissement de la demande de biocarburants. L'offre de produits alimentaires est également perturbée par la hausse des coûts de production et de transport due à la hausse des prix du pétrole et des engrais ainsi que par les graves sécheresses entraînées par le changement climatique.

Comme expliqué en détail au chapitre 3, certaines des hausses des prix des produits alimentaires sont imputables à l'augmentation massive récente de la production de biocarburants. Outre ses effets directs sur la demande de blé, de céréales, de sucre et d'oléagineux, la production de biocarburants a réduit la superficie de terres disponibles pour d'autres cultures comme le riz. L'augmentation de la demande de biocarburants est due en partie à la hausse des prix du pétrole. Les subventions et les objectifs en matière de consommation dans les pays de l'OCDE ont considérablement contribué à l'augmentation de la demande de biocarburants. À l'heure actuelle, environ 30% des terres servant à la production de blé aux États-Unis sont utilisées pour la production de biocarburants. L'impact de la production de biocarburants sur la hausse actuelle des prix des denrées alimentaires est de 50% (Mitchell, 2008).

Pendant longtemps, l'offre de produits alimentaires a augmenté plus vite que la demande en raison des améliorations apportées à la technologie de production dans de nombreux pays. Dans un certain nombre de pays en développement, c'est la production agricole inchangée qui est l'un des principaux facteurs responsables du

“ La volatilité plus grande a pour effet de réduire les investissements dans le secteur agricole ”

ralentissement de la croissance ces 20 dernières années. Plus récemment, l'augmentation des coûts de production due à la hausse des prix de l'énergie, a entraîné une augmentation de l'offre moins rapide que celle de la demande. Le ralentissement de la croissance de la production a provoqué une baisse des stocks et n'a donc pas eu d'impact significatif sur les prix. Il s'est toutefois combiné à une baisse inhabituelle des récoltes dans les grands pays exportateurs comme l'Australie et a, en définitive, contribué aux hausses de prix de 2007 et de 2008 (CNUCED, 2008c; FMI 2008a).

La hausse des prix des produits alimentaires a même touché des produits de base comme le riz qui ne réagissent pas directement à la demande de biocarburants ou à des conditions météorologiques défavorables. Cela est dû à des effets de substitution et à des politiques défavorables. C'est ainsi que la demande de biocarburants a amené à abandonner la culture du riz, du blé et du soja pour celle du maïs. Les effets de substitution se font sentir également sur la demande à mesure que les consommateurs abandonnent le maïs pour le soja quand le prix du premier produit augmente (FMI, 2008a).

Les mesures prises pour protéger les consommateurs locaux contre la flambée des prix des produits alimentaires ont, elles aussi, contribué à la hausse des prix. Un certain nombre de pays ont introduit des contrôles des prix à la production afin de mettre des produits alimentaires à prix réduit sur le marché local. Bien que pouvant être mieux ciblée par un choix judicieux des produits alimentaires de base, cette mesure risque néanmoins, du fait d'effets de substitution de favoriser les riches consommateurs de manière disproportionnée, comme par exemple en Egypte où le pain subventionné a été détourné pour nourrir les animaux, aggravant de ce fait les pénuries. Les contrôles des prix ont pour effet de réduire les incitations offertes aux producteurs pour qu'ils augmentent l'offre et contribuent de ce fait aux pénuries et à une hausse plus forte des prix.

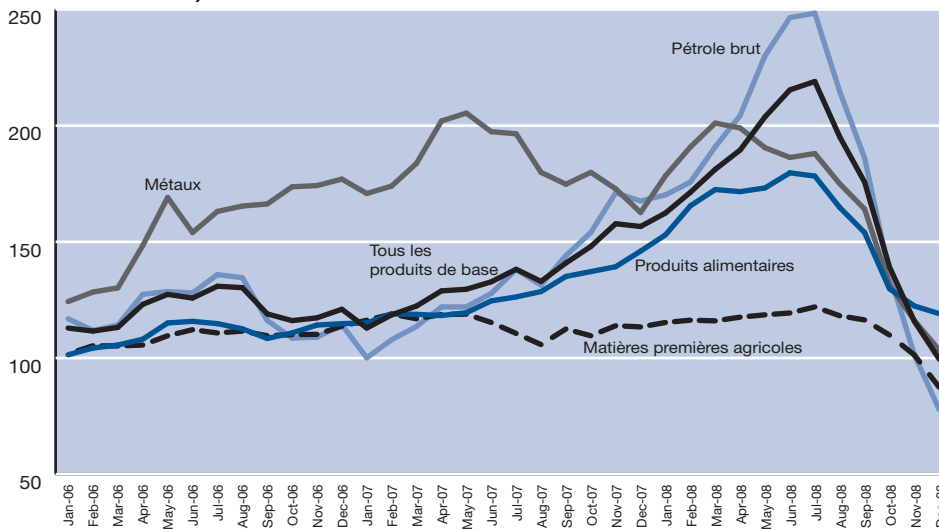
De même, les restrictions sur les exportations pourraient permettre d'accroître la disponibilité locale de produits alimentaires dans le court terme, mais du fait qu'elles ne ciblent pas les pauvres, elles réduisent les incitations aux producteurs à augmenter leur production. Elles ont également pour effet de réduire l'offre sur le marché international et d'entraîner une augmentation des prix. En raison de ces effets défavorables, ces mesures devraient être évitées autant que possible et ne devraient être utilisées que par les pays qui ne sont pas en mesure d'adopter un train de mesures plus globales. Des mesures spécifiques telles que des subventions ciblées et une protection sociale élargie sont plus appropriées pour aider les pauvres à faire face à la hausse des prix des produits alimentaires.

L'évolution des cours des produits de base se caractérise par la volatilité et l'incertitude de plus en plus grandes qui entourent les tendances à long terme. La volatilité

est devenue plus forte au cours des 30 dernières années, du fait de la faible élasticité de la demande et de l'offre à court terme. Elle pourrait augmenter davantage en raison des variations liées aux conditions météorologiques et au changement climatique. Cette volatilité plus grande a pour effet de réduire les investissements dans le secteur agricole et elle impose des contraintes considérables aux gouvernements pour la planification financière. La spéculation de la part des investisseurs financiers a probablement aggravé encore cette volatilité. Elle est due aux récents remous qui ont agité les marchés financiers quand les investisseurs tentaient de diversifier leurs portefeuilles (CNUCED, 2008c).

“ Les taux d'inflation pour 2009 devraient retourner à leurs niveaux de 2007 dans la plupart des régions ”

**Figure 1.5**  
Indices des cours des produits primaires, 2006-2008 (2005= 100), en dollars É.-U.)



Source : FMI, 2009a.

Comme le montre la figure 1.5, les prix des produits alimentaires ont atteint un niveau record en juin 2008 et ont baissé de plus de 50% en moyenne durant le second semestre de l'année. À la fin de 2008, ils sont restés à leur niveau de 2005 mais ils étaient très au dessus de leur niveau de 2000. En outre, la baisse des prix sur le marché international s'est progressivement transmise aux prix locaux dans de nombreux pays en développement. Par conséquent, stabiliser les prix des produits alimentaires à des niveaux raisonnables et augmenter la productivité agricole sont des questions qui gardent toute leur pertinence, spécialement pour l'Afrique (voir la deuxième partie du présent Rapport).

Les perspectives à moyen terme en ce qui concerne les prix mondiaux des produits alimentaires sont que probablement ils seront inférieurs aux niveaux de 2008, mais

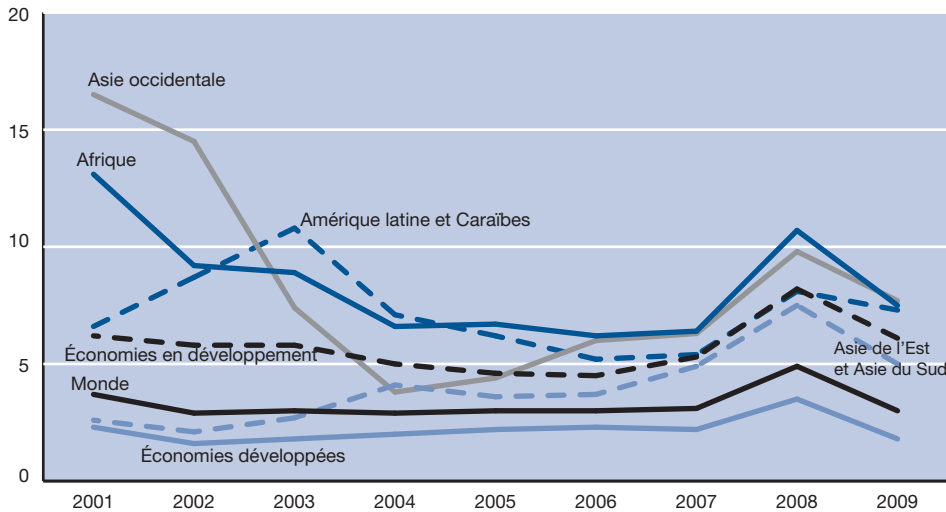
“  
Les pressions  
inflationnistes  
s’atténuant, les  
banques centrales  
ont abaissé leurs  
taux d’intérêt  
”

plus élevés que ceux observés au début du siècle. Les prix vont probablement se remettre à baisser en termes réels mais bien plus lentement qu’avant la récente flambée. Les prix du maïs et du sucre, qui sont directement influencés par la demande de biocarburants, devraient encore repartir à la hausse, tandis que la plupart des prix d’autres produits alimentaires et des boissons devraient rester relativement stables. L’augmentation de l’offre devrait essentiellement résulter de gains de productivité plus que d’un accroissement des superficies cultivées (FAO et OCDE, 2008; ONU, 2009).

## 1.4 L’inflation mondiale a fortement augmenté en même temps que les cours des produits de base

La forte flambée des cours des produits de base qui a commencé en 2007 et s’est accélérée dans la première moitié de 2008, a fait augmenter les prix moyens dans toutes les régions du monde à la fin de 2008 (figure 1.6). L’inflation mondiale moyenne est passée de 3,5% en 2007 à environ 6% au milieu de 2008, le taux le plus élevé depuis la fin des années 90. Avec la baisse de la demande provoquée par la crise mondiale, les prix de la plupart des produits de base ont chuté également, atténuant de ce fait les pressions inflationnistes. Les taux d’inflation pour 2009 devraient donc retourner à leurs niveaux de 2007 dans la plupart des régions. L’impact de l’évolution des prix des produits alimentaires et du pétrole sur l’inflation sera déterminé par la composition de la consommation. Les hausses des prix des produits alimentaires ont un impact plus grand sur l’inflation dans les pays en développement, du fait que les produits alimentaires représentent une plus grande proportion du panier de la ménagère, mais les hausses des prix de l’énergie ont, elles, un effet plus grand sur l’inflation dans les pays industrialisés (ONU, 2009; OCDE, 2008; FMI, 2008a).

Durant la première moitié de 2008, la Banque centrale européenne (BCE) a maintenu ses taux d’intérêt à un niveau élevé, du fait que l’inflation mesurée par l’indice général des prix à la consommation était le double de l’objectif fixé qui était de 2%. La plupart des banques centrales se sont montrées réticentes à augmenter les taux d’intérêt, la raison étant que l’augmentation de l’inflation était due essentiellement à des circonstances extérieures plutôt qu’à une forte augmentation de la demande intérieure. Dans un contexte général de ralentissement de l’économie mondiale, il a été estimé plus judicieux d’attendre que les tendances s’inversent en ce qui concerne les produits de base, ce qui ne s’est finalement produit qu’au milieu de 2008. En Europe et au Japon, les augmentations de salaires, en particulier, ont été largement maîtrisées, entraînant un taux d’inflation sous-jacente stable ; par contre aux États-Unis, l’inflation sous-jacente a commencé à s’accélérer au milieu de 2008.

**Figure 1.6****Taux d'inflation dans les principales régions et économies, 2001-2009**

Source : ONU, 2009; estimations de 2008, prévisions pour 2009.

En plus de la baisse des prix des produits de base, le recul de la demande et la diminution des taux d'utilisation des capacités, devraient faire baisser l'inflation en 2009. Vers la fin de 2008 et au début de 2009, toutes les principales banques centrales ont abaissé leur taux directeur à des niveaux historiques : la FED à 0% et la Banque du Japon à 0,1 % en décembre 2008, la Banque d'Angleterre à 1,5% et la Banque centrale européenne (BCE) à 2% en janvier 2009 (OCDE, 2008; CNUCED, 2008c; BCE, 2009).

Jusqu'au milieu de 2008, les banques centrales de plusieurs pays en développement, dont le Brésil et l'Inde, ont augmenté les taux d'intérêt afin de contenir l'inflation et atténuer les effets secondaires de la hausse des salaires nominaux. Ces effets sur l'inflation de base se sont produits essentiellement dans les pays où la croissance de la demande a été forte et les attentes inflationnistes sont de plus en plus fortes du fait de la faible crédibilité de la politique monétaire. Avec la baisse des cours de bon nombre de produits de base, notamment ceux du pétrole et de certains principaux produits alimentaires, les pressions inflationnistes se sont atténuées et les banques centrales en Asie ont abaissé leurs taux d'intérêt.

Pour les pays en développement, l'inflation devrait ralentir et se situer à 6,1% en 2009 contre 8,2% en 2008. Il en est de même dans toutes les régions du monde, bien que l'inflation baisse moins vite en Asie occidentale et en Amérique latine en raison d'attentes inflationnistes de plus en plus grandes (figure 1.6; CNUCED, 2008c; FMI, 2008a; ONU, 2009).

“ Les coûts du financement extérieur pour les pays en développement augmentent considérablement depuis septembre 2008 ”

Les coûts du financement extérieur pour les pays en développement augmentent considérablement depuis septembre 2008. Les marges des obligations des marchés émergents ont doublé en l'espace de quelques semaines et sont restées très élevées pour la plupart des pays, traduisant une aversion générale des risques et non la crainte de risques spécifiques à un pays. Les mesures prises par les gouvernements et les banques centrales de pays industrialisés pour contenir la récente crise financière ont quelque peu atténué les contraintes sur les marchés financiers, mais n'ont pas été suffisantes pour rétablir la confiance (figure 1.7).

Les marchés émergents demeurent vulnérables face à l'inversion de l'effet de levier et à la contraction du crédit. Lors de la réunion du G-20 de novembre 2008, les chefs d'État sont convenus de renforcer la transparence et la responsabilité, d'appliquer les réglementations, de promouvoir l'intégrité dans les marchés financiers, de resserrer la coopération internationale et de réformer les institutions financières internationales, mais ces engagements n'ont pu arrêter la chute des cours des actions et des prix des produits de base (Banque mondiale et G-20, 2008; FMI, 2009b).

**Tableau 1.2**  
*Indicateurs des tensions sur les marchés financiers, taux des contrats d'échange sur défaut*

	Avant août 2007		Août 2007 au 12.09.2008		15.09.2008-14.10.2008	
	Moyen	Écart type	Moyen	Écart type	Moyen	Écart type
États-Unis	21	6	158	97	271	60
Zone Euro	13	4	79	33	170	24
Royaume-Uni	10	3	97	33	177	33

Source: OCDE 2008.

## 1.5 L'Afrique suscite un regain d'intérêt dans le monde

En 2008, plusieurs réunions de haut niveau ont été organisées, portant particulièrement sur l'Afrique. En avril 2008, le Sommet du Forum Inde-Afrique s'est tenu à New Delhi et y ont participé 14 chefs d'État et de gouvernement et des représentants d'organismes régionaux. Un cadre global pour la coopération Afrique-Inde a été élaboré; il porte sur la coopération économique dans divers domaines tels que le développement agricole ainsi que la coopération politique, la science et la technologie, le développement social, le tourisme, l'infrastructure, l'énergie et l'environnement, les médias et la communication. Un plan d'action conjoint et un mécanisme de mise en œuvre sont censés voir le jour dans un an. L'un des objectifs déclarés du cadre est de

renforcer la coopération Sud-Sud afin qu'elle permette à l'Afrique et à l'Inde d'avoir une plus grande influence dans les instances internationales.

En mai 2008, la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD IV) s'est tenue à Yokohama et a vu la participation des représentants de 51 pays africains parmi lesquels 40 chefs d'État et de gouvernement et divers représentants d'organisations africaines et de nombreux pays asiatiques. Le Japon a annoncé qu'il doublerait son aide publique au développement (APD) au cours des cinq prochaines années en privilégiant le développement des infrastructures et de l'agriculture.

Le premier Sommet sur la coopération entre la Turquie et l'Afrique s'est tenu à Istanbul en août 2008 et a vu la participation de représentants de 50 pays africains, dont plusieurs chefs d'État et de gouvernement. Les relations commerciales et d'investissement de la Turquie avec l'Afrique ont connu un développement spectaculaire au cours des dernières années et l'Afrique est un marché important pour les entrepreneurs turcs. La Turquie a également officialisé ses relations avec l'Union africaine et la BAD.

En octobre 2008, s'est tenue une conférence ministérielle sur la coopération économique entre la Corée du Sud et l'Afrique dont l'objet était d'examiner les principales questions de développement économique et de partager les expériences de la Corée du Sud en matière de développement économique avec les partenaires africains. D'autres pays à revenu intermédiaire comme le Brésil développent également leurs relations économiques et diplomatiques avec l'Afrique. Cette évolution survient à un moment caractérisé par une forte croissance en Afrique, l'augmentation de la demande de produits de base, spécialement dans les économies émergentes et la recherche d'emplacements à faible coût pour les investissements dans la manufacture de produits simples. Elle a permis d'arrêter la tendance à la baisse de la part de l'Afrique dans les échanges mondiaux et dans les flux d'investissement étranger direct (IED).

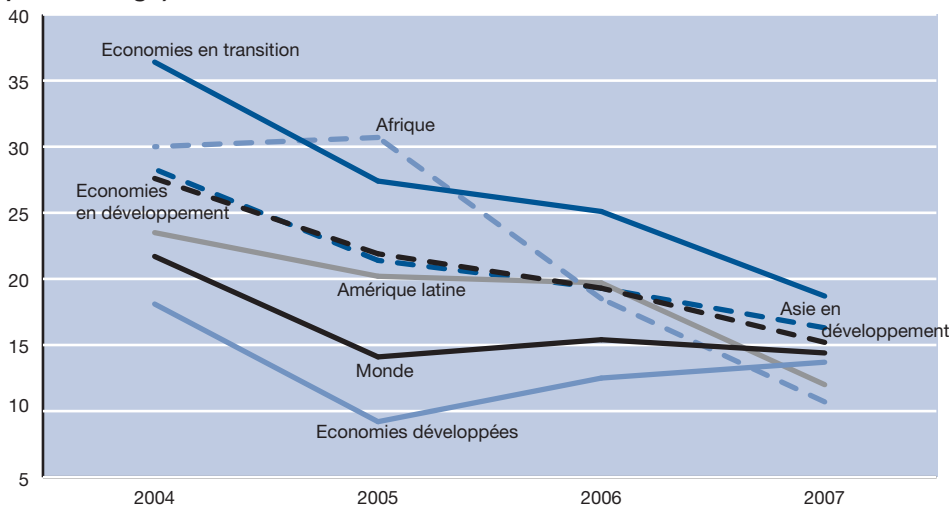
Le commerce mondial s'est moins développé en 2007 que durant les années précédentes, ce que traduit le recul des taux de croissance des exportations dans presque toutes les régions, à l'exception des économies développées (figure 1.7). Il existe toutefois des différences fondamentales entre pays, du fait que l'augmentation des exportations de produits de base était essentiellement due à la hausse des cours tandis que l'augmentation de la production manufacturière est, elle, due à l'augmentation des volumes commerciaux. Ce sont les pays en transition qui ont connu l'augmentation la plus rapide des exportations, suivis par les pays asiatiques en développement. C'est en Afrique où le taux de croissance a été le plus lent (10,7%) malgré la hausse des cours de la plupart des produits de base. La croissance du commerce mondial s'est ralentie en 2008, étant d'environ 6% en raison de la baisse de la demande dans

“ La croissance du commerce mondial s'est ralentie en 2008 et baissera en 2009 avec la diminution des crédits à l'exportation à court terme ”

les pays de l'OCDE. Un autre facteur important responsable de la baisse des exportations est le tarissement du crédit à l'exportation à court terme, étant donné qu'environ 90% du commerce sont financés au moyen de crédits à court terme (Massa et Velde, 2008).

“  
Les flux d'IED ont  
baissé de 21% en  
2008  
”

**Figure 1.7**  
*Taux de croissance moyen annuel des exportations par région (en pourcentage)*



Source : CNUCED, 2008a.

On s'attend à une baisse supplémentaire de 2% des échanges mondiaux en 2009, ce qui serait une première depuis 1982. Certains pays comme la Russie et l'Inde ont déjà commencé à relever les droits de douane et d'autres recourent de plus en plus aux règles antidumping pour protéger leurs industries locales de la baisse marquée de la demande. Cela pourrait se traduire par un doublement des droits de douane moyens du fait que la plupart des réductions tarifaires opérées durant la décennie passée ne vont pas être maintenues dans le cadre de l'OMC (CNUCED, 2008c ; Banque mondiale 2009; ONU, 2009).

En 2007, les apports d'IED ont augmenté de 30%, atteignant le montant record de 1 833 milliards de dollars. Mais en 2008, les flux d'IED ont baissé de 21% en raison du ralentissement économique mondial, du durcissement général des conditions de crédit et d'une aversion du risque plus grande des investisseurs à mesure que la crise s'accroissait (figure 1.8). L'Union européenne a eu un rôle important aussi bien dans l'augmentation de 2007 que dans la baisse de 2008. L'IED vers les États-Unis avait déjà baissé en 2007 et la tendance s'est poursuivie en 2008. Les États-Unis sont demeurés le plus grand pays bénéficiaire dans la mesure où la dépréciation du dollar a réduit le coût de l'IED dans le pays. Les entrées totales d'IED dans les pays indus-

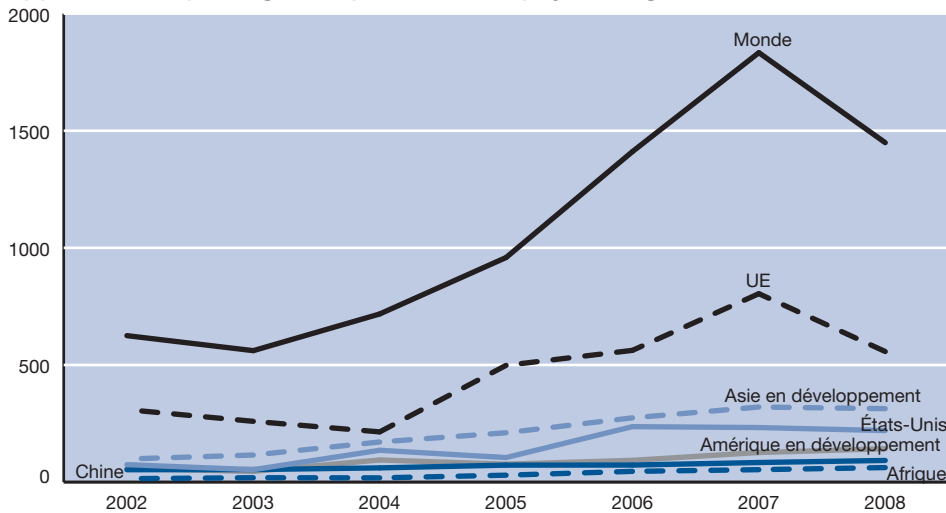


trialisés ont baissé de 33% en 2008 alors qu'elles ont augmenté de 4% en moyenne pour les pays en développement. L'Afrique et l'Amérique latine ont bénéficié d'apports d'IED plus importants, essentiellement durant la première moitié de 2008. Les flux de capitaux devraient baisser encore plus en 2009. Les flux nets de dette privée et de capitaux vers les pays en développement devraient diminuer de moitié, passant de 1 000 milliards de dollars en 2007 à 530 milliards de dollars en 2009, ce qui ralentira fortement la croissance de l'investissement (CNUCED, 2009; Banque mondiale 2009; ONU, 2009).

“ Les flux de transferts de fonds vers les pays en développement ont augmenté de 7% en 2008 mais ils devraient diminuer en 2009 ”

**Figure 1.8**

*Apports d'IED par région et pour certains pays et régions 2002-2008*



Source : CNUCED, 2008b.

En 2007, les flux d'IED entre pays en développement ont poursuivi leur tendance à la hausse, l'Asie étant la principale source d'IED pour d'autres régions en développement. Les sociétés transnationales (STN) africaines ont même développé leurs activités dans la région et hors de la région. Les flux d'IED vers l'Afrique ont augmenté, atteignant un montant record de 53 milliards de dollars en 2007 et sont allés de plus en plus vers les industries extractives, en raison de l'augmentation des cours des produits de base. Dans l'ensemble, le secteur des services absorbe la plus grande part des stocks d'IED mondiaux, tandis que la part du secteur manufacturier baisse et celle de l'agriculture demeure très faible (CNUCED, 2008b).

Les flux de transferts de fonds vers les pays en développement ont également augmenté de 7%, passant à 283 milliards de dollars en 2008 alors qu'ils avaient été de 265 milliards de dollars en 2007. C'est l'Afrique du Sud où la plus forte augmentation a été enregistrée, suivie du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de

“  
La crise financière  
et la récession  
économique  
mondiale posent  
de sérieux défis à  
l’Afrique  
”

l’Afrique subsaharienne. L’augmentation a toutefois été plus lente que durant les années précédentes, en raison de la progression du chômage et de l’affaiblissement des économies dans les pays industrialisés. On s’attend pour 2009 à une perte de 20 millions d’emplois dans le monde, ce qui pourrait avoir un effet disproportionné sur les migrants.

Cependant, l’effet net de la crise sur la migration est incertain du fait qu’aussi bien les facteurs d’attraction tels que les opportunités d’emploi dans les pays d’accueil et les facteurs de répulsion tels que les perspectives de gagner de l’argent dans les pays en développement, sont affectés. Les flux globaux de transferts d’argent vers les pays en développement devraient diminuer de 6%. Ils devraient toutefois être moins touchés par la crise financière que d’autres flux (Banque mondiale, 2008).

## 1.6 Effets de la crise financière sur l’Afrique et action des pouvoirs publics pour y faire face

La crise financière et la récession économique mondiale auront immanquablement des effets directs et indirects sur l’Afrique. En raison du degré d’intégration relativement faible des marchés financiers africains au marché mondial, les effets directs seront probablement modérés. Dans un certain nombre de pays comme l’Afrique du Sud, l’Égypte, le Nigéria et le Kenya, le secteur financier a été touché quand les prix des actions ont chuté de façon spectaculaire. L’inversion des flux de portefeuille fait qu’il est plus difficile de racheter les bons du Trésor et les pays où les banques étrangères sont nombreuses comme le Mali, la Tanzanie, le Rwanda, l’Ouganda, le Mozambique et la Zambie, ne sont pas à l’abri de retraits de capitaux (Massa et Velde, 2008).

Du fait de la crise financière, même les grandes sociétés africaines ont des difficultés pour emprunter sur les marchés internationaux. Les systèmes bancaires locaux sont également touchés par l’instabilité financière et la pénurie de liquidités, au point qu’ils ne seront probablement pas en mesure de fournir un financement substantiel dans le court terme. Il en résultera une contraction du crédit intérieur au secteur privé, ce qui compromettra leur rentabilité dans le court terme du moins, et réduira davantage la valeur des actions sur les marchés.

La baisse des cours des actions et la crise du crédit entraîneront une contraction de la consommation intérieure par suite de l’effet de richesse associé à la baisse des cours des actions et du revenu disponible. Parallèlement, les difficultés que pose le financement de projets d’investissement forceront certaines sociétés locales à augmenter les redevances et les prix. C’est ainsi qu’Eskom, la compagnie de distribution d’énergie électrique d’Afrique du Sud a déjà annoncé qu’elle allait augmenter ses tarifs, n’étant

plus en mesure de financer son plan d'investissement à long terme via les marchés internationaux. Puisque la demande d'électricité est généralement inélastique, c'est sur le consommateur final que cette augmentation des tarifs sera finalement répercutée.

La crise peut avoir des effets indirects considérables et multiformes. Ces effets sont essentiellement dus à la récession économique mondiale et à la baisse des cours et des exportations de produits de base de l'Afrique, au ralentissement et à l'imprévisibilité des entrées de capitaux et à la volatilité des taux de change. En plus de ralentir la croissance, ces facteurs peuvent provoquer des déséquilibres économiques internes et externes importants et freiner les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'impact de la crise financière mondiale sur l'inflation ne devrait toutefois pas être trop prononcé. Comme indiqué précédemment, le ralentissement de la demande mondiale entraînera une baisse des cours des produits de base de l'Afrique.

D'autres importants secteurs d'exportation tels que l'agriculture non traditionnelle seront touchés par la crise financière et la récession mondiale qui s'ensuivra. Le tourisme de son côté, sera touché non seulement par la crise mais également par la hausse des prix du pétrole et des coûts du transport aérien. On s'attend ainsi à ce que les déficits des comptes courants se creusent et que la baisse des recettes d'exportation exerce de fortes contraintes sur les dépenses publiques (Massa et Velde, 2008).

Les effets indirects de la crise financière devraient être considérables, ils pourraient se traduire par une baisse des flux d'APD ainsi que de l'IED et des transferts de fonds. Même si les pays industrialisés maintiennent le niveau de l'aide constant par rapport à leur revenu national brut (RNB), la récession dans ces pays pourrait entraîner une baisse des flux d'aide en termes absolus. La crise financière affaiblira de nombreux pays africains, spécialement les exportateurs de produits minéraux. On s'attend à ce que l'appréciation réelle des monnaies que des pays africains ont connue ces dernières années soit compensée, rendant ainsi les exportations africaines plus compétitives. Par ailleurs, l'inflation importée pourrait compenser les effets stabilisateurs de la baisse des cours internationaux des produits de base, et l'effet global de la crise sur l'inflation interne devrait être peu marqué. La récession mondiale atténuera les pressions inflationnistes tandis que la politique monétaire va probablement être plus expansionniste pour faire face à la crise.

La récession mondiale et le ralentissement de la croissance compromettent le rythme auquel le continent progresse vers les OMD. La baisse de l'APD et les difficultés à mobiliser des ressources intérieures dans le cadre budgétaire, ne feront qu'aggraver la situation. Le revenu disponible des ménages baissera également en conséquence de la baisse des transferts de fonds. Le nombre de personnes touchées par la crise alimentaire va probablement augmenter. Dans l'ensemble, l'Afrique pourrait par

“ La récession mondiale et le ralentissement de la croissance en Afrique entravent les progrès vers la réalisation des OMD ”

conséquent voir le nombre de ses pauvres augmenter et les niveaux de vie chuter chez la plupart des couches vulnérables de la population.

À l'évidence, la crise financière obligera les pays africains et leurs partenaires à envisager de prendre des mesures à court et à long termes pour faire face à ses répercussions. Elles pourraient consister notamment à renforcer la réglementation du secteur financier, en particulier en ce qui concerne la surveillance et la supervision bancaires, à réduire la vulnérabilité aux chocs internationaux par des mesures de diversification économiques et l'amélioration de la gestion des recettes provenant des ressources naturelles ; et à intensifier la mobilisation de ressources intérieures pour répondre à la baisse de flux extérieurs volatiles.

## 1.7 Conclusions

Le fait que les principaux pays industrialisés glissaient dans la récession et étaient empêtrés dans une crise financière à la fin de 2008, était un événement sans précédent depuis la Grande Dépression des années 30. La reprise n'est attendue dans les pays industrialisés que vers la fin de l'année 2009. Comme la crise financière aura des répercussions négatives considérables sur toutes les régions en développement, il est nécessaire que les pays industrialisés et les économies émergentes entreprennent encore une action concertée, mieux coordonnée, qui leur permette non seulement de redresser leur économie mais qui prenne en compte également les besoins des pays qui n'ont pas les moyens de se protéger des effets de la perturbation économique d'aujourd'hui. Il pourrait s'agir, par exemple, d'étendre les plans de relance aux pays pauvres.

La flambée des prix a pris fin et a même commencé à ralentir au milieu de 2008, mais les prix restent relativement élevés, ce qui pose un certain nombre de défis aux pays en développement en général et aux pays africains en particulier. Par exemple, les importateurs de produits alimentaires connaissent des déficits commerciaux et budgétaires de plus en plus importants, tandis que la volatilité de plus en plus forte des cours des produits de base ne fait qu'ajouter à l'incertitude, ce qui influe négativement sur les investissements et la production. La planification budgétaire et financière devient plus difficile, ce qui ne manque pas de poser des problèmes aux pays ayant des institutions faibles et des déficits en capacités. La hausse des prix des produits alimentaires offre cependant l'occasion d'accroître l'investissement dans l'agriculture et de réduire ainsi la pauvreté dans le moyen terme, comme on l'examine dans la seconde moitié du présent Rapport.

Il est indéniable que la crise financière aura des effets économiques et sociaux directs et indirects sur l'Afrique, mais les mesures politiques visant à y faire face dépendront

de la nature de ces effets et de la situation financière de chaque pays. Les pays africains ayant accumulé des réserves grâce à la forte augmentation récente des cours des produits de base, devraient utiliser ces réserves pour stimuler la demande intérieure et atténuer les effets de la crise sur leur développement économique et social. Les pays ayant des réserves limitées et qui sont fortement tributaires du soutien des donateurs, vont certainement pâtir le plus de cette situation.

En plus de l'amélioration de la gestion macroéconomique et du secteur public, ces pays ont besoin du soutien des donateurs et des institutions multilatérales de développement pour maintenir les acquis économiques et sociaux des quelques dernières années. À cet égard, les pays industrialisés devraient envisager d'utiliser une portion de leurs plans de soutien financier et de relance économique pour aider à financer les transferts financiers aux pays pauvres les plus durement touchés par la crise.

“ La hausse des prix des produits alimentaires offre également l'occasion d'accroître l'investissement dans l'agriculture ”

## Bibliographie

Banque mondiale, 2008a. China Quarterly Update, December 2008, Beijing.

\_\_\_\_\_, 2008b. *Migration and Development*. Brief 8. 11 November 2008, Washington D.C.

Réunion de la Banque mondiale et des ministres des finances du G-20, 2008. La crise financière et ses répercussions sur les pays en développement Sao Paulo, Brésil, 8 novembre.

Banque mondiale, 2009. Les perspectives économiques mondiales, 2009: les marchés des produits de base à la croisée des chemins, Washington D.C.

BAD, CUA et CEA, 2008. Effets de la crise financière mondiale sur les économies africaines, BAD, Tunis, Tunisie.

BCE, 2009. *Bulletin mensuel*, janvier 2009, Frankfort, Allemagne.

CNUCED, 2008a. Manuel de statistiques de la CNUCED, New York et Genève.

\_\_\_\_\_, 2008b. Rapport sur l'investissement dans le monde, 2008: les sociétés transnationales et le défi des infrastructures, New York et Genève.

\_\_\_\_\_, 2008c. Rapport sur le commerce et le développement, 2008: « Prix des produits de base, flux de capitaux et financement de l'investissement », New York et Genève.

FMI, 2008a. Perspectives économiques mondiales, octobre 2008, Washington D.C.

\_\_\_\_\_, 2008b. Perspectives économiques mondiales -Mise à jour, Washington D.C.

\_\_\_\_\_, 2009a. Indices of primary commodity prices, 8 January 2009, Washington D.C.

\_\_\_\_\_, 2009b. Perspectives économiques mondiales -Mise à jour, 28 janvier 2009, Washington D.C.

Griffith-Jones, S. and J. A. Ocampo, 2008. *Sovereign wealth funds: a developing country perspective*. Un document polycopié, Columbia University. États-Unis d'Amérique

Massa, I. and D. W. te Velde, 2008. *The global financial crisis: will successful African countries be affected?* A background note, Overseas Development Institute, London.

Mitchell, D., 2008. *A note on rising food prices*, World Bank Policy Research Working Paper 4682, Washington D.C.

OCDE, 2008. Perspectives économiques, No. 84. Paris.

\_\_\_\_\_ et FAO, 2008. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2008-2017, Paris et Rome.

\_\_\_\_\_, 2009. *Assessing the Impact of the Current Financial and Economic Crisis on Global FDI Flows*, Genève.

ONU, 2009. *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2009*, New York.







# Croissance et développement social en Afrique en 2008 et perspectives pour 2009

La croissance économique en Afrique s'est ralentie en 2008 et devrait se ralentir davantage en 2009. La mauvaise conjoncture économique de l'Afrique est due à la turbulence financière qui a commencé aux États-Unis et s'est propagée à la plupart des pays du monde. Malgré cette baisse, on note une amélioration des soldes budgétaires et de la balance des opérations courantes ainsi qu'une augmentation des taux d'épargne et d'investissement intérieurs. En raison des prix moyens élevés du carburant et des produits alimentaires en 2008, le taux d'inflation moyen de l'Afrique a considérablement augmenté, ce qui est préjudiciable à la stabilité économique et à la sécurité alimentaire dans de nombreux pays.

“ La croissance de l'Afrique demeure très vulnérable aux chocs extérieurs ”

Le continent a besoin de prendre des mesures à court terme pour faire face aux effets défavorables de la crise financière mondiale, aux pénuries alimentaires ainsi que de mesures à long terme pour accélérer et maintenir la croissance indispensable pour assurer un développement économique et social significatif dans le futur. Qui plus est, la croissance économique en Afrique, essentiellement tirée par les recettes provenant du pétrole et des ressources minérales, masque des écarts considérables entre les pays et n'est pas suffisante pour permettre à l'Afrique d'atteindre les OMD. L'Afrique doit également intensifier ses efforts pour assurer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en tant que facteurs étroitement liés à d'autres objectifs de développement économique et social.

## 2.1 Performance de la croissance

### 2.1.1 La croissance de l'Afrique se ralentit en 2008

La croissance économique en Afrique s'est ralentie en 2008, passant de 6% en 2007 à 5,1% en 2008<sup>1</sup>. Malgré cette décélération, la croissance demeure forte compte tenu du ralentissement économique provoqué par la turbulence financière qui est partie des États-Unis et s'est propagée à de nombreux autres pays. Les principaux

<sup>1</sup> Toutes les données sur la croissance et l'inflation proviennent du DAES de l'ONU (2008a) novembre sauf pour celles concernant le Soudan et les Seychelles, qui proviennent de l'EIU 2008.

“ Les recettes provenant des produits de base ont été un important moteur de croissance en 2008 ”

facteurs responsables de la croissance du continent en 2008 sont l'augmentation de la demande et des prix des produits de base, la poursuite d'une gestion macroéconomique saine et la volonté d'opérer des réformes économiques, l'accroissement de l'investissement intérieur et de la productivité, les récentes annulations de dette, les flux de capitaux privés, l'augmentation des exportations hors pétrole et la consolidation de la paix dans diverses régions du continent.

L'amélioration de la gouvernance et du cadre institutionnel, notamment la planification à long terme, le suivi et l'évaluation sont également des facteurs qui ont impulsé le développement du secteur privé et la croissance dans de nombreux pays tels que le Botswana, le Nigéria, le Rwanda et la Tanzanie. Les flux d'aide et d'autres capitaux vont probablement diminuer à la suite de la grave crise financière et de la récession dans les principaux pays donateurs/partenaires au développement.

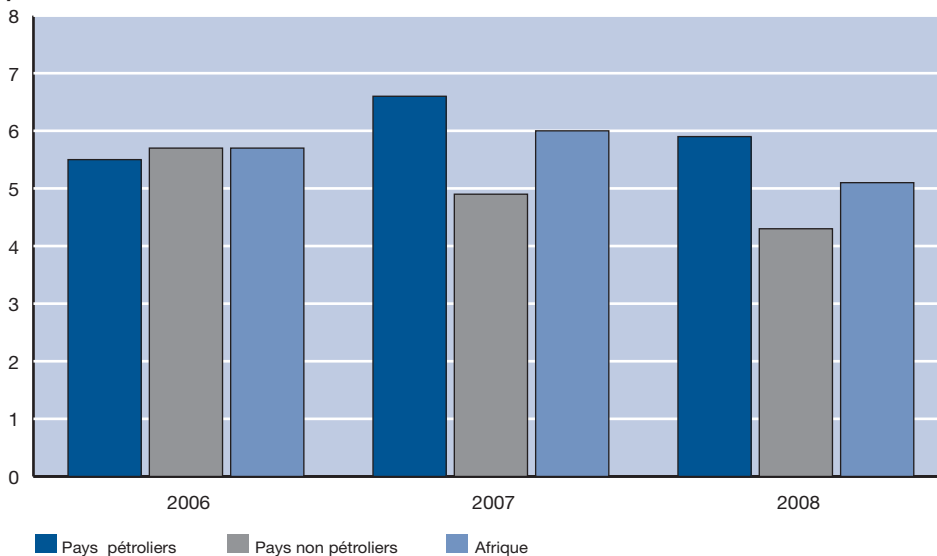
Les recettes provenant des produits de base, du pétrole notamment, ont été le principal moteur de la croissance économique en Afrique en 2008. La part des pays exportateurs de pétrole a été de 53,3% et de 61,4% dans le taux de croissance totale du PIB du continent en 2008 et dans le taux de croissance du PIB en 2008 respectivement. Malgré le ralentissement économique mondial récent, les économies africaines exportatrices de pétrole ont maintenu un taux de croissance relativement élevé (5,9%) en 2008 grâce essentiellement à la hausse des prix du pétrole (figure 2.1). Les cours du pétrole et d'autres produits de base devraient baisser au lendemain de la crise financière et en raison de la baisse de la demande mondiale, mais ils demeureront élevés, si l'on se fonde sur les tendances historiques.

Le recul du taux de croissance moyen en Afrique est dû essentiellement au ralentissement marqué de la croissance du PIB dans les pays importateurs de pétrole, qui est passée de 5% en 2007 à 4,4% en 2008. Cette basse conjoncture était essentiellement due à la hausse des coûts de l'énergie et des produits alimentaires qui avait gonflé les factures d'importation et à la crise financière qui a eu pour effet de réduire la demande et de rogner les recettes d'exportation.

L'analyse de la croissance confirme que les économies africaines semblent plus vulnérables aux fluctuations des prix des produits de base qu'aux effets directs des fluctuations sur les marchés financiers mondiaux (FMI 2008). Les effets directs et secondaires de la crise financière et de la récession dans les pays industrialisés sur l'Afrique seront plus prononcés en 2009 (chapitre 2). En volume, les exportations africaines de biens et de services ont augmenté de 13% par an entre 2006 et 2008 tandis que la croissance des importations était de 6,6% durant la même période. En valeur, les taux de croissance respectifs étaient de 8,1% et de 4,2%. Cela explique en partie le faible taux de croissance de 1,4% par an des termes de l'échange du continent pendant la période 2006-2008.

**Figure 2.1**

*Croissance en Afrique : Comparaison entre pays pétroliers et pays non pétroliers*



Source : ONU-DESA, novembre (2008a).

Dans l'ensemble, la croissance en Afrique est tombée encore plus en dessous du taux moyen de 7% indispensable pour atteindre les OMD. Un fait encore plus important, c'est que le nombre de pays africains importateurs de pétrole qui ont réalisé un taux de croissance de 7% ou plus, a régulièrement diminué au cours des trois dernières années. L'amélioration du revenu par habitant sur le continent a également été modeste. Il n'est donc pas surprenant que les estimations récentes indiquent que le taux de pauvreté dans les pays de l'Afrique subsaharienne en 2005 soit resté à 50%, le même qu'en 1981. De fait, le nombre de pauvres a doublé au cours de la même période (Ravallion et Chen 2008).

Comme dans le reste du monde, aussi bien les pays importateurs que ceux exportateurs de pétrole ont connu une augmentation notable des taux d'inflation en 2008. La pression inflationniste complique la gestion macroéconomique et menace les progrès réalisés ces derniers temps sur les plans de la croissance et de la stabilité macroéconomique, notamment dans les pays importateurs de pétrole. Il est essentiel pour le continent de consolider l'amélioration de la gestion macroéconomique et de mobiliser des ressources à long terme non génératrices de dette afin de diversifier ses exportations et maintenir une croissance élevée.

En plus des taux généralement faibles d'épargne et d'investissement dans de nombreux pays africains, les incitations à la diversification ont diminué à mesure que la hausse des cours des produits de base, l'augmentation des flux d'aide et de capitaux renforçaient les taux de change au cours des dernières années (Commission sur la

“ Les taux de croissance sont tombés en dessous du niveau indispensable pour atteindre les OMD ”

croissance et le développement 2008:72). Cette tendance va probablement s'arrêter ou s'inverser dans la plupart des pays africains à mesure que les cours des produits de base baisseront en 2009.

“  
L'Afrique a besoin  
de stratégies plus  
efficaces pour  
s'intégrer davantage  
dans l'économie  
mondiale  
”

Les gouvernements africains doivent élaborer des stratégies à long terme tournées vers la croissance, reposant sur des politiques macroéconomiques prudentes, dont des taux de change compétitifs. Ces stratégies devraient également promouvoir l'investissement public dans l'éducation, la technologie et l'infrastructure et se fonder sur des politiques publiques efficaces. Le continent a également besoin de stratégies qui facilitent l'intégration dans l'économie mondiale, la densification des populations et des activités ainsi que de politiques qui favorisent la découverte locale de produits dans lesquels l'Afrique peut se créer des avantages comparatifs (Commission sur la croissance et le développement 2008:72).

La hausse des prix moyens de l'énergie et des produits alimentaires en 2008 a contribué aux pénuries de produits alimentaires et à l'augmentation des taux de pauvreté en Afrique, spécialement dans la Corne de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest et dans les pays en conflit en général. L'Afrique importe une proportion considérable de son alimentation d'autres régions et les ménages pauvres consacrent plus de 50% de leur revenu à l'achat de nourriture. En plus d'un soutien externe, les pays africains importateurs de pétrole ont besoin de politiques intérieures rationnelles pour atténuer l'impact économique et social de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires (voir chapitre 3).

La communauté internationale est tenue d'augmenter l'aide d'urgence, particulièrement aux pays en conflit et aux régions touchées par la sécheresse. Les politiques intérieures peuvent consister en une réduction des droits d'entrée et des taxes locales sur les denrées alimentaires ainsi qu'en des transferts d'espèces. Dans les moyen et long termes, les pays africains doivent investir davantage dans l'agriculture et accroître la productivité grâce à l'utilisation de semences améliorées, de quantités accrues d'engrais et de méthodes culturales et d'irrigation plus efficaces, entre autres (voir partie II).

### Tableau 2.1

Répartition des performances de croissance en Afrique, 2006-2008 (53 pays)

Taux de croissance du PIB	2006		2007		2008	
	Pétroliers	Non- pétroliers	Pétroliers	Non- pétroliers	Pétroliers	Non- pétroliers
Moins de 3%	5	7	4	10	2	7
Entre 3% et 5%	1	11	2	8	3	14
Supérieur à 5% et inférieur à 7%	4	14	2	15	3	17
7% ou plus	3	8	5	7	4	2
Total	13	40	13	40	13	40

Source : ONU-DESA, novembre (2008a).

## 2.1.2 Les performances économiques ont varié selon les sous-régions et les pays

En 2008, la croissance du PIB s'est ralentie dans trois des cinq sous-régions du continent (tableau 2.2). La croissance a été de 5,4% et de 4,9% en 2008 en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale respectivement contre 5,2% et 3,9% en 2007 respectivement. En 2008, le taux de croissance du PIB a baissé en Afrique du Nord (5,4%), en Afrique de l'Est (5,7%) et en Afrique australe (4,2%). L'augmentation de la demande et la hausse des prix des produits de base demeurent les principaux facteurs qui stimulent la croissance dans l'ensemble des sous-régions africaines.

“ L'Afrique de l'Est continue d'enregistrer la croissance la plus forte ”

**Tableau 2.2**

*Performance de la croissance par sous-région, 2006-2008 (en pourcentage)*

	2006	2007	2008
Afrique de l'Est	6,2	6,3	5,7
Afrique australe	6,1	6,2	4,2
Afrique du Nord	5,8	5,9	5,4
Afrique de l'Ouest	4,6	5,2	5,4
Afrique centrale	1,8	3,9	4,9
Afrique	5,7	6	5,1

Source: ONU-DESA, novembre (2008a).

Malgré le ralentissement économique, l'Afrique de l'Est a une fois encore enregistré la croissance la plus forte sur le continent au cours de la période 2006-2008. Et de nouveau, c'est l'Éthiopie qui est la locomotive de la région avec un taux de croissance de 8% du PIB réel en 2008, suivie de la DRC (7,2%), de la Tanzanie (6,8%), des Seychelles (6,2%), de l'Ouganda (6%), du Rwanda (5,8%), de Madagascar (5,2%) et du Burundi et de Djibouti (5% chacun). La croissance s'est effondrée au Kenya, tombant de 6,1% à 3,5%, du fait en très grande partie des violences qui ont suivi les élections et d'un recul très marqué du tourisme. La croissance est restée faible en Érythrée (1%) en raison d'une mauvaise pluviométrie, d'une production agricole faible et d'un mauvais environnement des affaires. L'instabilité politique a perturbé le tourisme et les flux d'IED ainsi que la croissance générale aux Comores (0,5%).

Les facteurs de croissance en Afrique de l'Est ont été notamment l'expansion de l'agriculture, l'horticulture, et les services notamment la finance, les télécommunications et la construction. La sous-région a également bénéficié de flux d'aide considérables et d'une forte croissance du tourisme et de l'IED. La croissance dans certains pays africains tels que l'Ouganda a, par contre, été entravée par des goulets au niveau des infrastructures, s'agissant spécialement de l'énergie et des transports.

L'augmentation des recettes pétrolières et des recettes touristiques a impulsé la croissance en Afrique du Nord. L'Égypte a connu une croissance de 6,5%, suivie de la

“  
Les secteurs autres  
que ceux des  
produits de base se  
développent dans  
de nombreux pays  
africains  
”

Libye (6,2%), du Soudan (6%), du Maroc 5,1%) et de la Tunisie (4,8%). La croissance a fortement repris en Mauritanie (passée de 1% en 2007 à 4,2% en 2008), mais a chuté en Algérie (passant de 4,6% à 3,3%). Outre la forte augmentation des exportations de pétrole et de minéraux qui a stimulé la consommation tant publique que privée dans la plupart des pays de l'Afrique du Nord, cette sous-région a connu un regain de la production agricole ainsi qu'un boom de la construction dû à la forte demande pour le tourisme et les immeubles résidentiels. La croissance s'est ralentie en Tunisie en raison des coûts des produits alimentaires et du pétrole et de la baisse de la demande de l'UE pour les exportations ainsi qu'au Soudan du fait de la chute de la production pétrolière.

En Afrique de l'Ouest, la croissance du PIB a été vigoureuse dans la plupart des pays, grâce à une reprise accélérée au Libéria (8%), à l'augmentation de la production et des prix du pétrole et à la croissance dans les secteurs non pétroliers au Nigéria (6,1% chacun), à d'importants flux d'IED et de transferts de fonds au Cap-Vert (5,8%) et à l'expansion des activités minières en Sierra Leone (5,8%), au Ghana (6%) et au Burkina Faso (4,3%). La croissance dans la construction et le tourisme ainsi que d'importantes dépenses publiques ont impulsé une forte croissance en Gambie (5,8%). La croissance a également été forte au Bénin (4,7%), marquée par une reprise des activités d'exportation, de la production de coton et de la forte demande dans le secteur de la construction.

L'intensification des activités dans les secteurs miniers et des services a notamment stimulé la croissance au Sénégal (4,6%) et au Niger (4%) tandis que la croissance au Mali (3,9%) a profité de la rapide expansion dans le secteur non minier. La croissance économique a été relativement faible dans d'autres pays de la sous-région. La Guinée-Bissau a enregistré une croissance de 3,3% grâce à la reprise de la production agricole et à l'accroissement du soutien des donateurs, le Togo de 2,9% en raison de l'augmentation de la production de coton ainsi que dans le secteur manufacturier et les services. La reprise dans le secteur pétrolier et les dividendes de la paix ont permis une croissance de 2,8% en Côte d'Ivoire en 2008 tandis que la Guinée n'a enregistré qu'un taux de croissance de 2% en raison de troubles politiques.

La croissance économique en Afrique centrale s'est accélérée, passant de 3,9% en 2007 à 4,9% en 2008 du fait largement de l'accroissement de l'investissement public dans les infrastructures en Guinée équatoriale (9%), de l'augmentation considérable de la production pétrolière et des activités dans le secteur non pétrolier en République du Congo (7,8%) et au Gabon (3,9%). La croissance est demeurée élevée à Sao Tomé-et-Principe (5,3%) malgré les retards dans le décaissement de certains fonds des donateurs et l'impact de la forte inflation et des coûts énergétiques élevés.

La croissance s'est améliorée en République centrafricaine (4,4%) avec la reprise du soutien des donateurs et l'amélioration de la situation politique ainsi qu'au Came-

roun (3,9%) à la suite de travaux d'infrastructures et de l'exploitation des ressources naturelles. Malgré des améliorations, le Tchad (1%) reste le pays qui a obtenu les moins bons résultats dans la sous-région en raison d'un conflit politique, du flux irrégulier des revenus pétroliers et d'une gestion peu rationnelle de ces revenus.

La croissance économique de l'Afrique australe a baissé de 6,2% en 2007 à 4,2% en 2008 alors que les grandes économies, pour la plupart, ont affiché des taux de croissance plus faibles. En dépit de cette baisse, l'Angola a maintenu le taux de croissance le plus élevé de la région en 2008 (12,9%), suivi du Malawi (6,6%), du Botswana (6,5%), du Mozambique (6,2%), de la Zambie (5,9%), de Maurice (5,4%), du Lesotho (5%) et de la Namibie (3,5%). La croissance du PIB a fortement baissé en Afrique du Sud (passant de 5,1% en 2007 à 3,1% en 2008) et est restée faible au Swaziland (2%) tandis que l'économie du Zimbabwe a continué à se contracter (-4,5%).

Les principaux facteurs de croissance dans cette région en 2008 sont notamment l'augmentation des cours du pétrole et des minéraux ainsi que des exportations, l'augmentation de la production des récoltes et le développement du commerce des communications et des transports. Les principaux facteurs qui entravent la croissance sont les retards en ce qui concerne le financement des donateurs (Malawi), le ralentissement mondial de la demande, (Zambie), les pénuries de courant, les taux d'intérêt élevés et le ralentissement de l'activité économique mondiale (Afrique du Sud), les difficultés dans les industries manufacturières exportatrices (Swaziland) et l'instabilité politique (Zimbabwe).

### **2.1.3 Pays qui ont enregistré les meilleurs résultats et pays ayant obtenu les résultats les moins bons en 2008**

Comme dans les années précédentes, les meilleurs résultats en Afrique ont essentiellement été obtenus par les pays riches en ressources ou qui ont bénéficié d'une reprise ou d'une aide importante, tandis que ceux qui ont réalisé les moins bonnes performances ont connu l'instabilité politique et/ou subi des chocs extérieurs (figure 2.2). Seulement six des meilleures économies en 2007 figurent parmi les 11 meilleures de 2008. Parmi ces pays, seul l'Égypte a, en plus du pétrole, une économie relativement diversifiée. Cette situation souligne la fragilité de la croissance sur le continent et l'incapacité de la plupart des pays africains à accélérer et à soutenir la croissance.

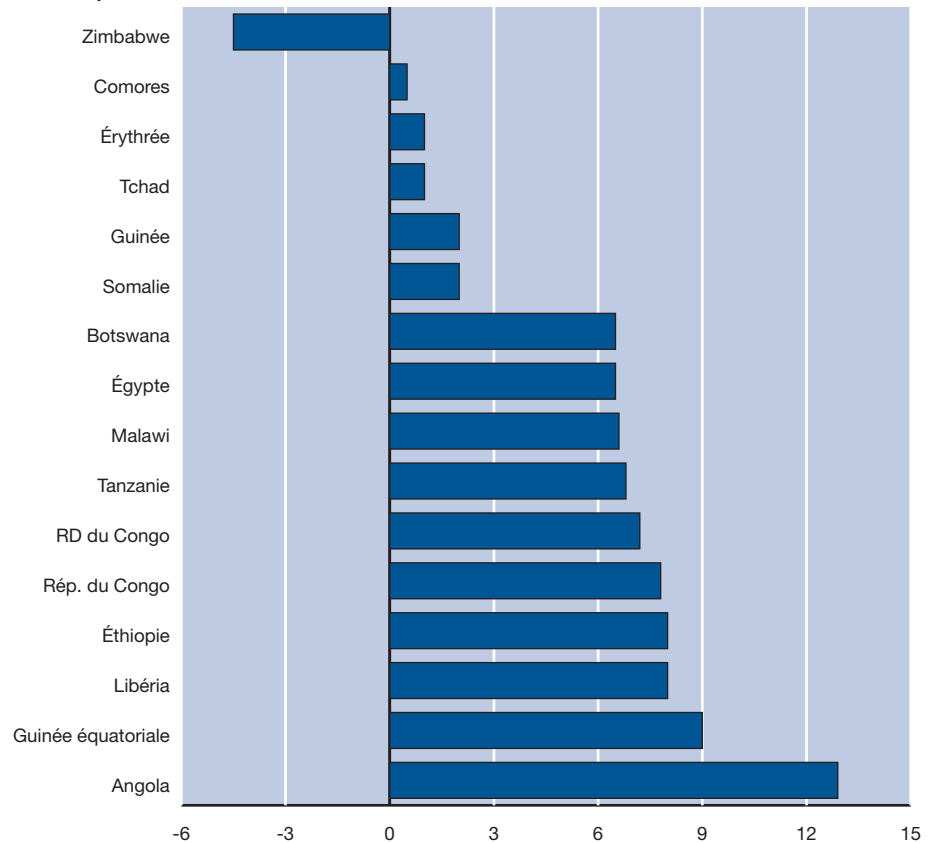
Cinq pays (Zimbabwe, Comores, Tchad, Somalie et Érythrée) figurent encore sur la liste des économies les moins performantes des cinq dernières années. L'Érythrée a souffert de la faiblesse de la production agricole et d'un mauvais environnement des affaires. L'instabilité politique, entre autres, a entravé la croissance au Tchad, aux Comores, en Guinée, en Somalie et au Zimbabwe. Ainsi il est essentiel que la situation politique s'améliore dans ces pays s'ils veulent inverser la tendance à la baisse de la performance économique. Parallèlement, la diversification des sources de croissance et des

“ Les économies africaines les moins performantes ont pâti de l'instabilité politique et/ou de chocs extérieurs ”

exportations est nécessaire aussi bien pour ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats économiques que ceux qui ont réalisé les moins bonnes performances afin qu'ils puissent accélérer, maintenir la croissance et atteindre leurs objectifs sociaux.

**Figure 2.2**

*Pays qui ont enregistré les meilleures performances et pays ayant réalisé les moins bonnes performances en 2008 (en pourcentage de croissance annuelle)*



Source : ONU-DESA, novembre (2008a).

### 2.1.4 Les déséquilibres budgétaires s'accroissent dans les pays importateurs de pétrole

Du fait de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires, la proportion des pays importateurs déficitaires est passée de 76% en 2007 à 86% en 2008 (tableau 2.3). En moyenne, ces pays ont enregistré un déficit budgétaire de - 0,5% du PIB<sup>2</sup>. Parallèlement, le nombre de pays exportateurs de pétrole ayant un excédent budgétaire est resté le même, leur excédent global atteignant 7,7% du PIB en 2008 contre 5% en 2007.

2 Les dons sont inclus dans le solde budgétaire.



L'excédent budgétaire global de l'Afrique en 2008 reflète essentiellement la situation des pays exportateurs de pétrole. Tous les neuf pays du continent qui ont enregistré un excédent au cours des cinq dernières années, sont des pays riches en pétrole ou en ressources minérales. Par contre, à l'exception de l'Égypte et du Ghana qui ont considérablement investi dans l'infrastructure et le développement, tous les pays ayant enregistré les déficits les plus importants ont subi des chocs extérieurs violents et/ou ont connu des troubles politiques.

“ Les pays africains continuent pour la plupart d'appliquer des politiques budgétaires saines ”

**Tableau 2.3**

*Répartition des déficits budgétaires en Afrique en 2008 (42 pays)*

	Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Riches en minéraux	Non dotés de minéraux	Pays subsahariens
Pays enregistrant un excédent	8	4	2	2	10
Moins de 5%	2	3	1	2	5
5 % à 10 %	0	1	1	0	1
Plus de 10%	6	0	0	0	4
Pays accusant un déficit	5	25	8	17	26
Moins de 5%	4	18	5	13	19
5% à 10%	1	5	2	3	5
Plus de 10%	0	2	1	1	2
Nombre total de pays	13	29	10	19	36

**Source :** Calculs de la CEA établis d'après des données provenant de l'EIU, novembre 2008.

**Note :** Par manque de données, 42 pays seulement sont considérés. Les 11 pays exclus sont les Comores, Djibouti, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Léone et Somalie.

Les déficits budgétaires des pays africains importateurs de pétrole semblent dénoter une tendance plutôt qu'un phénomène à court terme. Sur la période 1998-2008, 93% des pays avaient accusé des déficits budgétaires (tableau 2.4). Les déficits budgétaires de 79% de ces pays représentaient toutefois moins de 5% de leur PIB du fait d'une gestion budgétaire prudente. La politique budgétaire appliquée par de nombreux pays africains a en fait permis de maintenir des déficits faibles par rapport au PIB.

La prudence dans la gestion budgétaire s'est traduite par une augmentation des recettes provenant de sources non génératrices de dette, en conformité avec l'augmentation des dépenses consacrées à l'infrastructure, spécialement à l'énergie et aux routes ainsi qu'aux secteurs sociaux. Les moyens qui ont permis d'augmenter les revenus sont notamment la forte croissance, l'accroissement des exportations, la vente d'entreprises publiques, l'élargissement de la base d'imposition et un recouvrement plus efficace des recettes fiscales. Les dépenses publiques se sont toutefois accélérées en 2008, la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires entraînant une hausse des salaires et l'augmentation des dépenses publiques sur l'infrastructure, les subventions à l'énergie et la sécurité sociale. Les effets de la hausse des prix de l'éner-

gie et des produits alimentaires se sont fait sentir à un moment où de nombreux pays tentaient d'augmenter les dépenses pour renforcer la capacité institutionnelle, s'agissant notamment de la gouvernance politique et économique.

“ Les économies africaines riches en pétrole ont affiché des excédents budgétaires plus importants en 2008 ”

Pour maintenir la stabilité budgétaire, de nombreux pays ont eu recours à des mesures supplémentaires pour réduire les dépenses publiques et financer leurs déficits. Il s'est agi notamment de réduire les dépenses sur des projets de développement ainsi que les prestations de services dans certains cas. Beaucoup de pays de l'Afrique subsaharienne ont eu recours au soutien des donateurs, à l'emprunt extérieur ou à des conditions libérales, non générateur de dettes ainsi qu'à l'emprunt interne pour financer leurs déficits. Cela n'en souligne que davantage la nécessité de mesures supplémentaires d'allègement de la dette et d'une aide accrue à ces pays afin qu'ils puissent maintenir les acquis de ces dernières années sur les plans de la gestion macroéconomique et de la stabilité.

**Tableau 2.4**

*Répartition des déficits budgétaires en Afrique par catégorie de ressources, 1998-2008 (moyenne)*

	Pays pétroliers	Pays non pétroliers	Riches en minéraux	Non dotés de minéraux
Pays enregistrant un excédent	7	2	1	1
Moins de 5%	1	1	0	1
5% à 10%	3	1	1	0
Plus de 10%	3	0	0	0
Pays accusant un déficit	6	27	9	18
Moins de 5%	5	23	7	16
5% à 10%	1	3	2	1
Plus de 10%	0	1	0	1
Nombre total de pays	13	29	10	19

**Source :** Calculs de la CEA d'après des données de l'EIU, novembre 2008.

**Note :** Par manque de données, 42 pays seulement sont considérés. Les 11 pays exclus sont les Comores, Djibouti, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Léone et Somalie.

### 2.1.5 Maîtriser l'inflation est la préoccupation majeure des économies pétrolières et non pétrolières

L'inflation en Afrique, sauf au Zimbabwe, était de 10,7% en 2008 contre 6,4% en 2007. Plus de 90% des 52 pays pour lesquels des données sont disponibles, ont enregistré un taux d'inflation de 5% ou plus en 2008, alors qu'ils n'étaient que 60% en 2007 (tableau 2.5). Seulement trois pays (Comores, Côte d'Ivoire et République centrafricaine), ont eu des taux d'inflation inférieurs à 5% en 2008. L'inflation récente en Afrique a été essentiellement importée sous la forme de prix élevés de l'énergie et des produits alimentaires, provoqués par l'augmentation de la demande durant la première moitié de 2008.

**Tableau 2.5****Répartition des taux d'inflation en Afrique, 2008 (51 pays)**

Fourchette	Afrique	Pays pétroliers	Pays non pétroliers <sup>d</sup>	Riches en minéraux	Non dotés de pétrole ni de minéraux	Afrique subsaharienne
Moins de 5%	3	1	2	1	2	3
Entre 5 et 10 % (10% exclu)	23	7	16	5	18	19
Entre 10 et 20 % (20% exclu)	19	0	19	8	11	16
20% et plus	6	0	6	2	4	6
Nombre total de pays	51	8	43	16	35	44

**Source** : DESA-ONU, novembre (2008a).**Note** : Par manque de données, les Seychelles et le Swaziland sont exclus.

Parmi d'autres facteurs qui ont contribué à la pression inflationniste sur le continent en 2008, il y a le maintien des dépenses publiques et la forte demande intérieure, notamment dans les pays exportateurs de pétrole (surchauffe)<sup>3</sup>. Cela a été le cas dans les économies pétrolières telles que l'Angola, l'Égypte et le Soudan, où l'inflation a été de 12,6%, 17,1% et 15% respectivement. À l'exception du Zimbabwe, c'est l'Éthiopie qui a enregistré le plus fort taux d'inflation (41%) en Afrique en 2008, du fait de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires liée à la sécheresse, suivie de la Guinée (30%), de Sao Tome-et-Principe (28%) et du Kenya (25%). Le Zimbabwe a le plus fort taux d'inflation du continent (11 millions %).

L'accélération des taux d'inflation en Afrique a rendu la gestion macroéconomique plus difficile et a contribué à inverser les résultats obtenus durant les deux dernières décennies sur le plan de la réduction de la pauvreté ; la pauvreté moyenne en Afrique subsaharienne est revenue à son niveau de 50% atteint au début des années 80. L'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires est particulièrement marqué dans les pays africains à faible revenu importateurs de pétrole. Les pauvres dans ces pays manquent de filets de sécurité appropriés tandis que les taux d'inflation élevés ont toujours un impact plus fort sur le prix des biens de consommation essentiels.

Le resserrement des politiques budgétaires et monétaires peut créer des difficultés pour les personnes pauvres sans pour autant avoir un impact significatif sur l'inflation. Dans la plupart des pays africains, la politique monétaire a essentiellement pour objet de contrôler la masse monétaire afin de réduire l'inflation de base (hors alimentation). En raison de la faiblesse des marchés financiers, ces pays manquent d'outils monétaires indirects efficaces. Ils sont également caractérisés par une mauvaise coordination entre les politiques budgétaires et monétaires. Dans des pays où

<sup>3</sup> L'augmentation des recettes pétrolières entraîne souvent des augmentations rapides de la demande intérieure, contribuant ainsi à des taux d'inflation élevés dans les pays exportateurs de pétrole.

“  
Des taux d'inflation élevés ont rendu la gestion macroéconomique plus difficile dans les pays africains pauvres dépourvus de ressources  
”

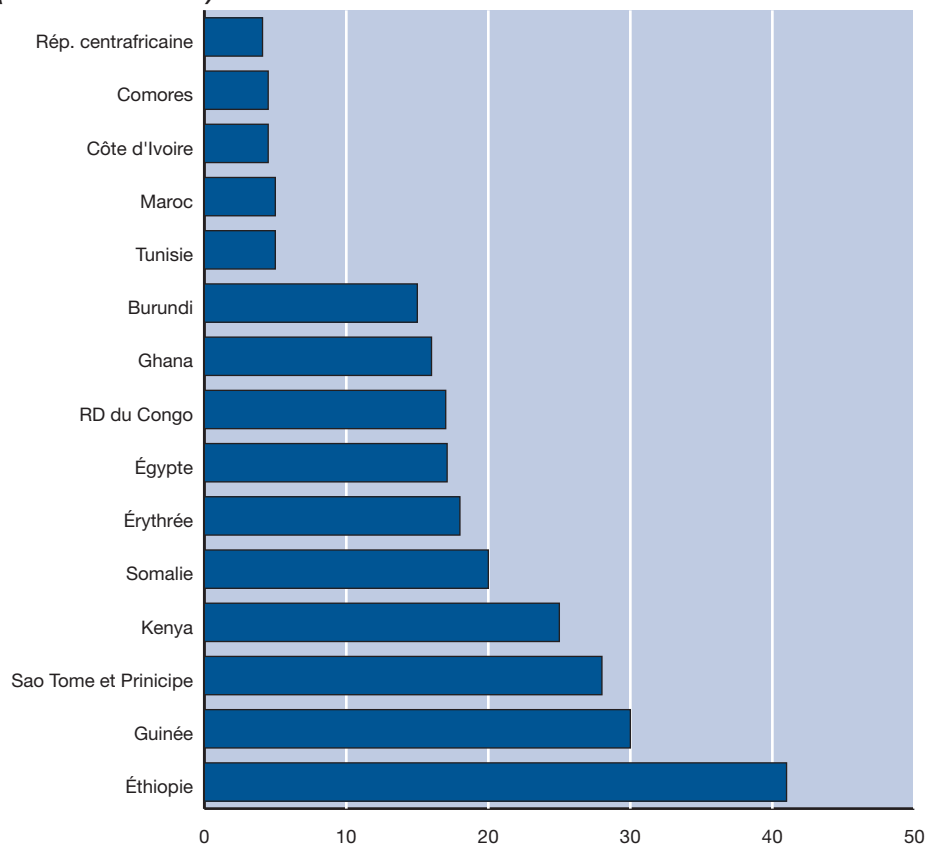
les marchés financiers sont plus évolués, les gouvernements ont recouru essentiellement aux taux d'intérêt et aux taux des bons du Trésor en tant que principaux instruments d'intervention monétaire.

“  
Des taux d'intérêt élevés contribuent à la baisse de la croissance et à la diminution des recettes publiques  
”

C'est ainsi par exemple que l'Afrique du Sud a augmenté le taux de rachat de 50 points de base à 12% en juin 2008, relevant le taux directeur à 15,5%. En Égypte, le taux des dépôts au jour le jour et les taux d'intérêt ont été relevés de 50 points de base à 11 et 13% respectivement en août 2008. Des taux d'intérêt élevés peuvent avoir d'importants effets défavorables sur la croissance et par voie de conséquence sur les recettes publiques.

### Figure 2.3

Les 10 pays ayant enregistré les taux d'inflation les plus élevés et les 5 pays ayant enregistré les taux d'inflation les plus faibles en Afrique en 2008 (Zimbabwe exclu)



Source : ONU-DESA, novembre 2008.

## 2.1.6 Dégradation de la balance extérieure dans la plupart des pays africains en 2008

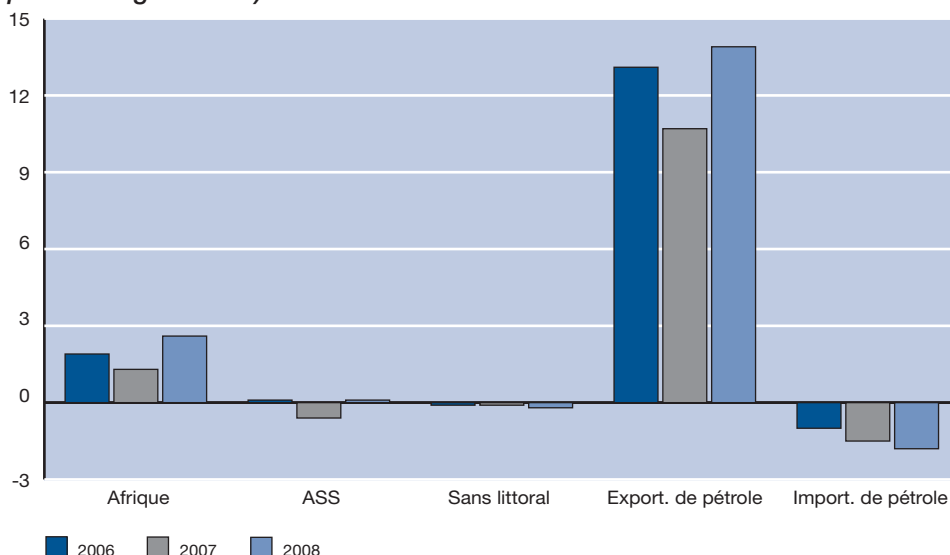
Bien qu'ils aient amorcé une tendance à la baisse durant la seconde moitié de 2008, les prix élevés de l'énergie et des produits alimentaires ont entraîné des déficits de plus en plus larges des comptes courants dans 31 pays importateurs de pétrole pour lesquels des données sont disponibles. En moyenne, le déficit des comptes courants dans ces pays est passé de -1,5% du PIB en 2007 à -1,8% en 2008. Malgré un soutien relativement important des donateurs, les déficits des comptes courants se sont relativement creusés dans les pays africains sans littoral. Les excédents des comptes courants dans les pays exportateurs de pétrole se sont accrus, passant de 10,7% en 2007 à 15,9% en 2008 en raison de la hausse des cours du pétrole. Par conséquent, la situation globale du compte courant des 42 pays africains pour lesquels des données sont disponibles, qui montre un excédent de 2,6% en 2008, traduit la forte augmentation des recettes engrangées par les pays exportateurs de pétrole (figure 2.4).

Les données montrent clairement que des menaces planent sur la viabilité des opérations courantes dans les pays africains importateurs de pétrole. Ce fait, ajouté aux déséquilibres internes et aux pressions inflationnistes, pose des risques pour la stabilité macroéconomique et les perspectives de croissance dans ces pays. Ceux-ci ne doivent pas seulement rationaliser la consommation mais également adopter des stratégies visant à diversifier les exportations, promouvoir le tourisme et attirer les transferts de fonds. Dans le court terme, cependant, les économies africaines importatrices de pétrole devraient utiliser une proportion substantielle de leurs recettes d'exportation et des réserves qu'ils ont accumulées pour stimuler l'investissement public dans les infrastructures, la formation du capital humain et la prestation de services publics.

“  
Menaces de plus  
en plus lourdes  
sur la viabilité des  
comptes courants  
dans les économies  
africaines  
importatrices de  
pétrole  
”

“  
Vers la fin de 2008,  
beaucoup de  
monnaies africaines  
ont commencé à  
se déprécier par  
rapport au dollar  
”

**Figure 2.4**  
Soldes des opérations courantes en Afrique par catégorie, 2006-2008 (en pourcentage du PIB)



**Source :** Calculs de la CEA établis d'après des données de l'EIU, novembre 2008.

**Note :** Seulement 42 pays africains sont considérés. Les pays exclus sont les Comores, Djibouti, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie.

### 2.1.7 Taux de change et compétitivité internationale

Sur la base des taux de change nominaux, 18 des 35 monnaies africaines sur lesquelles des données sont disponibles, se sont appréciées par rapport au dollar É.-U. en 2008, 16 se sont dépréciées et une monnaie est restée inchangée. Pour la deuxième année consécutive, le CFA qui est arrimé à l'euro, s'est apprécié substantiellement par rapport au dollar É.-U. En fait, un bon nombre des pays qui se livrent à d'importantes exportations de produits primaires ont vu leur monnaie s'apprécier en 2008. Des taux de change surévalués peuvent décourager les exportations de produits autres que les produits de base venant de l'Afrique, ce qui a pour effet de réduire la compétitivité sur le plan international ou de créer ce qu'on appelle le syndrome hollandais. Beaucoup de monnaies africaines ont commencé toutefois à se déprécier par rapport au dollar É.-U. vers la fin de 2008.

En termes de taux de change effectifs réels, 28 des 38 pays africains pour lesquels des données sont disponibles, ont connu une appréciation de leur monnaie par rapport au dollar en 2008. Cependant six pays seulement ont connu une appréciation de plus de 10% et dans trois pays, la dépréciation du taux de change effectif était supérieure à 10%. Le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique et la Zambie ont été les cinq pays africains qui ont enregistré les taux d'appréciation les plus élevés en

2008. Le Burundi, le Ghana, la Namibie, les Seychelles et le Zimbabwe ont été les cinq pays où la dépréciation a été la plus forte. Ceci montre que les pays riches en ressources comme les pays qui en sont dépourvus, peuvent connaître une importante appréciation ou dépréciation, due essentiellement à des fluctuations du niveau des prix intérieurs <sup>4</sup>. Des prix locaux élevés, contrairement à des prix faibles, entraînent une appréciation du taux de change effectif réel, même si le taux de change nominal reste constant.

Les principaux facteurs contribuant aux fluctuations du taux de change effectif réel- à travers le taux de change nominal ou par le canal des prix locaux- sont l'augmentation des recettes provenant des produits de base et l'augmentation des dépenses, l'aide et d'autres apports de capitaux, les transferts de fonds et les importantes recettes tirées du tourisme. Douze des 13 pays exportateurs de pétrole ont vu leur taux de change s'apprécier en 2008. Pour maintenir des taux de change compétitifs, notamment dans les pays exportateurs de pétrole, il faut mettre en place des stratégies pour renforcer le côté offre de l'économie en augmentant les investissements publics dans les infrastructures, l'éducation, la formation, le renforcement des compétences et la technologie.

Grâce à des excédents considérables des comptes courants dans les pays africains exportateurs de pétrole, les réserves en devises étrangères du continent ont continué d'augmenter, passant de 32,6% du PIB en 2007 à 34,5% en 2008. Trente quatre des 42 pays africains pour lesquels des données sont disponibles ont en 2008 accumulé des réserves en devises équivalant à 10% ou plus du PIB. La liste des dix premiers pays africains ayant accumulé le plus de réserves de change exprimées en pourcentage du PIB, révèle que les réserves de change élevées proviennent essentiellement des recettes provenant des produits de base et des flux de capitaux privés et qu'aucun de ces pays ne bénéficie d'une aide importante (figure 2.5).

Les économies africaines exportatrices de pétrole ont besoin de coordonner les politiques monétaire et budgétaire étroitement afin de gérer leurs réserves en devises efficacement et se ménager un espace budgétaire pour des interventions anticycliques de nature à leur permettre d'atténuer les effets de la crise financière mondiale. Cela les aidera à gérer les risques liés à la volatilité déstabilisatrice des taux de change et aux pressions inflationnistes tout en stimulant l'investissement intérieur en vue de réaliser une croissance accélérée et soutenue.

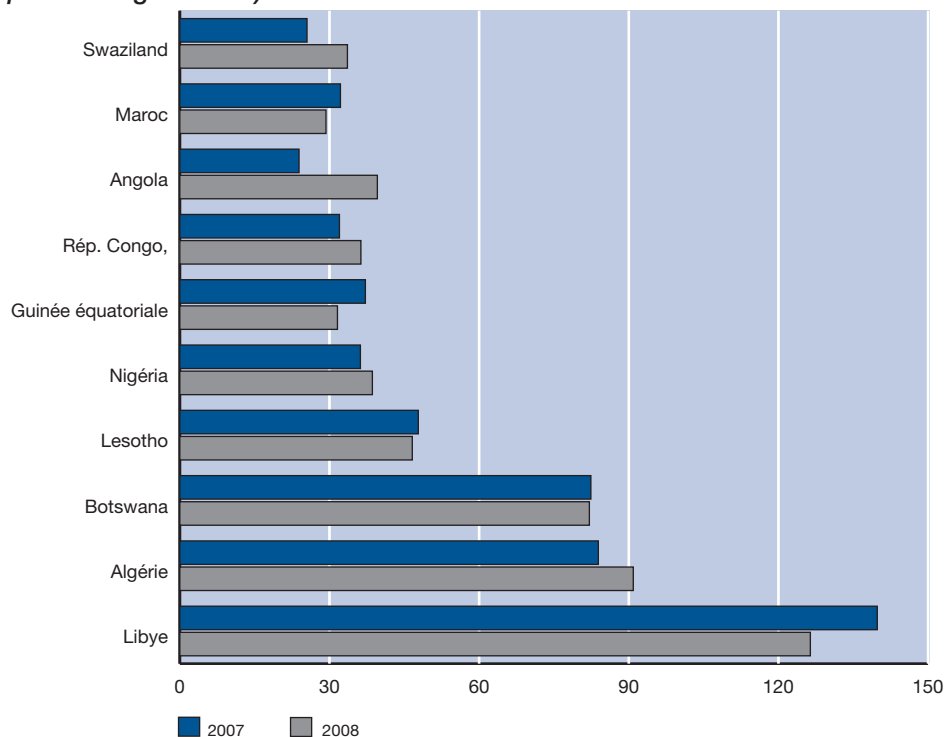
“ Les réserves de change accumulées devraient servir à financer des mesures anticycliques ”

<sup>4</sup> L'indice du taux de change effectif réel se définit selon la formule  $[ Pd/Pf*NER ]$  ou Pd désigne le niveau des prix intérieurs, Pf le niveau des prix étrangers (en dollars É.-U.), et NER le taux de change officiel de la monnaie nationale par rapport au dollar É.-U. (taux moyen de la période). Ainsi, l'indice du taux de change effectif réel représente la quantité de biens étrangers qui peuvent être échangés contre une unité de biens nationaux.

“ L'utilisation inefficace du commerce pour le développement dénote la faiblesse des capacités de production en Afrique ”

**Figure 2.5**

Les 10 pays ayant accumulé les réserves en devises les plus importantes (en pourcentage du PIB)



Source : EIU, novembre 2008.

Note : En raison d'un manque de données, les pays suivants sont exclus: Comores, Djibouti, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie.

### 2.1.8 Nécessité pour l'Afrique de mobiliser des ressources intérieures et extérieures afin d'accroître l'investissement intérieur

Comme on l'a expliqué en détail au chapitre 3, l'épargne intérieure brute moyenne de l'Afrique a augmenté, passant de 21,8% du PIB en 2004 à 26,3% en 2007. Le taux d'investissement intérieur a cependant stagné à environ 22% durant la même période, taux bien en dessous du niveau requis pour pouvoir réaliser les OMD. Cela traduit en partie les faiblesses des marchés financiers intérieurs et régionaux et l'incapacité, particulièrement des pays exportateurs de pétrole d'utiliser les recettes tirées des produits de base pour stimuler l'investissement. En raison de la faiblesse des revenus, les taux d'épargne intérieure comme les taux d'investissement sont moins élevés dans les pays africains importateurs de pétrole que dans ceux exportateurs de pétrole.



L'Afrique n'a pas seulement besoin de mobiliser davantage de ressources intérieures, elle doit parallèlement mobiliser davantage de ressources extérieures non génératrices d'endettement afin de stimuler l'investissement intérieur. Au mois de juillet 2008, 19 pays africains avaient bénéficié de réductions importantes de la dette publique (ONU 2008a). Cependant, si la dette publique de l'Afrique a diminué, la dette due aux banques et à d'autres créanciers privés a augmenté si considérablement que l'encours de la dette globale reste élevé. L'APD à l'Afrique reste en dessous du niveau de 72 milliards de dollars par an considéré nécessaire pour que le continent puisse réaliser les OMD (ONU 2008a). En outre, il faut faire plus pour le continent afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'aide et accélérer le développement grâce aux échanges (voir chapitre 3).

“  
Taux de croissance  
plus élevés de  
l'agriculture et des  
services en 2008  
”

L'utilisation plutôt inefficace du commerce pour le développement est révélatrice des contraintes qui existent au niveau de l'offre interne, notamment la médiocrité de l'infrastructure, la faiblesse de la base de capital humain et d'autres contraintes commerciales extérieures telles que l'impasse du Cycle des négociations commerciales de Doha et la question controversée des subventions accordées à l'agriculture par l'Union européenne, les États-Unis, le Japon et le Canada. En plus de l'accroissement de l'investissement public et privé dans l'infrastructure – qui doivent être portés à environ 52 milliards de dollars par an –, l'Afrique a également besoin d'un accès considérablement amélioré aux marchés ainsi que d'une intégration plus poussée du marché régional si elle veut améliorer sa compétitivité internationale. Face à la turbulence financière mondiale et à des incertitudes de plus en plus grandes, les pays africains devraient continuer à consolider les réformes économiques récemment opérées afin de créer un environnement des affaires qui attire les flux de capitaux privés.

## 2.2 La performance sectorielle révèle une transformation limitée des structures de production

### 2.2.1 Croissance de la valeur ajoutée sectorielle

En 2007, la valeur ajoutée de l'industrie en Afrique a augmenté à un taux record de presque 8% (figure 2.6)<sup>5</sup>. Le secteur manufacturier se distingue avec une croissance plutôt impressionnante de 9,6%, ce qui représente le taux de croissance le plus élevé depuis 2001 et le deuxième taux de croissance le plus élevé depuis 1970. Ce sont l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe qui ont obtenu les meilleurs résultats en raison notamment de la dynamique vigoureuse dans le secteur minier et de la reprise dans

<sup>5</sup> Dans cette section, c'est pour 2007 que les données les plus récentes sont disponibles pour la plupart des pays africains.

“  
Accroissement de  
la part de l'industrie  
dans le PIB de  
l'Afrique  
”

les secteurs de la construction et de la manufacture. Le développement de l'industrie dans les autres sous-régions du continent a été moins remarquable. En Afrique du Nord, la production manufacturière s'est ralentie après une forte accélération en 2006. La croissance industrielle a été en moyenne de 5,4%, bien en dessous du niveau record atteint en 2006.

En Afrique de l'Ouest, le secteur manufacturier a affiché une croissance positive après un an de stagnation, ce qui a porté la croissance industrielle à 4,7%. Il s'agit là d'un taux de croissance faible au regard des taux observés dans la sous-région au début de la décennie. Finalement, malgré la bonne performance du secteur manufacturier, l'industrie n'a enregistré qu'une croissance de 3,1% en Afrique centrale, ce qui traduit aussi bien les difficultés du sous-secteur minier que traversent plusieurs pays que le peu de progrès accomplis dans la diversification de la gamme de production industrielle.

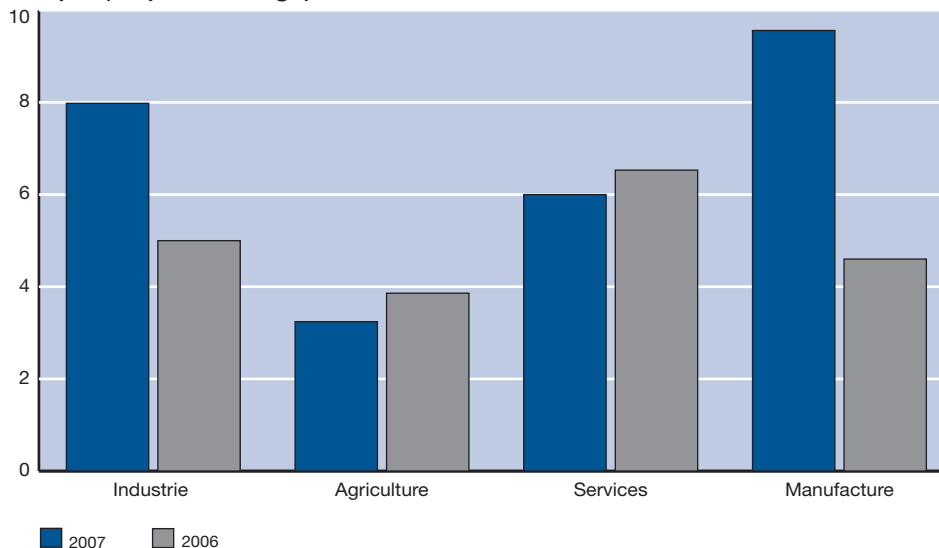
La performance du secteur de l'agriculture a été la même que durant les trois dernières années. La valeur ajoutée du secteur a augmenté de 3,2% (figure 2.6 et tableau Ax.1), aucune des cinq sous-régions n'ayant réalisé une croissance supérieure à 5%. De fait, l'Afrique du Nord a même enregistré une baisse. Il importe toutefois de replacer les données de 2007 dans le contexte de l'évolution à long terme décevante du secteur. La croissance de la valeur ajoutée agricole en Afrique est en moyenne de 3% par an depuis 1961. Les taux de croissance annuels dénotent plutôt une grande volatilité comparée à la tendance historique, ce qui signifie que le secteur est structurellement en stagnation du fait de la faible croissance de la productivité par travailleur. La valeur ajoutée par travailleur en termes absolus en 2005 (l'information la plus récente disponible) a été plus forte qu'en Asie du Sud et de l'Est et supérieure à la moyenne des pays à revenu faible et intermédiaire, mais sa croissance globale entre 1985 et 2005 a été de 38%. C'était légèrement plus faible que la croissance moyenne de la productivité dans les pays à faible revenu (40%) et beaucoup plus faible que la croissance en Amérique latine et aux Caraïbes (64%) et en Asie de l'Est (72%). L'Asie du Sud (41%) a également eu de meilleurs résultats que l'Afrique au cours des 20 dernières années (voir la deuxième partie du présent rapport pour une étude plus approfondie).

Finalement, le secteur des services, qui a été le secteur le plus dynamique en 2005 et en 2006, a enregistré une croissance de 6% en 2007 (voir figure 2.6). Ce taux de croissance est l'un des plus élevés depuis 1970. La performance du secteur a été homogène dans l'ensemble des sous-régions (tableau A1). Le taux de croissance le plus élevé a été observé en Afrique du Nord (7,6%) et il n'était supérieur que de 3% au taux de croissance le plus faible enregistré en Afrique de l'Ouest (4,8%). Selon les données portant sur les cinq dernières années, la croissance des services est probablement plus stable, dans les pays et d'un pays à l'autre, que la croissance dans

d'autres secteurs. Cela laisse à penser qu'il y a une consolidation progressive de la performance dans le secteur des services dans l'ensemble du continent.

**Figure 2.6**

**Taux de croissance annuel de la valeur ajoutée de différents secteurs en Afrique (en pourcentage)**



Source : Calculs de la CEA établis d'après la Banque mondiale (2008).

## 2.2.2 Contribution sectorielle au PIB et à la croissance de la valeur ajoutée totale

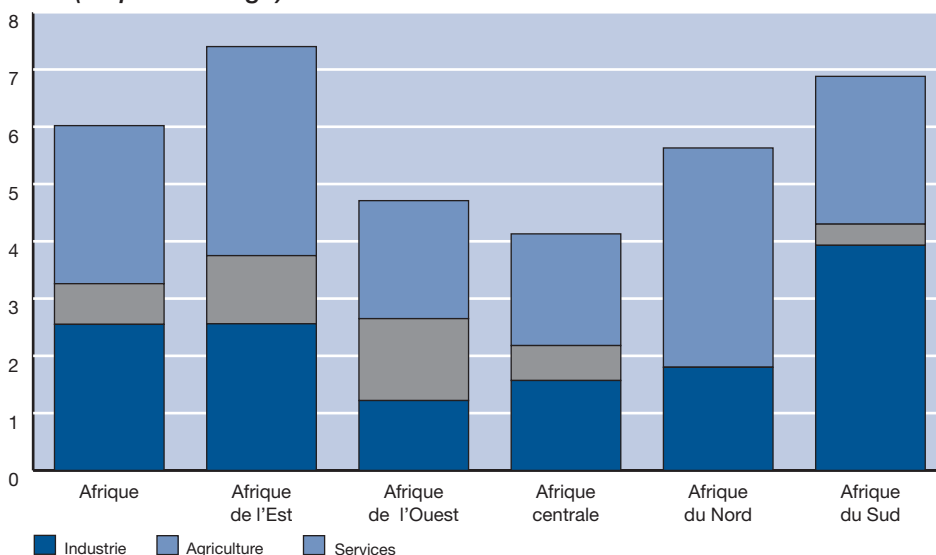
La part de l'industrie dans le PIB a continué à augmenter en 2007, atteignant 32% (figure 2.7 et tableau A2). Entre 2002 et 2007, la part de l'industrie a augmenté de 4% du PIB tandis que la part de l'agriculture est tombée de 26,4% à 22%. Ce changement structurel est très manifeste en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, encore que la part de l'industrie dans cette dernière région ait légèrement baissé entre 2006 et 2007. Il en a été ainsi en raison des difficultés que traversaient les activités minières dans certains pays de la sous-région. En Afrique de l'Est et en Afrique du Nord, la part de l'industrie a augmenté modestement entre 2002 et 2007 et la baisse de la part de l'agriculture s'explique par l'augmentation de la part des services. En Afrique australe, la part de l'agriculture, qui était déjà très faible en 2002, n'a diminué que légèrement depuis.

En combinant les données concernant la croissance sectorielle et la part sectorielle du PIB, il est possible de déterminer la contribution de chaque secteur à la crois-

“ Les services tirent la croissance de la valeur ajoutée en Afrique de l’Est et en Afrique du Nord ”

sance de la valeur ajoutée totale<sup>6</sup>. Dans la figure 2.7, chaque colonne représente la croissance de la valeur ajoutée totale dans un groupe de pays donnés (Afrique ou chacune des cinq sous-régions) et la répartition de cette croissance entre les trois secteurs (pour des données plus détaillées voir également le tableau A3). Ce que ce tableau permet de voir aisément, c’est la faible contribution de l’agriculture, celle-ci se situant entre pratiquement 0% en Afrique du Nord et un maximum de 1,4% en Afrique de l’Ouest. En revanche, la contribution de l’industrie et des services a été en moyenne de plus de 2,5% pour chaque secteur. C’est le secteur des services qui tire la croissance de la valeur ajoutée en Afrique de l’Est et en Afrique du Nord tandis qu’en Afrique australe, c’est le secteur industriel qui fournit la plus grande contribution.

**Figure 2.7**  
Contribution de différents secteurs à la croissance de la valeur ajoutée en 2007 (en pourcentage)



Source : Calculs de la CEA établis d’après des données de la Banque mondiale (2008).

La contribution sectorielle à la croissance de la valeur ajoutée totale en Afrique semble être très déséquilibrée. La seule exception est peut-être l’Afrique de l’Ouest où la contribution des trois secteurs est pratiquement comparable. Dans des sous-régions connaissant une croissance relativement rapide telles que l’Afrique du Nord et l’Afrique australe, l’agriculture est presque totalement négligée. C’est là une preuve du problème agricole général déjà noté à la rubrique précédente « *Croissance de la valeur ajoutée sectorielle* ».

<sup>6</sup> Il faut noter que pour chaque groupement de pays, la croissance de la valeur ajoutée totale en 2007 n’est pas nécessairement la même que la croissance totale du PIB mentionnée à la section 2.1.

### 2.2.3 Dynamique sectorielle et diversification économique

Entre 1960 et 2007, la part dans le PIB de la valeur ajoutée agricole en Afrique est tombée de 41% à 22%. Parallèlement, la part de l'industrie dans le PIB est passée de 17% à 32% tandis que la part des services a augmenté, passant de 42% à 46%. Ce changement structurel n'a pas entraîné le type de diversification économique qui est le plus urgemment nécessaire pour soutenir la croissance et le développement à long terme. De fait, les indicateurs laissent à penser qu'au fil du temps, la structure de production de l'Afrique est devenue moins diversifiée (voir CEA, 2007). La part du secteur des services et des mines a considérablement augmenté au fil des ans au détriment de l'agriculture et d'autres sous-secteurs de production.

“ Le secteur  
manufacturier  
demeure marginal  
en Afrique ”

Ainsi, l'augmentation de la part de l'industrie au cours des quatre dernières décennies, a été essentiellement tirée par l'expansion du secteur minier, le secteur de la manufacture se cantonnant dans un rôle plus marginal. En fait, la part dans le PIB de la valeur ajoutée manufacturière, est passée d'une moyenne de 8,7% en 1960 à seulement 10,7% en 2007. La faible contribution du secteur manufacturier a des conséquences sérieuses. D'abord, les opportunités de retombées technologiques, les gains de productivité et l'amélioration des compétences font du secteur manufacturier un moteur essentiel de croissance. Ensuite, en l'absence d'un secteur manufacturier vigoureux, les pays dépendent en général fortement d'exportations de produits primaires. Compte tenu de l'instabilité des prix internationaux des produits, cela signifie une instabilité macroéconomique et une volatilité de la production plus grandes.

Finalement, lorsque le secteur industriel comprend essentiellement des activités minières, la création d'emplois dans l'économie est ralentie et d'autres secteurs ne bénéficient pas d'effets favorables significatifs. Dès lors, la croissance dans le secteur minier n'est pas redistribuée vers le reste de l'économie, ce qui à son tour, signifie que le développement du secteur minier contribue de façon très limitée à la réduction de la pauvreté et au développement social.

La question politique essentielle dans ce contexte est comment promouvoir la diversification en vue de la croissance et du développement<sup>7</sup>. Ce qui précède montre clairement que le processus de diversification doit déboucher sur une reprise dans l'agriculture ainsi que sur la promotion d'activités industrielles non minières, du secteur manufacturier en particulier. La deuxième partie du présent Rapport traite spécifiquement de l'agriculture. La promotion du secteur manufacturier nécessite une augmentation de l'investissement, ce qui à son tour appelle des interventions combinées des politiques macroéconomique, industrielle et financière. Comme on l'a examiné au début de ce chapitre, la stabilité macroéconomique et les réformes micro-

<sup>7</sup> Voir également CEA (2007) pour un examen approfondi d'un grand nombre de ces questions.

conomiques sont essentielles pour accroître l'investissement intérieur et intensifier la diversification économique. Ces réformes devraient consister à renforcer le système financier afin de contribuer efficacement à la mobilisation de ressources intérieures et à financer des investissements rentables (voir chapitre 3).

“ Une politique industrielle est essentielle pour la diversification économique en Afrique ”

S'agissant de la politique industrielle, il est possible de tirer des enseignements des expériences passées en Afrique, en Asie et en Amérique latine (voir également ONUDI, 2004 et Rodrick, 2007). Les exemples les plus récents et les réussites en matière d'industrialisation semblent être le fruit d'une approche nouvelle qui combine des éléments de substitution des importations et du laissez-faire, dans le but de déterminer les domaines où se trouvent les plus grands obstacles à la restructuration et le type d'interventions nécessaires pour les éliminer. Conformément à cette logique, la politique industrielle devrait reposer sur deux piliers. Le premier consiste à fournir des incitations appropriées au secteur privé afin qu'il investisse et s'engage dans de nouvelles activités. Ces incitations peuvent prendre diverses formes, notamment des incitations fiscales et un accès plus facile au crédit.

L'autre pilier consiste à mettre en place des mécanismes pour évaluer les sociétés bénéficiant du soutien public. Chaque projet bénéficiant d'un financement public doit avoir une définition claire préalable de ce qui constitue le succès et l'échec<sup>8</sup>. Sur la base de cette définition, des autorités indépendantes et compétentes devront évaluer régulièrement les résultats des sociétés. Seules les sociétés obtenant de bons résultats continueront à bénéficier d'un soutien. Un gouvernement qui adopte cette approche, n'a pas à choisir les gagnants *ex ante*, étant donné que c'est souvent là une source de distorsions majeures. Au lieu de cela, de nouveaux domaines d'avantages comparatifs apparaîtront d'eux-mêmes par suite des incitations fournies par le Gouvernement et de l'évaluation systématique de la performance de ces entreprises. .

## 2.3 Tendances du développement social en Afrique

### 2.3.1 Progrès contrastés vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des OMD sont contrastés, des résultats remarquables ayant été obtenus en ce qui concerne l'éducation pour tous et les progrès étant très limités pour ce qui est de l'élimination de la pauvreté et de la faim et d'autres objectifs liés à la santé. Les taux de pauvreté demeurent très élevés

8 Les repères éventuels sont la performance de sociétés dans des industries similaires dans les pays voisins et/ou la performance de sociétés dans les marchés internationaux, tel qu'exprimé par exemple par les niveaux d'exportation.

en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest, malgré les taux de croissance économique impressionnants enregistrés ces dernières années (ONU 2008a). La proportion des « travailleurs pauvres » n'a diminué que de 4% au cours de la décennie, passant de 55,5% en 1997 à 51,4% en 2007. Ce qui est plus inquiétant, c'est que les récentes hausses des prix des produits alimentaires et de l'énergie, bien qu'en baisse, demeurent élevées par rapport à leurs niveaux historiques, touchent les pauvres et assombrissent les perspectives de réduire de façon significative la pauvreté et la faim dans de nombreux pays africains (CEA, 2008a).

C'est dans la réalisation de l'objectif « Assurer l'éducation primaire pour tous » que les pays africains ont, dans leur majorité, indéniablement accompli de remarquables progrès. Les taux d'inscription bruts dans le primaire et les taux d'inscription nets dans le primaire sont en hausse dans la majorité des pays du fait essentiellement de la forte détermination des gouvernements, couplée au soutien adéquat fourni par la communauté des donateurs. Si une majorité de pays africains va atteindre l'objectif de la parité entre garçons et filles dans l'enseignement primaire en 2015, très peu de pays ont enregistré des progrès similaires dans les domaines de l'enseignement secondaire et supérieur. Par ailleurs, s'agissant de la parité dans les instances de décision, les progrès ont varié d'un pays à l'autre, même si des avancées ont été réalisées dans un certain nombre de pays africains.

La mortalité infantile n'a pas diminué dans 27 pays africains (ONU, 2008b) et elle est toujours due essentiellement à des maladies évitables et à la malnutrition. La mortalité des moins de cinq ans a légèrement diminué, passant de 185 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 165 naissances vivantes en 2005 (UNICEF, 2008; CEA, 2008b). Les progrès dans la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ont généralement été limités, malgré les embellies dans certains pays. Le taux de prévalence le plus élevé du VIH/sida est enregistré en Afrique australe, où il est souvent supérieur à 15%, les taux les plus faibles étant enregistrés en Afrique du Nord ou moins de 1% de la population adulte est touché.

Un fait positif remarquable dans de nombreux pays, c'est qu'ils ont de plus en plus intégré les préoccupations concernant le sida dans leur plan de développement national. En raison de cette nouvelle attitude, le nombre de personnes bénéficiant de médicaments antirétroviraux en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest a augmenté, passant de 100 000 à 1,3 million en 2006 (UNICEF, 2008). La couverture correspondante des personnes bénéficiant du traitement s'est améliorée, passant de 2% en 2003 à 28% en 2006. La couverture s'est élargie mais reste très faible par rapport à la demande. L'incidence, la prévalence et la morbidité de la tuberculose n'ont diminué que dans une sous-région, celle de l'Afrique du Nord.

“ Progrès remarquables accomplis vers la réalisation de l'objectif de l'éducation primaire pour tous ”

“  
Progrès constants  
vers la réalisation  
de l'égalité entre  
les sexes dans la  
plupart des pays  
”

Si les tendances actuelles se maintiennent, les perspectives d'atteindre l'objectif consistant à préserver l'environnement, ne semblent guère encourageantes. Les zones couvertes par la forêt ont reculé de 3% en Afrique centrale, en Afrique de l'Est, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest. La proportion de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et le pourcentage de personnes bénéficiant d'un assainissement amélioré ont augmenté, mais moins rapidement que ce qu'il faudrait pour atteindre les objectifs fixés pour 2015. Finalement, tel que mentionné plus haut à propos de l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement, les flux d'aide à destination du continent restent en deçà des montants annoncés par les donateurs et sont bien inférieurs aux montants requis pour permettre à l'Afrique de combler son déficit en ressources intérieures.

Les pays africains ont fait très peu de progrès vers la réalisation des OMD fixés pour les groupes marginalisés et vulnérables, notamment les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les personnes handicapées et les peuples autochtones. L'exclusion générale de ces groupes de la société se manifeste non seulement par la faiblesse de leur revenu et leur paupérisation croissante sur le marché du travail mais également par les faibles résultats qu'ils obtiennent dans le domaine de l'éducation, leur mauvais état de santé et leur sous-représentation dans les processus politiques ainsi qu'au niveau de la prise de décisions. Les femmes africaines sont encore en but aux plus grandes formes de marginalisation et ne profitent pas des avantages de la récente reprise de la croissance en Afrique.

### *Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique*

Au cours des dernières décennies, les gouvernements dans le monde ont de plus en plus, tel qu'on l'avait préconisé, fait de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes une question centrale du programme de développement. Reconnaisant qu'un développement économique et social inclusif ne peut être réalisé sans que ces questions soient abordées, les gouvernements ont pris divers engagements pour atteindre les objectifs que sont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Au niveau mondial, les principaux engagements sont notamment l'Objectif 3 des OMD, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Programme d'action de Beijing et la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

Les États membres africains se sont en outre engagés à réaliser ces objectifs par le biais d'un certain nombre de déclarations, plans d'action et de cadres directeurs de l'UA. Les engagements principaux en ce domaine sont notamment les suivants : le Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique, qui est un protocole supplémentaire à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples ; la Déclaration solennelle sur l'égalité Hommes-Femmes en Afrique (SDGEA) ; le Plan d'action africain visant



à accélérer la mise en œuvre de la Plate-forme de Dakar et du Programme d'action de Beijing pour la promotion de la femme et la Déclaration d'Addis-Abeba sur la violence contre les femmes.

Étant donné que les questions de parité sont de nature intersectorielle, d'autres engagements sectoriels de l'UA pertinents à cet égard, sont la Déclaration d'Abuja sur le VIH/sida, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses; la Déclaration de Bamako sur la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et le Plan d'action de Maputo pour la promotion des droits en matière de sexualité et de reproduction, entre autres.

En analysant les diverses dimensions du développement économique et social des femmes, on constate que malgré les progrès accomplis dans des domaines tels que l'accès à l'éducation de base, les femmes en Afrique continuent toutefois à se heurter à des barrières lorsqu'il s'agit en particulier d'accéder à l'éducation secondaire et de trouver un emploi décent. La présente section portera donc sur les progrès accomplis dans cinq domaines fondamentaux, à savoir l'éducation, la santé, le VIH/sida, l'emploi et la participation aux processus politiques et de prise de décisions.

### *Éducation*

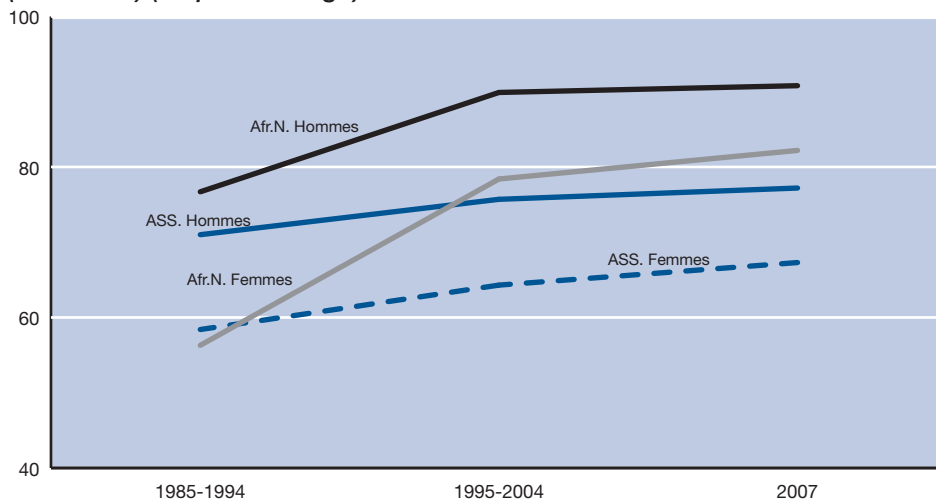
L'exclusion des femmes en Afrique s'explique traditionnellement par les inégalités en matière d'accès à l'éducation, qui font que les femmes ont peu de possibilités de trouver un emploi décent, d'obtenir un crédit et de participer à la vie publique. Ces dernières années, les gouvernements africains et les partenaires au développement ont fait des efforts considérables pour accroître l'accès des filles à l'école primaire. En 2006, le ratio entre le taux d'inscription des garçons et celui des filles dans le primaire était de 0,89 en Afrique subsaharienne tandis qu'il était de 0,93 en Afrique du Nord (ONU, 2008b). Le taux d'inscription brut des filles dans le primaire a été de 91% en 2006.

L'amélioration de l'accès à l'éducation primaire a entraîné un accroissement des taux d'alphabétisation des femmes, comme le montrent clairement les taux d'alphabétisation des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans par rapport aux jeunes hommes (figure 2.8). C'est l'Afrique du Nord qui a accompli les plus grands progrès en ce domaine, avec une augmentation de plus de 20% des taux d'alphabétisation des filles entre les années 80 et l'année 2007. Parallèlement, le taux d'alphabétisation des jeunes femmes en Afrique subsaharienne est passé de 58,6% pendant la période 1985-1994 à 67,3% en 2007. Malgré ces progrès, l'écart entre les taux d'alphabétisation des femmes et des hommes ne diminue pas assez vite, notamment en Afrique subsaharienne où le rapport entre les taux d'alphabétisation des femmes et des hommes est resté inchangé, à environ 0,87% durant la dernière décennie.

“  
L'Afrique du Nord  
est arrivée à assurer  
la parité entre  
les sexes dans  
l'enseignement  
supérieur  
”

**Figure 2.8**

*Taux d'alphabétisation pour les jeunes hommes et les jeunes femmes (15-24 ans) (en pourcentage)*



Source : ONU, (2008b).

Il ressort également des chiffres les plus récents que l'accès des jeunes filles à l'éducation secondaire ne s'améliore guère par rapport à celui des garçons. Au niveau secondaire, la parité entre les sexes s'est en fait détériorée en Afrique subsaharienne où le taux d'inscription brut des filles dans l'enseignement secondaire a chuté par rapport à celui des garçons, passant de 0,82% en 2000 à 0,80 en 2006 (ONU 2008b). Le taux d'inscription brut des filles dans l'enseignement secondaire n'a été que de 28%. Seuls quelques pays enregistrent des progrès en matière de parité entre les sexes dans l'enseignement supérieur. Le taux d'inscription des femmes dans l'enseignement supérieur par rapport à celui des hommes, n'a été que de 0,68% en Afrique subsaharienne. Par comparaison, l'Afrique du Nord est arrivée à assurer la parité entre les sexes en ce qui concerne l'inscription dans l'enseignement supérieur (ONU, 2008b).

### *Santé*

Les femmes africaines sont exposées à toute une série de maladies et d'affections. Les causes de mortalité des jeunes femmes en Afrique subsaharienne âgées de 15 à 29 ans, sont essentiellement le VIH/sida, suivi par les complications durant la maternité, la tuberculose et les IST à l'exclusion du VIH et du paludisme<sup>9</sup>. La mortalité

9 Estimations révisées de l'OMS du fardeau mondial des maladies 2002 ; pays de la région couverte par OMS-AFRO- voir [www.afro.who.int/home/countryprofiles.html](http://www.afro.who.int/home/countryprofiles.html). La région couverte par AFRO comprend tous les pays subsahariens, à l'exclusion de l'Érythrée et de la Somalie ainsi que de l'Algérie.

maternelle demeure un des grands défis qui se posent à l'Afrique. En 2005, il y a eu 900 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en Afrique subsaharienne, légèrement moins que le chiffre pour 1990 (920 pour 100 000). En revanche, le taux en Afrique du Nord est tombé de 250 à 160 pour 100 000 naissances vivantes (ONU, 2008b). L'une des causes de la mortalité maternelle en Afrique est le taux élevé de grossesses des adolescentes.

À cet égard, c'est parmi les filles en Afrique subsaharienne qu'on retrouve les taux les plus élevés de mariages précoces et de maternités précoces ainsi que les taux les plus élevés de mortalité chez les jeunes mères et leurs bébés. Les jeunes adolescentes en Afrique subsaharienne courent le plus de risques de tomber enceintes que les jeunes femmes dans d'autres sous-régions. Il est encourageant que le taux de naissances chez les adolescentes en Afrique subsaharienne ait baissé de 130,6 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans en 1990 à 118,9 en 2005 (ONU, 2008b).

Les femmes, particulièrement les jeunes femmes sont plus vulnérables à l'infection au VIH/sida, ce qui s'explique par des inégalités économiques, sociales et culturelles. En Afrique subsaharienne, ce sont les femmes qui sont de plus en plus touchées par l'épidémie qui ne cesse de s'étendre. Selon les chiffres donnés par ONUSIDA, 61% des personnes vivant avec le VIH dans cette région sont des femmes (ONUSIDA, 2008a).

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) estime qu'en 2007, 3,2% des jeunes femmes en Afrique subsaharienne avaient le virus du SIDA contre 1,1% pour les jeunes hommes (ONUSIDA, 2008b). Cette vulnérabilité plus grande des jeunes femmes s'observe dans toute l'Afrique subsaharienne mais elle est plus prononcée en Afrique australe.

### ***Participation des femmes au marché de l'emploi et aux processus politique et de prise de décisions***

Les femmes continuent de se heurter à des barrières considérables sur les marchés du travail en Afrique en raison de leur manque d'éducation, d'un accès insuffisant à la formation, de la discrimination et d'attitudes culturelles concernant leurs rôles sur le lieu de travail. Les chiffres officiels fournis par l'Organisation internationale du Travail (OIT) montrent qu'il y a très peu de différence entre le taux de chômage des femmes adultes et des hommes adultes en Afrique subsaharienne<sup>10</sup>. En 2006, les taux de chômage aussi bien chez les femmes que les hommes étaient estimés à 9,7%.

“ Plus grande vulnérabilité des femmes à l'infection au VIH/sida ”

<sup>10</sup> Voir ILO, Key Indicators of the Labour Market, Version 5 CD-ROM.

“ La proportion de sièges parlementaires occupés par des femmes en Afrique subsaharienne a augmenté ”

Compte tenu des difficultés qu'il y a à mesurer le taux du chômage en Afrique et du fait que les Africains pour la plupart ne peuvent se permettre de rester en chômage<sup>11</sup>, il est essentiel de reconnaître la participation des femmes à l'économie informelle où la plupart des femmes africaines sont employées, essentiellement dans des emplois faiblement rémunérés et souvent dangereux. De fait, les femmes sont fortement représentées dans le secteur informel comme employées, entrepreneurs ou comme travailleuses à domicile non rémunérées (Chen, 2001).

La participation et la représentation politiques sont un pilier de la démocratie et sont essentielles à la promotion d'un développement sans exclusive. En particulier, la représentation politique des femmes dans les parlements nationaux est un important indicateur de leur capacité à influencer sur les processus de prise de décisions, notamment les politiques, les stratégies et l'allocation des ressources. Si elles ne sont pas représentées, les questions qui les concernent et leurs préoccupations sont en général négligées. Entre 2000 et 2008, la proportion des sièges parlementaires occupés par des femmes en Afrique subsaharienne est passée d'une moyenne de 13,5% à 17,3% (cette proportion est de 19,8% dans les pays qui ont institué des quotas). Au niveau mondial, c'est l'un des chiffres les plus élevés et il est nettement supérieur au chiffre pour l'Afrique du Nord qui était de 8,3% en 2008 (ONU, 2008b).

### *Relever les défis dans le domaine de l'égalité entre les sexes*

Le tableau de bord de la promotion de la femme en Afrique de la CEA (TBPFA) montre que les pays africains considérés ont tenu moins de la moitié de leurs engagements. Le tableau de bord mesure les résultats obtenus sur le plan politique en ce qui concerne la promotion et l'autonomisation des femmes et évalue les progrès accomplis par les gouvernements en ce qui concerne la ratification, la mise en œuvre et le suivi des conventions et documents pertinents sur l'égalité entre les sexes et les droits des femmes, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme, le Programme d'action de Beijing et le Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

La plupart des progrès ont été accomplis dans le domaine social, s'agissant en particulier des engagements en ce qui concerne la santé dans le cadre de la CIPD. Il faut faire plus de progrès sur le plan des engagements en faveur des droits de la femme dans le cadre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, du Protocole relatif aux droits des femmes africaines ainsi que dans le domaine économique, s'agissant en particulier d'améliorer l'accès à la

11 Voir CEA (2005) pour plus de détails.

technologie et à la terre. Dans le domaine politique, c'est dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le soutien aux quotas pour les femmes et d'autres discriminations positives qu'il y a eu moins de progrès. Dans l'ensemble, le principal défi en Afrique est le fait qu'on ne tient pas les engagements et qu'on ne met pas en œuvre les politiques, ce qui découle de l'insuffisance des capacités et des ressources. Les politiques et programmes nationaux et régionaux en matière de parité sont sous-financés et le personnel chargé de leur application n'est pas suffisant.

Par conséquent, s'ils veulent promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique, les gouvernements et les partenaires au développement doivent s'employer à corriger les lacunes sur le plan de la mise en œuvre par un renforcement des capacités et un financement accru des politiques et programmes. Ce qu'il faut précisément, c'est que les États africains mettent en place des systèmes de gestion des finances publiques prenant en compte les préoccupations des femmes, renforcent les initiatives en ce qui concerne les budgets sur la parité et adoptent une approche multisectorielle face aux défis qui se posent aux femmes, y compris les questions se posant dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'emploi. La communauté internationale devrait soutenir les gouvernements africains pour qu'ils honorent les engagements pris en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes tels que figurant dans les stratégies de développement national, et intègrent l'égalité entre les sexes dans les politiques et l'architecture en matière d'aide.

“ Les perspectives pour 2009 sont constamment révisées à la baisse ”

## 2.4 Perspectives pour 2009 : ralentissement encore plus marqué

Le taux de croissance du PIB réel en Afrique devrait tomber à 2% en 2009 alors qu'il a été de 5,1% en 2008. Selon les projections, les taux de croissance par sous-région en 2009, devraient se situer entre -1,2% en Afrique australe, 1,9% en Afrique centrale, 3,1% en Afrique du Nord, 3,1% en Afrique de l'Ouest et 3,8% en Afrique de l'Est (figure 2.9). Les perspectives du continent pour 2009 sont entourées de fortes incertitudes en raison essentiellement de la crise financière mondiale et de l'aggravation de la récession mondiale.

En raison de sa faible intégration au système financier mondial, la crise ne devrait avoir que quelques effets directs sur le continent. Cependant, les prévisions de croissance pour toutes les économies développées et les économies en développement à croissance élevée, indiquent un ralentissement de la croissance ou une récession en 2009 et une baisse généralisée de la demande et des cours des produits primaires (ONU-DESA 2008b). La croissance économique en Afrique devrait donc baisser davantage en 2009 à mesure que les recettes d'exportation diminuent. De fait, l'évo-

“ Une gestion macroéconomique saine et des réformes sont essentielles à une reprise de la croissance ”

lution économique au début de 2009 laisse à penser que la récession économique mondiale sera plus profonde que prévu (ONU 2009). Les perspectives économiques pour l'Afrique en 2009 pourraient donc être plus sombres que ne l'indiquent les projections préliminaires.

Les chances d'une reprise de la croissance en Afrique en 2009 sont minces et dépendront de la capacité des plans de relance des gouvernements dans les pays développés à augmenter non seulement la demande intérieure mais également la demande de produits de base de l'Afrique. Il n'en reste pas moins que des réformes économiques soutenues, la baisse de l'inflation, la dépréciation de la monnaie locale et des efforts visant à relancer la demande intérieure, contribueront à une croissance positive, plus faible cependant, en Afrique en 2009. L'inflation moyenne en Afrique devrait également se ralentir en 2009 à mesure que les prix du pétrole et des produits alimentaires baisseront. Cette baisse peut avoir pour effet de stimuler la consommation privée et la demande d'investissements dans certains pays.

La baisse des prix de l'énergie et des produits alimentaires en 2009 devrait atténuer la pression sur le budget de l'État. Cela facilitera les efforts faits par les gouvernements pour consolider la gestion macroéconomique et les réformes institutionnelles, ce qui devrait stimuler l'investissement privé et la croissance sur le continent. Conformément aux tendances financières mondiales, les gouvernements devraient maintenir ou abaisser les taux d'intérêt afin de faciliter les opérations des marchés de crédit. Ils devraient également laisser aux taux de change le soin de s'ajuster afin de stabiliser le secteur extérieur et promouvoir la compétitivité sur le plan international. En fait, on s'attend à ce que la plupart des monnaies africaines se déprécient en 2009 en raison de la récession et de la diminution des recettes d'exportations et des entrées de capitaux.

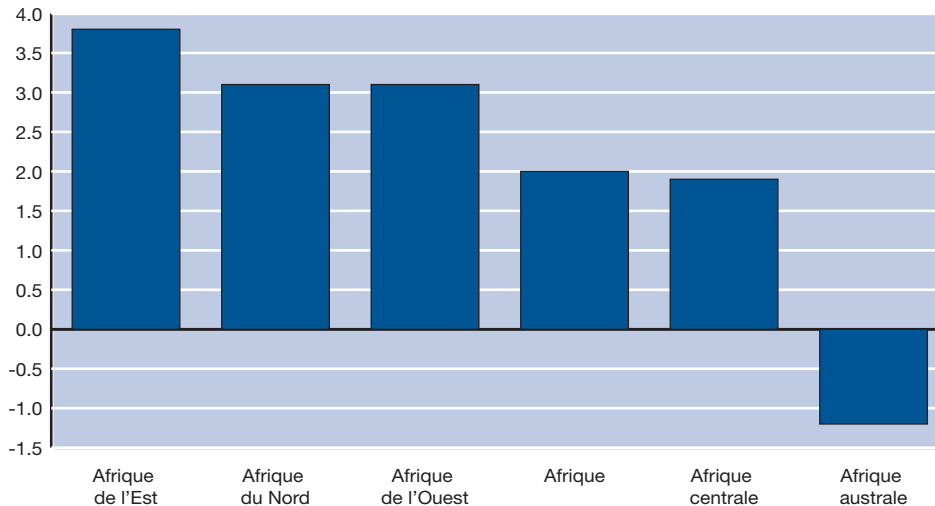
Étant donné que les flux de capitaux vont probablement diminuer en 2009, en raison de la conjoncture économique difficile dans la plupart des pays donateurs, les pays africains devraient utiliser les flux disponibles pour stimuler la demande intérieure. Si la gouvernance politique et économique et la sécurité sont améliorées, l'Afrique pourra éviter un grave ralentissement économique. La situation politique s'améliore dans des pays comme le Kenya et les Comores, mais des conflits persistent dans d'autres comme la RDC et la RCA.

La situation sur les plans politique et de la gouvernance reste fragile dans des pays comme le Soudan, le Tchad et le Zimbabwe. La récente crise alimentaire et la famine imminente menacent la stabilité politique et sociale, particulièrement en Afrique de l'Est et de l'Ouest et dans les pays en conflit. L'augmentation des taux de pauvreté exacerbe les effets d'épidémies telles que le VIH/sida et le paludisme, ce qui a pour corollaire d'entraver le progrès économique et social sur le continent. Finalement, du fait de la diversification limitée des structures de production et de la très forte

dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, l'Afrique reste vulnérable aux fluctuations des conditions météorologiques et au changement climatique. Certains pays de la Corne de l'Afrique ont connu une grave sécheresse et des pénuries alimentaires au début de 2009.

**Figure 2.9**

*Croissance projetée du PIB par sous-région, 2009 (en pourcentage)*



Source : Calculs de la CEA établis d'après l'EIU (2009).

“ La reprise de la croissance passe par un investissement plus important dans l'infrastructure et des dépenses accrues pour la réalisation des OMD ”

## 2.5 Conclusions et recommandations

La performance économique en Afrique reste fortement tributaire de la demande et des cours mondiaux des produits de base en raison de la transformation peu poussée des structures de production. Le taux de croissance du PIB est resté tout de même positif en 2008, se situant à 5,1%. Si le continent est, dans une certaine mesure, protégé contre l'impact direct de la récente crise financière, il sera cependant sérieusement touché par un ralentissement économique mondial ou une récession mondiale du fait de la diminution des apports de capitaux et de la baisse de la demande et des cours des exportations de produits de base. Ainsi s'attend-on à ce que la croissance du PIB de l'Afrique baisse davantage en 2009.

Jusqu'ici, la hausse des prix du pétrole s'est traduite par une augmentation des taux de croissance du PIB et une situation positive des balances intérieure et extérieure dans les pays africains exportateurs de pétrole. Ces pays contribuent actuellement pour plus de 60% au PIB total du continent et aux taux de croissance moyens. En revanche, les pays africains importateurs de pétrole connaissent un ralentissement de la croissance et affichent des déficits budgétaires et des comptes courants de plus en

plus importants. Les deux groupes de pays ont toutefois enregistré des taux d'inflation élevés en 2008, mais ils étaient essentiellement importés. La hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires a de fait entraîné l'augmentation des taux de pauvreté en Afrique subsaharienne et menace sérieusement les réalisations récentes en matière de développement social dans de nombreux pays.

Comme lors des années précédentes, la performance économique a considérablement varié d'un pays à l'autre et d'une sous-région à l'autre et n'est toujours pas suffisante pour permettre à l'Afrique de faire des progrès significatifs vers la réalisation des OMD. L'Afrique doit prendre des mesures à court et à long termes afin de relever les défis de la crise alimentaire, de la volatilité de la croissance et du développement social. Dans le court terme, les gouvernements ont besoin de plus de souplesse dans leurs politiques ainsi que d'un soutien extérieur pour lutter contre les pénuries alimentaires grâce, par exemple à la réduction des droits d'entrée sur les importations de produits alimentaires, à des subventions et à des transferts d'espèces aux ménages pauvres. Dans le long terme, les gouvernements ont besoin d'investir davantage dans l'agriculture et l'infrastructure -les principales contraintes à la croissance- notamment l'énergie, les communications, les routes et la prestation de services publics dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces mesures, couplées à une gestion macroéconomique et à des réformes institutionnelles efficaces, permettront de stimuler le développement du secteur privé et l'investissement.

Les pays africains riches en ressources devraient, en particulier, utiliser les recettes tirées des produits de base et les réserves accumulées à la suite de la forte augmentation des cours des produits de base pour intensifier la diversification des structures de production et renforcer la compétitivité internationale. Il faudra à cet effet d'abord des investissements publics visant à augmenter la productivité, tout particulièrement dans les infrastructures, la technologie et la formation du capital humain grâce à l'éducation et à la formation technique. L'investissement public dans l'infrastructure moderne et rurale et dans l'éducation peut soutenir le développement économique et social de plusieurs façons différentes. Il permettra aux pays d'instaurer un environnement favorisant l'accroissement des flux d'IED et d'investissements privés intérieurs créateurs d'emplois. Cet accroissement de l'investissement et l'investissement public en tant qu'instrument efficace de redistribution des revenus qui ont été tirés des produits de base, permettront efficacement de réduire la pauvreté et de promouvoir la stabilité politique.

Ensuite, les recettes provenant des produits de base devraient être utilisées pour mettre en place les capacités de nature à promouvoir l'investissement privé novateur. Pour ce faire, les moyens à privilégier doivent être des stratégies industrielles et commerciales visant à encourager l'allocation des ressources nécessaires pour stimuler la diversification des exportations et se détourner des produits primaires. Ces stratégies devraient inclure des mesures tendant à promouvoir l'esprit d'entreprise ainsi que



des activités privées novatrices et examiner les défaillances du marché qui sont dues à des externalités sur les plans de l'information et de la coordination.

Afin de promouvoir de telles activités, il faudra un soutien du gouvernement à la recherche-développement, une assistance technique, un régime d'imposition sélectif, un financement, des réglementations, un travail en réseau et la coordination des investissements afin d'assurer des complémentarités. L'intégration régionale et l'harmonisation des politiques économiques devraient également soutenir les efforts faits pour assurer la diversification.

Le développement humain et social général reste faible en Afrique et les résultats obtenus sont mitigés, les groupes marginalisés et vulnérables tels que les femmes, les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées étant toujours plus touchés que d'autres. Il importe, par conséquent, de prendre en compte les besoins spéciaux de ces groupes dans l'élaboration des politiques et dans les cadres de mise en œuvre. Du fait qu'il traite essentiellement des femmes en tant que groupe marginalisé le plus important ayant le plus grand potentiel économique et un rôle social important, le présent chapitre plaide pour qu'on assure leur autonomisation par l'éducation, des services de santé, l'emploi et une représentation adéquate dans les institutions législatives et de prise de décision dans les domaines politique et socio-économique.

“  
*L'Afrique a besoin  
de mettre en place  
des capacités de  
nature à promouvoir  
l'investissement  
privé novateur*  
”

## Bibliographie

Banque mondiale, 2008. « *Indicateurs du développement dans le monde* », Washington D.C.

CEA, 2008a. « *Les économies de l'Afrique centrale, Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale* ». Yaoundé, Cameroon.

\_\_\_\_\_, 2008b. *Assessing Progress towards Attaining the Millennium Development Goals in Afrique, 2008*. Addis-Abeba.

\_\_\_\_\_, 2007. « *Rapport économique sur l'Afrique, 2007: Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification* » Addis-Abeba, Éthiopie

Chen, M.A., 2001. « Women in the informal sector: a global picture, the global movement ». *SAIS Review*, Winter-Spring 2001.

Commission sur la croissance et le développement, 2008. « *Rapport sur la croissance : Stratégies à l'appui d'une croissance durable et d'un développement solidaire* ».

Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Banque mondiale Washington, D.C.

Economist Intelligence Unit (EIU), 2008. Base de données en ligne, août 2008 ([www.eiu.com](http://www.eiu.com)).

\_\_\_\_\_, 2009. Base de données en ligne, avril ([www.eiu.com](http://www.eiu.com)).

FMI, 2008. « *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* » FMI, Washington, D.C. (avril)

ONU, 2009. « *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2009* ». ONU, New York.

\_\_\_\_\_, 2008a. « *Les besoins de développement de l'Afrique, état de la mise en oeuvre des divers engagements, défis et perspectives* » Rapport du Secrétaire-Général à l'Assemblée générale, septembre, New York.

\_\_\_\_\_, 2008b. « *Rapport 2008 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement* » ONU, New York.

ONUDI, 2004. « *Rapport sur le développement industriel, 2003/2004* ». Vienne, Autriche.

ONUSIDA, 2008a. « *Le point sur l'épidémie de sida. Résumés par région* » ONUSIDA, Genève.

\_\_\_\_\_, 2008b. « *Rapport sur l'épidémie mondiale de sida* ». ONUSIDA, Genève.

Ravallion, M. and S. Chen, 2008. « *The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty* », World Bank, Washington, D.C.

Rodrik, D., 2007 « *One Economics, Many Recipes: Globalisation, Institutions and Economic Growth* ». Princeton University Press.

UN-DESA, 2008a. « *Africa database* ». ONU, New York, November.

\_\_\_\_\_, 2008b. *Global Development Assumptions*, ONU. New York. Novembre.

UNICEF, 2008. « *La situation des enfants dans le monde 2008: la survie des enfants* » New York.

# Annexes

**Tableau A1**

*Valeur ajoutée de différents secteurs (en pourcentage du PIB total)*

	Moyennes simples						Moyennes pondérées					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Industrie</b>												
Afrique	27,90	28,11	29,22	30,12	31,80	31,98	33,43	33,97	35,03	36,10	33,83	33,45
Afrique de l'Est	18,36	18,29	18,82	18,34	18,18	18,93	17,31	17,42	17,85	17,58	17,61	18,01
Afrique de l'Ouest	20,99	21,59	21,99	22,79	25,58	26,15	27,49	31,00	34,65	35,97	36,29	35,31
Afrique centrale	44,30	45,43	50,63	53,95	54,71	49,97	44,38	44,56	48,79	51,80	52,42	48,27
Afrique du Nord	32,10	32,04	33,87	35,37	34,06	33,31	36,68	37,58	38,71	40,13	34,05	32,60
Afrique australe	35,87	35,55	35,56	36,42	38,13	38,82	34,96	33,80	33,34	34,10	34,73	35,18
<b>Agriculture</b>												
Afrique	26,41	26,65	25,61	25,33	23,27	21,98	18,19	17,84	16,56	15,83	16,33	15,01
Afrique de l'Est	31,38	31,57	31,40	31,68	30,47	27,49	36,64	36,53	36,67	36,99	36,99	32,21
Afrique de l'Ouest	35,73	36,48	34,75	34,95	31,03	30,73	40,13	37,40	31,81	31,17	30,15	30,38
Afrique centrale	22,43	21,73	19,35	18,14	17,98	18,69	17,38	16,79	14,99	13,79	13,88	14,09
Afrique du Nord	20,19	20,41	19,21	17,58	17,26	16,08	15,88	16,05	15,15	13,87	15,59	14,20
Afrique australe	14,67	14,86	14,58	14,32	13,78	13,50	6,26	5,92	5,56	5,22	4,96	5,13
<b>Services</b>												
Afrique	45,46	45,24	45,17	44,51	44,78	45,94	48,33	48,19	48,41	48,07	49,84	51,53
Afrique de l'Est	49,32	50,14	49,79	49,98	50,80	53,18	45,60	46,04	45,48	45,43	45,40	49,75
Afrique de l'Ouest	43,27	41,94	43,26	42,11	43,39	43,09	32,37	31,60	33,53	32,83	33,56	34,31
Afrique centrale	33,28	32,84	30,02	27,91	27,30	31,34	38,24	38,65	36,22	34,41	33,70	37,64
Afrique du Nord	47,71	47,55	46,92	47,05	48,68	50,62	47,44	46,37	46,14	45,99	50,36	53,20
Afrique australe	49,46	49,59	49,86	49,26	48,09	47,68	58,79	60,29	61,10	60,68	60,31	59,69
<b>Manufacture</b>												
Afrique	10,77	10,74	10,57	10,33	10,35	10,73	14,22	13,75	13,32	12,92	13,35	13,58
Afrique de l'Est	8,73	8,52	8,59	8,26	8,02	8,43	8,67	8,57	8,56	8,44	8,25	8,81
Afrique de l'Ouest	8,49	8,51	8,65	8,73	7,94	7,53	7,24	6,80	6,56	6,36	5,77	5,39
Afrique centrale	8,93	8,81	8,04	7,80	7,97	9,22	12,46	12,32	11,32	10,54	10,64	11,72
Afrique du Nord	12,78	12,33	12,00	11,56	12,24	12,68	15,38	14,60	14,18	13,71	15,66	15,84
Afrique australe	15,79	16,20	15,79	15,32	15,79	15,85	17,66	17,54	17,09	16,63	16,36	16,28

**Source :** *Calculs de la CEA établis d'après la Banque mondiale (2008).*

**Tableau A2****Croissance de la valeur ajoutée de différents secteurs (en pourcentage)**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Industrie</b>						
Afrique	5,42	5,46	8,88	5,05	5	7,98
Afrique de l'Est	2,91	5,02	5,27	4,09	6,10	13,54
Afrique de l'Ouest	9,13	4,03	4,24	5,93	3,58	4,66
Afrique centrale	8,87	13,96	36,52	3,85	-0,64	3,13
Afrique du Nord	4,69	5,28	8,35	5,61	8,91	5,39
Afrique australe	3,26	3,72	5,61	5,31	6,06	10,11
<b>Agriculture</b>						
Afrique	-0,41	4,26	2,71	3,38	3,86	3,24
Afrique de l'Est	0,05	0,31	3,53	4,32	4,13	4,34
Afrique de l'Ouest	-3,30	7,39	3,38	5,59	3,82	4,66
Afrique centrale	2,95	2,42	2,13	5,78	2,46	3,27
Afrique du Nord	-1,59	11,47	2,05	-0,17	9,66	-0,27
Afrique australe	1,11	2,05	1,7	0,8	1,41	2,73
<b>Services</b>						
Afrique	4,26	3,80	4,92	5,56	6,53	6
Afrique de l'Est	2,85	4,30	5,05	7,39	8,15	6,86
Afrique de l'Ouest	3,42	4,21	4,96	3,24	5,45	4,78
Afrique centrale	7,39	3,77	4,66	8,18	5,82	6,23
Afrique du Nord	4,06	5,46	4,93	6,04	8,27	7,56
Afrique australe	5,33	1,92	4,84	4,61	5,41	5,41
<b>Manufacture</b>						
Afrique	5	2,76	5,16	4,67	4,60	9,56
Afrique de l'Est	2,37	3,99	3,97	5,72	4,54	6,36
Afrique de l'Ouest	9,40	0,09	6,41	3,48	0,27	4,32
Afrique centrale	11,85	2,36	9,21	12,79	2,97	25,06
Afrique du Nord	3,40	2,03	5,84	2,52	6,86	5,18
Afrique australe	2	4,50	3,36	2,79	6,78	10,74

**Source:** Calculs établis par la CEA d'après la Banque mondiale (2008).

**Tableau A3****Contribution sectorielle au taux de croissance de la valeur ajoutée totale**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Industrie</b>						
Afrique	1,51	1,53	2,60	1,52	1,59	2,55
Afrique de l'Est	0,53	0,92	0,99	0,75	1,11	2,56
Afrique de l'Ouest	1,92	0,87	0,93	1,35	0,92	1,22
Afrique centrale	3,93	6,34	18,49	2,07	-0,35	1,57
Afrique du Nord	1,51	1,69	2,83	1,98	3,04	1,80
Afrique australe	1,17	1,32	2	1,93	2,31	3,93
<b>Agriculture</b>						
Afrique	-0,11	1,13	0,69	0,86	0,90	0,71
Afrique de l'Est	0,02	0,10	1,11	1,37	1,26	1,19
Afrique de l'Ouest	-1,18	2,69	1,17	1,95	1,19	1,43
Afrique centrale	0,66	0,53	0,41	1,05	0,44	0,61
Afrique du Nord	-0,32	2,34	0,39	-0,03	1,67	-0,04
Afrique australe	0,16	0,30	0,25	0,11	0,19	0,37
<b>Services</b>						
Afrique	1,94	1,72	2,22	2,48	2,92	2,76
Afrique de l'Est	1,41	2,15	2,51	3,69	4,14	3,65
Afrique de l'Ouest	1,48	1,77	2,14	1,36	2,36	2,06
Afrique centrale	2,46	1,24	1,40	2,28	1,59	1,95
Afrique du Nord	1,94	2,59	2,31	2,84	4,03	3,83
Afrique australe	2,64	0,95	2,41	2,27	2,60	2,58
<b>Manufacture</b>						
Afrique	0,54	0,30	0,55	0,48	0,48	1,03
Afrique de l'Est	0,21	0,34	0,34	0,47	0,36	0,54
Afrique de l'Ouest	0,80	0,01	0,55	0,30	0,02	0,32
Afrique centrale	1,06	0,21	0,74	1	0,24	2,31
Afrique du Nord	0,43	0,25	0,70	0,29	0,84	0,66
Afrique australe	0,32	0,73	0,53	0,43	1,07	1,70

**Source:** Calculs de la CEA établis d'après la Banque mondiale (2008).



# Défis actuels et nouveaux de développement pour l'Afrique en 2008

Le présent chapitre traite des grands défis mondiaux qui se posent à l'Afrique dans trois domaines : le commerce, le financement du développement et la crise alimentaire. La performance commerciale de l'Afrique est toujours limitée par plusieurs contraintes structurelles qui sont notamment : l'absence de diversification, les contraintes au niveau de l'offre et les faibles niveaux de l'intégration commerciale sous-régionale et continentale. En plus de promouvoir leurs capacités commerciales, les pays africains devraient faire en sorte que lorsque les négociations de l'OMC s'achèvent, l'accord final contienne des dispositions en faveur du développement. Ils tiennent également à s'assurer que la dimension du développement n'est pas perdue de vue durant les négociations sur les APE et ils devraient à cet effet continuer à assurer la coordination au niveau continental. Il importe, à cet égard, d'accélérer la mise en œuvre de l'initiative « Aide pour le commerce » en déterminant les besoins en matière de normes, d'infrastructure et de facilitation des échanges.

“  
Défis colossaux  
à relever  
pour améliorer  
les résultats  
commerciaux de  
l'Afrique  
”

L'Afrique a également besoin d'intensifier la mobilisation de ressources intérieures d'autant que le financement du développement sera probablement rendu encore plus difficile par les récentes crises financières mondiales. Finalement, bien que les prix des denrées alimentaires soient en baisse, de nombreux pays africains sont toujours confrontés à de sérieuses pénuries alimentaires dues à des contraintes au niveau de la production, à une planification d'urgence peu efficace et à une aide insuffisante.

## 3.1 Performance commerciale de l'Afrique, négociations commerciales et Aide pour le commerce

L'Afrique doit relever des défis colossaux si elle veut améliorer ses résultats commerciaux et faire progresser les négociations commerciales multilatérales et bilatérales. On attend du Cycle de négociation de Doha et des négociations sur les APE qu'ils aboutissent à des résultats en faveur du développement. L'initiative de l'Aide pour le commerce offre également une importante occasion de transformer les arrangements conclus en matière de commerce en un moteur de croissance. Après une évaluation de la performance commerciale de l'Afrique, la présente section traitera essentiel-

lement des faits nouveaux intervenus lors des négociations sur le Cycle de Doha à l'OMC et sur les APE avec l'UE. Elle examinera ensuite la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce en Afrique et de la Loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique.

“  
Rôle marginal de  
l'Afrique dans le  
commerce mondial  
en 2007  
”

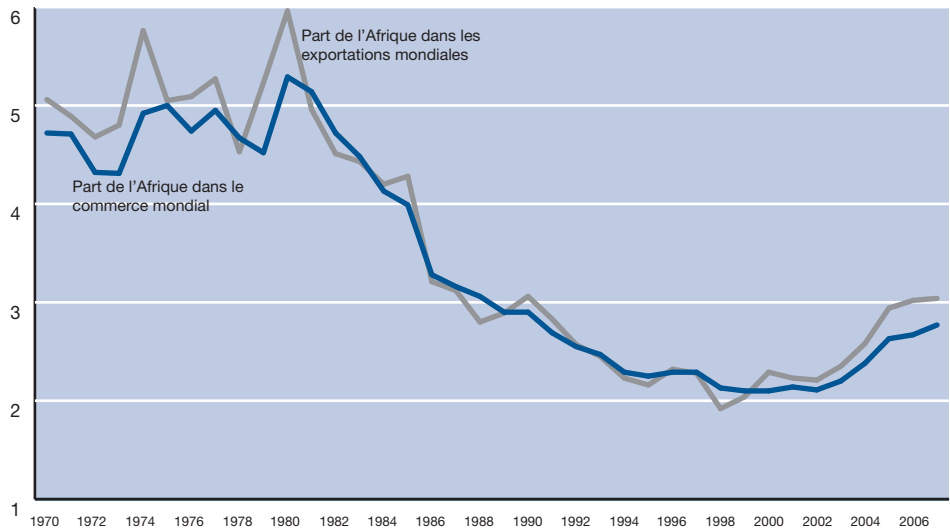
### 3.1.1 Performance commerciale de l'Afrique

Au cours des dernières années, l'Afrique a enregistré des améliorations de sa performance commerciale (figure 3.1). La position du continent dans le commerce mondial reste faible cependant et les tendances positives subiront les effets négatifs du ralentissement économique mondial actuel.

En 2007, le commerce total de marchandises africaines (exportations plus importations) s'est chiffré à plus de 782 milliards de dollars), ce qui représente 2% du commerce mondial. En termes de taux de croissance du commerce, 30 pays africains ont enregistré un taux supérieur à la moyenne mondiale de 9,26% en 1997-2007. C'est la Guinée équatoriale qui a enregistré le taux de croissance moyen le plus élevé (36%), suivie du Tchad (29%), du Soudan et de l'Angola (22%) et du Mozambique (18%). Par contraste, l'Érythrée et le Zimbabwe ont enregistré des taux de croissance négatifs (-0,85%) et (-0,24%) respectivement.

**Figure 3.1**

*La part de l'Afrique dans le commerce mondial (en pourcentage)*



Source : OMC (2008a).



Malgré une croissance positive soutenue, la part de l'Afrique dans les exportations totales mondiales n'est que de 3%. Les exportations ont augmenté de 15,6% entre 2006 et 2007 contre un taux de croissance moyen de 20% au cours des quatre années précédentes. Les exportations africaines ne sont pas diversifiées, le pétrole brut et les minéraux représentant environ 70%, l'agriculture et le secteur manufacturier environ 30% des exportations. En revanche, la part de l'Afrique dans les importations mondiales était d'environ 2,5% en 2007 et les importations ont augmenté de 24% au cours de la même année. Elles étaient essentiellement constituées de biens manufacturés (68% des importations totales de marchandises), suivis des carburants et des produits miniers (15,4%) et des produits agricoles (4%).

L'absence de diversification des exportations expose le continent à des chocs défavorables des termes de l'échange comme celui que l'économie mondiale subit aujourd'hui. De fait, les perspectives de croissance mondiale dans le moyen terme demeurent sombres en raison de la crise financière actuelle et de la baisse des cours des produits de base. Parmi les dix plus grands exportateurs africains, 66% sont des pays exportateurs de pétrole et les dix plus grands exportateurs assuraient 81,5% des exportations africaines en 2007<sup>1</sup>.

Les principaux partenaires commerciaux des pays africains sont l'Amérique du Nord et l'UE avec une part d'exportation cumulée de plus de 61% en 2007 (voir tableau 3.1) mais l'Asie devient progressivement un important partenaire commercial des pays africains. En 2005-2007, les exportations africaines vers l'Asie ont augmenté de près de 50% (OMC 2008 a). Près de 78% de ces exportations étaient constituées de carburants et de produits miniers.

En 2007, le commerce intra-africain est demeuré faible en dépit des tendances positives à la croissance des exportations (tableau 3.2). Au niveau continental, moins de 10% des exportations totales de marchandises étaient destinées à des pays africains. Ce faible volume du commerce intra-africain traduit le faible degré de l'intégration continentale et souligne l'urgence qu'il y a pour les communautés économiques régionales (CER) de chercher des moyens d'aplanir les obstacles, tenant aussi bien à la politique qu'à l'investissement. L'Afrique de l'Ouest semble être la sous-région la plus intégrée sur le plan du commerce intra-régional au cours de la période 1996-2006.

“  
La concentration  
des exportations  
aggrave la  
vulnérabilité aux  
chocs des termes de  
l'échange  
”

<sup>1</sup> En 2007, les dix premiers pays africains sur le plan des exportations étaient le Nigéria, l'Algérie, la Libye, l'Angola, la Guinée équatoriale et le Soudan (exportateurs nets de pétrole) et l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie et le Maroc (importateurs nets de pétrole).

“ La part du commerce intra-africain reste quasi-constante ”

**Tableau 3.1**

*Exportations totales de l'Afrique par produit et zone commerciale en 2007 (en milliards de dollars É.-U.)*

	Monde	Amérique du Nord	Amérique du Sud et centrale	Europe	CEI	Afrique	Moyen-Orient	Asie
Produits agricoles	34,33	1,61	0,21	16,47	0,63	6,93	1,67	5,67
Combustibles et produits miniers	295,80	82,17	13,20	107,80	0,07	14,33	1,78	63,24
Produits manufacturés	79,76	7,81	1,21	39,21	0,24	17,18	3,33	9,58
Exportations totales de marchandises	424,14	91,87	14,62	167,55	0,94	40,47	10,53	80,88

Source: OMC (2008a).

La CEDEAO et l'UEMOA, à la différence du COMESA ont développé leurs exportations intra-régionales plus vite qu'elles ne l'ont fait avec leurs exportations vers le reste du monde. Le taux de croissance moyen du commerce du groupe (14%) est plus élevé que le taux de croissance du commerce à l'intérieur du groupe (10,8%). C'est dans la CEMAC que se retrouve la plus grande disparité, avec une différence de près de 10% entre les exportations totales et le commerce entre les membres du groupe. S'agissant de la part du commerce intra-groupe dans le commerce total, de nouveau c'est la CEDEAO qui semble être la sous-région la plus intégrée, avec une part moyenne de près de 12% tandis que la part du commerce intra-groupe de la CEMAC n'atteint pas 7%. On note des pourcentages similaires pour la SADC, l'UEMOA et l'UMA. Les sous-régions africaines ne sont pas bien intégrées en raison de contraintes majeures tenant à l'infrastructure et à des barrières non tarifaires.

Ce qui précède montre clairement que la structure du commerce africain n'est toujours pas diversifiée en termes de produits et de destinations des exportations. Depuis 2005, l'Asie se révèle cependant comme un nouveau partenaire commercial important de l'Afrique, c'est là une tendance qui va se poursuivre si l'on considère que l'Asie renforce sa présence en Afrique par le biais de cadres de coopération pour le développement et le commerce. Ce qui est préoccupant pour les perspectives de développement à long terme de l'Afrique c'est qu'à l'instar des anciens partenaires traditionnels, le commerce avec l'Asie porte surtout sur l'extraction de combustibles et de produits miniers.

**Tableau 3.2**

*Part du commerce intrarégional dans le commerce africain  
(en pourcentage)*

Sous-région	2006			Moyenne 1996-2006		
	Part du commerce intra-groupe	Taux de croissance du commerce intra-groupe	Taux de croissance du commerce total du groupe	Part du commerce intra-groupe	Taux de croissance du commerce intra-groupe	Taux de croissance du commerce total du groupe
Afrique	8,33	17,59	21,34	10,57	11,22	12,94
Afrique de l'Est	14,33	18,85	20,62	9,11	7,52	6,99
Afrique centrale	0,53	23,59	31,74	6,93	6,18	18,24
Afrique du Nord	2,72	23,04	26,49	9,51	12,26	16,80
Afrique australe	..	..	..	..	..	6,59
Afrique de l'Ouest	8,41	8,57	22,44	11,78	14,29	12,82
CEMAC	0,90	23,59	22,25	6,81	6,60	16,08
COMESA	4,22	21,81	29,81	9,12	10,82	14,72
CEEAC	0,57	23,35	31,66	7	6,48	18,06
CEDEAO	8,30	8,37	22,02	11,83	14,43	12,91
SADC	9,05	11,77	13,66	8,71	7,38	9,33
UEMOA	13,07	11,13	13,84	8,79	8,28	6,07
UMA	2,01	24,59	26,12	8,11	10,06	15,75

Source: CNUCED (2008).

N'étant pas en mesure de faire face aux coûts commerciaux élevés dus à la médiocrité de l'infrastructure et à l'inefficacité des mesures de facilitation des échanges, les producteurs et exportateurs africains préfèrent commercer avec le reste du monde. Il en a été ainsi malgré l'énorme potentiel qui existe sur le continent de créer des industries compétitives. Affirmer que le commerce entre pays africains est resté faible en raison de la similitude des structures de production et d'exportation sur tout le continent, c'est méconnaître le potentiel qui existe de créer des chaînes de valeur régionales fondées sur des tarifs intérieurs et sur la suppression des barrières non tarifaires, entre autres facteurs examinés au chapitre 4. Tant que les barrières ne seront pas supprimées, les pays africains ne seront pas en mesure d'exploiter les économies d'échelle qui permettront de baisser les coûts de production et de commercialisation. Qui plus est, il n'est pas probable que de nouvelles industries dynamiques se créent le long de la chaîne de valeur de production.

Ceci étant, les pays africains devraient continuer à faire de la diversification des exportations un objectif prioritaire à long terme et poursuivre l'intégration régionale en tant que moyen de développer les marchés et d'améliorer la compétitivité internationale de l'Afrique. Les décideurs africains devraient en outre faire preuve de

“ Les coûts du commerce intra-africain sont élevés en raison de la médiocrité de l'infrastructure et de l'inefficacité des mesures de facilitation des échanges ”

“  
Progrès limités dans  
les négociations sur  
l'agriculture en 2008  
”

prudence lors des négociations avec de nouveaux partenaires commerciaux et n'approuver que les accords qui ne font pas obstacle à l'émergence de chaînes de valeur régionales, sur la base d'avantages comparatifs déjà existants. Les gouvernements doivent redoubler d'efforts pour renforcer les capacités commerciales et de production aux niveaux national et régional.

### **3.1.2 Le Cycle de Doha pour le développement était loin d'être achevé en 2008**

#### *Principales questions bloquant les négociations à l'OMC*

Malgré les efforts énergiques déployés pour débloquer les négociations de Doha, des divergences subsistaient toujours en 2008. La reprise et l'intensification des négociations au début de 2008 avaient fait naître l'espoir que le Cycle de négociations pourrait être achevé au cours de 2008 (voir OMC 2008b). Cet espoir s'est toutefois évanoui avec l'effondrement de la réunion ministérielle qui a eu lieu à Genève en juillet 2008. Cette réunion devait servir de rampe vers la conclusion du Cycle de Doha et elle avait comme objectif principal d'établir les modalités pour l'agriculture et l'accès aux marchés des produits non agricoles (AMNA), qui étaient restés les deux points sur lesquels achoppait l'ensemble du Programme de Doha pour le développement<sup>2</sup>. Durant la réunion de juillet 2008, des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'abaissement des droits de douane sur les produits agricoles, le pilier du soutien interne et les négociations concernant l'AMNA, impliquant des flexibilités et un traitement spécial et différencié. Les négociations sont entrées dans l'impasse durant les débats sur le nouveau mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS).

Les négociations sur le Cycle de Doha en 2008 devaient porter sur le triangle de Lamy (CEA 2008a). Le triangle de Lamy avait identifié les questions en jeu qui devaient être réglées afin qu'on puisse parvenir à un nouvel accord commercial, et qui étaient notamment l'amélioration de l'accès aux marchés agricoles à partir de l'UE, la réduction considérable des subventions internes accordées par les États-Unis d'Amérique à leur secteur agricole et un ambitieux accès aux marchés agricole et industriel pour les pays en développement avancés.

Afin de bien cerner les questions sur lesquelles des progrès ont été enregistrés au cours du Cycle de Doha, l'examen qui suit fera le point sur les négociations sur l'agriculture, l'AMNA, la facilitation des échanges et les services, qui revêtent une importance particulière pour l'Afrique si l'on en juge par les positions du continent en faveur du développement, rappelées dans le Rapport économique sur l'Afrique (CEA 2007).

<sup>2</sup> Formules et autres méthodes à utiliser pour réduire les tarifs et les subventions agricoles et une série de dispositions connexes dans l'agriculture et l'AMNA.

## Les négociations sur l'agriculture

Les négociations sur l'agriculture ont pour objet de réformer le commerce agricole essentiellement dans trois domaines (les « trois piliers ») qui sont : le soutien interne, l'accès aux marchés, les subventions à l'exportation et les questions connexes (« concurrence à l'exportation »). Le texte du 6 décembre 2008 et les documents de travail correspondants indiquent les progrès qui ont été accomplis dans un certain nombre de domaines depuis le projet de juillet 2008 :

- **Soutien interne global ayant des effets de distorsion sur les échanges**<sup>3</sup> (catégorie verte + *de minimis*+ catégorie bleue) : les projets de modalités du 6 décembre 2008 proposent les niveaux de réduction suivants pour le soutien interne global ayant des effets de distorsion sur les échanges. Réduction de 80% pour l'UE; de 70% pour les États-Unis et le Japon et de 55% pour le reste. Contribution initiale (réduction immédiate) de 33% pour les États-Unis, l'UE, le Japon et de 25% pour le reste. Les réductions seraient mises en oeuvre sur cinq ans pour les pays développés et sur huit ans pour les pays en développement.
- **Catégorie orange (AMS)** : les projets de modalités indiquent les réductions suivantes pour cette catégorie de soutien interne ayant le plus d'effets de distorsion. Dans l'ensemble, réduction de 70% pour l'UE qui se trouve à l'étage supérieur; de 60% pour les États-Unis et le Japon et de 45% pour le reste. Réductions plus importantes de la part d'autres pays développés comme la Norvège et la Suisse où la MGS représente un pourcentage plus élevé de la production. Ici aussi contribution initiale ou réductions immédiates prescrites dès la signature de l'accord. Le texte propose un soutien de la catégorie orange plafonné à la moyenne pour le soutien notifié en 1995-2000, avec quelques variations pour les États-Unis et d'autres.
- **De minimis** : Les pays développés réduisent ces niveaux à 2,5% de la production. Les pays en développement réduiraient de deux tiers sur trois ans pour arriver à 6,7% de la production (pas de réduction si le soutien concerne principalement des agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance/ dotés de ressources limitées etc.). Ces réductions sont applicables au soutien de *minimis* par produit et autre que par produit.
- **Catégorie bleue (y compris « nouveau type »)** : Le soutien serait limité à 2,5% de la production pour les pays développés et à 5% pour les pays en développement membres avec des plafonds par produit.
- **Catégorie verte** : Le dernier texte comporte des révisions –en particulier en ce qui concerne le soutien du revenu pour s'assurer qu'il est réellement

“  
Aucun progrès en  
ce qui concerne  
les questions  
commerciales  
spécifiques au coton  
”

<sup>3</sup> Voir le Rapport économique sur l'Afrique 2008 pour les définitions des diverses catégories dans les négociations sur l'agriculture.

« découplé » (c'est-à-dire qu'il n'y est pas lié) des niveaux de production. Un suivi et une surveillance plus rigoureux sont également proposés.

### *Questions connexes spécifiques au coton*

“ Une certaine flexibilité est accordée pour certains produits sensibles sur le plan politique ”

La proposition concernant les quatre pays cotonculteurs et sa justification sont généralement acceptés. L'intention est toujours de réduire le soutien interne davantage que pour le reste du secteur. S'agissant de la forme du cadre commercial pour le coton, les modalités n'ayant pas fait l'objet d'un accord lors des cycles précédents, n'ont pas été réglées lors du Cycle de Genève de juillet 2008 et les négociations sont toujours dans l'impasse. Il est proposé que le soutien de la catégorie bleue pour le coton soit plafonné à un tiers de ce que serait la limite normale.

### *Pilier de l'accès aux marchés*

La formule de réduction étagée demeure la principale méthode d'abaissement tarifaire. Les produits seront classés selon la hauteur du point de départ et ceux relevant d'étages supérieurs font l'objet d'abaissements plus importants. Le projet de texte le plus récent a remplacé la plupart des fourchettes d'abaissement par des chiffres uniques qui se situent en gros au point médian de la fourchette précédente (tableau 3.3). Les pays en développement devront opérer des abaissements égaux aux deux tiers des abaissements exigés des pays développés.

### **Tableau 3.3**

*Seuils et abaissements requis pour la formule étagée s'appliquant aux droits de douane agricoles*

Pays développés		Pays en développement	
Pourcentage fourchette tarifaire (taux des tarifs consolidés finaux)	Abaissements proposés	Pourcentage fourchette tarifaire (taux des tarifs consolidés finaux)	Abaissements proposés
0 – <20	50%	0 – >30	33,3 %
>20 – <50	57%	>30 – <80	38 %
>50 – < 75	64%	>80 – <130	42,6 %
Au dessus de 75	70%	Au dessus de 130	44 – 48,6 %

**Source :** OMC, *Projet de modalités*, 6 décembre 2008.

La réduction moyenne minimale sur les tarifs consolidés finals que les pays développés membres seraient tenus d'opérer est de 54%, et la réduction moyenne globale maximale pour les pays en développement est de 36%. Un petit nombre de petites économies vulnérables (PEV) devront opérer un abaissement moyen maximal de 24%, à titre discrétionnaire sans recourir à la formule étagée. Les PMA seraient exemptés de tout abaissement tarifaire. Un grand progrès pour les pays en développement, c'est que dans les modalités révisées de décembre 2008, ils sont maintenant

tendus de réduire leurs tarifs consolidés finals en 11 tranches égales sur 10 ans ; les pays développés eux étant tenus de réduire leurs tarifs consolidés finals en six tranches égales sur cinq ans.

### *Produits sensibles (PS)*

Comme dans les projets précédents, quand il s'agit de réduction des droits de douane sur les produits agricoles, la formule étagée générale n'est pas applicable à tous les produits. Une certaine flexibilité est accordée pour certains produits dits sensibles pour des raisons politiques. Les pays développés auront le droit de désigner jusqu'à 4% de leurs lignes tarifaires comme produits sensibles en échange d'un accroissement du contingent tarifaire. Le Japon et le Canada ont toutefois déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure d'accepter cette limitation, le premier désirant que 6% de ses lignes tarifaires soient déclarés sensibles et le second demandant que ce soit 8% de ses lignes tarifaires. Une dérogation spéciale pour l'Islande, le Japon, la Norvège et la Suisse permettrait à ces pays de maintenir leurs droits de douane au dessus de 100% pour des produits non désignés comme sensibles, mais le nouveau texte limiterait ces derniers à 1% des lignes tarifaires.

Les pays en développement auraient le droit de désigner jusqu'à un tiers de plus des lignes tarifaires des pays développés comme produits sensibles. Ils auraient aussi le droit de réduire les droits de douane d'un écart s'élevant à un tiers, à un demi ou à deux tiers de la réduction normale suivant la formule étagée (tableau 3.4).

### **Tableau 3.4**

**Nombre de produits, écart et période de mise en oeuvre de la formule étagée**

	Écart	Pas plus que la proportion suivante de lignes correspondant à des produits sensibles	Période de mise en oeuvre (années)	Abaissement complet/ Période prolongée/ S'applique dans tous les cas (no.)
Première option	1/3	1/2	3	2/3
Deuxième Option	1/2	1/3	2	1/2
Troisième Option	2/3	1/4	1	2/3

**Source :** OMC *Projet de modalités*, 6 décembre 2008.

Les pays en développement peuvent opter soit pour un abaissement tarifaire complet suivant la formule sur les lignes tarifaires restantes, assorti d'une période de trois ans plus longue que celle qui aurait été requise, soit pour des accroissements des contingents tarifaires.

“ Un mécanisme de sauvegarde spéciale autorise les pays en développement à relever les droits de douane temporairement ”

Cet abaissement moindre que ne le prévoit la formule, devra se faire en échange d'un accroissement des contingents tarifaires, en fonction des écarts mentionnés plus haut (tableau 3.5). Cette nouvelle possibilité d'accès au marché équivaudrait à 4-6% de la consommation intérieure dans les cas où l'écart de 2/3 est utilisé, d'un demi point de pourcentage en moins dans le cas où l'écart d'un demi est utilisé et d'un point de pourcentage en moins dans le cas d'un écart d'un tiers. Pour les pays en développement, l'accroissement du contingent tarifaire serait de deux tiers du montant pour les pays développés, et la consommation intérieure n'inclura pas l'autoconsommation de la production de subsistance.

**Tableau 3.5**  
*Réductions d'abaissements tarifaires et accroissement de contingent*

Pays développés		Pays en développement	
Écart par rapport à la formule	Nouvelle possibilité d'accès	Écart par rapport à la formule	Nouvelle possibilité d'accès
2/3	De 4 à 6%	2/3	De 2,6 à 4%
1/2	De 3,5 à 5,5%	1/2	De 1,75 à 3,6%
1/3	De 3 à 5%	1/3	De 2 à 3,3%

Source: OMC, 2008b.

### *Produits spéciaux*

Il s'agit ici d'un élément des modalités revêtant une très grande importance pour les pays africains, si l'on considère les motifs et les objectifs de la désignation de produits spéciaux. Il est généralement convenu que les pays en développement devraient être autorisés à désigner eux-mêmes une liste de produits spéciaux en se fondant sur des raisons telles que la sécurité alimentaire, la sécurité des moyens d'existence et le développement rural. À l'heure actuelle, le pourcentage des lignes tarifaires que les pays peuvent désigner eux-mêmes est de 12%, 5% des lignes seraient totalement exclues de tout abaissement, l'abaissement moyen global étant de 11%. Il importe de noter qu'un certain nombre de pays en développement ont exprimé des réserves quant aux chiffres figurant dans le nouveau texte sur les modalités. Dans le cas des PEV, notamment celles qui ont des plafonds de consolidation et celles ayant de faibles niveaux de consolidation homogènes, si elles choisissent d'appliquer la formule tarifaire modérée, elles bénéficieraient de la flexibilité additionnelle de 10 points de pourcentage *ad valorem* supplémentaires dans chaque fourchette.

### *Mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS)*

Le MSS autoriserait les pays en développement à relever les droits de douane temporairement pour faire face à des accroissements d'importations et à des baisses de prix. Le blocage des négociations de juillet 2008 ne concernait que les accroisse-



ments d'importations et cette question reste épineuse. Le texte principal propose des possibilités de formule et prévoit des disciplines pour éviter que le mécanisme de sauvegarde ne soit déclenché fréquemment et indique quand (éventuellement) et de combien l'augmentation peut dépasser les plafonds consolidés actuels (ou les « tarifs consolidés antérieurs à Doha »). Un texte additionnel au texte principal offre un projet de texte éventuel (avec des options) pour les cas où le MSS élèverait les tarifs au-delà des taux consolidés antérieurs à Doha : quand il pourrait être déclenché, jusqu'où les tarifs pourraient aller, combien de temps il pourrait être appliqué, quand il pourrait être déclenché à nouveau, s'il pourrait être déclenché lorsque les prix ne chutent pas.

“ Les subventions  
à l'exportation  
seront éliminées  
pour les pays en  
développement en  
2016 ”

## **Pilier de la concurrence à l'exportation**

### ***Subventions à l'exportation***

Les subventions à l'exportation devraient être supprimées à la fin de 2013 pour les pays développés, la moitié de la réduction étant opérée à la fin de 2010 et les détails révisés concernant la réduction des quantités subventionnées au cours de la période. La date à laquelle les subventions seraient éliminées pour les pays en développement serait fixée à 2016. Le texte garantit que les engagements en faveur des pays importateurs nets de produits alimentaires et les pays les moins avancés ne sont pas affectés.

### ***Garanties des crédits d'exportation ou programmes d'assurance***

Les activités des entreprises seraient soumises à des disciplines de façon à éviter les subventions cachées et faire en sorte que les programmes soient menés selon une logique commerciale. Les conditions proposées incluent la limitation du délai de remboursement à 180 jours, la garantie de l'autofinancement des programmes (c'est-à-dire ne pas générer de pertes au cours de la période).

Pour les pays en développement fournissant des crédits, le délai de remboursement maximal de 180 jours serait atteint en trois étapes sur une période donnée, probablement quatre ans (ou en 2013 si le délai est plus court). Les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires se verraient normalement accorder un délai de remboursement compris entre 360-540 jours (360 dans le texte précédent). Une certaine flexibilité additionnelle, dans les cas particuliers, serait accordée sous la supervision du Comité de l'agriculture de l'OMC.

### ***Entreprises commerciales d'État exportatrices de produits agricoles***

Les activités de ces entreprises seraient soumises à des disciplines. Il s'agit essentiellement de savoir si le pouvoir monopolistique serait déclaré illégal ou simplement

discipliné. La définition d'entreprises d'État exportatrices a été simplifiée dans le texte de février grâce à un renvoi aux dispositions pertinentes figurant dans l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT).

“ Une certaine convergence s'est réalisée en 2008 sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles ”

### *Aide alimentaire internationale*

L'aide alimentaire d'urgence relèverait d'une « catégorie sûre », régie par des disciplines moins strictes. Des situations d'urgence seraient déclarées ou feraient l'objet d'appels par les organisations internationales compétentes telles que le Programme des Nations Unies pour l'alimentation (PAM) et la Croix-Rouge. Les autres types d'aide (c'est-à-dire non d'urgence) seraient suivis pour empêcher l'aide de détourner les échanges commerciaux.

Le texte de décembre 2008 donne au gouvernement bénéficiaire la priorité sur toutes les opérations d'aide alimentaire, met l'accent sur l'évaluation des besoins et donne à l'ONU un rôle dans l'évaluation des besoins réalisés par les ONG. Les parties relatives à la monétisation (c'est-à-dire la vente de produits provenant de dons pour lever des fonds pour l'aide), - qui a déjà suscité des divergences entre membres- ne prévoient plus d'options. La monétisation pourrait être autorisée dans certaines conditions, à la fois en cas d'urgence et dans d'autres situations.

### *Les négociations concernant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA)*

Comme indiqué plus haut, une certaine convergence s'est réalisée dans ce domaine. Cette convergence est subordonnée à un accord sur un certain nombre de questions en jeu lors des négociations commerciales, et aucun consensus final n'a pu être trouvé. Se fondant sur le texte présenté en juillet 2008 devant la réunion mini-ministérielle, le texte révisé du 6 décembre 2008 concernant l'AMNA était le premier à inclure des chiffres précis, plutôt que des fourchettes, pour les « coefficients » liés à la formule suisse qui déterminerait les futurs niveaux tarifaires de la plupart des principales économies, et les chiffres régissant l'ampleur des « flexibilités » à accorder aux pays en développement pour qu'ils puissent soustraire certains produits du plein effet de l'abaissement tarifaire (voir tableau 3.6). Les chiffres correspondaient à ceux que le Directeur général de l'OMC avait suggérés au cours de la mini-ministérielle de juillet et qui avaient, à leur tour, été tirés des fourchettes figurant dans les projets d'accords antérieurs mis ensemble par le précédent président pour l'AMNA<sup>4</sup>.

Selon les termes du texte révisé, le coefficient pour les pays développés serait 8. Cela veut dire que tous les droits de douane d'un pays seraient abaissés en dessous de la

<sup>4</sup> Rapport du Président, l'Ambassadeur Don Stephenson au Comité de négociation du commerce, groupe de négociation sur l'accès au marché, JOB (08) 96, 12 août 2008.

valeur de son « coefficient », avec des réductions uniformes moins importantes des droits de douane les moins élevés. Pour les pays en développement qui devraient appliquer cette formule de réduction tarifaire, il y a une « échelle mobile » à trois options : plus élevé est le coefficient qu'ils choisissent, moins de flexibilité ou de latitude ils auront pour protéger des produits des réductions tarifaires.

**Tableau 3.6**

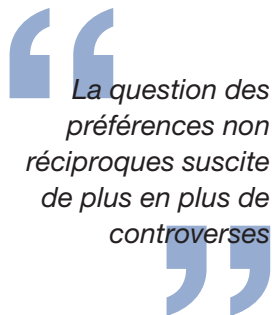
*La formule, les coefficients et les flexibilités concernant l'AMNA*

	Coefficients possibles	Flexibilité A	Flexibilité B
Pays développés	8	Sans recours aux flexibilités	Sans recours aux flexibilités
Pays en développement	20	Opérer des abaissements inférieurs à des abaissements suivant la formule pour un maximum de 14% des lignes tarifaires correspondant à des produits non agricoles, à condition que les abaissements ne soient pas inférieurs à la moitié des abaissements suivant la formule, et que ces lignes tarifaires ne dépassent pas 16% de la valeur totale des importations de produits non agricoles	Ou Laisser des lignes tarifaires non consolidées, à titre d'exception ou ne pas appliquer les abaissements suivant la formule pour un maximum de 6.5% des lignes tarifaires correspondant à des produits non agricoles à condition qu'elles ne dépassent pas 7.5% de la valeur totale des importations de produits non agricoles
Soit			
	Ou		
	22	Opérer des abaissements inférieurs à des abaissements suivant la formule pour un maximum de 10% des lignes tarifaires correspondant à des produits non agricoles, à condition que les abaissements ne soient pas inférieurs à la moitié des abaissements suivant la formule, et que ces lignes tarifaires ne dépassent pas 10% de la valeur totale des importations de produits non agricoles	Ou Laisser des lignes tarifaires non consolidées, à titre d'exception ou ne pas appliquer les abaissements suivant la formule pour un maximum de 5% des lignes tarifaires correspondant à des produits non agricoles à condition qu'elles ne dépassent pas 5% de la valeur totale des importations de produits non agricoles
	Ou		
	25	Sans recours aux flexibilités	Sans recours aux flexibilités

Source : OMC, 2008b.

Une clause « anti-concentration », destinée à obliger les pays en développement à ne pas concentrer leurs « flexibilités » sur un nombre limité de secteurs industriels, leur ferait obligation d'appliquer des réductions tarifaires complètes soit à 20% des lignes tarifaires, soit à 9% de la valeur des importations de chaque chapitre du Système harmonisé.

“ Il y a pratiquement convergence sur les flexibilités à accorder aux petites économies et aux économies vulnérables ”



*La question des préférences non réciproques suscite de plus en plus de controverses*

Le nouveau projet de texte révisé mentionne également le quasi-consensus qui avait été réalisé sur les flexibilités pour deux sous-catégories *de facto* des pays en développement, à savoir les petites économies et les économies vulnérables. Pour les pays en développement non PMA pour lesquels la portée des consolidations est inférieure à 35%, – pays visés au paragraphe 6 - qui comprennent un grand nombre de pays africains – il a été accepté que les membres pour lesquels la portée des consolidations est inférieure à 15% de leurs lignes tarifaires, consolident 75% des lignes tarifaires concernant les produits non agricoles ; ceux pour lesquels la portée est égale ou supérieure à 15%, consolideraient 80% des lignes tarifaires concernant les produits non agricoles et chaque pays membre consoliderait ses lignes tarifaires à un taux n'excédant pas 30%.

Fait particulièrement important pour l'Afrique, le texte prévoit un traitement spécial pour certains pays :

- L'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland membres de l'Union douanière de l'Afrique australe (SACU) bénéficieraient de flexibilités additionnelles restant à négocier ;
- Les 32 PMA africains sont exemptés des réductions tarifaires ; des dispositions spéciales étant prévues pour les petites économies vulnérables et pour les pays en développement ayant de faibles niveaux de consolidation. Par conséquent, les économies en développement plus faibles maintiendraient des droits de douane moyens plus élevés et une plus grande flexibilité quant à la manière de structurer leurs listes tarifaires. Elles apporteraient néanmoins leur contribution aux négociations en augmentant considérablement le nombre de consolidations. La Bolivie, les Fidji et le Gabon sont traités comme des cas particuliers.

La question des préférences non réciproques revêt une importance primordiale pour les pays africains. Le projet de textes du 6 décembre 2008 concernant l'AMNA comporte des dispositions qui permettent à l'UE et aux États-Unis de prendre dix ans au lieu de cinq pour opérer les réductions tarifaires du Cycle de Doha sur certaines lignes tarifaires, essentiellement les textiles et l'habillement (et également certains produits à base de poissons pour l'Union européenne). Cela permettrait aux pays bénéficiaires de préférences d'être confrontés moins souvent à des déplacements d'emplois et d'activités provoqués par des exportateurs plus compétitifs.

La question des préférences non réciproques suscite la controverse depuis la publication du texte de juillet concernant les pays dits « affectés d'une manière disproportionnée ». L'étendue du pays et la couverture des produits restent des questions controversées. Les pays qui s'estiment être affectés de façon disproportionnée sont le Bangladesh, le Cambodge, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka.

La question concernant l'AMNA sur laquelle l'OMC cherchera à obtenir des « résultats positifs » serait les « initiatives sectorielles ». Les négociations sectorielles sont l'un des domaines de l'AMNA qui suscite le plus de controverses, les questions controversées étant notamment les suivantes : devrait-il même y avoir des négociations sectorielles ; comment celles-ci devraient être structurées ; le caractère non obligatoire des négociations, si elles se tiennent ; comment et quand le traitement spécial et différencié devrait-il être conçu et appliqué ; et l'exclusion des initiatives sectorielles de produits ou secteurs bénéficiant de préférences.

### **Les négociations sur la facilitation des échanges**

Concernant la facilitation des échanges, les négociations se poursuivent dans le cadre de sessions du Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation des échanges et dans diverses configurations. Plusieurs propositions ont été compilées en vue d'un projet d'accord sur un texte. Les questions concernant la facilitation du commerce africain sont mieux connues par les contributions apportées à diverses initiatives (encadré 3.8). Les mesures de négociation qui seront appliquées se répartissent en trois catégories. Les mesures relevant de la catégorie A, qui sont déjà appliquées par les États membres et dont l'application ne pose aucune difficulté, entreraient en vigueur au moment de la signature de l'Accord ou un an après (les discussions se poursuivent). Les mesures relevant de la catégorie B sont celles pour lesquelles une période de transition est nécessaire tandis que pour les mesures relevant de la catégorie C - qui sont difficiles à appliquer -, une assistance technique et un renforcement des capacités sont nécessaires.

Un consensus s'est dégagé sur les deux premières catégories et c'est essentiellement sur la troisième catégorie qu'il n'y a pas d'accord. Ici, il s'agit de savoir si l'accord doit être contraignant et prévoir des flexibilités ou non contraignant. Les pays en développement veulent que l'accord soit non contraignant. Les mesures envisagées dans cette catégorie seraient assorties d'un plan de mise en œuvre établi d'après l'analyse effectuée à la fois par le pays bénéficiaire et les donateurs. Le plan de mise en œuvre devrait identifier et suivre les donateurs pour s'assurer qu'ils tiennent leurs engagements car rien dans le mandat de Doha concernant les engagements des donateurs n'a un caractère contraignant. En outre, le plan de mise en œuvre se poursuivrait jusqu'à ce que toutes les mesures soient financées. Un pays qui ne pourrait trouver de donateur ne pourrait pas présenter de plan. Le Groupe africain estime que les mesures au titre de la catégorie C devraient être non contraignantes et que l'acquisition de capacités est une question de souveraineté, qui devrait être déterminée par chaque pays bénéficiaire et non de façon consensuelle par le pays bénéficiaire et les donateurs, tel que certains pays l'ont proposé.

“  
Les éléments requis  
pour l'achèvement  
des négociations sur  
les services ont été  
déterminés  
”

### Encadré 3.1

#### Facilitation des échanges en Afrique

Lorsqu'on évalue les besoins des pays africains en matière de facilitation des échanges, il importe de prendre en compte les initiatives existantes, notamment celles portant sur l'assistance technique et le soutien au renforcement des capacités. Ces initiatives ont permis de bien connaître les besoins de l'Afrique en matière de facilitation des échanges et, dans certains cas d'exécuter des activités qui ont permis de faciliter légèrement les échanges sur le continent. Il convient de mentionner, à cet égard, le Programme d'action d'Almaty en faveur des pays sans littoral et des pays les moins avancés, adopté en 2003 dont l'un des domaines prioritaires est la facilitation du commerce et qui a défini des actions spécifiques à entreprendre ; le Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne élaboré par la CEA et la Banque mondiale en 1987 et qui fait de la facilitation du transport l'un de ses domaines d'intérêt ; les programmes de facilitation du commerce et des transports des CER et le Programme du NEPAD relatif à l'infrastructure dans lequel la facilitation des échanges est un élément important.

L'Afrique doit veiller à ce que les évaluations qui sont actuellement faites des besoins soient globales et exhaustives et ne donnent pas lieu à des chevauchements. Il est encore plus important d'élaborer une stratégie de mise en oeuvre des plans d'action qui en découleront. La pratique consistant à solliciter sans discernement des fonds auprès de l'ensemble des donateurs potentiels pour financer les mêmes listes de projets s'est révélée inefficace et même contre productive du fait qu'elle donne une impression de dispersion. Il serait plus efficace de classer les projets par secteur (transports, douane, commerce, etc.) et de s'adresser ensuite à des donateurs bien déterminés en fonction des domaines qui les intéressent. Il importe pour ce faire de disposer d'une solide capacité de suivi et d'évaluation et de suivre effectivement l'état d'exécution des projets prioritaires. Pour mobiliser efficacement des ressources, il est essentiel d'avoir une idée claire des projets qui ont déjà été exécutés et des donateurs qui y participent ainsi que des projets qui n'ont pas obtenu de financement.

Source : Karingi et Lisinge (2008) ; Lisinge (2008).

#### *Les négociations sur les services*

Les éléments requis pour l'achèvement des négociations sur les services ont été déterminés depuis le 26 mai 2008. De fait, le Président du Comité des négociations commerciales (CNC) a présidé un « exercice d'annonce d'intentions » regroupant des ministres, qui s'est tenue en juillet 2008 lors de l'examen des modalités pour l'agriculture et l'AMNA. Cette conférence, organisée au niveau ministériel a réuni des participants venant de 33 pays membres de l'OMC et leur a donné l'occasion d'échanger des indications sur la façon dont ils pourraient améliorer leurs offres concernant les services ainsi que sur les contributions attendues d'autres membres. Ces « annonces d'intentions » n'avaient cependant pas pour objet de définir l'issue finale des négociations sur les services.

Les questions qui ont été examinées étaient notamment l'importance primordiale du secteur des services pour le développement économique et social ainsi que les conditions pour améliorer l'accès pour le mode 4. Il est nécessaire d'examiner plus à fond certaines questions relatives au niveau d'ambition des participants, à leur volonté de consolider les niveaux actuels et améliorés d'accès aux marchés et de traitement

national, et à la référence spécifique aux modes 1 et 4 s'agissant du traitement des secteurs et des modes de fourniture qui intéressent les pays en développement du point de vue des exportations.

### *Note finale sur le Cycle de Doha*

S'agissant du texte sur l'agriculture, le Groupe africain à Genève a accueilli favorablement les flexibilités qui leur ont été accordées en tant que petites économies en développement, PMA et pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Les pays africains ont toutefois fait observer qu'en ce qui concerne les flexibilités en faveur des pays développés, ils se réservaient le droit de revenir sur certaines questions et qu'ils ne considéreraient pas les négociations comme achevées tant qu'il n'y aurait pas un accord sur d'importantes questions telles que le coton, notamment les préférences.

Quant au texte concernant l'AMNA, les pays africains trouvent en général que le texte révisé du 6 décembre 2008 est acceptable, y compris les dispositions relatives aux pays du paragraphe 6, aux PEV et aux PMA. Le Groupe africain estime toutefois qu'il y a des domaines où des difficultés diverses se posent et qui appellent des solutions :

- Le traitement de l'Afrique du Sud et également de la SACU. L'Afrique du Sud et la SACU cherchent à obtenir un coefficient de 22 avec 14% de flexibilités et des mesures additionnelles de renforcement des capacités pour le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland ;
- La question des négociations sectorielles ;
- La question des préférences et des pays affectés de façon disproportionnée.

Les pays africains voudraient que les aspects positifs qui les concernent soient préservés lors des prochaines phases des négociations. Il convient de dire que les pays africains ont grand intérêt à ce que le Cycle de Doha s'achève rapidement car il ouvrirait de nouvelles possibilités d'accès aux marchés et favoriserait la mise en place d'un système commercial multilatéral plus juste et en faveur du développement. Le Groupe africain a toutefois fait observer que la conclusion de l'accord sur le Cycle de Doha serait subordonnée à un règlement satisfaisant sur le coton, les MSS et les préférences, qui sont toutes des questions devant être examinées à titre prioritaire.

Pour résumer, il ne sera pas possible de conclure le Cycle de négociations de Doha en 2008 comme on l'avait espéré. En raison de la modalité des négociations s'inscrivant dans le cadre d'un engagement unique, s'il y'a un blocage concernant une question essentielle, c'est le processus dans son ensemble qui en pâtit. Des faits revêtant un intérêt pour les pays africains ont été notés en ce qui concerne les flexibilités et le traitement spécial et différencié en matière de soutien interne. Ces résultats positifs devraient être préservés lors des prochaines étapes de négociation.

“  
Les résultats positifs  
obtenus par les pays  
africains devraient  
être préservés lors  
des négociations  
futures  
”

### 3.1.3 L'état d'avancement des négociations sur les APE:

À l'expiration au 31 décembre 2007 de la dérogation de l'OMC concernant les relations commerciales entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne (UE), aucun des quatre groupements de négociation sous-régionaux africains n'était en mesure de conclure un APE complet. Cela signifiait que les PMA africains devaient s'en remettre à l'initiative « Tout sauf les armes » tandis que les pays africains non-PMA devaient recourir au Système généralisé de préférences (SGP) pour leurs exportations vers l'UE. Cependant, pour ne pas connaître de perturbations dans leurs échanges commerciaux, et pour se trouver dans un régime commercial compatible avec les règles de l'OMC, tous les pays africains non-PMA, à l'exception du Nigéria, du Cap-Vert, de la République du Congo, du Gabon et de l'Afrique du Sud ont paraphé des APE intérimaires pour obtenir un accès au marché de l'UE sous un régime commercial préférentiel.

Les cinq pays africains non-PMA qui n'ont pas paraphé d'APE intérimaires exportent actuellement sous le régime SGP, sauf l'Afrique du Sud où le commerce avec l'Union européenne est régi par l'Accord sur le commerce, le développement et la coopération (ACDC) et le Cap-Vert qui exporte sous le régime TSA, ne bénéficiant plus du statut de PMA depuis janvier 2008 et disposant, par conséquent, d'une période de transition de trois ans. Exporter sous le régime SGP implique des droits de douane sur un certain nombre de produits beaucoup plus élevés que sous le régime de Cotonou. Ces pays avaient la possibilité de demander à bénéficier du régime SGP + au 31 octobre 2008 afin de bénéficier d'un meilleur accès au marché de l'UE.

Dix-neuf pays ont paraphé des APE intérimaires en Afrique (tableau 3.7). Ces accords intérimaires devaient servir de base pour la conclusion d'APE régionaux complets en 2009. Les APE intérimaires portaient essentiellement sur les questions principales, les listes de biens à libéraliser sans aborder en détail la dimension du développement ainsi que sur des questions liées au commerce sans la promesse d'un quelconque financement additionnel. Il convient de noter cependant qu'il existe certaines différences dans certains cas où des accords intérimaires traitent de domaines qui ne sont pas examinés dans d'autres. Selon les APE intérimaires, il existe des différences en ce qui concerne les listes pour l'accès aux marchés, particulièrement dans des régions comme l'Afrique de l'Ouest où le Ghana et la Côte d'Ivoire ont différentes listes de tarifs et différentes listes de produits sensibles. En novembre 2008, la Côte d'Ivoire a signé l'APE intérimaire avec l'UE, devenant le premier pays africain à faire un autre pas concret vers la ratification des accords.

Les divers APE intérimaires étaient estimés compromettre la solidarité et les processus d'intégration régionale sur le continent du fait qu'ils introduisaient plusieurs régimes commerciaux en Afrique et dans ses régions. La conclusion et la signature éventuelle des accords intérimaires ont suscité des craintes quant à la crédibilité et à



la viabilité des mécanismes d'intégration régionale en Afrique, notamment en raison du manque de cohérence entre le programme des accords intérimaires et les processus d'intégration régionale. Les APE intérimaires ont été critiqués pour ne pas comporter un engagement contraignant de la part de l'UE de fournir un soutien au développement qui accompagnerait pleinement les réformes et les coûts d'ajustement découlant de leur mise en œuvre en Afrique. Plusieurs dispositions telles que les règles d'origine ou la clause de la NPF ont également été critiquées du fait qu'elles ne sont pas favorables au développement. Les accords intérimaires actuels pourraient par conséquent être considérés comme étant des accords commerciaux régionaux classiques (voir Karingi et Deotti 2008).

La position que les pays africains défendent toujours, c'est que les négociations devraient déboucher sur des APE régionaux complets en faveur du développement. Les questions en suspens telles que celles soulignées dans le document de la CEA (2008b), qui font des APE des instruments commerciaux plutôt que des instruments de développement, devraient être réglées et les dispositions figurant dans les accords finals devraient être évalués par rapport à des références en matière de développement. Une démarche en faveur du développement demeure essentielle si l'on veut parvenir au consensus nécessaire vers des APE complets dans toute l'Afrique. Les principales questions contentieuses restent les suivantes : l'asymétrie de la libéralisation du commerce, les mesures OTC et SPS, la clause NPF et la clause standstill, les règles d'origine, les questions liées au commerce, les dispositions finales, la suppression des instruments de financement de l'intégration régionale comme dans les régions de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest.

Concernant le financement du développement, le dixième Fonds européen de développement (FED) a été ratifié en juillet 2008. Les efforts devraient toutefois, en raison du processus complexe porter sur les moyens d'obtenir des ressources additionnelles ou des fonds structurels et d'explorer les ressources intérieures potentielles. Par conséquent, il se pourrait qu'il soit nécessaire de revoir <sup>5</sup> les accords intérimaires déjà paraphés pour non seulement aborder ces questions essentielles mais également faire en sorte que les dispositions convenues répondent au souhait des pays africains de disposer de suffisamment de marge de manœuvre pour des stratégies de développement et favoriser plutôt qu'entraver les processus d'intégration régionale sur le continent. L'importance de l'harmonisation au niveau régional et de la coordination au niveau continental a par conséquent été soulignée. Il y a eu un accord en vue d'un examen plus approfondi des positions africaines durant la Conférence ministérielle sur le commerce en Afrique d'avril 2008.

<sup>5</sup> En droit international, un accord paraphé est un texte faisant foi prêt pour la signature et une application provisoire. En tant que document, il n'impose aucune obligation aux parties du fait que l'entrée en vigueur ne se produit qu'après ratification. Par conséquent, si les parties ont des réserves au sujet du texte paraphé, l'application provisoire devrait être suspendue pour examiner les clauses litigieuses.

“ Les négociations sur les APE devraient être globales et favoriser le développement ”

“  
L’APE complet n’est  
pas une fin en soi  
”

À cet égard, un modèle d’APE africain élaboré sous les auspices de la Commission de l’Union africaine et de la CEA peut permettre une harmonisation éventuelle de textes se fondant sur des positions communes africaines. Les négociations se déroulent actuellement dans les régions, l’objectif étant de parvenir à un accord en 2009.

En dernière analyse, si les APE sont importants pour les pays africains, ils ne devraient pas pour autant être considérés comme une fin. Les pays africains devraient continuer à négocier l’APE régional complet d’une manière plus coordonnée au niveau continental. Les APE complets devraient permettre d’obtenir les résultats promis en matière de développement tout en demeurant des piliers permettant de renforcer le processus de l’intégration régionale en Afrique.

**Tableau 3.7**

*État d’avancement des négociations sur les APE pour les pays africains en 2008*

Sous-région	Pays africains avec des APE (47)		
	Ayant paraphé (19)	N’ayant pas paraphé (27)	Ayant signé(1)
Afrique centrale	Cameroun	Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et- Príncipe, Tchad	
Afrique de l’Est et australe	Pays de l’EAC (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie), Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles, Zambie, Zimbabwe	Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Malawi, Soudan,	
SADC	Pays de la SACU (Botswana, Lesotho, Namibie, Swaziland), Mozambique	Angola, Afrique du Sud	
Afrique de l’Ouest	Côte d’Ivoire, Ghana	Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo	Côte d’Ivoire

Source : Secrétariat de l’ICTSD et des ACP, 2008.

### 3.1.4 L’Initiative de l’Aide pour le commerce : faits récents et évaluations des résultats

#### *Faits récents*

Durant l’année 2007, il y a eu des occasions d’appliquer certaines des recommandations de l’Équipe spéciale chargée de l’Aide pour le commerce. L’accent a été mis surtout sur le suivi et l’évaluation et il y a eu un consensus mondial sur le fait que la

base de données du SNPC de l'OCDE devrait être utilisée pour donner un tableau global des flux d'Aide pour le commerce. Il est encore plus important que les pays bénéficiaires puissent indiquer que leurs besoins en matière d'aide pour le commerce sont satisfaits ou non. Les examens régionaux de 2007 ont été l'occasion de sensibiliser davantage, de partager l'information et d'offrir des incitations aux parties prenantes pour qu'elles mettent en oeuvre et suivent l'Aide pour le commerce.

En 2008, l'aide est devenue de plus en plus un important complément politique et économique aux négociations commerciales et son soutien est essentiel pour une bonne conclusion des négociations. En ce qui concerne l'Afrique, trois domaines demeurent prioritaires : les normes, l'infrastructure et la facilitation du commerce.

En février 2008, le Comité du commerce et du développement de l'OMC a approuvé la Feuille de route pour l'Aide au commerce, qui avait pour objet d'élaborer un plan d'action spécifique en fusionnant les conclusions et les recommandations proposées lors de l'examen global de l'Aide pour le commerce (OMC 2008c). Il s'est surtout agi de faire en sorte que les pays africains s'approprient davantage l'aide pour le commerce et de suivre sa mise en oeuvre en mettant essentiellement l'accent sur les priorités nationales, régionales et sectorielles – et également de lancer un programme pour l'élaboration d'indicateurs de performance et de renforcer l'auto-évaluation.

En Afrique, la CEA, la BAD et l'OMC collaborent étroitement sur certaines questions spécifiques régionales du continent, comme identifier des projets régionaux et nationaux bancables dans les domaines prioritaires de l'infrastructure, de la facilitation des échanges et des normes. Les trois institutions continentales coordonnent leurs activités avec les CER et les divers pays pour identifier des projets bancables y compris le calendrier d'exécution. Elles s'emploient aussi à mettre en place un réseau africain pour l'Aide au commerce et à contribuer à l'examen et à l'élaboration d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour la mise en oeuvre efficace de l'Aide pour le commerce.

Ce qui est particulièrement important, c'est que l'aide pour le commerce consiste à investir dans les pays en développement et il est fondamental pour les pays africains que cette initiative donne tout son potentiel le plus tôt possible et que les flux d'aide répondent aux besoins véritables des pays bénéficiaires. Il a généralement été convenu de subdiviser la question du suivi en trois éléments : flux de l'Aide pour le commerce, utilisation des ressources au titre de l'Aide pour le commerce et performance commerciale et évaluation des besoins en matière de développement du commerce, de les intégrer dans les stratégies nationales de développement et d'établir des partenariats de collaboration entre donateurs et bénéficiaires.

Il a été reconnu que dans le choix des indicateurs, il était important de compléter les macro-indicateurs pour le suivi des progrès globaux au niveau mondial, par des

“ Le Comité du commerce et du développement de l'OMC approuve la Feuille de route pour l'Aide au commerce ”

micro-indicateurs et que cela convenait mieux pour suivre les progrès au niveau des pays et des sous-régions afin d'aider à mieux comprendre comment l'Aide pour le commerce est mise en oeuvre et comment la mobiliser.

“ L'Aide pour le commerce a surtout servi à construire et à renforcer les capacités de production ”

### *L'offre au titre de l'Aide pour le commerce : période 2002-2006*

L'Aide pour le commerce à long terme évolue de façon négative depuis plus de 20 ans, l'assistance liée au commerce diminuant de façon marquée depuis le milieu des années 70 (OCDE (2008)). La tendance a toutefois commencé à s'inverser à partir de 2000. En effet, il y a une augmentation significative de l'aide depuis le début du nouveau Millénaire, sa croissance moyenne étant de 24% entre 2002 et 2006 et il est raisonnable de lier l'initiative de l'Aide pour le commerce à l'inversion de la tendance à la baisse qui avait commencé à se dessiner (tableau 3.8). Cependant, comme les défenseurs de l'initiative parmi lesquels la CEA, l'ont signalé, l'augmentation de l'Aide pour le commerce ne devrait en aucune façon se faire au détriment d'autres projets et programmes liés à l'aide. Le fait important qui demeure, c'est que le financement au titre de l'Aide pour le commerce est supplémentaire et non simplement un nouvel étiquetage de fonds qui auraient été utilisés au titre d'autres initiatives de développement.

À cet égard, les tendances récentes sont très réconfortantes. L'APD globale a augmenté de 19% durant la période 2002-2006. Le taux de croissance moyen des fonds au titre de l'Aide pour le commerce a été de 12%, atteignant un total de 29 milliards de dollars É.-U. En 2006, les fonds autres que l'Aide pour le commerce ont augmenté au taux moyen plus élevé de 22%. La situation est la même en Afrique où les fonds au titre de l'Aide pour le commerce augmentent à un taux moyen de 13%, atteignant 10,5 milliards de dollars É.-U. en 2006. En outre, les fonds qui ne sont pas liés à l'Aide pour le commerce ont augmenté de 28%.

**Tableau 3.8**

*APD et Aide pour le commerce en Afrique (en millions de dollars É.-U.)*

Afrique	2002	2003	2004	2005	2006	Croissance moyenne 2002-2006 (%)
APD totale à l'Afrique	22 110	31 545	34 815	4 1 674	50 625	23,55
Taux de croissance (%)		42,67	10,37	19,70	21,48	
APD totale à l'Afrique	6 541	7 631	9 038	9 536	10 560	12,84
Taux de croissance (%)		16,66	18,44	5,51	10,74	
Autres types d'aide à l'Afrique	15 569	23 914	25 777	32 138	40 065	27,68
Taux de croissance (%)		53,60	7,79	24,68	24,66	

Source: Calculs établis d'après l'OCDE (2008).

Durant la période 2002-2006, l'infrastructure économique et le renforcement des capacités de production représentent plus de 76% de l'Aide pour le commerce au monde (voir tableau 3.9). Ce fait n'est pas surprenant dans la mesure où les contraintes au niveau de la capacité commerciale en termes d'infrastructure et de capacités de production, sont considérables en Afrique et doivent demeurer l'élément primordial dans toute stratégie d'aide globale visant à aider les économies africaines à améliorer leur performance commerciale. Le financement de l'aide pour le commerce aux PMA a atteint 6,4 milliards de dollars en 2006, soit 0,4% de plus que le montant atteint en 2005. Il importe également de noter que l'Aide pour le commerce aux pays africains n'a augmenté que de 5,9% en 2005 et de 0,4% en 2006. La part de l'Aide pour le commerce aux PMA dans l'aide totale pour le commerce à l'Afrique était de plus de 61% en 2006 contre 67% en 2004.

**Tableau 3.9**

*Total de l'Aide pour le commerce, par catégorie de l'OMC<sup>6</sup> (en millions de dollars É.-U.)*

Description de la catégorie ApC	2002	2003	2004	2005	2006	Total 2002-2006
Infrastructure économique	7 727	8 907	13 709	12 219	12 464	55 026
Renforcement des capacités de production (y compris le développement des échanges)	5 829	8 341	9 104	9 042	9 906	42 222
Politique et réglementations commerciales	685	550	477	655	1 044	3 411
Ajustement lié au commerce	4 628	5 890	5 239	5 428	5 509	26 694
Total annuel de l'Aide pour le commerce	18 869	23 688	28 529	27 344	28 923	127 353

*Source: Calculs établis d'après l'OCDE (2008).*

Il importe de noter cependant que les fonds au titre de l'Aide pour le commerce allant aux PMA d'Afrique ne sont pas détournés d'autres pays en développement en Afrique. Les flux d'APD au titre de l'Aide pour le commerce vers des pays autres que des PMA en Afrique, connaissent une croissance positive ces cinq dernières années, étant passés de 2,6 milliards de dollars en 2002 à plus de 4 milliards de dollars en 2006. On peut faire la même observation lorsqu'on compare les fonds au titre de l'Aide pour le commerce à d'autres formes de flux d'aide. En termes d'allocation de l'Aide pour le commerce, durant la période 2002-2006, l'ajustement lié au commerce a représenté plus de 45% du total de l'Aide pour le commerce aux PMA africains, l'infrastructure économique représentant près de 28%, le renforcement des

6 À l'heure actuelle, le SNPC de l'OCDE n'a pas de variable de remplacement pour la catégorie de l'OMC intitulée « autres besoins liés au commerce » mais a l'intention de créer un élément dans le SNPC pour séparer le développement du commerce, de la catégorie plus large intitulée renforcement des capacités de production.

capacités de production 24% et la politique et les réglementations commerciales, un peu plus de 3% (voir tableau 3.10).

“  
Intensification de  
la mobilisation de  
recettes publiques  
dans de nombreux  
pays africains  
”

**Tableau 3.10**

*Flux de l'Aide pour le commerce, pour certaines CER, 2002-2006  
(en millions de dollars des É.-U.)*

CER	2002-2006				
	Infrastructure économique	Renforcement des capacités de production (y compris développement du commerce)	Politique et réglementations commerciales	Ajustement lié au commerce	ApC totale
CO-MESA	5709,32	5362,3	474,68	5379,73	16 926,03
SADC	3286,75	3480,99	49,81	6510,33	13 327,88
CE-DEAO	3123,89	3202,57	236,12	4629,3	11 191,88
UMA	2257,52	930,23	55,6	175,2	3418,55
CEMAC	880,62	486,27	0,94	551,7	1 919,53

Source : Calculs de la CEA établis d'après l'OCDE (2008).

## 3.2 Suivi des performances et des progrès dans la mise en œuvre des engagements pris en matière de financement du développement

Le Consensus de Monterrey sur le financement pour le développement, qui a été adopté par la communauté internationale en mars 2002, est devenu un important cadre pour la mobilisation de ressources financières pour le développement. La présente sous-section du rapport passe en revue les faits survenus récemment et évalue les progrès accomplis en ce qui concerne le respect des engagements pris en matière de financement du développement en Afrique.

### 3.2.1 Mobilisation de ressources intérieures

Le Consensus de Monterrey reconnaît que la mobilisation des ressources intérieures est le moyen fondamental d'assurer un développement auto-entretenu. Si les ressources extérieures peuvent jouer un rôle important dans le financement du développement des pays africains, elles ne devraient cependant que compléter et non remplacer les ressources intérieures dans le financement des priorités de développement nationales. Les pays africains ont à cet effet entrepris de mobiliser des ressources intérieures supplémentaires pour financer les OMD grâce aux actions suivantes :

- Promouvoir des politiques macroéconomiques rationnelles ;
- Renforcer la bonne gouvernance ;
- Assurer une plus grande transparence et une plus grande efficacité en matière de mobilisation et d'utilisation des ressources ;
- Instaurer un environnement favorable au développement du secteur privé.

“ Les taux de l'épargne intérieure brute ont augmenté ”

Compte tenu de l'important rôle complémentaire que la communauté internationale peut jouer pour soutenir les efforts déployés par les pays pour mobiliser des revenus, le Consensus de Monterrey a demandé aux partenaires au développement d'appuyer les efforts que font les pays pour mobiliser des revenus en renforçant les capacités dans le domaine de l'administration fiscale, en réduisant les fuites de capitaux et en luttant contre l'évasion fiscale.

Les pays africains ont fait des efforts considérables pour mettre en œuvre des politiques dans des domaines essentiels de leurs cadres économiques, et ont pu ainsi intensifier la mobilisation de revenus. C'est ainsi que les recettes publiques, hors dons, en tant que pourcentage du PIB, sont passées de 24,3% en 2003 à 29,3% en 2006. La mobilisation de revenus s'est intensifiée dans un certain nombre de pays africains, y compris les pays riches en ressources et les pays qui en sont dépourvus. S'agissant de la répartition des recettes publiques, le nombre de pays africains ayant des recettes publiques supérieures à 20% du PIB, est passé à 28 en 2007, contre 24 en 2003.

L'accroissement des revenus locaux s'est également traduit par une augmentation de l'épargne intérieure. En effet, l'épargne intérieure brute, en pourcentage du PIB en Afrique, est passée de 22,6% en 2000 à presque 24% en 2006. Les résultats sont encore plus satisfaisants pour les pays de l'Afrique subsaharienne où l'épargne intérieure brute est passée de 21,1% en 2000 à 25% en 2006. En revanche, les taux de l'épargne intérieure brute pour les pays de l'Afrique du Nord ont baissé, passant de 24,7% en 2000 à 21,1% en 2006.

Un très grand nombre de pays africains ont réalisé des progrès dans le domaine de la mobilisation de l'épargne. C'est ainsi que le nombre de pays où le taux d'épargne était négatif a diminué, passant de 10 en 2000 à 5 en 2006. En revanche, le nombre de pays ayant des taux d'épargne supérieurs à 25%, s'est accru, passant de 8 en 2000 à 10 en 2006. Plusieurs pays riches en ressources<sup>7</sup> ont eu des taux d'épargne intérieure particulièrement importants, supérieurs à 30%. Ils disposent ainsi de l'espace politique nécessaire pour accroître l'investissement public dans des activités et secteurs revêtant une importance cruciale pour la réalisation des OMD, notamment dans l'infrastructure comme le transport, l'énergie et les télécommunications.

<sup>7</sup> Il s'agit des pays suivants : Angola, Botswana, Gabon, Guinée équatoriale, Namibie, Nigéria, République du Congo, Tchad et Zambie.

Les efforts faits pour renforcer les services de recouvrement fiscal et rendre l'administration fiscale plus efficace, ont permis d'augmenter les recettes intérieures. L'augmentation substantielle des recettes publiques est due à la hausse des cours de produits de base et il est donc improbable que la forte augmentation des recettes publiques puisse être maintenue dans le long terme. Cela est particulièrement vrai pour le cycle expansion - contraction qui caractérise les cours de produits de base. Des efforts soutenus sont nécessaires pour :

- Augmenter les recettes publiques par un élargissement de l'assiette fiscale ;
- Améliorer l'efficacité et la transparence en matière d'administration fiscale ;
- Élaborer des mesures d'accompagnement pour améliorer la gestion des recettes considérables générées grâce à la forte augmentation des cours des produits de base.

L'Amérique latine et les Caraïbes ont utilisé un système qui a donné de bons résultats : la création de fonds de stabilisation incorporant un dispositif d'épargne. Les gains de revenus générés grâce à l'augmentation des cours de produits de base, sont épargnés pour les jours difficiles.

D'un autre côté, la fuite des capitaux liée à la corruption demeure un problème grave dans de nombreux pays africains et compromet la mobilisation de ressources pour le développement. Les pays africains doivent renforcer les mesures visant à éliminer la corruption sous toutes ses formes et leurs efforts doivent être soutenus par des mesures au niveau international. À cet égard, le document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, adopté le 3 décembre 2008 à Doha, Qatar, engage les pays à intensifier les efforts nationaux et multilatéraux pour s'attaquer aux facteurs responsables de la fuite des capitaux (UN 2008). Un appel y est lancé pour une application effective des mesures visant à empêcher le transfert de biens volés et à faciliter la restitution et le retour de ces biens dans leur pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

En plus de l'épargne publique, les pays africains doivent aussi faire appel à l'épargne privée pour financer le développement. Ainsi, ils ont mis en œuvre des mesures pour renforcer le développement du secteur financier, notamment la réforme du secteur financier et la déréglementation en vue d'une plus grande efficacité dans l'allocation des ressources dans le cadre d'une concurrence plus vive. La libéralisation et la déréglementation du secteur bancaire ont débouché sur la création de nouvelles banques, spécialement de banques étrangères et cela a avivé la concurrence dans le secteur bancaire. Cette concurrence plus grande n'a toutefois pas entraîné une réduction substantielle des taux d'intérêt dans la plupart des pays africains, la raison en étant peut-être l'inefficacité des institutions bancaires, ce que dénotent les marges de taux d'intérêt importantes. Cela n'est pas pour encourager l'investissement privé.



Du fait de leur faible développement et de leur illiquidité, les marchés de capitaux ne sont pas en mesure de jouer un rôle significatif dans la mobilisation de l'épargne. Qui plus est, les bourses de valeur africaines ne peuvent pas, en raison de leur petite taille et de leur illiquidité, mobiliser des financements extérieurs, notamment des investissements de portefeuille pour le développement. Les pays africains devraient à cet égard examiner les avantages qu'apporterait une approche régionale en matière de développement des marchés de capitaux. Ce serait là un moyen de résoudre les problèmes liés à l'exiguïté et à l'illiquidité des marchés de capitaux car cela permettrait de mettre leurs ressources en commun au service du développement national et régional.

“ Les marchés de capitaux sont peu développés et relativement illiquides ”

Bien qu'elles dominent le secteur financier en Afrique, les banques n'ont pu mobiliser efficacement l'épargne du fait de leur réticence à ouvrir des succursales dans les zones rurales. Pour cette raison, une large proportion de la population n'est pas bancarisée. Les institutions de microfinance pourraient donc jouer un rôle important dans la mobilisation des ressources pour le développement. Ce qui est encore plus important, le développement des institutions de microfinance peut contribuer dans une très grande mesure à rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

### 3.2.2 Aide publique au développement

#### *Quantité de l'aide*

Les pays développés ont pris un certain nombre d'engagements pour accroître les ressources en faveur du développement de l'Afrique. À la Conférence de Monterrey sur le financement de développement, ils se sont engagés à faire des efforts pour parvenir à une APD pour les pays en développement représentant 0,7% de leur PNB, qui est l'objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies. S'ajoutant à cela, les dirigeants du G-8 se sont engagés lors de la réunion de Gleneagles à augmenter l'APD à l'Afrique de 25 milliards par an d'ici à 2010, par rapport à 2004.

Lorsqu'on évalue dans quelle mesure les engagements pris en matière d'aide ont été tenus, les résultats sont contrastés. La communauté internationale a fait des efforts louables pour augmenter les ressources au titre de l'aide aux pays africains afin de leur permettre de financer leurs OMD (tableau 3.11). L'APD nette totale à l'Afrique, qui a augmenté pour atteindre le montant record de 43,4 milliards de dollars en 2006, a baissé de 10,8% pour se situer à 38,7 milliards de dollars en 2007. Parallèlement, la part de l'Afrique dans l'aide totale a également baissé, se situant à 36,9% en 2007 contre 41,2% en 2006. La baisse des flux d'APD en 2007 était essentiellement due à la diminution des allègements au titre de la dette.

“ Une poignée de pays a atteint une APD représentant 0,7% du PNB fixé par l'ONU ”

**Tableau 3.11**

*Flux nets d'APD vers les pays en développement (en pourcentage du total)*

	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Afrique	44	31,2	32,3	35,8	38,4	37,4	33	41,2	36,9
Europe	2,5	7,4	6,4	8,3	4,9	4,6	3,8	4,8	4
Amérique	9,2	9,7	11,3	8,3	8,6	8,6	6,2	6,8	6,5
Asie	31,6	32	32,3	31,4	28,6	28,9	42,3	31	33,3
Océanie	2,4	1,6	1,5	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,2
Pays en développement non spécifiés	10,3	18	16,2	15	18,4	19,4	13,8	15,2	18,1
Tous les pays en développement (en milliards de \$)	57	49,9	51,9	60,6	70,7	78,9	107,7	105,6	105,1

**Source :** OCDE, *Statistiques sur le développement international 2007*, Base de données en ligne (consultée en octobre 2008).

Malgré les engagements pris d'augmenter les flux de l'APD à l'Afrique, seuls quelques pays ont atteint une APD représentant 0,7% du PNB, objectif fixé par l'Organisation des Nations Unies. L'UE a toutefois pris l'engagement de parvenir à une APD représentant 0,56% du RNB d'ici à 2010. Il s'agit là d'un fait réconfortant qui constitue un premier pas important vers la réalisation de l'objectif global de 0,7%.

La baisse des flux d'APD vers l'Afrique est cependant inquiétante, compte tenu de leur importance cruciale dans le financement de l'infrastructure sociale et d'autres programmes de développement vitaux. L'APD demeure en fait la composante la plus importante du financement extérieur pour de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne. La Déclaration de Doha réaffirme l'importance de l'aide étrangère et invite les pays donateurs à accroître l'aide conformément aux engagements qu'ils ont pris. C'est important dans la mesure où les pays en développement ont de moins en moins accès aux capitaux privés en raison de la crise financière mondiale actuelle. La Déclaration invite également les pays donateurs à établir des calendriers indicatifs révisables détaillant les mesures qu'ils comptent prendre pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en ce qui concerne la quantité de l'aide.

Il y a une évolution intéressante des flux récents de l'aide vers l'Afrique, c'est que sa composition sectorielle s'est modifiée, elle ne va plus à des activités de production mais aux secteurs sociaux. D'après les données provenant du CAD de l'OCDE, la part du secteur de production dans l'allocation de l'aide a considérablement diminué, passant de 15% en 2002 à 8% en 2006. La proportion de l'aide destinée aux secteurs sociaux s'est par contre accrue, passant à près de 70% en 2006 contre 60% en 2002. Ce fait est vraiment inquiétant eu égard à l'importance que revêt le renforcement des capacités de production pour la réalisation des OMD. Les donateurs doivent veiller à ce qu'une aide plus substantielle soit allouée aux secteurs productifs et à d'autres activités ayant un plus grand impact sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

L'entrée en scène de nouveaux donateurs bilatéraux non membres du CAD de l'OCDE, d'entités privées ainsi que de fonds verticaux a également permis de gonfler l'enveloppe des ressources disponibles pour le développement en Afrique. La Chine et l'Inde sont de loin les plus gros donateurs d'aide aux pays africains, non membres du CAD. Leur engagement en Afrique se manifeste en particulier par le développement de l'infrastructure dont on a un besoin vital, à savoir les routes et l'énergie. D'autres nouveaux venus en Afrique tels que la Malaisie, les Émirats arabes unis et d'autres jouent également un rôle important, dans une moindre mesure cependant. Compte tenu des incertitudes qui entourent la transparence des transactions de ces nouveaux acteurs avec les pays africains, ces derniers auraient intérêt à incorporer les principes de la Déclaration de Paris dans leur cadre de coopération pour le développement avec les nouveaux donateurs non membres du CAD de l'OCDE. Des pays africains comme l'Afrique du Sud le font déjà.

“ La Chine et l'Inde sont de loin les plus grands partenaires au développement pour l'Afrique, non membres du CAD ”

### *Qualité de l'aide*

La qualité de l'aide importe autant que sa quantité. Les modalités de fourniture et de gestion de l'aide déterminent dans une grande mesure son impact sur le développement dans les pays bénéficiaires. Ce sont ces raisons qui ont amené à adopter la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005. La Déclaration contient des engagements pratiques et échelonnés dans le temps assortis d'objectifs clairs s'articulant sur cinq principes de base qui sont : appropriation, alignement, harmonisation, responsabilité mutuelle et gestion axée sur les résultats. Depuis son adoption en 2005, la Déclaration de Paris s'est révélée être le principal cadre pour l'examen des questions concernant l'efficacité de l'aide. L'enquête 2008 de l'OCDE de suivi de la Déclaration de Paris montre qu'en dépit des progrès accomplis dans plusieurs domaines, il ne semble pas, au vu des tendances actuelles, que les principaux objectifs puissent, pour la plupart, être atteints en 2010.

Par exemple, s'agissant de l'appropriation, les résultats de l'étude révèlent que malgré les quelques progrès réalisés, seulement 24% des pays partenaires ont une stratégie de développement opérationnelle liée au Cadre de dépenses à moyen terme. Compte tenu de cela, le Programme d'action d'Accra, qui a été adopté lors du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu à Accra, Ghana du 2 au 4 septembre 2008, invite les pays partenaires à renforcer l'appropriation de leurs programmes de développement en suscitant un engagement plus déterminé de la part des parlements et d'autres acteurs non étatiques. Les pays donateurs se sont engagés à renforcer l'utilisation du système des pays partenaires et à rendre leurs systèmes d'achat plus transparents afin que les sociétés locales et régionales puissent entrer plus facilement dans la concurrence. Dans le Programme d'action d'Accra, les partenaires au développement se sont en outre engagés à travailler étroitement ensemble pour parvenir à un ensemble limité de conditions mutuellement convenues se fondant sur les stratégies nationales

de développement. Cela permettrait de recourir de moins en moins à la conditionnalité en matière d'assistance au développement.

“  
La volatilité de l'aide  
est une entrave  
sérieuse à l'efficacité  
de l'aide”

La volatilité de l'aide constitue une autre entrave sérieuse à l'efficacité de l'aide du fait qu'elle touche les pays africains de manière disproportionnée (Banque mondiale 2008). En 2008, il a été estimé que 46% de l'aide étaient prévisibles, contre 41% au cours de la période de base de 2005. Ceci est toutefois très en dessous de l'objectif de 71% pour 2010. La volatilité de l'aide entrave la planification du développement. Si l'on prend en compte l'effet de la volatilité de l'aide, les données montrent que les flux d'aide devraient diminuer de 15 à 20%. Il est donc encourageant que les pays donateurs aient pris l'engagement lors de la Conférence internationale de Doha chargée du suivi du financement du développement, d'améliorer la prévisibilité de l'aide en fournissant aux pays bénéficiaires une information régulière et actualisée sur le soutien planifié à moyen terme. Cela permettra dans une grande mesure de réduire l'imprévisibilité de l'aide.

La fragmentation de l'aide compromet toujours gravement l'efficacité de l'aide. Le problème est compliqué par la prolifération de donateurs exécutant une multitude de projets individuels autonomes en Afrique. Selon l'enquête de 2008 de l'OCDE sur le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, seulement 20% des missions étaient coordonnées en 2008, soit une augmentation de 2% par rapport à la date repère de 2005. La coordination des études analytiques par pays ne s'est guère améliorée. Il importe d'améliorer l'harmonisation et la coordination entre partenaires de développement. L'UE a adopté un code de conduite sur la division du travail et la politique de développement comportant 11 principes directeurs. Cela devrait permettre de réduire le coût de transaction de l'aide en favorisant une plus grande harmonisation et une coordination plus grande entre les donateurs dans les pays et entre les pays. Le Programme d'action d'Accra engage les pays donateurs et les pays partenaires à faire des efforts pour réduire la fragmentation de l'aide en renforçant les complémentarités entre les efforts des donateurs et en procédant à une plus grande division du travail entre donateurs.

L'aide liée continue elle aussi de nuire à l'efficacité de l'aide dans les pays bénéficiaires. Elle réduit la flexibilité des bénéficiaires de solliciter divers donateurs, les empêchant ainsi de profiter de façon optimale des pleins avantages de l'aide. Plusieurs pays membres du CAD de l'OCDE s'efforcent de réduire l'aide liée. En outre, les donateurs membres du CAD ont pris la décision d'élargir la recommandation de l'OCDE de 2001 sur le déliement de l'aide à huit pays non-PMA éligibles à l'initiative PPTE.

### 3.2.3 Dette extérieure

L'initiative PPTE a constitué un important cadre mondial pour traiter du problème de la dette des pays africains. Elle a par la suite été complétée par plusieurs engagements internationaux dont la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Monterrey de 2002. Il a fallu toutefois attendre le Sommet du G-8 à Gleneagles en 2005 pour que des actions résolues soient entreprises en vue de résoudre la crise de la dette que connaissaient les pays en développement. Les dirigeants du G-8 sont convenus d'annuler toutes les dettes dues par les pays éligibles à l'initiative PPTE à l'Association internationale de développement (IDA), au FMI et au Fonds africain de développement. Parallèlement, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) a été lancée pour compléter l'initiative PPTE.

Des progrès considérables ont été faits en matière d'allègement de la dette. De fait, c'est l'un des domaines du Consensus de Monterrey où il y a eu le plus de progrès (CEA 2008). Ainsi un grand nombre de pays éligibles (19 pays africains) avaient atteint leur point d'achèvement en juillet 2008 et pouvaient donc prétendre à un allègement de la dette. Huit autres pays se trouvent entre les points de décision et d'achèvement et six pays africains n'ont pas encore atteint le point de décision. De ce fait, l'allègement net de la dette pour les pays africains, qui était passé de 1,5 milliard de dollars en 2005 à 15,2 milliards de dollars en 2001, a fortement baissé pour se situer à 3,7 milliards de dollars en 2007.

L'allègement de la dette a contribué à réduire la dette extérieure de l'Afrique. L'encours de la dette extérieure de l'Afrique a en effet diminué, passant de 279,3 milliards de dollars en 2000 à 260 milliards de dollars en 2007 (tableau 3.12). Parallèlement, la dette extérieure totale en tant que pourcentage du PIB est passée à 23,7 % en 2007 alors qu'elle était de 62,8% en 2000. Le coefficient du service de la dette (exprimé en pourcentage des exportations totales) a également diminué, passant de 17,5% en 2000 à 7,8% en 2007 du fait de l'allègement de la dette et de conditions extérieures favorables, notamment l'augmentation des cours de produits de base. Les paiements au titre du service de la dette totale ont par contre augmenté, passant de 27,2 milliards en 2000 à 33,4 milliards de dollars en 2007.

“ Progrès  
considérables en  
matière d'allègement  
de la dette ”

“  
Les procès intentés  
par des fonds  
vautours constituent  
un sérieux problème”

**Tableau 3.12**  
*Dettes extérieures de l'Afrique, 2000-2009*

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Dettes extérieures totales (milliards de \$É.-U. courants)</b>										
Afrique	279,3	270,7	275,7	297,6	313	282,7	235,5	260,6	279	300,5
Afrique subsaharienne	224,6	219,1	222,2	239,7	255	233	195,7	217,4	235,2	255,6
<b>Dettes extérieures totales (en pourcentage du PIB)</b>										
Afrique	62,8	62,6	60,1	51,4	43,9	34	24,7	23,7	20,6	20,1
Afrique subsaharienne	67,4	68,4	65,3	54,9	47	36,4	26,4	25,4	22,4	21,7
<b>Dettes extérieures totales (en pourcentage des exportations de biens et services)</b>										
Afrique	180,3	183,6	179,7	154	126,8	90,6	63,8	60,7	48	49,6
Afrique subsaharienne	198,2	205	198,9	168,7	139,4	101,3	71,3	68,2	55,3	56,5
<b>Service de la dette extérieure totale (en pourcentage des exportations de biens et services)</b>										
Afrique	17,5	18	14,4	14,1	12,1	13,8	18,1	7,8	5,2	5,6
Afrique subsaharienne	15,2	16,7	11,8	12,4	10,3	14	17,5	8,3	5,4	6,2

**Source:** Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, base de données, octobre 2008.

Malgré les progrès réalisés dans le domaine de l'allègement de la dette, plusieurs difficultés subsistent. Le fardeau de la dette des pays africains s'est allégé mais les ratios de la dette dans un certain nombre de pays africains qui ont franchi le point d'achèvement, ont commencé à se détériorer. De surcroît, pendant ces dernières années, de nouveaux bailleurs de crédit aux pays africains sont apparus, les plus importants étant la Chine et l'Inde. S'il y a lieu de se féliciter de cette évolution dans la mesure où elle permet de disposer de ressources accrues pour le financement du développement, des mécanismes doivent cependant être mis en place pour veiller à ce que les activités menées par ces nouveaux bailleurs ne compromettent la viabilité de la dette en Afrique.

Les procès intentés par des fonds vautours agressifs constituent un sérieux problème qui risque de réduire à néant les gains que l'allègement de la dette a permis de réaliser dans plusieurs pays africains. À cet égard, la Déclaration de Doha de la Conférence internationale chargée du suivi du financement du développement se félicite des mesures prises récemment pour prévenir les procès agressifs intentés à des pays éligibles à l'initiative PPTE, grâce notamment à une amélioration des mécanismes de rachat de la dette. Il y est également demandé de fournir une assistance technique ainsi qu'une assistance juridique aux pays faisant l'objet d'un procès.

### 3.2.4 Flux de capitaux privés

Le Consensus de Monterrey sur le financement du développement reconnaît que les flux de capitaux internationaux privés, en particulier de l'IED constituent un important complément aux ressources intérieures et à l'APD. L'IED est en fait le moyen le plus efficace de financer la croissance économique soutenue à long terme. Il contribue à la croissance économique et au développement grâce au transfert des connaissances et de la technologie, à la création d'emplois et à l'accroissement de la productivité, ce qui à son tour renforce la compétitivité du pays. Afin de récolter des bénéfices de l'accroissement des flux internationaux privés, les pays africains se sont engagés à instaurer des conditions favorables à la mobilisation des capitaux privés en améliorant le climat d'investissement, en élaborant des politiques macroéconomiques rationnelles, en appliquant les contrats et en respectant les droits de propriété.

De son côté, la communauté internationale s'est engagée à soutenir les efforts des pays en encourageant l'investissement étranger dans l'infrastructure et d'autres secteurs prioritaires. S'agissant du renforcement des capacités des CER, l'Allemagne s'est engagée, lors du Sommet du G-8 de 2007 tenu à Heiligendamm, à appuyer la mise en œuvre du plan d'action à court terme pour les infrastructures du NEPAD (PACT) ainsi que le Consortium pour l'infrastructure.

Comme mentionné au chapitre 2, les politiques macroéconomiques se sont considérablement améliorées dans un certain nombre de pays africains. Des efforts sont faits dans le cadre de la Facilité du climat des investissements du NEPAD pour l'Afrique, afin d'améliorer le climat d'investissement en Afrique. Le rapport de la Banque mondiale sur l'environnement des affaires montre qu'il est de plus en plus facile de faire des affaires en Afrique grâce à la mise en œuvre de réformes qui ont réduit le coût de création et de gestion d'une entreprise (Banque mondiale 2008).

En raison de tous ces facteurs, les flux nets de capitaux privés vers l'Afrique subsaharienne ont considérablement augmenté durant ces dernières années, passant de 12,2 milliards en 2001 à 38 milliards en 2006 et à 56,6 milliards de dollars en 2007 (tableau 3.13). Cet accroissement des flux nets de capitaux privés était dû à l'augmentation des flux d'IED et de la dette privée. Les flux d'IED sont passés de 15,1 milliards en 2001 à 25,3 milliards de dollars en 2007. L'accroissement des apports d'IED en 2007 était dû à l'investissement de 5,5 milliards de dollars effectué par la Banque pour l'industrie et le commerce de Chine pour prendre une participation de 20% dans Standard Bank d'Afrique du Sud. Malgré l'augmentation des flux d'IED à l'Afrique, la part du continent dans les flux d'IED mondiaux est tombée à 2,3% en 2007 alors qu'elle était de 3,2% en 2006.

“ Les flux nets de capitaux privés vers l'Afrique subsaharienne ont considérablement augmenté au cours des dernières années ”

“ La crise financière souligne la nécessité de réformer la gouvernance des institutions financières mondiales ”

**Tableau 3.13**

*Flux nets de capitaux privés vers l'Afrique subsaharienne (en milliards de dollars des É.-U.)*

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Flux nets de capitaux privés	17,4	10,2	12,2	7,2	15,1	23,6	32,4	40,1	56,6
Flux nets de capitaux	18,7	11	14,2	10,1	15,1	19,2	24,7	32,2	35,5
Apports nets d'IED	9,7	6,8	15,1	10,5	14,4	12,5	17,3	17,1	25,3
Apports nets d'investissements de portefeuille	9	4,2	-0,9	-0,4	0,7	6,7	7,4	15,1	10,2
Flux nets de dette privée	-1,3	-0,8	-2	-2,9	0	4,4	7,7	7,9	21,1
Envois de fonds des travailleurs	4,4	4,6	4,7	5	6	8	9,3	10,3	10,8

**Source :** Banque mondiale, *Financement du développement dans le monde, 2008*.

L'investissement dans les secteurs de l'infrastructure en Afrique a également augmenté au cours des dernières années (CNUCED 2008) du fait de la libéralisation et de la déréglementation de l'industrie de l'infrastructure. C'est ainsi que l'IED dans les secteurs des transports, du stockage et des communications, est passé de 132 millions de dollars en 1990 à 12,8 milliards de dollars en 2006. Ceci est réconfortant si l'on considère la médiocre qualité de l'infrastructure en Afrique. L'investissement Sud-Sud dans l'infrastructure a pris une importance considérable au cours des dernières années, la Chine se révélant le plus gros investisseur dans l'industrie de l'infrastructure en Afrique subsaharienne.

Les apports nets d'investissement de portefeuille ont baissé, de 6,9 milliards de dollars pour se situer à 10,2 milliards de dollars en 2007, en raison d'une forte baisse des investissements de portefeuille vers l'Afrique du Sud, signe de l'aversion pour le risque de plus en plus grande de la part des investisseurs étrangers, motivée par la crise du crédit mondial et la réduction des prises de participation en Afrique du Sud par des non-résidents (Banque mondiale 2008). Un autre fait important à noter, a été l'émission par le Ghana, en septembre 2007, d'euro-obligations d'un montant de 750 millions de dollars, ce qui en faisait le premier pays PPTE à émettre un emprunt sur le marché international. Le Gabon a également émis en décembre 2007 un emprunt obligataire d'un milliard de dollars sur dix ans.

Ces dernières années, les envois de fonds sont également devenus une importante source de financement du développement pour les pays subsahariens africains. Ces flux sont passés de 4,6 milliards de dollars en 2000 à 10,8 milliards de dollars en 2007. Ce chiffre sous-estime toutefois le volume réel des transferts de fonds à l'Afrique subsaharienne étant donné que les transferts s'effectuent essentiellement par des circuits non officiels<sup>8</sup>, la raison en étant le sous-développement des marchés financiers dans de

<sup>8</sup> Par exemple, les transferts de fonds non officiels vers le Soudan seraient 85 fois plus élevés que les transferts officiels (Sandler et Maimbo, 2003).



nombreux pays africains ainsi que le coût élevé des transferts de fonds<sup>9</sup>. De plus, les transferts de fonds vers l'Afrique, l'Afrique subsaharienne notamment, représentent une faible proportion du marché mondial des transferts de fonds et sont insignifiants par rapport aux flux allant à d'autres pays en développement. Les pays africains devraient par conséquent mettre en place des mesures pour mobiliser davantage d'envois de fonds et les faire passer par le système financier afin de tirer profit de leur impact sur le développement. Ils pourraient ainsi constituer une réserve commune de ressources d'investissement à laquelle pourraient avoir accès des entrepreneurs potentiels pour investir dans des affaires et les développer.

### 3.2.5 Questions systémiques

Dans le Consensus de Monterrey, les pays développés et en développement ont été invités à renforcer la gouvernance des systèmes financiers monétaires et commerciaux internationaux. Il y est également demandé qu'il y ait une coordination plus grande entre les institutions internationales chargées des politiques financières, monétaires et commerciales afin d'assurer la cohérence et les complémentarités des politiques en faveur du développement. La gouvernance de certaines institutions internationales, de l'OMC notamment, s'est nettement améliorée. Ainsi, plusieurs ministres africains du commerce jouent-ils maintenant des rôles essentiels dans les négociations commerciales internationales dans le cadre du Cycle de Doha. Les progrès sont cependant lents, lorsqu'il s'agit d'accroître la participation des pays africains et de leur donner plus d'influence dans les institutions financières internationales, dont le FMI et la Banque mondiale. La Banque mondiale a lancé des réformes visant à accroître l'influence et la participation des pays en développement à la gouvernance et à la structure de prise de décisions du Groupe de la Banque mondiale. Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a récemment approuvé la décision de porter de deux à trois le nombre de directeurs exécutifs pour l'Afrique. C'est un pas dans la bonne direction mais il reste beaucoup à faire pour accroître l'influence et la participation de l'Afrique au sein du Groupe de la Banque mondiale ainsi que dans d'autres institutions de gouvernance mondiales telles que le G-20.

La crise financière mondiale actuelle montre à quel point il importe d'améliorer la gouvernance des institutions financières et monétaires internationales. Par ailleurs, si les mesures que plusieurs pays développés ont prises pour faire face aux répercussions de la crise à court terme sont importantes, davantage de mesures à long terme sont néanmoins nécessaires pour assurer la bonne réglementation du secteur financier. Cela est essentiel si l'on veut réduire les perturbations futures du système financier international.

---

<sup>9</sup> Par exemple, Ratha, Mohapatra et Plaza (2008) estiment que le coût pour envoyer 200 dollars de Londres au Nigéria représente environ 14% du montant envoyé. Cependant, le coût pour envoyer le même montant du Bénin voisin à Lagos (Nigéria) peut atteindre 17%.

## 3.3 La crise alimentaire et son impact sur l'Afrique

“  
La récente hausse  
des prix des produits  
alimentaires a  
touché pratiquement  
tous les produits  
alimentaires  
”

### 3.3.1 Tendances et déterminants des prix des produits alimentaires

Le monde a connu une baisse spectaculaire des cours internationaux des produits alimentaires de base durant ces dernières années. L'indice FAO des prix alimentaire a augmenté de 8% en 2006 et de 24% en 2007 et était, au premier trimestre de 2008, de 53% plus élevé qu'en 2007. L'Afrique est l'une des régions la plus touchée par la hausse des prix des produits alimentaires. Ainsi en Côte d'Ivoire, les prix du riz en mars 2008, étaient le double des prix un an auparavant et au Sénégal, les prix du blé étaient, en février 2008, deux fois plus élevés qu'un an auparavant tandis que le prix du sorgho avait augmenté de 56%.

La récente hausse des prix des produits alimentaires se distingue des précédentes par sa durée et son ampleur. Elle a touché pratiquement tous les produits alimentaires, à des degrés divers cependant. La volatilité des prix a été plus forte que par le passé et s'est maintenue plus longtemps.

Beaucoup de prix de produits alimentaires qui ont commencé à augmenter depuis 2001, vont probablement se maintenir, dans le moyen terme, à un niveau élevé par rapport à leurs niveaux historiques (IFPRI 2008 ; FMI 2008 et figure 3.2). Les prix des produits alimentaires seront probablement, pendant les dix prochaines années, supérieurs à leur niveau des dix années précédentes, même si l'on prévoit qu'ils baisseront en 2009 et en 2010 quand l'offre et la demande réagiront à la hausse des prix provoquée par la récession économique mondiale. Une grande incertitude entoure cependant les prix futurs des produits alimentaires.

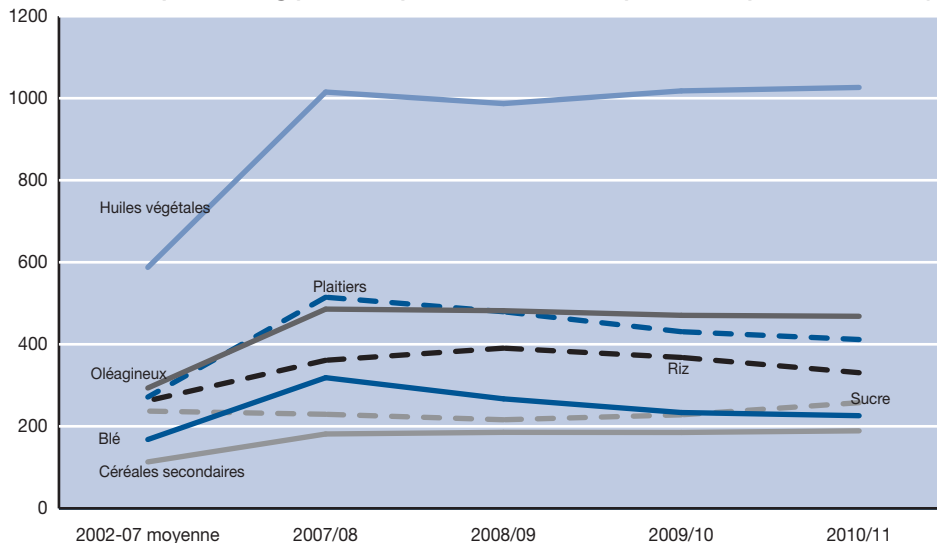
Des facteurs temporaires tels que les sécheresses, voire la récession mondiale pourraient disparaître mais l'évolution des types de demandes, la hausse des prix des combustibles et des engrais et le changement climatique sont de nature plus structurelle. La hausse des prix actuelle devrait en principe entraîner une augmentation de la production et une baisse des prix dans le futur. Les effets du changement climatique sur la production agricole et la demande de biocarburants créent toutefois une incertitude considérable et on ne peut de ce fait prévoir la réaction des marchés.

L'un des facteurs structurels responsables des récentes augmentations des prix des denrées alimentaires est la baisse des stocks alimentaires mondiaux, fait qui en lui-même montre que la production d'aliments est restée en deçà de l'augmentation de la consommation. Par exemple, les stocks de riz et de blé sont actuellement d'environ

200 millions de tonnes alors qu'ils étaient de 350 millions de tonnes en 2000<sup>10</sup>. La forte augmentation des prix de ces produits est non seulement due à des déficits de production mais également à la demande visant à reconstituer les stocks épuisés.

**Figure 3.2**

*Projections concernant les prix mondiaux des produits alimentaires (en dollars É.-U. par 100 kg pour les produits laitiers et par tonne pour les autres)*



Source : OCDE/FAO (2007).

Note : Pour les produits laitiers, on a pris la moyenne pondérée pour le beurre, le fromage, le lait écrémé, le lait entier en poudre et la caséine.

Un autre facteur important est la flambée des prix du pétrole, qui a provoqué la hausse des prix des produits alimentaires par le biais de l'augmentation des coûts de production et de commercialisation<sup>11</sup>. Un troisième facteur est l'accroissement de la population mondiale et du revenu, notamment dans des pays émergents comme la Chine, le Brésil et l'Inde. Les facteurs du revenu sont associés à l'évolution de modes d'alimentation entraînant une augmentation de la demande de viande et de produits laitiers, ce qui a, à son tour, entraîné une augmentation de la demande d'aliments pour animaux. Au cours des 15 dernières années, la consommation de viande a plus que doublé en Chine et augmenté de 70% au Brésil et de 20% en Inde. Comme les habitudes alimentaires dans les économies émergentes évoluent en faveur de produits carnés, la demande et, par ricochet, le prix des céréales continueront d'augmenter dans des conditions économiques normales. Sept kilogrammes de céréales sont nécessaires pour produire un kilogramme de viande bovine.

<sup>10</sup> Asian Development Bank, Special Report on Foods Prices and Inflation in Developing Asia, avril 2008 page 5.

<sup>11</sup> Il y a une forte corrélation entre les prix du pétrole et ceux des produits alimentaires, le coefficient de corrélation étant estimé à 0,6.

“ Les hausses des prix des produits alimentaires sont essentiellement dues à des facteurs structurels ”

“ Des pénuries alimentaires ont touché la plupart des pays africains ”

L'augmentation de la demande de céréales pour la production de biocarburants a également contribué à la hausse des prix des produits alimentaires en détournant l'utilisation des céréales, du sucre, du soja et de l'huile végétale destinés à la consommation humaine et animale. Finalement, tout indique que les terres agricoles sont, en raison de l'urbanisation galopante, de plus en plus utilisées à des fins commerciales et industrielles. Les modes de répercussion de l'augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires sur les prix des produits alimentaires locaux et les prix à la consommation, peuvent varier d'un pays à l'autre (encadré 3.2).

### **Encadré 3.2**

#### ***Modes de répercussion de l'évolution des prix internationaux des produits alimentaires sur les marchés locaux de produits alimentaires***

Les principaux facteurs qui déterminent l'ampleur de la répercussion des prix mondiaux des produits alimentaires sur l'économie locale sont les suivants : les mouvements de taux de change entre pays commerçants ; les politiques intérieures telles que les taxes et les subventions du pays bénéficiaire et le degré d'intégration du marché local de produits alimentaires au marché international de produits.

Les prix locaux sont libellés en monnaie nationale alors que les cours internationaux des produits alimentaires et des produits de base le sont en dollars des É.-U. Le mouvement des taux de change entre monnaies peut donc déterminer la relation entre les prix locaux et les prix étrangers. Bien qu'il n'en existe pas de preuve formelle, ces mouvements ont indéniablement contribué à la hausse des prix des produits alimentaires locaux du fait que les monnaies africaines se sont, pour la plupart, appréciées au cours des quelques dernières années.

L'impact des prix des produits alimentaires sur l'inflation interne dépend également, dans une certaine mesure, de la part des produits alimentaires dans la consommation des ménages. Durant la période 2005-2007, il y a eu une accélération de l'indice des prix dans 16 des 17 pays étudiés. En moyenne, l'inflation des prix alimentaires était très élevée dans les pays africains et était bien supérieure à la moyenne des autres pays en développement. Cependant, dans la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), l'inflation de base moyenne est passée de 8% en 2007 à 20% en juin 2008 tandis que les prix des produits alimentaires locaux ont augmenté beaucoup moins que les prix mondiaux. La contribution des prix mondiaux des produits alimentaires et du pétrole à l'inflation de l'indice des prix à la consommation dans la CAE, est estimée à 1,5% (1,1% pour les produits alimentaires) en 2007 et à 4,6% (2,2% pour les produits alimentaires) en 2008. Le principal facteur limitant l'impact des hausses des prix mondiaux des produits alimentaires sur les prix des produits alimentaires locaux de la sous-région, sont la base de production diversifiée des produits alimentaires et le fait que le marché national est isolé du marché mondial en raison de l'infrastructure médiocre et/ou de barrières commerciales, telles que la récente interdiction des exportations en Tanzanie.

En réalité, les ménages en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest sont dans leur majorité coupés de la plupart des marchés mondiaux de produits alimentaires et ils sont à l'abri des fluctuations des prix internationaux des produits alimentaires du fait que leur régime alimentaire est essentiellement constitué de produits de base locaux tels que le manioc, le mil, le teff, les variétés locales de maïs, les fèves, etc. Ces produits sont essentiellement échangés localement et sur le marché régional sauf s'il y a des goulets tenant à l'infrastructure et aux institutions. Au cas où le prix de ces produits de base locaux augmenterait à mesure de l'augmentation de la demande, la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires aurait un impact beaucoup plus fort.

**Sources :** FMI (2008) et Staatz et al (2008).

### 3.3.2 Impacts des récentes hausses des prix des produits alimentaires

L'impact de la récente augmentation des prix mondiaux des produits de base peut varier d'un pays à l'autre selon qu'il s'agit d'exportateurs nets ou d'importateurs nets de produits alimentaires. Les pays exportateurs nets devraient bénéficier de cette hausse car elle se traduira par une amélioration de la balance commerciale. En revanche, les pays importateurs nets font face à une facture d'importation plus lourde qui a des effets défavorables sur leur balance des paiements et leur situation macroéconomique.

En 2007, le coût total des importations alimentaires pour les pays à faible revenu et à déficit vivrier, a atteint 107 milliards de dollars, soit 24% de plus qu'en 2006 et plus que le double du niveau de 2000. Étant donné que la plupart des pays africains sont des importateurs nets de produits alimentaires, la hausse des prix des produits alimentaires a entraîné une détérioration des termes de l'échange pour un bon nombre d'entre eux. L'impact de la facture élevée d'importations des produits alimentaires sur la balance des paiements de ces pays, est en outre exacerbé par la flambée des cours du pétrole intervenue durant la première moitié de 2008. Les pays les plus touchés sont ceux où selon la FAO, 30% de la population souffrent déjà de malnutrition. Les efforts que font les pouvoirs publics pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires, ont entraîné une augmentation des dépenses publiques. C'est ainsi qu'en Algérie, la subvention sur le pain coûte, selon les estimations, 50 millions de dollars chaque mois.

La pression inflationniste due à la hausse des prix des denrées alimentaires a été également très forte dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, du fait que la nourriture représente une portion importante des dépenses des ménages. L'impact global des prix des produits alimentaires sur l'inflation mondiale était de 26,6%, tandis qu'en Afrique il était de 46,5%<sup>12</sup>. En Égypte, pays le plus touché en Afrique du Nord, l'inflation annuelle dans les zones urbaines tirée par la hausse des prix des produits alimentaires, a atteint 23,6% en août 2008, alors qu'elle était de 6,9% en décembre 2007 (FAO, IFAD et PAM, 2008). Dans certains pays, la hausse des prix des produits alimentaires a provoqué une instabilité politique et des tensions sociales.

Les effets de la hausse des prix des produits alimentaires sur les ménages varient également, selon qu'il s'agit de producteurs excédentaires, d'agriculteurs autosuffisants en produits alimentaires ou d'acheteurs nets de produits alimentaires. Les ménages produisant un excédent de produits alimentaires qu'ils peuvent vendre, devraient

“ Des pénuries alimentaires ont touché la plupart des pays africains ”

12 FAO, IFAD, WFP : High Food Prices : Impacts and Recommendations for Action. Document établi pour la réunion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies en avril 2008, page 3.

“ Les dépenses publiques ont été augmentées afin d’atténuer les effets de la hausse des prix des produits alimentaires ”

théoriquement bénéficié de la hausse des prix des produits alimentaires, à condition que la hausse des prix des produits alimentaires sur les marchés de consommation se traduise par une augmentation des prix au départ de la ferme. Cependant, il n’en est pas toujours ainsi, particulièrement en Afrique où les mécanismes de transmission des prix ne fonctionnent pas toujours comme il se devrait, du fait de politiques de fixation des prix non appropriées et de la fragmentation des marchés de produits.

Les ménages pauvres qui déjà consacrent plus de 60% de leur revenu à l’alimentation, font face à la hausse des prix en mangeant moins, en achetant moins d’aliments nutritifs, en réduisant les dépenses sur les soins de santé et l’éducation, en vendant des biens ou en contractant plus de dettes. Ils hypothèquent littéralement leur avenir pour satisfaire leurs besoins immédiats, avec les conséquences économiques et sociales à long terme que cela entraîne.

Dans de nombreux pays, les populations urbaines voient bien que les épiceries regorgent de denrées alimentaires mais elles n’ont pas les moyens de les acheter. Au Libéria et en Guinée, les gouvernements s’efforcent cependant d’importer suffisamment d’aliments pour la population. Les éleveurs à Djibouti découvrent que ce qu’ils tirent de la vente de leur bétail vital, ne permet d’acheter que très peu de céréales sur le marché, tandis qu’au Mozambique et en Ouganda, les agriculteurs ruraux n’ont guère les moyens d’acheter les semences et les engrais dont ils ont besoin pour les cultures destinées à nourrir leur famille et ne peuvent encore moins tirer profit de la hausse des prix des produits alimentaires.

Les enfants et les femmes sont particulièrement touchés. Les femmes qui doivent consommer plus d’aliments nutritifs pendant la grossesse et l’accouchement, se passent de produits alimentaires pour nourrir leur famille avec les conséquences que cela entraîne sur leur santé et celle de leurs enfants. Les enfants, particulièrement ceux qui ont moins de deux ans, ne bénéficient pas de la nutrition qui est essentielle à leur croissance et à leur développement, ce qui provoque des dommages irréversibles. Les agriculteurs de subsistance qui, de tout temps, produisent suffisamment pour couvrir la demande alimentaire et d’autres besoins essentiels de leurs ménages avec très peu ou pas d’excédents à vendre, constituaient le groupe d’agriculteurs le plus important en Afrique. Cependant, si on ne leur fournit pas une assistance, la plupart d’entre eux risquent, du fait de l’augmentation des prix des intrants et des coûts du transport qui gonflent le coût de production global, d’aller grossir le groupe des acheteurs nets de produits alimentaires. Il va sans dire que ce sont les pauvres dans les villes et les agriculteurs acheteurs nets de produits alimentaires, qui sont les plus touchés par la hausse des prix des produits alimentaires. De façon générale, une bonne partie des populations dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, se retrouve dans une pauvreté plus grande du fait de la hausse des prix des produits alimentaires.

### 3.3.3 Réponses à court et à long terme

Les réponses face à la hausse des prix peuvent être réparties en deux grands groupes :

- Les interventions visant à assurer la sécurité alimentaire des ménages grâce au renforcement de filets de sécurité ciblés dans le court terme ; et
- Les interventions ayant pour objet d'augmenter la production alimentaire locale grâce à des filets de sécurité productifs, des ajustements de la politique à long terme et à l'augmentation de l'investissement des secteurs public et privé.

De nombreux pays ont, en collaboration avec leurs partenaires au développement, adopté différents types de politiques pour amortir l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires sur les groupes les plus vulnérables. À cet égard, la première série de mesures prises a pour objet d'assurer un accès direct des personnes les plus touchées à la nourriture. Il s'agit notamment :

- De la distribution gratuite d'aide alimentaire aux groupes les plus vulnérables ;
- De la mise en œuvre de programmes «vivres contre travail» ; et
- Du recours effectif aux programmes d'alimentation scolaires existants.

La seconde option pour atténuer les effets de la hausse des prix des produits alimentaires est d'accroître la production agricole nationale grâce à de nouvelles initiatives ou en renforçant les programmes actuels visant à permettre aux petits exploitants agricoles d'avoir accès aux semences, aux engrais ainsi qu'au crédit pour la production des principales cultures alimentaires. Des programmes de distribution de semences et d'engrais subventionnés étaient déjà en place dans certains pays africains dont le Malawi, où le programme a été exécuté avec succès durant les campagnes agricoles 2005-2006 et 2006-2007. Ces programmes devraient cibler des groupes marginalisés tels que les femmes parce qu'elles se trouvent normalement parmi les groupes les plus touchés par les pénuries alimentaires malgré le rôle qu'elles jouent dans les activités agricoles, la nutrition et la sécurité alimentaire (encadré 3.3).

Une autre mesure qui permettrait d'augmenter la production alimentaire dans les pays en développement, consiste à revoir les politiques actuelles en matière de biocarburants. On devrait envisager une série de mesures visant à accroître la disponibilité de céréales et d'oléagineux- actuellement utilisés pour les combustibles-, pour l'alimentation humaine et animale. Les mesures consisteraient à geler la production de biocarburants à ses niveaux actuels, à la réduire ou à imposer un moratoire sur les biocarburants à base de céréales et d'oléagineux en attendant que les prix reviennent à des niveaux raisonnables en fonction de l'offre et de la demande à long terme. La politique en matière de biocarburants n'aura cependant pas un rôle significatif en Afrique du fait que les superficies consacrées à sa production sont limitées.

“ Il est essentiel d'accroître les investissements dans l'agriculture afin de renforcer la sécurité alimentaire ”

“  
La réponse  
nécessaire du  
côté de l'offre doit  
prendre en compte  
l'ensemble de la  
chaîne de valeur  
alimentaire  
”

La réponse à long terme la plus importante consiste à accroître les investissements en vue d'accélérer la croissance agricole. Il importe d'urgence d'opérer une transition vers des investissements à long terme viables favorisant une croissance agricole soutenue afin de transformer la crise en une opportunité pour les agriculteurs et de mettre en place une capacité de résistance à des crises alimentaires futures. De tels investissements sont importants, en raison des nouvelles formes d'agression sur l'agriculture provenant du changement climatique, qui menacent de perpétuer la crise actuelle. L'investissement visant à assurer une croissance agricole soutenue, implique :

- L'augmentation des dépenses publiques sur l'infrastructure rurale, les services, la recherche agronomique, la science et la technologie ;
- Des mécanismes nouveaux et novateurs d'assurance pour les récoltes ;
- De meilleures données météorologiques ; et
- Un meilleur accès au marché.

La réponse nécessaire du côté de l'offre doit prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire, les acteurs du secteur privé dans les industries de transformation alimentaire et de détail jouant des rôles essentiels (voir la deuxième partie pour un examen plus approfondi).



### Encadré 3.3

#### Parité entre les sexes, production agricole et sécurité alimentaire

Les femmes et les hommes assument des rôles très différents quand il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire et la production agricole en Afrique. Sur le continent, les femmes sont les productrices agricoles les plus importantes, les commerçantes et les pourvoyeuses de nourriture et elles produisent plus de 70% de la nourriture dans la plupart des pays. Les femmes aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines assument la responsabilité presque exclusive de garantir la sécurité alimentaire et le bien-être de leurs ménages grâce à l'exploitation à petite échelle de cultures vivrières ou grâce au revenu qu'elles tirent d'activités informelles. Et pourtant, les femmes n'ont généralement pas accès à la terre, au crédit et aux intrants agricoles ni à l'information et aux compétences techniques. Une agriculture et un développement rural équitables effectifs et durables ne sauraient par conséquent se produire si ces réalités ne sont pas expressément reconnues, particulièrement dans le contexte de la récente crise alimentaire.

Au cours des 40 dernières années, on a de plus en plus reconnu l'importance des femmes dans le secteur agricole en Afrique. Dans de nombreux pays, l'égalité entre les sexes a été intégrée dans les politiques agricoles sectorielles et grâce à diverses initiatives parmi lesquelles : la formation ; les activités d'alphabétisation, la fourniture d'intrants subventionnés et un meilleur accès à la terre, au crédit et les services de vulgarisation. Ces politiques ne sont toutefois pas bien appliquées faute de ressources, de capacités et d'une définition des priorités. La recherche agronomique, les services de vulgarisation et de crédit ne répondent toujours pas pleinement aux besoins des agricultrices et le changement climatique a un impact défavorable sur la sécurité alimentaire et a des effets marqués sur les femmes.

Les stratégies qui visent à promouvoir l'égalité entre les sexes dans la petite agriculture et la sécurité alimentaire, comprennent les éléments suivants : diffusion de la technologie agricole en ciblant les femmes ; distribution équitables des intrants agricoles entre hommes et femmes ; renforcement des droits de propriété des femmes pour qu'elles puissent posséder individuellement ou conjointement des terres en vertu des lois portant sur la succession et sur le divorce ainsi que dans le cadre de la législation relative à la violence contre les femmes. Les stratégies à plus long terme visant à régler les problèmes fondamentaux de l'inégalité entre les sexes dans le développement agricole consistent notamment à : améliorer l'accès des femmes et des filles à l'éducation, à la santé et à les faire participer davantage à l'élaboration des politiques. Les femmes doivent participer aux côtés des hommes à la conception des politiques concernant l'alimentation et l'agriculture ainsi que des programmes d'aide des donateurs. Pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de femmes participent au processus de développement, il serait peut-être nécessaire d'organiser des activités de sensibilisation et de formation spécialement à l'intention des femmes pauvres et peu instruites et de celles qui hésitent, pour des raisons culturelles, à exprimer leurs besoins en présence d'hommes.

*Source : IFPRI (2005).*

## Bibliographie

Banque mondiale, 2008. *Global Development Finance : the Role of International Banking*. Washington, D.C.

CEA, 2008a. « *Rapport économique sur l'Afrique, 2005 : L'Afrique et le Consensus de Monterrey* » Addis Abeba, Éthiopie.

\_\_\_\_\_, 2008c. *North-South FTAs after all? Une analyse exhaustive critique des accords intérimaires de partenariat économique*, Addis-Abeba. Éthiopie.

\_\_\_\_\_, 2007. « *Rapport économique sur l'Afrique 2007: Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification* » Addis-Abeba, Éthiopie.

CNUCED, 2008a. *Rapport 2008 sur le commerce et le développement*, Genève, Suisse.

\_\_\_\_\_, 2008b. *Transport Newsletter*, No. 38. (UNCTAD/SDTE/TLB/MISC/2008/1), mars.

FAO, IFAD and WFP, 2008. *High food prices: impact and recommendations for actions*. Document établi pour la réunion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies à Berne, Suisse en avril 2008.

FMI, 2008. *Food and fuel prices: recent developments, macroeconomic impact, and policy responses*. Washington, D.C.

IFPRI, 2008. « *Expected benefits of trade liberalization for world income and development: opening the black box of global trade modelling* ». *Food Policy Review* 8. Washington, D.C.

\_\_\_\_\_, 2005. *Women: still the key to food and nutrition security*. Washington, D.C.

Karingi, S.N. and L. Deotti, 2008. « *Interim economic partnership agreements point to the classic regional trade agreements after all: should African countries really be worried* ». Document présenté à la troisième Conférence économique africaine, 12-14 novembre 2008, Tunis, Tunisie.

Karingi, S. and Robert T. Lisinge, 2008. « *No need to re-invent the wheel: achieving aid for trade through the Almaty Programme of Action* ». ATPC Work in Progress No. 69.

Lising, Robert, 2008. « *Leveraging WTO negotiations on trade facilitation to operationalize the Almaty Programme of Action* ». ATPC Work in Progress No. 70.

OCDE, 2008. Statistiques de l'OCDE sur le développement international, Base de données en ligne du CAD (consultée en octobre 2008).

\_\_\_\_\_, 2007. Aid for Trade at a Glance, 2007. OECD. Paris, France.

OCDE/FAO, 2008. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO, 2008-2017. Paris, France.

OMC, 2008a. Statistiques du commerce international, Genève.

\_\_\_\_\_, 2008b. Projet révisé de modalités concernant l'agriculture (TN/AG/W/4/Rev.2), juillet 2008..

\_\_\_\_\_, 2008c. Feuille de route annotée pour 2008 pour l'aide pour le commerce. 23 juillet 2008.

ONU, 2008. Projet de document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, Doha, Qatar, 29 novembre- 2 décembre.

Ratha, D, S. Mohapatra, and S. Plaza, 2008. «*Beyond aid: new sources and innovative mechanisms for financing development in sub-Saharan Africa*». World Bank Policy Research Working Paper 4609.

Sandler, C. and M. Maimbo, 2003. *Migrant labour remittances in Africa: Reducing Obstacles to developmental contributions?* Africa Region Working Paper Series No.64, Banque mondiale, Washington DC.

Staatz, J., Valerie Kelly, Niama Nango Dembele, 2008. Potential food security impacts of rising commodity prices in the Sahel: 2008-2009. Un rapport spécial de Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET), USAID, Université de l'Etat du Michigan, May.





# Défis qui se posent au développement de l'agriculture en Afrique

L'Afrique dispose de terres arables et d'une main-d'œuvre abondante qui, avec des politiques rationnelles, permettraient d'augmenter la production et les revenus et d'assurer la sécurité alimentaire. Il n'en a pas été ainsi en raison d'un manque de politiques cohérentes et/ou de stratégies de mise en œuvre efficaces. Ainsi, bien que l'agriculture emploie plus de 70% de la population active, contribue pour plus de 25% au PIB et représente 20% des entreprises agricoles dans la plupart des pays, elle bénéficie toujours d'un faible rang de priorité. De plus, l'agriculture a également un coefficient multiplicateur élevé, ce qui veut dire que l'investissement agricole peut générer des rendements économiques et sociaux élevés et renforcer la diversification économique ainsi que le développement social.

Les stratégies visant à transformer l'agriculture africaine doivent permettre de relever des défis tels que la faiblesse de l'investissement et de la productivité, la médiocrité de l'infrastructure, le manque de financement pour la recherche agronomique, l'utilisation insuffisante de technologies améliorant les rendements, la faiblesse des liens entre l'agriculture et d'autres secteurs, une politique et des cadres réglementaires défavorables et le changement climatique. Le présent chapitre examine ces questions et d'autres défis, l'accent étant mis sur les produits de base que le Sommet de l'Union africaine sur la sécurité alimentaire d'Abuja (2006) a identifiés comme étant vitaux pour l'augmentation de la production alimentaire aux niveaux continental et sous-régional.

Les produits de base au niveau continental sont : le riz, les légumineuses, le maïs, le coton, l'huile de palme, la viande de bœuf, les produits laitiers, la volaille et les produits halieutiques, tandis que les produits au niveau régional sont entre autres, le manioc, le sorgho et le mil. Au nombre des mesures qui permettraient de surmonter les contraintes à la transformation agricole sur le continent, on met l'accent dans l'analyse sur le rôle potentiel de chaînes de valeur et de marchés régionalement intégrés. Les défis, opportunités et avantages ainsi que les mesures spécifiques liés à la création des chaînes de valeur sont examinés en détail au chapitre 5. En raison d'un manque de données, l'analyse sera axée sur les communautés économiques régionales (CER), bien que leurs membres appartiennent à diverses régions<sup>1</sup>. Ces commu-

“ Des institutions saines et durables sont essentielles pour transformer l'agriculture ”

<sup>1</sup> Cela peut évidemment entraîner un double emploi des données et fausser quelque peu les comparaisons.

“ L’agriculture africaine demeure largement traditionnelle ”

nautés économiques régionales (CER) sont l’Union du Maghreb arabe (UMA), la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), le Marché commun des États de l’Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d’Afrique de l’Est (CAE), la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l’Afrique australe (SADC).

## 4.1 Analyse des tendances et état de l’agriculture africaine

L’agriculture africaine demeure largement traditionnelle et est essentiellement pratiquée par des petits exploitants et des pasteurs. Du fait de la prépondérance de l’agriculture pluviale, les rendements sont faibles et les agriculteurs peuvent être enfermés dans un cycle de pauvreté et d’insécurité alimentaire pendant des décennies. L’agriculture reste néanmoins un important secteur économique en Afrique comme le montre la part qu’elle occupe dans le PIB par CER (tableau 4.1). L’agriculture africaine a contribué pour 29,2% du PIB entre 1979 et 1981 et pour 24,6% de 2002 à 2004 contre des moyennes mondiales de 7% et de 3% respectivement.

**Tableau 4.1**

*Part de l’agriculture dans le PIB par CER (en pourcentage)*

CER	1979-81	1989-91	1999-01	2002-04
UMA	13,7	17,7	13,9	13,8
CEN-SAD	31,7	32,3	31,4	29,8
COMESA	29,9	27,2	27,8	25,6
CAE	47,2	41,1	36,5	34,6
CEEAC	25,7	28,7	25,6	24,5
CEDEAO	34,8	34,2	33,1	31,6
IGAD	48,4	39,2	33,1	28,7
SADC	22,4	21,1	19,5	18,7
Afrique	29,2	28,5	25,8	24,6
Monde	7	5	4	3

Source: CEA (2007).

Dans le COMESA, la CEN-SAD, la CAE, la CEEAC, la CEDEAO et l’IGAD, l’agriculture représente 25 à 35% du PIB. Bien que la part de l’agriculture dans le PIB de l’Afrique ait baissé à environ 22% en 2007, comme on l’a examiné au chapitre 2, l’agriculture reste la clef de l’industrialisation future et de la réduction de la pauvreté dans la plupart des pays. Elle fournit des emplois ainsi que des moyens de subsistance à plus de 65% de la population de la plupart des pays africains.

En termes de liens sectoriels, l'agriculture fournit des matières premières ainsi que des biens de consommation finals à d'autres secteurs. Parallèlement, l'augmentation de la production et du revenu agricoles élargit les marchés à la production d'autres secteurs tels que la manufacture et le secteur des services. C'est la raison pour laquelle l'agriculture a un effet multiplicateur élevé sur l'économie, qui se situe entre 1,5 et 2,7% (CEA, 2006). L'effet multiplicateur signifie qu'un accroissement d'un dollar du revenu agricole se traduit par une augmentation du revenu global de plus de 2 dollars en moyenne. L'expérience des pays industrialisés et des pays en développement à revenu élevé montre que, bien que la part de l'agriculture dans le PIB baisse généralement au fil du temps, la production agricole, elle, augmente normalement, en termes absolus. L'agriculture devrait donc demeurer un secteur prioritaire non seulement pour la sécurité alimentaire nationale mais également en tant que moteur de croissance.

“ L'augmentation de la production agricole assurée essentiellement par l'expansion des terres cultivées ”

Du fait d'une combinaison de facteurs qui tiennent au climat et au régime alimentaire, certaines sous-régions sont celles où la consommation de certaines cultures ou de certains types d'aliment est la plus forte. Ainsi, comme le montre le tableau 4.2, l'Afrique australe est la plus grande consommatrice de maïs (32% du total de l'Afrique) ; l'Afrique de l'Ouest est la plus grande consommatrice de riz (42%), de sorgho (50%), de mil (77,6%, d'ignames (93%) et de poissons de mer (36%) ; l'Afrique orientale est la plus grande consommatrice de manioc (46%), de fèves (38%) et de poissons d'eau douce (44%) tandis que l'Afrique du Nord est la plus grande consommatrice de viande bovine (31%), de viande de chèvre (44%), de volaille (38%) et de lait (52%).

#### Tableau 4.2

*Consommation des principaux produits alimentaires par sous-région en 2004 (en pourcentage du total)*

Produit	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Afrique
Maïs	2,6	30,6	17	32	17,7	100
Fèves	5,4	44,6	2,1	9,8	38,1	100
Riz	2,4	19,9	2,2	7,2	48,5	100
Graines oléagineuses	8,1	20,8	4,1	5,1	61,9	100
Viande de boeuf	5,7	26	30,6	23,1	14,6	100
Lait	2,5	22,5	52	15	8	100
Volaille	2,7	7,8	38,2	36,6	14,7	100
Produits à base de poisson	7,9	38	21,2	10,1	22,8	100
Manioc	5	45,9	0,4	14,2	34,5	100
Millet	3,6	10,7	5	3,1	77,6	100
Sorgho	5,7	17	23,3	3,8	50,2	100

Source: CEA (2006).

Si la production céréalière en Afrique a augmenté, c'est en raison essentiellement de l'expansion des terres cultivées. La croissance dans les zones de culture s'est située entre 7 et 20% par an entre 1990 et 2006 (tableau 4.3). Les terres consacrées au manioc ont augmenté de 20% par an tandis que les zones consacrées à d'autres cultures ont généralement augmenté au rythme inférieur de 10%. L'accroissement des rendements se situe entre 6 et 9%, ce qui est très en deçà du taux d'expansion des zones cultivées, sauf dans le cas du maïs où il y a eu un plus grand accroissement des rendements du fait de l'introduction du maïs hybride dans certaines régions. Dans le cas de la viande, l'accroissement des rendements a été en moyenne de 9% par an tandis que pour le lait, il a été en moyenne de 10% par an. Ces résultats sont essentiellement dus aux améliorations dans le secteur de l'élevage et à l'introduction d'espèces améliorées.

**Tableau 4.3**

*Superficies moyennes cultivées, taux de croissance et caractéristiques des rendements de certains produits alimentaires, 1990-2006*

	Superficie cultivée		Rendement	
	Superficie moyenne (en million hectares)	Taux de croissance (%)	Rendement (moyen) MT/ha(a)	Taux de croissance (%)
Manioc	10,7	20	8,9	8,6
Céréales	93	8	1,5	7,6
Maïs	27	7	1,6	7,3
Viande	10,9(b)	9	-	-
Lait	27,5(c)	10	-	-
Fruit de palmier à huile	4	8,4	3,8	6
Paddy	7,8	10	2,2	7
Racines et tubercules	19,7	10	8,4	7,2
Sorgho	22	10	0,9	8,5

**Source:** Calculs établis d'après des données de la CEA (2007).

**Note:** (a) MT/ha signifie tonne par hectare; (b) Millions de tonnes; (c) Milliards de litres.

Les céréales couvrent une superficie totale de 93 millions d'hectares, le maïs représentant 29%, le riz 8,4% et le sorgho 23,7% de la superficie totale. Le manioc représente 48,6% de la superficie totale cultivée en tubercules. Les rendements des 12 produits alimentaires considérés montrent des variations mineures entre CER (tableau 4.4) qui s'expliquent essentiellement par le recours à l'irrigation et à d'autres technologies et pratiques améliorant les rendements<sup>2</sup>. Les variations climatiques, le volume des précipitations et la durée des pluies sont également des facteurs importants, du fait qu'en Afrique les cultures sont essentiellement pluviales.

2 Les variations mineures entre CER peuvent s'expliquer par l'appartenance des pays à plusieurs communautés régionales.



**Tableau 4.4****Comparaison des rendements et de la production par CER 1990-2006**

Produit (unité)	CER							
	COMESA	CAE	SADC	IGAD	CEDEAO	CEEAC	UMA	CEN-SAD
Manioc (MT/ha)	7,4	8,8	7,5	8	4,6	7	-	8
Maïs (MT/ha)	1,6	1,3	1,8	1,2	1,1	1,3	1,6	1,5
Millet (MT/ha)	0,7	0,9	0,5	0,7	0,9	0,8	0,9	0,8
Fruits du palmier à huile (MT/ha)	9,4	12,2	10,6		7,9	10,8		8,2
Tubercules (MT/ha)	0,83	0,7	0,6	0,7	0,5	0,7	0,9	0,8
Sorgho (MT/ha)	1,1	1,1	0,98	0,8	0,8	0,8	1,3	1
Riz (MT/ha)	2,7	2,7	1,8	2,8	1,9	1,6	3,7	2,6
Lait (000MT)	802,5	847	5321,4	1901	163,3	85,5	259	217
Viande (000MT)	211,1	214,1	241	274,7	152,2	66,8	627	670

Source: CEA (2007).

Notes: MT/ha signifie tonne par hectare.

Exprimés en tonnes par hectare (MT/ha), les rendements du manioc sont les plus élevés dans la CAE (8,8) et dans l'IGAD (8) et les plus faibles dans la CEDEAO (4,6) tandis que les rendements du maïs sont les plus élevés dans la SADC (1,8), suivis par ceux du COMESA (1,6) et de l'UMA (1,6) et sont les plus faibles dans la CEDEAO. Les rendements élevés pour la CAE et l'IGAD sont dus à l'adoption généralisée de semences hybrides et à l'utilisation d'intrants dans ces CER. Sauf pour la SADC (0,5), les rendements en mil sont presque les mêmes dans toutes les CER (0,7 – 0,9 MT/ha). Les pays de l'Afrique de l'Ouest humide sont les producteurs traditionnels d'huile de palme, les plantations sont anciennes et les rendements faibles. D'autres pays ont créé des plantations avec de nouvelles variétés et des rendements plus élevés. Les rendements du sorgho sont relativement les mêmes pour toutes les CER quoique le rendement moyen soit légèrement plus élevé pour l'UMA, le COMESA et la SADC. Les rendements des légumineuses sont les plus faibles dans la CEDEAO (0,5) en raison peut-être du climat humide tandis qu'ils sont relativement les mêmes dans d'autres CER. Les rendements du riz sont les plus élevés dans l'UMA (3,7), en raison de l'utilisation de l'irrigation et sont les plus faibles dans la CEEAC (1,6), la CEDEAO (1,9) et la SADC (1,8). Les rendements pour le riz dans d'autres CER sont similaires.

Dans les CER, les rendements varient largement selon les pays. Au sein de la CEDEAO, c'est au Niger qu'on trouve les rendements les plus élevés de manioc, ils sont le double de la moyenne de la CEDEAO. Les rendements pour le maïs dans le COMESA ne représentent que 19% des rendements pour le maïs irrigué d'Égypte. Les rendements moyens du mil dans la CAE représentent 66% des rendements en Ouganda. Dans le cas des légumineuses, les rendements moyens de la CEN-SAD

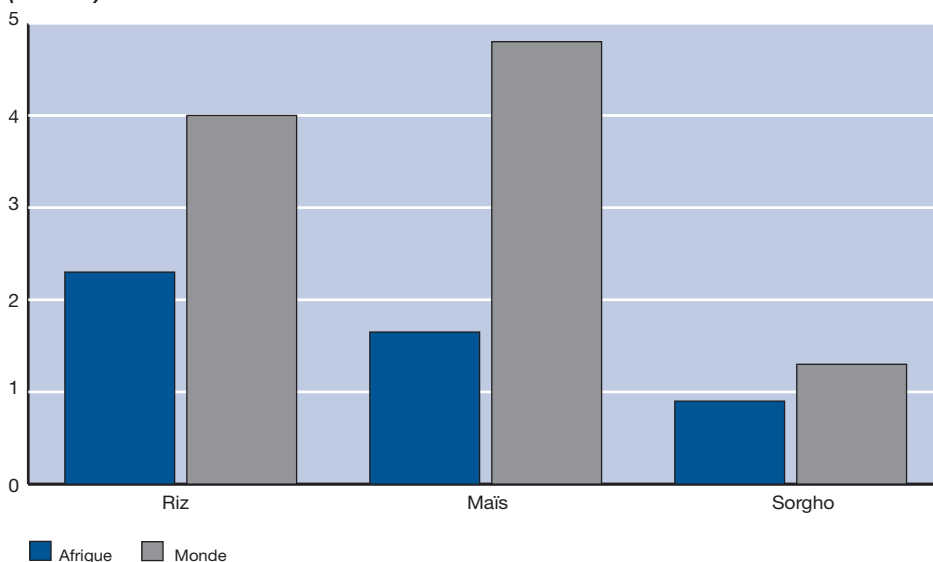
“ Les rendements des cultures varient largement selon les CER ”

“ Quatre piliers pour transformer l'agriculture en Afrique ”

représentent 33% des rendements en Égypte. Dans ce pays, les rendements du riz sont le triple des rendements dans la CEN-SAD tandis que les rendements du sorgho dans la CEN-SAD représentent 18% des rendements en Égypte.

En comparant les rendements des cultures céréalières communes avec les moyennes mondiales, on voit les gains potentiels énormes que l'Afrique pourrait retirer si elle adoptait des mesures lui permettant d'atteindre la moyenne mondiale (figure 4.1). Le rendement de l'Afrique représente 55% de la moyenne mondiale pour le riz, 34% pour le maïs et 69% pour le sorgho. Ainsi, si l'Afrique a besoin d'investissements importants dans l'agriculture et les services connexes pour augmenter les rendements afin qu'ils atteignent la moyenne mondiale, les bénéfices potentiels en termes d'accroissement du revenu et de réduction de la pauvreté sont très élevés, comparés à d'autres régions.

**Figure 4.1**  
*Comparaison entre les rendements des céréales de l'Afrique et du monde (MT/ha)*



Source : FAO (2007).

Il ressort de l'analyse précédente que de nombreux pays africains recourent de plus en plus à l'expansion des terres cultivées pour augmenter la production agricole. La superficie des terres arables d'Afrique est de 733 millions d'hectares, ce qui est suffisant pour nourrir la population si les terres sont cultivées de façon optimale. Dans de nombreux pays cependant, la terre est un facteur limitant et l'on devrait s'employer en priorité à accroître la productivité et l'utilisation de pratiques de production agricole durables. Si l'expansion des terres cultivées est peut-être la seule option dans le court terme, les gouvernements devraient, cependant, dans le long terme s'occuper

effectivement des problèmes mentionnés plus haut s'ils veulent assurer une transformation agricole accélérée.

## 4.2 Défis que pose la transformation agricole en Afrique

Les défis à la transformation de l'agriculture en Afrique sont bien connus et les moyens de les relever ont été abondamment décrits (Diouf, 1989; CEA, 2002 et 2005). La Feuille de route de l'UA-NEPAD (2004) sur la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les moyens de restaurer la sécurité alimentaire en Afrique, a identifié quatre piliers pour transformer l'agriculture :

- Développer la recherche agricole ainsi que la diffusion et l'adoption des technologies ;
- Renforcer l'offre alimentaire, réduire la faim et améliorer la réponse aux situations d'urgence ;
- Accroître les zones bénéficiant de systèmes durables de gestion des terres et de systèmes fiables de maîtrise de l'eau ;
- Améliorer les infrastructures rurales et les capacités de commercialisation facilitant l'accès au marché.

“ En 2003, les gouvernements africains sont convenus d'allouer au moins 10% de leurs dépenses publiques à l'agriculture ”

### Défis que pose l'accroissement de la productivité agricole

Les plus grands défis sont la sous-capitalisation de l'agriculture et de la recherche, le recours insuffisant à la mécanisation et aux produits agrochimiques, l'insuffisance des investissements dans l'irrigation et la faible productivité des terres et de la main-d'œuvre.

#### *Sous-capitalisation de l'agriculture*

De nombreux gouvernements africains considèrent l'agriculture comme un mode de vie pour les agriculteurs qui, dans la plupart des cas, ne peuvent pas se faire entendre pour obtenir une part adéquate des dépenses publiques. À la suite du Sommet de Maputo, les pays africains sont convenus d'allouer au moins 10% de leurs dépenses publiques à l'agriculture (UA, 2003). Selon un atelier de validation organisé par le NEPAD en décembre 2008, seulement 19% des pays africains allouent plus de 10% de leurs dépenses nationales au développement de l'agriculture. De nombreux pays n'atteignent guère 4% du PIB et ont compté sur l'APD pour le financement

de l'agriculture et d'autres secteurs. Ceci montre à l'évidence que les gouvernements doivent augmenter l'investissement dans l'agriculture afin d'accroître la production alimentaire et d'accélérer la transformation économique, en raison de l'important effet multiplicateur de l'agriculture.

### *Insuffisance du financement de la recherche agricole et de la technologie*

La recherche et la technologie agricoles ont été, pendant longtemps, considérées comme le moyen fondamental d'accroître la productivité de l'agriculture africaine. Un certain nombre d'études menées dans les pays de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe ont montré l'effet considérable de la recherche agricole. Les taux de rendement économique de la recherche agricole sont généralement élevés, allant de 117% pour le sorgho à 30-80% pour le riz, 51% pour le blé et 29% pour le bétail. Des travaux de recherche entrepris par le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR) montrent des ratios de coûts-bénéfices élevés, allant de 1 : 1,94 à 1 : 17,20 avec une moyenne de 1 : 4,76 (Waibel, 2006). La recherche agricole peut contribuer à d'importantes améliorations du niveau de vie dans l'ensemble de l'économie (Ehui et Tsigas, 2006).

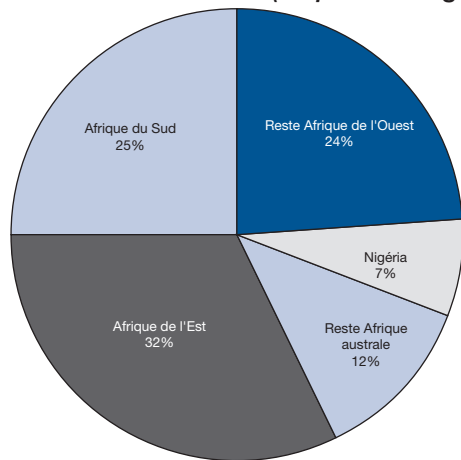
En 2000, le montant du financement accordé à la recherche dans un échantillon de 27 pays de l'Afrique subsaharienne dont l'Afrique de l'Est (7), l'Afrique australe (6), l'Afrique de l'Ouest (14) était de 1,46 milliard de dollars. Les totaux des dépenses sous-régionales masquent des variations considérables dans les dépenses pour la recherche par pays et par chercheur (Beintema et Stads, 2004; Spielman, 2005). L'Afrique du Sud et le Nigéria absorbaient plus d'un tiers des dépenses totales consacrées à la recherche (figure 4.2)<sup>3</sup>. Par rapport au PIB, c'est l'Afrique de l'Est qui, dans l'échantillon, avait une plus grande part dans le total des dépenses consacrées à la recherche, à l'exclusion du Nigéria et de l'Afrique du Sud. Comme indiqué plus haut, ce financement important de la recherche a permis d'obtenir des rendements élevés pour certaines cultures telles que le manioc dans les régions de la CAE et de l'IGAD, comparées à ceux du reste du continent.

---

3 Les chiffres les plus récents rassemblés par l'Institut international pour la recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) portent sur 2000 (voir <http://www.ifpri.org/data/dataset.asp> consulté le 13 février 2009).

**Figure 4.2**

*Dépenses consacrées à la recherche agricole dans certains sous-régions et pays de l'Afrique subsaharienne en 2000 (en pourcentage du total) \**



“  
Baisse du soutien  
des donateurs à la  
recherche agricole  
en Afrique  
”

**Source :** Beintema et Stads, 2004.

**Notes :** \* Le montant des dépenses totales était de 1,46 milliard de dollars.

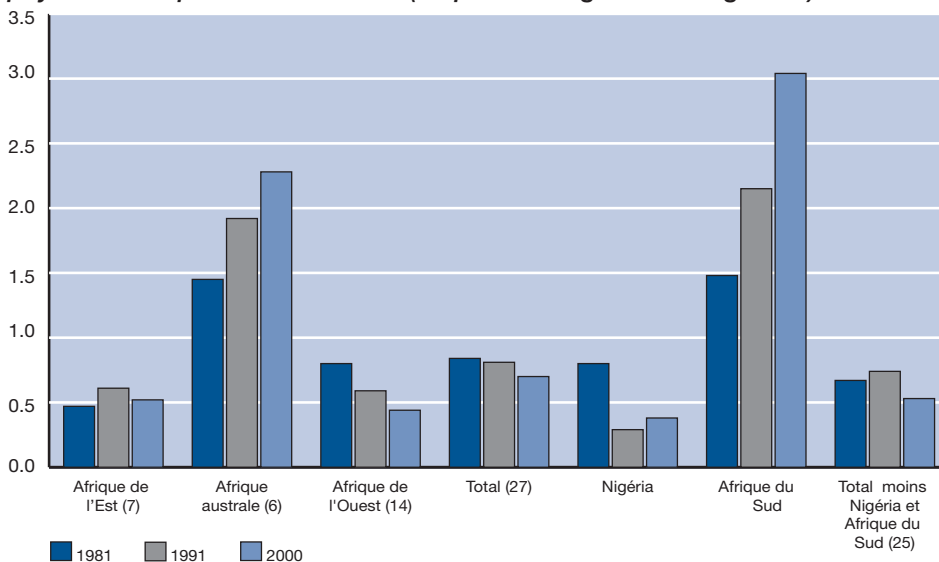
Les dépenses publiques consacrées à la recherche agricole en tant que pourcentage du PIB agricole sont considérées comme suffisantes, si elles sont de l'ordre de 2% ou plus. Les dépenses consacrées dans le monde à la recherche agricole sont d'environ 1% du PIB – plus de 2,5% dans les pays développés, 0,6% dans les pays en développement et 0,7% en Afrique.

Les dépenses consacrées à la recherche agricole en tant que ratio du PIB en Afrique australe (2,28%) et en Afrique du Sud (3,04%) sont plus élevées que la moyenne mondiale mais pour d'autres sous-régions en Afrique, le ratio est bien inférieur à la moyenne mondiale (figure 4.3). Parallèlement, le soutien des donateurs à la recherche agricole a diminué, passant de 6 milliards de dollars en 1980 à 2,8 milliards de dollars en 2006 et les prêts de la Banque mondiale à l'agriculture en général ont diminué, passant de 7,76 milliards de dollars en 1980 à 2 milliards de dollars en 2004 (IHT, 2008). Ces réductions ont eu indéniablement de sérieuses conséquences pour l'Afrique, qui au début du siècle, recevait 42% du financement de la Banque destiné à la recherche agricole (Byerlee, 2000).

“ L’Afrique subsaharienne occupe le bas de l’échelle dans le monde en termes de pratiques améliorant les rendements ”

**Figure 4.3**

*Dépenses consacrées à la recherche agricole dans certains sous-régions et pays de l’Afrique subsaharienne (en pourcentage du PIB agricole)*



Source : Beintema et Stads, 2004.

La baisse du financement des donateurs, qui représentait 35% du financement de la recherche agricole en 2000, indique que les gouvernements devraient compter plus sur des sources internes pour financer la recherche. Des pays comme le Botswana, le Soudan, le Malawi, le Gabon, l’Éthiopie et le Burundi financent déjà plus de 60% de la recherche agricole à partir de sources internes. Le secteur privé contribue seulement pour 2% du financement total de la recherche agricole en Afrique et sa contribution varie selon les sous-régions et les pays, allant de 1,6% en Afrique de l’Est à près de 4,3% en Afrique du Sud. On devrait donner des moyens au secteur privé et l’encourager à mener et à financer la recherche, s’agissant notamment des produits qui présentent un intérêt pour lui.

### *Recours insuffisant aux pratiques et aux technologies améliorant les rendements*

L’Afrique subsaharienne occupe le bas de l’échelle dans le monde en termes de pratiques et de techniques améliorant les rendements. Les pratiques qui permettent d’accroître les rendements sont notamment la mécanisation, l’utilisation de produits agrochimiques (engrais et pesticides), et l’expansion des terres irriguées. Ces pratiques et technologies ne sont que faiblement utilisées en Afrique, même par rapport à d’autres régions en développement (tableau 4.5). Ceci explique en partie pourquoi les rendements des cultures en Afrique sont très en dessous des rendements moyens dans d’autres parties du monde.

Les terres irriguées ne représentent que 3,6% du total des terres cultivées sur le continent contre une moyenne mondiale de 18,4%, tandis que l'utilisation des engrais se situe au niveau minimal de 125 g/ha contre une moyenne mondiale de 1 020 g/ha. Concernant la mécanisation, le nombre de tracteurs sur le continent est en moyenne de seulement 13 tracteurs/100 km<sup>2</sup> de terres arables contre une moyenne mondiale de 200 tracteurs/100 km<sup>2</sup>. En Afrique, le labourage par tracteur et l'utilisation d'autres intrants modernes ne sont pratiqués que dans les régions où existent une forte demande des marchés ou de grandes exploitations agricoles. De ce fait, l'utilisation de ces technologies varie considérablement selon les CER (tableau 4.6).

**Tableau 4.5**

*Utilisation de technologies améliorant les rendements, 2001-2003*

Région	Terre irriguée (en pourcentage de terres cultivées)	Consommation d'engrais (00 g/ha de terres arables)	Machines agricoles (tracteurs/100 km <sup>2</sup> de terres arables)
Asie de l'Est et du Pacifique	-	-	89
Europe et Asie centrale	11,2	347	185
Amérique latine/Caraïbes	11,4	896	123
Moyen-Orient et Afrique du Nord	32,7	833	142
Asie du Sud	38,9	1 067	129
Afrique subsaharienne	3,6	125	13
UME Europe	17	2 059	1 002
Monde	18,4	1 020	200

Source : Rapport sur le développement dans le monde (2007).

**Tableau 4.6**

*Comparaison entre les régions portant sur l'utilisation des technologies améliorant les rendements, 2001-2003*

CER	Terres irriguées (en pourcentage des terres arables)	Consommation d'engrais (00 gr/ha de terres arables)	Machines agricoles (tracteurs/100 km <sup>2</sup> de terres arables)
COMESA	14,4	618,9	59,56
SADC	8	383,1	51
CEDEAO	2,7	100,9	13,5
IGAD	6,3	107,2	11,8
UMA	11,8	270	108
CEN-SAD	8,7	301,4	33,7

Source : Indicateurs sur le développement dans le monde (2004).

C'est dans le COMESA que l'agriculture irriguée est la plus développée (14,4% des terres arables), en raison peut-être des grands projets d'irrigation en Égypte et au Soudan. Le COMESA est également le plus grand utilisateur d'engrais (619 gm/ha).

“ L’agriculture en Afrique utilise peu d’intrants et a une production et une valeur ajoutée faibles ”

La CEDEAO occupe le bas de l’échelle pour ce qui est de l’irrigation (2,7%) et des engrais (101 gm/ha), tandis que l’IGAD occupe le dernier rang en ce qui concerne l’utilisation des tracteurs (12 tracteurs/100 km<sup>2</sup>). C’est dans l’UMA que l’utilisation des tracteurs est la plus élevée, 108 tracteurs/100 km<sup>2</sup>. La production et la productivité totales sont faibles du fait de l’utilisation limitée de ces technologies, du manque de semences améliorées et du recours à des pratiques agricoles médiocres.

### *Faible productivité des terres et de la main-d’œuvre*

Du fait de la sous-capitalisation de l’agriculture, comme on l’a examiné plus haut, le secteur agricole a une base de connaissances faible, ce qui, dans la plupart des cas, se traduit par une agriculture utilisant peu d’intrants et ayant une production et une valeur ajoutée faibles. La productivité des terres en Afrique est estimée à 42% et à 50% de celle de l’Asie et de l’Amérique latine respectivement. L’Asie et l’Amérique latine disposent de plus de terres irriguées et utilisent plus d’engrais et de machines que l’Afrique.

C’est là la raison principale de la faible productivité des terres en Afrique, qui est passée de 9,7 dollars/ha (6% de la moyenne mondiale) en 1979-1981 à seulement 18,3 dollars par hectare (7% de la moyenne mondiale) durant la période 2005-2007 (tableau 4.7). La SADC est la CER où la productivité des terres (54 dollars par hectare) est la plus élevée comparée à celle de l’UMA qui est de 16,8 dollars par hectare.

**Tableau 4.7**

*Productivité des terres en Afrique (en dollars constants de 2000 par hectare)*

CER	1979-81	1989-91	1999-01	2005-07
UMA	7965	14299,6	12153,3	16761,9
CEN-SAD	1941,5	3017,6	3220,2	3670,7
COMESA	634,3	558,6	580,6	599,2
CAE	155	144,6	183,1	212,8
CEEAC	60,2	60,7	2222,7	156,8
CEDEAO	89,7	143,3	172	201,5
IGAD	53,8	67	83	102
SADC	37,9	44,2	53	54
Afrique	9,7	10,9	12,9	18,3
Monde	153,1	191,7	227,5	259,1

Source: CEA (2008).

Ces chiffres montrent les gains potentiels que des mesures améliorant les rendements permettraient de tirer de la transformation de l’agriculture en Afrique. La productivité des terres sur le continent a augmenté en moyenne de 88,6% contre 69% pour



le monde durant la période allant de 1979-1981 à 2005-2007. C'est là une tendance positive à renforcer et à maintenir.

La productivité des terres est également plus faible en Afrique lorsqu'on la compare avec celle d'autres régions en développement, n'étant que de 57 et de 58% de celle de l'Amérique latine et de l'Asie, respectivement. Cela s'explique principalement par le fait que l'agriculture en Afrique est essentiellement manuelle ou semi-mécanisée. Il convient de noter que la productivité de la main-d'oeuvre a augmenté de 39,5% au cours de la période allant de 1979-1981 à 2003-2005 et a représenté 79% de la productivité moyenne de la main-d'oeuvre dans le monde en 2003-2005. En Afrique subsaharienne, la productivité de la main-d'oeuvre n'a augmenté que de 10,6% entre 1989-1991 et 2003-2005 et représentait 31% de la productivité moyenne de la main-d'oeuvre dans le monde en 2003-2005 (tableau 4.8).

La CAE a la productivité de la main-d'oeuvre la plus faible, suivie de l'IGAD tandis que c'est dans l'UMA que la productivité de la main-d'oeuvre est la plus élevée, étant presque de 2,5 fois la moyenne africaine et deux fois la moyenne mondiale. Dans la CEEAC et dans le COMESA, la productivité de la main-d'oeuvre est de 91% de la moyenne de l'Afrique, comparée à 53% pour la CEDEAO.

Il importe de noter qu'en plus de l'éducation et des programmes d'éducation et de renforcement des compétences techniques, la productivité de la main-d'oeuvre dans les différents pays subit l'influence de nombreux facteurs parmi lesquels les systèmes de production, les conditions météorologiques, la disponibilité d'intrants complémentaires tels que les semences améliorées et les engrais et l'utilisation d'une technologie culturale moderne. Améliorer l'accès à l'éducation et la formation des compétences techniques dans l'Afrique rurale permettra, à coup sûr, d'augmenter la productivité de la main-d'oeuvre dans l'agriculture et dans les activités connexes.

Et pourtant, comme on l'a souligné au chapitre 2, les progrès vers la réalisation de l'Objectif du Millénaire de l'enseignement primaire pour tous, sont particulièrement lents en Afrique subsaharienne où existent de fortes disparités en matière d'enseignement entre les filles et les garçons ainsi qu'entre les zones rurales et les zones urbaines. Dans de nombreux pays africains, les taux d'inscription scolaires sont très faibles dans les zones rurales et chez les femmes qui représentent la majorité des petits agriculteurs. Il importe donc de mettre en place des programmes d'éducation et de vulgarisation agricoles ciblés, afin d'améliorer les compétences et d'assurer l'utilisation effective des techniques modernes d'amélioration des rendements ainsi que des méthodes simples de transformation et de commercialisation des produits de l'agriculture.

*L'Afrique a besoin de programmes d'éducation et de vulgarisation agricoles ciblés pour promouvoir des pratiques efficaces d'amélioration des rendements*

“ En raison de la dégradation très poussée de l’environnement, l’expansion des terres ne devrait pas être une priorité ”

**Tableau 4.8**

*Productivité de la main-d’œuvre en Afrique (\$/ha)*

CER	1979-1981	1989-1991	1999-2001	2003-2005
UMA	1 020	1 539	1 546	1 769
CEN-SAD	429	490	524	568
COMESA	518	580	628	660
CAE	215	206	211	222
CEEAC	415	394	542	610
CEDEAO	277	327	376	385
IGAD	317	236	250	252
SADC	707	738	805	871
Afrique subsaharienne		254	273	281
Afrique	518	609	657	723
Monde	648	717	853	911

Source: CEA (2008).

### **Extension des zones où est appliquée une gestion durable des terres et qui bénéficient de systèmes fiables de maîtrise de l’eau**

L’Afrique dispose de 733 millions d’hectares de terres arables (27,4% du total mondial) contre 570 millions d’hectares pour l’Amérique et 628 millions d’hectares pour l’Asie. Seulement 3,8% des eaux de surface et des eaux souterraines de l’Afrique sont exploités tandis que l’irrigation ne couvre que 7% des terres de culture (3,6%) en Afrique subsaharienne. À l’évidence, il existe des possibilités considérables d’assurer l’expansion horizontale et verticale de l’agriculture en Afrique.

L’expansion des terres ne devrait cependant pas constituer une priorité, étant donné la dégradation de plus en plus poussée de l’environnement sur le continent. À l’heure actuelle, la superficie des terres dégradées en Afrique ne représente que 27% des terres dégradées dans le monde et l’Afrique compte 500 millions d’hectares de terres modérément ou sévèrement dégradées. La dégradation affecte 65% des terres de culture et 30% des pâturages. La dégradation des sols est associée à une productivité faible des terres et elle est essentiellement causée par la perte de végétation et l’exploitation des terres, notamment le surpâturage et la culture itinérante (CEA, 2002).

L’insécurité du régime de propriété foncière est considérée comme responsable de la dégradation accélérée des terres et du manque d’investissements à long terme dans la gestion durable des terres et dans la gestion des ressources naturelles. Il est nécessaire d’assurer la sécurité foncière pour inverser la détérioration des terres. Les mesures de conservation des sols et de l’eau, qui font pourtant partie intégrante des attributions des ministères de l’agriculture, n’ont pas été énergiquement appliquées. Cela s’explique principalement par le fait que les avantages de ces mesures sont, pour la plupart, intangibles et à long terme. Les faits montrent toutefois que dans plusieurs

pays, ces mesures ont des avantages nets élevés, des taux de rendement interne élevés au niveau de la ferme ainsi que des taux de rendement externe élevés au niveau des communautés. (ENTRO, 2007; WFP, 2005; Yesuf, 2007).

L'Initiative du bassin du Nil, qui a adopté l'approche des bassins fluviaux, a montré les avantages potentiels des mesures de conservation des sols et de l'eau (ENTRO, 2007). Les bénéfices qui pourraient en découler pour le bassin de l'Est du Nil ont été estimés à 13,2 milliards de dollars et le rapport coûts-bénéfices a été estimé à 2,8. En Éthiopie, le pays qui compte peut-être le plus de terres dégradées en Afrique, le rapport coût-bénéfices global est de 4,5 avec 1,7 pour les fonds de conservation des sols et 15,5 pour les fourrages sur la ferme. Ces chiffres sont considérables et justifient des investissements plus importants dans la conservation des sols et de l'eau.

Au niveau des pays, un travail considérable a été accompli en Éthiopie où l'on a utilisé l'équation universelle de perte de sol afin de mesurer la perte de productivité due à la dégradation. Les études ont révélé des taux de rendement interne élevés, se situant entre 7 et 19% pour les diverses mesures au niveau de la ferme (PAM 2005; Yesuf, 2007). Au niveau des bassins versants, le taux de rendement interne a été calculé à 13-16% dans les bassins versants des terres arides et à 9-13% dans les zones moites et humides. Ici encore, ces chiffres, comme pour le ratio coûts-bénéfices, sont assez élevés pour justifier des investissements supplémentaires dans des mesures de conservation des sols et de l'eau aux niveaux de la ferme, de la communauté ainsi qu'aux niveaux national et régional.

## **Préoccupations que suscite l'impact du réchauffement de la planète sur l'agriculture**

Le réchauffement de la planète est un autre facteur qui a un effet défavorable sur l'agriculture africaine. Selon les projections, il peut entraîner des pertes de la productivité agricole de plus de 25% en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest (APN, 2008). Les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale devraient, selon les projections, enregistrer des pertes de 5 à 25%. Il faut donc mener davantage de travaux de recherche sur l'agriculture adaptative et instaurer une collaboration plus étroite entre l'Afrique et d'autres régions en développement, pour faire face aux menaces climatiques communes. Des données supplémentaires alarmantes montrent que le changement climatique aura des conséquences drastiques sur l'agriculture dans le futur. Dione (2007) prévoit qu'il y aura une baisse de productivité de près de 10% dans l'agriculture pluviale en Afrique subsaharienne et une augmentation de l'aridité qui touchera 60 à 90 millions d'hectares.

“ La médiocrité de l'infrastructure est une contrainte majeure pour l'accès au marché et pour le développement de l'agriculture ”

## Insuffisance de l'accès au marché et de l'infrastructure

Afin de promouvoir l'investissement et la productivité agricoles, il faut un meilleur accès aux marchés et une infrastructure de services adéquate, notamment de meilleurs réseaux routiers, des services de communication, l'électrification rurale et l'approvisionnement en eau. Pour assurer une meilleure industrialisation agricole ainsi que le développement intérieur et régional, les préalables essentiels sont des tarifs d'électricité et de fret par route/rail compétitifs. L'Afrique obtient de médiocres résultats dans tous les domaines de l'infrastructure et des politiques de facilitation (tableau 4.9).

**Tableau 4.9**

*Comparaison de la couverture et des coûts de l'infrastructure entre l'Afrique subsaharienne et d'autres régions en développement*

	Déficit de couverture		Élément	Coûts élevés	
	Afrique subsaharienne	Autres régions en développement		Afrique subsaharienne	Autres régions en développement
Densité des routes bitumées (par 1 000 km <sup>2</sup> )	31	134	Tarifs de l'électricité (\$/kwh)	0,05-0,30	0,05-0,10
Densité routière totale (par 1 000 km <sup>2</sup> )	137	211	-	-	-
Densité de lignes fixes (lignes par 1 000 personnes)	10	78	Tarifs du fret routier (\$/ton-km)	0,05-0,25	0,01-0,04
Densité de lignes mobiles (lignes par 1 000 personnes)	55	86	-	-	-
Capacité de production électrique (MW par million de personnes)	37	326	Appels téléphoniques internationaux (\$/ appel de 3-min vers les États-Unis d'Amérique)	0,80	0,20
Couverture en électricité (en pourcentage de la population)	16	41	Services de connexion à Internet (\$/mois)	50	15-25
Approvisionnement en eau amélioré (en pourcentage de la population)	60	72	-	-	-
Assainissement amélioré (en pourcentage de la population)	34	51	-	-	-

Source: Banque mondiale (2008).

En termes de densité de routes bitumées, l'Afrique subsaharienne a une densité faible de 31 km/1000 km<sup>2</sup>, ce qui ne représente que 23% de la moyenne d'autres régions en développement. La densité routière totale pour l'Afrique subsaharienne est de 137 km/1000 km<sup>2</sup>, ce qui représente 65% de celle d'autres régions en développement. La plupart des routes en Afrique ne sont pas bitumées et sont impraticables durant la saison des pluies. L'amélioration des routes nationales et régionales permettrait considérablement de réduire les coûts de transport, de développer les échanges dans le pays et d'améliorer la compétitivité globale de l'agriculture africaine.

Le réseau routier transafricain proposé, qui relie des villes de plus de 500 000 habitants, est le corridor routier proposé par la Banque africaine et il est prévu qu'il génèrera 250 milliards de dollars de recettes sur 15 ans dans le commerce intra-africain terrestre (APN, 2008). Outre la faible densité routière, les tarifs du fret routier sont très élevés en Afrique (0,05-0,25 dollar/tonne-km) comparés à d'autres régions en développement (0,01-0,04 dollar/tonne-km).

La technologie de l'information et de la communication (TIC) est essentielle dans les transactions d'aujourd'hui mais l'Afrique est à la traîne dans ce domaine, comme l'indiquent les taux de pénétration du téléphone fixe et du téléphone mobile, les appels internationaux et les services de connexion à Internet. La pénétration du téléphone fixe est de 10/1 000 personnes tandis que celle du mobile est de 55/1 000 personnes. La pénétration du téléphone fixe et du téléphone mobile en Afrique représente environ 13% et 64% des moyennes d'autres régions en développement respectivement. À 0,80\$/les trois minutes, les appels internationaux sont quatre fois plus chers que ceux d'autres régions en développement, tandis que le service de connexion à Internet, qui est de 50\$ par mois, est deux fois et demie plus cher que celui d'autres régions en développement.

L'approvisionnement en électricité, l'électrification rurale en particulier, est essentiel au développement des agro-industries. La capacité de production d'électricité en Afrique est de 37 MW (mégawat) par million, ce qui ne représente que 11% de la moyenne d'autres régions en développement. L'approvisionnement en électricité, en tant que pourcentage de la population, n'est que de 16% contre 41% dans d'autres régions en développement. Les tarifs de l'électricité en Afrique sont plus élevés que dans d'autres régions en développement.

Les variations entre les tarifs de l'électricité sur le continent sont considérables, les tarifs dans certains pays étant 15 fois plus élevés que dans d'autres, ce qui renchérit le coût de la production, comme on l'a montré pour certains pays du COMESA et de la SADC (tableau 4.10). Comme on l'a examiné au chapitre 2, les coûts de l'énergie et du transport en Afrique en général ont considérablement augmenté au cours des dernières années en raison de la hausse des prix du pétrole. Bien que ces prix aient

baissé durant la seconde moitié de 2008, on s'attend à ce que les coûts de l'énergie restent élevés, par rapport aux niveaux antérieurs.

“  
La production de  
biocarburants en  
Afrique reste limitée  
”

**Tableau 4.10**

*Comparaison des tarifs d'électricité pour les compagnies manufacturières (\$É.-U./kwh\*)*

Pays	Tarif unitaire de base	Tarif selon la consommation	Tarif selon la demande	Coût de 10 000 kwh	Rang selon les coûts
Malawi	10,01	0,02	0,05	740	9
Zambie	4,10	0,01	0,11	1 246	8
Zimbabwe	0	0,16	0	1 669	7
Tanzanie	0,02	0,15	0,06	2 151	6
Égypte	0	0,18	0,11	2 945	5
Afrique du Sud	0	0,37	0,00	3 683	4
Ouganda	0	1,09	0,00	10 864	3
Swaziland	0	1,10	0,00	11 046	2
Kenya	107,14	1,14	0,06	11 536	1

**Source:** MTI/JICA (2007).

**Note:** \* kwh signifie kilowatt par heure.

En plus de l'infrastructure de facilitation mentionnée plus haut, il est essentiel de simplifier les procédures douanières et d'améliorer les installations portuaires afin de développer le commerce régional et de mettre en place un marché agricole plus intégré en Afrique. Les procédures douanières prennent entre un jour en Éthiopie et 25,4 jours au Nigéria, ce qui donne une moyenne de 12,70 jours pour le continent (FMI, 2007). Les retards observés aux ports (côtiers et intérieurs) laissent à penser également qu'il est nécessaire d'améliorer les installations de manutention portuaire.

La mise en place de l'infrastructure habilitante et des services nécessaires permettrait de renforcer les liens entre les secteurs agricoles et non agricoles, notamment dans les zones rurales. Cela aiderait les personnes qui n'ont pas de terres et les chômeurs à trouver des emplois dans les agro-industries et les PME associés dans les zones rurales et urbaines. Afin d'accélérer cette intégration, les gouvernements doivent fournir des incitations et un soutien aux exploitants agricoles et aux entreprises agricoles, notamment en améliorant l'accès au crédit, en encourageant l'esprit d'entreprise et en assurant la formation des compétences techniques en général.

### **Production alimentaire par rapport à la production de biocarburants**

Comme on l'a examiné au chapitre 3, en plus de la hausse historique des prix de l'énergie, le défi nouveau qui se pose dans le domaine de la production alimentaire

en Afrique, est la production de biocarburants, qui, du fait de la récente hausse des prix du carburant, prend de plus en plus d'importance dans d'autres régions du monde. La tendance à la baisse des prix du pétrole, qui s'est amorcée depuis le milieu de 2008, pourrait cependant freiner cette dynamique. Une simulation de l'impact d'une hausse de 30% de la demande de biocarburants en 2010 sur le blé, le riz, le maïs, les huiles végétales et le sucre, révèle des effets considérables sur les prix (FAO, 2008). En 2010, les prix du blé pourraient augmenter de 4%, ceux du maïs de 10%, ceux des huiles végétales de 7% et ceux du sucre de 26%. Une baisse de 15% de la demande de biocarburants abaisserait les prix du blé de 1,5%, du maïs de 5%, des huiles végétales de 3% et du sucre de 10% en 2010.

Ce qui se passe dans le sous-secteur des biocarburants présente à la fois des opportunités et des défis pour le développement agricole durable et la sécurité alimentaire en Afrique. Les augmentations de la production de biocarburants intervenues à la suite de la flambée des prix du pétrole sont synonymes de revenus substantiels pour les agriculteurs mais l'extrême volatilité des prix du pétrole fait planer des incertitudes sur la durabilité de ces revenus. De plus, l'augmentation de la production de biocarburants est souvent synonyme de diminution de la production et de l'approvisionnement en cultures alimentaires. Il importe par conséquent, dans les politiques en matière de biocarburants, de trouver un équilibre entre la nécessité de répondre aux incitations du marché et celle d'assurer un approvisionnement suffisant en denrées de base à des prix stables et abordables.

## **Contraintes et nécessités de la création de chaînes de valeur en Afrique**

L'agriculture africaine est faiblement intégrée à d'autres secteurs tels que le secteur manufacturier. Étant donné qu'elle favorise des liens sectoriels plus larges, la création de chaînes de valeur peut améliorer considérablement la création d'emplois, la transformation agricole et la croissance reposant sur une large base sur le continent. L'Afrique devrait donc prendre les mesures nécessaires pour relever les défis qui se posent dans ce domaine. La transformation de la production agricole est essentielle au développement des marchés agricoles aux niveaux national et régional du fait que les produits bruts sont caractérisés par :

- Une grande périssabilité, ce qui est synonyme d'une durée de vie courte sur les rayons;
- L'encombrement, l'eau constituant un pourcentage élevé des produits agricoles ;
- La variabilité de la qualité et par conséquent la nécessité de normes de qualité ;
- La variabilité saisonnière de la production et

“ La transformation des produits agricoles est essentielle pour surmonter les contraintes à la transformation agricole ”

- Le manque d'informations sur les marchés (Jaffee et Morton, 1995). Des procédés de transformation sont par conséquent nécessaires tels que l'égre-nage du coton, la mouture des céréales, la pasteurisation et la déshydratation du lait.

“  
L'accroissement  
du financement  
de l'agriculture,  
preuve concrète  
de la volonté des  
gouvernements de  
réaliser la sécurité  
alimentaire  
”

Les caractéristiques des produits et de la production agricole font qu'il est nécessaire d'établir des liens cohérents entre la production et les industries agricoles/l'agro-industrie. Il existe cependant de très nombreuses contraintes à la création de chaînes de valeur en Afrique. En plus des défis qui se posent en général au développement de l'agriculture et qui ont été examinés plus haut, la transformation agricole est limitée par le manque de capitaux et de crédits, l'absence d'une technologie appropriée, l'insuffisance de l'information, de la commercialisation et d'autres externalités qui rendent l'investissement privé dans les agro-industries généralement moins rentable dans le court terme.

Ainsi, des interventions coordonnées des gouvernements aux niveaux national et/ou régional pourraient être indispensables pour suppléer au manque d'information et de coordination, qui réduit les avantages à long terme découlant de la création d'une chaîne de valeur. Les défis, opportunités et avantages liés à la création de chaînes de valeur régionalement intégrées, sont examinés de manière détaillée au chapitre 5.

### 4.3 Interventions visant à relever les défis du développement agricole en Afrique

Les défis qui se posent à la transformation agricole en Afrique subsistent malgré les nombreux engagements et interventions des gouvernements africains et de leur partenaires au développement. Cela s'explique essentiellement par des politiques incohérentes et insuffisantes. Pour relever ces défis, les mesures essentielles suivantes sont nécessaires :

#### **Régler le problème de la sous-capitalisation chronique de l'agriculture**

Dans de nombreux pays, le secteur agricole se trouve dans la situation de « la vache qu'on trait en permanence et qu'on ne nourrit que pour assurer sa survie ». Les gouvernements devraient prendre les mesures suivantes :

- Mettre en œuvre l'Accord de Maputo prévoyant d'allouer 10% de leurs dépenses publiques à l'agriculture afin de parvenir à l'objectif du NEPAD/PDDAAA d'au moins 6% de croissance agricole annuelle d'ici 2015;



- Instaurer un environnement favorable pour fournir un financement suffisant et faciliter des crédits à la fois de la part du secteur public et du secteur privé pour le financement de la production, de la transformation et de la commercialisation agricoles. Cette mesure devrait également être assortie d'une action visant à promouvoir des institutions de microfinance et des programmes d'assurance au bénéfice des agriculteurs.

“  
Les pays africains  
ont besoin  
d'encourager  
l'investissement  
privé dans la  
recherche agricole  
”

## **Promouvoir des systèmes de production agricole durables**

La production agricole a consisté, dans une large mesure, à augmenter les superficies cultivées afin de répondre à la demande alimentaire d'une population croissante. Une telle stratégie est une recette pour la dégradation de l'environnement et l'aggravation de l'insécurité alimentaire. Il est par conséquent impératif de promouvoir une production agricole fondée sur l'accroissement de la productivité, tout en protégeant l'environnement. Les mesures suivantes sont nécessaires à cet effet :

- Accroître la superficie des terres irriguées en la portant de 7% (3,6% en Afrique subsaharienne) à au moins 10% des terres arables;
- Réhabiliter les terres dégradées d'une superficie estimée à 500 millions d'hectares, grâce à des mesures de conservation des sols et de l'eau;
- Examiner les questions de politique foncière, notamment la sécurité du régime d'occupation des terres et la répartition équitable des terres;
- Examiner les causes fondamentales de la disparition de la biodiversité et mettre en œuvre les recommandations figurant dans les diverses conventions que les gouvernements ont signées à cet égard;
- Améliorer l'utilisation des terres, en réduisant l'empiètement des cultures sur les écosystèmes fragiles, l'urbanisation galopante et le recours à des pratiques agricoles peu adéquates;
- Améliorer la gestion de l'eau grâce à la protection des sources d'eau, au règlement des conflits et à l'amélioration des systèmes d'utilisation et de la qualité de l'eau;
- Améliorer le stock de capital humain, en assurant l'accès aux services et installations sanitaires, à l'éducation de base et aux services de vulgarisation pour les agriculteurs afin de promouvoir une production agricole durable.

## **Accroître le financement de la recherche et de la technologie agricoles**

Les taux de rendement interne et économique de la recherche agricole atteignent 30-40% pour la plupart des produits et la recherche agricole entraîne également des

améliorations du niveau de vie dans le reste de l'économie. Cependant, la recherche agricole est toujours sous-financée. Les gouvernements africains ont besoin de prendre les mesures suivantes :

“  
La conservation  
des sols et de l'eau  
est un préalable  
au développement  
agricole durable  
”

- Accroître le financement de la recherche agricole en le portant de la moyenne actuelle de 0,7% du PIB agricole au taux souhaité de 2% ;
- Mettre continuellement à jour les capacités de recherche dans les nouveaux domaines de la biotechnologie en fournissant un soutien suffisant à la recherche agricole aux niveaux national et régional et aux institutions d'enseignement sur le continent ;
- Instaurer un environnement favorable à la participation du secteur privé et au financement de la recherche aux niveaux national et régional.

### **Intensifier l'utilisation de pratiques et de technologies améliorant les rendements**

Compte tenu du retard accusé par l'Afrique dans l'utilisation de technologies améliorant les rendements, il est recommandé de mettre en œuvre les politiques proactives suivantes afin de développer leur utilisation :

- Faire passer l'utilisation des engrais des niveaux faibles actuels de 125 g/ha à au moins 500 g/ha, ce qui représente environ la moitié de la moyenne mondiale et viser de plus en plus à atteindre la moyenne mondiale;
- Accroître l'utilisation comparativement faible des tracteurs, qui est de 13/100 km<sup>2</sup> en Afrique subsaharienne et la porter au moins au niveau de celle de l'Asie de l'Est, qui est de 89/100 km<sup>2</sup>;
- Accroître l'utilisation des semences améliorées et du bétail sélectionné pour augmenter les rendements et la production.

### **Augmenter l'investissement dans la conservation des sols et de l'eau**

L'Afrique renferme 27% des terres dégradées dans le monde. Ce qui s'explique essentiellement par l'insécurité des modes d'occupation des sols et l'absence d'actions vigoureuses pour promouvoir des mesures de conservation des sols et de l'eau, en dépit de leur utilité reconnue. Il est recommandé que les gouvernements:

- Veillent à ce que l'accent soit mis, dans les stratégies nationales de développement agricole sur des mesures de conservation des sols et de l'eau plutôt que sur l'expansion des terres cultivées;

- Mettent en place des incitations et un environnement favorable pour que les communautés et les agriculteurs individuels adoptent des mesures de conservation des sols et de l'eau.

## **Améliorer l'infrastructure de commercialisation et l'infrastructure rurale**

L'amélioration de l'infrastructure rurale et de la commercialisation est essentielle, si l'Afrique veut rendre ses produits agricoles plus compétitifs. Pour ce faire, le continent doit :

- Augmenter la densité routière dans les zones rurales, en la portant du niveau faible actuel de 31 km/1 000 km<sup>2</sup> à 134 km/1 000 km<sup>2</sup>, ce qui se compare à celui d'autres régions en développement, le but étant d'abaisser les tarifs du fret routier qui sont cinq fois plus élevés en Afrique qu'ailleurs dans le monde;
- Améliorer l'absorption des TIC, spécialement la densité du téléphone mobile, en la faisant passer de 55/1 000 personnes à 86/1 000 personnes, qui est la norme dans d'autres régions en développement;
- Accroître la connectivité informatique, notamment dans les centres ruraux et abaisser les coûts du service de connexion à Internet, qui sont le double voire le triple de ceux des autres régions en développement;
- Accroître la couverture du réseau de distribution d'électricité, en la faisant passer de 16% à 41% de la population comme dans d'autres régions en développement et diminuer les tarifs d'électricité afin d'inciter les PME, les agro-industries et les agriculteurs à accroître leur consommation d'électricité;
- Améliorer les installations de manutention portuaire (côtières et intérieures) et simplifier les procédures douanières.

“ Encourager la production de biocarburants à partir uniquement d'espèces de cultures non alimentaires ”

## **Examiner l'impact potentiellement défavorable des biocarburants**

Pour réduire l'impact potentiel de la production des biocarburants sur la gamme de productions agricoles et la sécurité alimentaire, les gouvernements devraient :

- Encourager la production de biocarburants à partir d'espèces de cultures non alimentaires, telles que le Jatropha et d'autres espèces dont les sous-produits sont utilisés pour la production de biocarburants, comme dans le cas de la canne à sucre (le sous-produit des mélasses);

- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies pour maintenir un équilibre délicat à long terme entre la sécurité alimentaire et la production des bio-carburants.

## **Améliorer l'accès à l'éducation et la formation de compétences techniques dans l'Afrique rurale**

Pour accroître la productivité de la main-d'œuvre et moderniser l'agriculture, les pays africains et les donateurs doivent travailler ensemble pour améliorer l'accès à l'éducation dans les régions rurales, conformément aux Objectifs du Millénaire. Les interventions ciblées à cet égard devraient inclure :

- Des mesures visant à promouvoir l'enseignement pour tous dans les zones rurales et assurer l'égalité entre les sexes pour ce qui est de l'inscription scolaire;
- Un soutien aux ménages pauvres par le biais de transferts de revenus, de programmes d'alimentation scolaires gratuits et d'autres mesures visant à les encourager à envoyer leurs enfants à l'école ;
- L'adaptation des programmes scolaires et programmes de formation et de perfectionnement pour améliorer les compétences en vue de l'utilisation de pratiques culturales améliorées et de technologies modernes dans l'agriculture et les activités connexes.

## 4.4 Conclusions

Après avoir défini les principaux défis qui se posent pour le développement et la transformation agricoles en Afrique, on a souligné dans le présent chapitre la nécessité urgente pour les gouvernements africains de prendre les mesures et décisions nécessaires pour mettre en œuvre le programme tant attendu de transformation agricole du continent.

La production agricole fondée sur l'expansion des superficies cultivées, telle que pratiquée dans la plupart des pays, présente des limites. L'accroissement démographique et la diminution des terres cultivables imposent d'accroître la productivité et de promouvoir une agriculture durable pour le continent, si l'on veut éviter une catastrophe écologique. Près de 500 millions d'hectares de terres sont déjà dégradées. Il est par conséquent nécessaire d'élaborer d'urgence une stratégie minutieusement planifiée de réforme agraire et d'utilisation des sols, indispensable pour renverser cette tendance.

La sous-capitalisation de l'agriculture en général et de la recherche en particulier, constitue un sérieux handicap au développement de l'agriculture en Afrique. Par conséquent, les gouvernements africains devraient financer l'agriculture et la recherche agricole à hauteur des montants convenus, afin d'atteindre, d'ici à 2015, le taux de croissance de 6% par an projeté dans le NEPAD-PDDAA. Les stratégies adoptées devraient comporter des mesures visant à accroître l'utilisation de pratiques et de technologies améliorant les rendements. D'autres facteurs cruciaux pour stimuler la transformation de l'agriculture sont l'accroissement des densités routières, un financement suffisant, l'infrastructure de TIC, l'électrification rurale et la promotion d'agro-industries et des PME connexes. Ces facteurs, couplés à de meilleures installations de manutention portuaires et à la simplification des procédures douanières entre pays, permettront de développer le commerce régional.

Pour exploiter de façon optimale les opportunités qu'offre le commerce régional pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire, il est nécessaire de créer une base agro-industrielle et des chaînes de valeur intégrées pour transformer les produits volumineux en produits commercialisables ayant une longue vie sur les rayons. Il existe un très grand nombre de possibilités d'accroître la valeur ajoutée aussi bien dans l'agriculture que dans le commerce régional en Afrique. Elles se présentent sous les formes suivantes : quantités énormes de produits alimentaires importés pouvant être produits localement ; quantités importantes de produits primaires et de matières premières pouvant être transformés en Afrique ; et surtout une urbanisation galopante qui entraîne l'augmentation de la demande de produits transformés.

## Bibliographie

- APN, 2008. *Africa's Development: Promises and Prospects*. Geneva, Switzerland.
- Banque mondiale, 2008. *World Global Monitoring Report*, World Bank. Washington, D.C. États-Unis d'Amérique.
- \_\_\_\_\_, 2007. *Rapport sur le développement dans le monde, 2007*. Banque mondiale, Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_, 2004. *Indicateurs du développement dans le monde*. Base de données en ligne. Banque mondiale, Washington, D.C.
- Beintema M.N. and Gert-Jan Stads, 2004. «Sub-Saharan African Agricultural Research: Recent Investment Trends». *Outlook on Agriculture*, Vol. 33, No 4: 239-246.
- Byerlee D., 2000. *Competitive Funding of Agricultural Research in the World Bank: Lessons and Challenges*. Banque mondiale. Washington, DC.
- CEA, 2008. *Trends in land and labour productivity by regional economic community*, Addis-Abeba, Éthiopie.
- \_\_\_\_\_, 2007. *Trends in Agricultural Production by Country, 1990-2006*. UNECA. Addis-Abeba, Éthiopie.
- \_\_\_\_\_, 2006. *The State and Trends of Agriculture and Rural Transformation 1990-2005*, Addis-Abeba, Éthiopie.
- \_\_\_\_\_, 2005. *Rapport économique sur l'Afrique, 2005: Relever le défi du chômage et de la pauvreté en Afrique*, Addis Abeba, Éthiopie.
- Dione J., 2007. *Présentation sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique*, CEA, Addis-Abeba.
- Diouf, J., 1989. *The Challenge of Agricultural Development in Africa*. Sir John Crawford Memorial Lecture. World Bank, Washington D.C.
- Ehui S. and E.Tsigas, 2006. *Identifying agricultural research and development investment opportunities in Sub-Sahara Africa: a global, economy-wide analysis*. Document présenté à la Conférence internationale des économistes agricoles. 12-18 août 2006. Queensland, Australia.

ENTRO and East Nile Basin Initiative, 2007. «*Eastern Nile Water Management Project: Distributive Analysis Final Report.*» Addis-Ababa, Éthiopie.

FAO, 2008. Situation de l'alimentation et de l'agriculture in Review. Rome, Italie.

\_\_\_\_\_, 2007. Food and Agriculture Statistics, Rome. (www.fostat.org)

FMI, 2007. «*Competitive economic situations and location of production in the textiles and clothing, footwear and furniture industries.*» Paris, France.

IHT, 2008. «*Poor Countries Suffer as Funding Dries Up for Agricultural Research*», International Herald Tribune [www.ihf.com/bin/printfriendly.php?id=12991593](http://www.ihf.com/bin/printfriendly.php?id=12991593).

Inisika, A.C, G.C. Ashimogo and J.E.D. Mlangwa, 2005. «From ujamaa to structural adjustment: agricultural intensification in Tanzania». In Djurfeld, G., H. Holmen, M. Jirstrom, and R. Larsson, (eds.) *The African Food Crisis: Lessons from the Asian Green Revolution*. CABI Publishing, UK: 197-217.

Jaffee S. and J. Morton, 1995. *Marketing Africa's High Value Foods: Comparative Experience of an Emergent Private Sector*. Kendall/Hunt Publishing Company. Dubuque, Iowa, États-Unis d'Amérique.

MOTI/JICA, 2007. *Kenya Industrial Development: Étude du Plan directeur pour le développement industriel du Kenya*. Ministère du commerce et de l'industrie, Nairobi, Kenya.

PAM, 2005. «*Report on cost-benefit analysis and impact assessment of soil and water conservation and forestry measures in Ethiopia.*» Éthiopie.

Spielman D., Année indéterminée. Présentation sur le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation. [www.uneca.org/sciencewithafrica/contents/swa-sti\\_capacitybuilding-Spielman-en.ppt](http://www.uneca.org/sciencewithafrica/contents/swa-sti_capacitybuilding-Spielman-en.ppt)

Union africaine, 2003. Déclaration de Maputo sur la sécurité alimentaire Addis-Abeba, Éthiopie.

\_\_\_\_\_/NEPAD, 2004. Mise en oeuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et le rétablissement de la sécurité alimentaire en Afrique La Feuille de route. Addis-Abeba, Éthiopie.

\_\_\_\_\_, 2006. Déclaration du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire, 4-7 décembre 2006. Abuja, Nigéria.

\_\_\_\_\_, 2002. «*Contribution towards the agriculture strategy of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD)*». UNECA, Addis-Abeba, Éthiopie.

Waibel H., 2006. «Impact assessment of agricultural research for development and poverty reduction». Document de travail No. 2 of 2006. Faculty of Development and Agricultural Economics, Université de Hanovre, Allemagne.

Yesuf M., 2007. *Financial and economic analysis of sustainable land management SLM project in Ethiopia*. Banque mondiale/Ministère de l'agriculture. Éthiopie.





# L'approche des chaînes de valeur régionales intégrées pour développer l'agriculture en Afrique

Il est essentiel de créer des chaînes de valeur régionales pour les produits agricoles stratégiques, notamment ceux qui ont été identifiés par le Sommet de l'UA sur la sécurité alimentaire à Abuja, afin que les pays africains puissent accélérer leur transformation agricole et renforcer leur compétitivité au niveau mondial (UA, 2006). Cet objectif peut être atteint grâce au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD/UA qui offre le cadre pour une action concertée des gouvernements africains, des organisations régionales, des agriculteurs, des opérateurs agro-industriels privés et des partenaires au développement (CEA, 2007).

Les quatre piliers du PDDAA – définis au chapitre 4 – sont cependant des conditions nécessaires mais pas suffisantes pour améliorer la production agricole et intensifier les échanges en Afrique. Dans un contexte caractérisé par des marchés agricoles de plus en plus mondialisés, les pays africains ont besoin de constituer des partenariats stratégiques dans le cadre de chaînes de valeur régionales permettant d'accroître l'investissement, les échanges, la commercialisation et de renforcer la sécurité alimentaire. La création de chaînes de valeur régionales pourrait également permettre de renforcer le processus du PDDAA et d'accélérer la mise en œuvre des principales activités définies dans le Programme détaillé.

De fait, la mise en œuvre du PDDAA est entravée par des lacunes sur le plan de l'information et des insuffisances sur le plan de la coordination aux niveaux continental, régional et national (Gerecke, 2006). En plus de cela, les piliers du PDDAA qui étaient censés se renforcer les uns les autres, ne sont pas mis en œuvre de manière coordonnée du fait que les groupes chargés des politiques et devant coordonner les activités à mener au titre des divers piliers sont convoqués séparément. Des chaînes de valeur régionales intégrées permettraient de faciliter la coordination du processus du PDDAA à tous les niveaux. Elles permettraient en particulier de promouvoir des partenariats public-privé aux niveaux national et régional, afin de tirer parti des économies d'échelle et des complémentarités de diverses dotations en ressources, sur la base d'avantages comparatifs et concurrentiels au-delà des frontières nationales.

“ Il est possible et rentable de créer des chaînes de valeur régionalement intégrées ”

“ Une chaîne de valeur comprend l'ensemble des activités génératrices de valeur intégrées ”

En raison des taux de croissance élevés de la population et du revenu en Afrique, il est possible et nécessaire de créer des chaînes de valeur et des marchés régionalement intégrés. En effet, l'accroissement de la population urbaine a notamment entraîné une augmentation de la demande de produits alimentaires de grande valeur tels que le blé, les produits laitiers, les produits carnés et les produits alimentaires transformés et cette tendance devrait se poursuivre. Les récentes hausses des prix des produits alimentaires ont parallèlement créé des tensions et elles ont été l'occasion pour les pays africains d'évaluer soigneusement les avantages qui pourraient découler d'une stratégie de création de chaînes de valeur dans les domaines de la production vivrière et de l'agro-industrie.

Il existe des possibilités considérables d'optimiser les valeurs de l'intégration horizontale et verticale à chaque niveau de la stratégie des chaînes de valeur. Dans le long terme, les gains escomptés de l'application de cette stratégie en termes de diversification économique, d'accroissement de productivité, de sécurité alimentaire, de création d'emplois et de réduction de la pauvreté, justifieraient certainement les coûts des interventions.

On examine dans la section suivante les raisons militent en faveur de la création de chaînes de valeur, en mettant notamment l'accent sur les menaces et les défis que pose la mondialisation. La section 5.2 porte sur les défis et les opportunités que présente la création de chaînes de valeur en Afrique. Dans la section 5.3, des chaînes de valeur régionales intégrées de certains produits stratégiques en Afrique sont utilisées pour bien faire comprendre diverses questions abordées au cours de l'analyse de la chaîne de valeur. Les différentes approches pour évaluer les chaînes de valeur et y intervenir sont exposées à la section 5.4. L'utilisation d'un programme de subventions de contrepartie pour une chaîne de valeur est également donnée comme exemple, afin d'expliquer le système d'intervention. La section 5.5 contient des recommandations.

## 5.1 Les raisons militent en faveur de la création de chaînes de valeur : Menaces et défis de la mondialisation

Une chaîne de valeur comprend toutes les activités génératrices de valeur, séquentielles ou autres, nécessaires pour produire, livrer et éliminer un produit (Schmitz, 2005). Plus précisément, elle décrit la gamme complète d'activités requises pour amener un produit ou un service depuis la conception, à travers les différentes étapes de production (impliquant une série de transformations physiques et la contribution

de divers services aux producteurs) jusqu'à la livraison au consommateur final et à l'élimination finale après utilisation (Kaplinksy et Morris, 2000).

Étant donné que les activités peuvent relever de différents secteurs de l'économie, l'analyse de la chaîne de valeur d'un produit est un cadre multisectoriel permettant d'étudier les liaisons entre les activités auxquelles le produit donne lieu. Ainsi, l'analyse d'une chaîne de valeur consiste, pour l'essentiel, à établir la carte ou l'empreinte économique des intrants ainsi que des produits découlant directement de la production, de l'utilisation et de l'élimination d'un produit de base.

Dans sa formulation originelle de la chaîne de valeur, Porter (1985) a indiqué qu'une entreprise pouvait renforcer et conserver son avantage concurrentiel en identifiant des activités principales telles que l'acquisition d'intrants ainsi que la production et la livraison de produits qu'elle peut assurer à un coût moindre et plus efficacement que ses concurrents. Cet examen est fait en décomposant et en quantifiant la valeur de chaque fonction essentielle de la société (Stamm, 2004). Dans ce cadre, les activités fonctionnelles principales sont rationalisées en fonction des buts de l'organisation et du retour d'information que l'entreprise reçoit de ses diverses composantes. Ainsi, si l'objectif interne d'une entreprise est important pour réduire les coûts au minimum, ce sont cependant le produit de l'entreprise et l'empreinte économique qui lui est associée, qui sont essentiels pour établir son influence au sein de la chaîne de valeur.

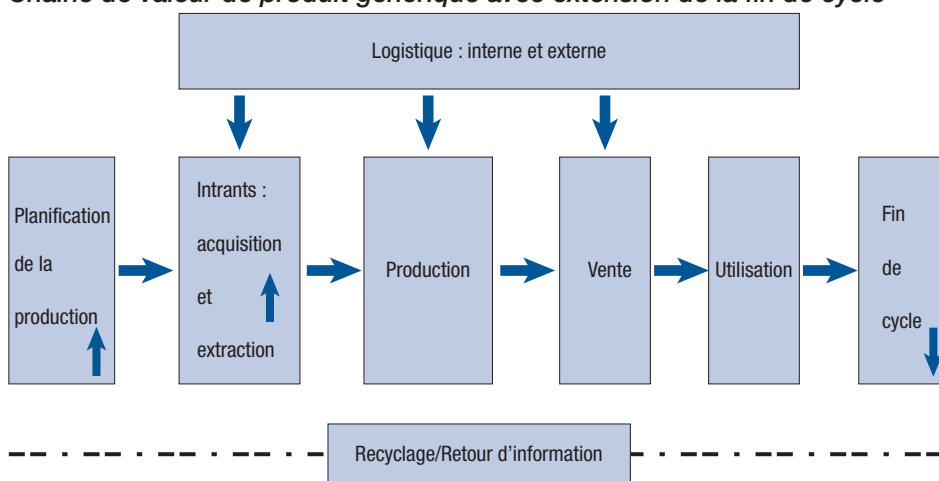
Comme deuxième élément –qu'on retrouve dans des analyses plus récentes de la chaîne de valeur, il s'agit de définir, catégoriser et quantifier de façon logique les différentes activités auxquelles un produit donne lieu. Étant donné que l'objet dans la cartographie de la chaîne de valeur est le produit, l'analyse ne portera que sur les activités qui sont étroitement liées au produit (Taylor, 2005). Par ailleurs, du fait qu'ils ne requièrent pas les mêmes intrants le long de la chaîne de valeur, les produits peuvent nécessiter une logistique spécialisée notamment pour le transport, le stockage, la distribution et la commercialisation. Le troisième élément de l'analyse de la chaîne de valeur consiste donc à examiner les facteurs qui déterminent la répartition des coûts et avantages parmi les divers acteurs se trouvant le long du circuit économique du produit de base (Fitter et Kaplinksky, 2001; Taylor, 2005).

Dans le modèle de chaîne de valeur générique reproduit ci-dessous, une activité importante mais souvent négligée est l'élimination des produits après l'utilisation finale normale (figure 5.1). Après utilisation, un produit est généralement considéré comme un déchet à jeter ou à recycler. Or, ce qui se passe à la fin du cycle de vie du produit peut révéler des imperfections en ce qui concerne certains aspects du produit ou des lacunes durant le processus de livraison du produit.

“ L'efficacité dynamique implique des changements et des innovations le long de la chaîne de valeur ”

L'information recueillie à partir des déchets peut modifier la répartition des coûts et bénéfices parmi les acteurs économiques se trouvant le long de la chaîne de valeur lorsque le retour d'information conduit à remodeler la chaîne de valeur dans son ensemble. Des changements peuvent également intervenir dans la chaîne de valeur sans qu'il soit nécessaire d'avoir une information provenant des déchets, du fait qu'une masse considérable d'information est générée au cours du processus, depuis la planification de la production jusqu'à l'utilisation finale du produit.

**Figure 5.1**  
Chaîne de valeur de produit générique avec extension de la fin de cycle



Source: Kaplinsky et Morris (2000).

Concernant le programme de transformation agricole de l'Afrique, il s'agit essentiellement de savoir comment un pays peut se créer un avantage concurrentiel pour ses produits et le conserver. À la différence du modèle de l'avantage concurrentiel de Porter (1998) dans lequel ce sont la fixation des prix et la structure des coûts qui déterminent l'avantage concurrentiel d'une société, le diagramme de la chaîne de valeur présenté ci-dessus laisse à penser que l'avantage concurrentiel d'un pays dans un produit donné est le résultat des liens réciproques entre les activités connexes à entreprendre pour produire et livrer le produit.

Par conséquent, l'efficacité dans le modèle de Porter (1998) n'est qu'une condition nécessaire pour réduire les coûts au minimum et renforcer parallèlement l'avantage concurrentiel d'un produit. Un pays peut toutefois renforcer son avantage concurrentiel en recherchant l'efficacité dynamique, en gérant ses produits stratégiques sur le modèle de la chaîne de valeur.

L'efficacité dynamique implique des changements et des innovations le long de la chaîne de valeur du produit. Elle implique également la réduction au minimum des inefficacités dans les activités le long de la chaîne de valeur. Ainsi, la gestion de la chaîne de valeur se fonde non seulement sur la théorie statique de l'avantage concurrentiel tel qu'exposé par Porter (1998) mais sur une exploration constante des effets dynamiques du commerce sur les facteurs d'évolution des coûts et de la valeur ainsi que sur l'interaction entre des unités commerciales étroitement reliées entre elles le long de la chaîne de valeur.

Dans une production agricole tournée vers le marché, la gestion de la chaîne de valeur implique de rationaliser la logistique interne (l'acquisition d'intrants par exemple) et les activités de production, afin de réduire au minimum le coût de production ainsi que les coûts de transaction liés à la logistique interne. Il s'agit donc essentiellement de chercher à renforcer les réseaux d'entreprises d'une unité commerciale, en portant une attention particulière aux influences réciproques d'autres unités commerciales ainsi qu'au cadre institutionnel.

Pour exploiter les liens essentiels avec le marché mondial, il est nécessaire d'adopter une approche dynamique pour relier les petits producteurs, qui constituent la majorité des agriculteurs en Afrique, aux consommateurs parmi lesquels peuvent se trouver des sociétés de transformation, des grossistes, des détaillants ou des particuliers dans le pays même et à l'étranger. Les producteurs qui disposent de réseaux d'entreprises élargis pourraient surmonter l'obstacle que constituent des marchés fragmentés ne fonctionnant pas de façon optimale et devenir des acteurs importants dans les chaînes de valeur tant régionales que mondiales.

En ce qui concerne l'agriculture africaine, notamment les petits exploitants et les petites et moyennes entreprises (PME), en particulier, il est essentiel de renforcer la compétitivité pour assurer l'accès aux marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux. À cet effet, il importe d'améliorer l'efficacité dans le but essentiel de réduire les coûts de production et d'ajouter de la valeur afin d'offrir des produits de qualité à des prix compétitifs.

La mondialisation réduit les écarts qui existent dans de nombreux marchés, en reliant les producteurs locaux aux marchés régionaux et internationaux. De façon générale, la mondialisation améliore l'accès des agriculteurs africains aux marchés mais la libéralisation des marchés, un élément fondamental de la mondialisation, signifie que les produits africains sont plus exposés à la concurrence et à la volatilité du fait que les biens et services étrangers accèdent librement aux marchés africains. Ainsi, si l'Afrique veut exploiter les opportunités de marché pour ses produits agricoles, elle doit être en mesure de concurrencer des produits d'autres régions du monde aussi bien sur ses marchés locaux que sur les marchés régionaux/internationaux (Altenburg, 2007).

“ La mondialisation présente à la fois des opportunités et des défis pour les agriculteurs africains ”

“ Les unités commerciales collaborent au développement de la chaîne de valeur en raison d'avantages mutuels ”

Pour que ses produits pénètrent ces marchés et y soient compétitifs, l'Afrique doit apprendre à évoluer sur un « terrain de jeu différent », où l'on compte moins sur la vente à des consommateurs inconnus et on s'attache plus aux réglementations et normes telles que définies par un petit nombre de grandes sociétés de premier plan parmi lesquelles des transformateurs de produits agricoles, des grossistes et des supermarchés. Ces sociétés occupent de plus en plus une position dominante dans la chaîne de valeur agricole, aussi bien en amont qu'en aval, devenant essentiellement les « gardiens du marché ».

La concurrence plus intense à laquelle la mondialisation donne lieu s'est traduite par une baisse des profits pour les acteurs dans l'agriculture africaine, notamment les agriculteurs et les transformateurs de produits alimentaires, du fait qu'ils sont restés à la traîne sur les plans de l'innovation et de la capacité de différencier leurs produits. La mondialisation fait que la différenciation des produits et la marque de fabrique deviennent des éléments de plus en plus importants pour la différenciation des marchés et les stratégies de revalorisation.

S'il en est ainsi, c'est essentiellement parce que les consommateurs sont davantage sensibilisés et exigent des produits supérieurs et différenciés. Les principaux obstacles dans les pays à faible revenu sont cependant l'infrastructure, la recherche et la technologie qui, si elles étaient améliorées, permettraient au producteur de tirer plus de profits et de revenus des produits agricoles, en réduisant de plus de 50% les coûts de production et de transaction (Mellor, 2002; FAO, 2003a).

La mondialisation permet de réduire considérablement le coût de l'accès au transport, aux technologies de l'information et de la communication, à l'information sur la commercialisation et aux marchés. L'information sur la commercialisation dans une chaîne de valeur crée à son tour de nouvelles opportunités pour la division spatiale des chaînes de valeur agricoles, permettant aux entreprises de se spécialiser par sous-secteur et même de choisir le lieu où installer différentes activités au sein d'une branche d'activité. Les entreprises de premier plan disposent également de plus de possibilités de diviser les activités au sein de l'industrie en segments différenciés et d'implanter des succursales en des lieux optimaux à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières nationales et de recourir également à des fournisseurs placés en des emplacements optimaux (Altenburg, 2007).

Les chaînes de valeur efficaces sont organisées d'une manière qui distingue les unités commerciales étroitement reliées entre elles, dans une branche d'activité, en tant qu'entité collective dans le but d'accroître la part d'avantages revenant à chaque unité commerciale. La chaîne de valeur est considérée comme une entité intégrée unique dans le cadre de laquelle les unités commerciales collaborent car ce n'est que dans la collaboration qu'on obtient des avantages mutuels (Kotelnikov, 2008). Pour un produit de base donné, la part de chaque unité commerciale dans la valeur

ajoutée totale pourrait être mesurée par sa contribution aux intrants et aux produits globaux.

Cette part dépendra de plusieurs facteurs qui sont, notamment, les liens verticaux et horizontaux dans la chaîne de valeur du produit, la nature de la concurrence au sein de la chaîne de valeur, la diffusion des technologies et l'échange d'informations entre les différentes unités. Dans une économie mondiale, la collaboration permet aux unités commerciales de répondre à l'évolution sur les marchés plus rapidement que le ne feraient des unités commerciales organisées en tant qu'unités fonctionnellement indépendantes qui n'interagissent que par des liaisons interindustrielles.

En bref, il est nécessaire que les stratégies de transformation agricole soient mises en œuvre dans un cadre englobant toute l'économie où les gains de productivité s'accompagnent d'améliorations des conditions du marché, compte tenu de l'ensemble de la chaîne de valeur du produit de base, depuis l'acquisition des intrants, en passant par la production, la transformation et la commercialisation jusqu'à l'utilisation finale. Les innovations le long des chaînes de valeur de produits seront durables si l'agriculture établit des liaisons interindustrielles avec d'autres secteurs en tirant parti des influences réciproques découlant de l'utilisation commune de l'infrastructure, de la logistique et des corridors de marchés à travers les frontières nationales. Cette logique est conforme au désir que les pays africains ont exprimé de créer un marché commun des produits agricoles stratégiques et d'investir dans les installations et l'infrastructure d'appui dans le cadre du PDDAA.

## 5.2 Principales contraintes et opportunités liées à la création de chaînes de valeur

Les principales contraintes au développement agro-industriel en Afrique sont la fragmentation des marchés, la médiocrité de l'infrastructure et de la diffusion de la technologie et la faiblesse des cadres institutionnels et directeurs régissant le développement de l'agriculture. Les secteurs agricoles de la plupart des pays africains ne sont guère intégrés aux marchés régionaux et internationaux, alors que tous les systèmes agricoles sont reliés les uns aux autres à travers le flux de biens et de services. Le marché agricole s'est développé selon les priorités nationales, notamment dans le cadre d'activités visant à promouvoir des industries nationales de transformation des produits agricoles et des marchés d'exportation.

Les activités commerciales qui sont induites une fois que les produits passent les frontières nationales sont cependant largement négligées. De ce fait, les marchés de produits alimentaires et agricoles africains sont extrêmement fragmentés selon des

“ Les marchés agricoles africains sont fragmentés selon des lignes locales, nationales et régionales ”

lignes régionales, nationales et même locales. Cela débouche souvent sur des marchés segmentés de taille sous-optimale, ce qui n'encourage pas des investissements privés importants dans les différentes étapes de la chaîne de produit (FAO, 2007).

Les agro-industries ont dû, en outre, entrer en concurrence, dans des conditions désavantageuses, avec les entreprises de premier plan sur les marchés agricoles mondiaux. Ces entreprises de premier plan qui fixent les « règles du jeu » sur le marché agricole mondial, du fait essentiellement qu'elles ont les moyens de créer des noms de marque puissants et de se conformer aux normes, sont généralement implantées dans les pays développés. Ainsi, l'entreprise italienne Parmalat est une marque mondialement connue pour le lait, les produits laitiers généraux (yaourt, sauces blanches à la crème, desserts, fromages) et pour des boissons à base de fruits et son chiffre d'affaires dépasse 3,9 milliards d'euros (Parmalat SpA, 2007). De même, McCain est une marque bien connue aux États-Unis pour les légumes congelés, les frites et les pommes de terre soufflées. McCain Foods Limited est active aux États-Unis, en Europe, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud, en Scandinavie et au Canada et aux États-Unis, d'où le rôle de plus en plus grand que les entreprises de premier plan jouent dans la chaîne de valeur, notamment dans les domaines de l'innovation et de la coordination des réseaux de production, reléguant les agriculteurs et les PME africains dans un rôle de « consommateurs de normes » ne prenant aucune part aux processus importants de création de valeur.

Du fait de cette situation, le pouvoir et la valeur ajoutée sont détournés de l'Afrique. Étant donné que les entreprises de premier plan cherchent à assurer une quantité et une qualité constantes de l'offre, les petits exploitants et les PME ont beaucoup à gagner des transferts de connaissances et de technologies à partir de ces sociétés de plus grande envergure du fait qu'ils auront, par exemple, un accès accru aux intrants agricoles ainsi qu'aux organes de normalisation et de certification. Ces connaissances pourraient leur permettre de se conformer aux normes de plus en plus nombreuses et leur faciliter ainsi l'accès aux marchés (Altenburg, 2007).

En raison du rôle important que les innovations fondées sur les connaissances jouent dans la conception et l'image de marque en cette ère de mondialisation, il n'est pas étonnant que les déséquilibres se soient accentués, à beaucoup d'égards, entre l'Afrique et le reste du monde et en Afrique même. En particulier, de plus en plus c'est l'innovateur ou le propriétaire de la marque qui conserve la plus grosse part des rentes et du pouvoir de négociation que confère la marque. Les pays pauvres demeurent les perdants à cet égard, dans la mesure où quelques sociétés installées dans ces pays ont des groupes différenciés ou des centres bien informés ayant les moyens de fournir un soutien en services complémentaires stratégiques à la production à forte intensité de connaissances, par exemple.



Cependant, même lorsqu'il n'est pas possible d'apprendre des entreprises de premier plan, les chaînes de valeur régionales pourraient devenir des niches de marchés et donner les moyens de rogner le pouvoir que les sociétés de premier plan exercent sur le marché agricole mondial. À cet égard, des innovations régionales dans les chaînes de valeur sont plus efficaces que les différentes approches adoptées par les pays en matière de développement agricole car elles fournissent des économies d'échelle pour un investissement privé important à différentes étapes des chaînes de valeur de produits. En tant qu'entités dotées d'une structure de gestion coopérative, les chaînes de valeur régionales pourraient prendre aux sociétés de premier plan une partie du pouvoir qu'elles exercent actuellement en Afrique ainsi que sur d'autres marchés régionaux.

L'augmentation des volumes de production et la concentration du marché découlant de la mondialisation font que les petits agriculteurs et les PME ont, à beaucoup d'égards, plus de barrières à franchir, ce qui réduit les marchés où ils peuvent écouler leurs produits. Ainsi, dans son profil de l'entreprise, Parmalat (SA) note que le marché du lait est très concentré, les quatre plus grands producteurs assurant 81% des ventes (Parmalat, 2007). Il ne s'agit ici que d'une ligne de produits laitiers dans laquelle les PME ne peuvent concurrencer ces sociétés pour diverses raisons qui sont, entre autres, les normes strictes imposées par les sociétés de plus grande envergure, les gouvernements et les organisations de consommateurs aux fonctions de production et de transformation en vue d'une valeur ajoutée le long de la chaîne de valeur agricole.

Certaines des normes technologiques les plus coûteuses relatives à l'hygiène, à la sûreté et à la compatibilité électromagnétique font obligation aux agriculteurs/fournisseurs de couvrir les coûts de la conformité, de la certification et des audits. En raison de ces défis, les acteurs du marché moins efficaces finissent souvent par être évincés, ce qui les force à se spécialiser dans des domaines où les exigences en matière de volumes et de normes sont moins nombreuses, et où les avantages concurrentiels sont limités. Or, ces domaines sont ceux qui offrent les profits les plus faibles sur le marché.

Des opportunités s'offrent cependant à l'Afrique d'intégrer les producteurs locaux aux chaînes de valeur mondiales. La mondialisation souvent facilite la dispersion spatiale des procédés de fabrication à diverses étapes de la chaîne de valeur agricole, selon les besoins spécifiques à chaque étape. Les sociétés de grande taille (locales, régionales, internationales) peuvent subdiviser leurs fonctions et se concentrer sur un petit nombre de compétences de base. Cela offre plus d'opportunités aux petits agriculteurs et aux PME qui peuvent satisfaire aux conditions minimales, d'accomplir ces fonctions à moindre coût. Ces opportunités sont particulièrement importantes pour les petites économies africaines qui ne peuvent pas tout faire dans une chaîne de production. Les petites économies peuvent par exemple se trouver un

“  
Le développement  
de l'agro-industrie  
peut aider  
à renforcer la  
compétitivité de  
l'agriculture africaine  
”

créneau/une spécialisation où le pays peut entrer en concurrence et ensuite établir des liens avec le reste de l'économie régionale ou mondiale afin d'être réellement compétitives.

“ Les marchés régionaux offrent l'occasion d'améliorer et de diversifier les produits ”

Afin d'exploiter les opportunités et faire face aux menaces posées par la mondialisation, les pays doivent être plus compétitifs dans l'environnement des affaires. Il est essentiel de mettre l'accent sur le développement de l'agro-industrie et d'améliorer l'environnement des affaires afin de réduire les coûts de l'offre et des transactions, ce qui renforcera la compétitivité des économies africaines.

Les gouvernements africains et les partenaires au développement ont donc un rôle unique à jouer pour ce qui est de créer un environnement qui favorise le développement de groupements industriels locaux et régionaux. Les chaînes de valeur régionales et les marchés régionaux de produits stratégiques permettraient non seulement d'améliorer la compétitivité de l'agriculture au niveau de la ferme, mais stimuleraient également le développement d'entreprises de transformation des produits agricoles et d'entreprises agro-industrielles au niveau régional.

Il est également possible d'améliorer la commercialisation des produits agricoles africains en assurant une intégration plus poussée des marchés régionaux, qui permettrait en effet aux producteurs, aux transformateurs et aux distributeurs de collaborer pour gérer les systèmes de livraison de produits et par conséquent de contrecarrer l'impact négatif de la transmission imparfaite des prix et de l'insuffisance de l'infrastructure sur les marges commerciales (Conforti et Sarris, 2007). La plupart des petits agriculteurs ne peuvent toutefois pas s'améliorer sans le soutien d'institutions qui reconnaissent l'importance de leurs produits dans les chaînes de valeur régionales et mondiales. Les agriculteurs africains sont déconnectés des marchés régionaux et mondiaux, en raison essentiellement de leur incapacité à développer des agro-industries et des entreprises agroalimentaires et à mettre en place l'infrastructure et les politiques requises pour les relier au marché.

Les marchés régionaux offrent également des opportunités de revalorisation et de diversification qui vont de pair avec des installations communes telles que les canaux de distribution et les installations techniques, le transfert de compétences dans le cadre d'un groupement d'unités commerciales liées entre elles et se renforçant mutuellement. Les marchés régionaux constituent en eux-mêmes des niches fermées, qui non seulement accroissent l'accès aux marchés pour les producteurs mais également élargissent le choix de produits pour les consommateurs se trouvant dans la région. Les chaînes de valeur régionales pourraient, en outre, favoriser la sécurité alimentaire nationale et régionale en créant et en gérant des capacités accrues de production, de transport, de stockage et de commercialisation des cultures vivrières.

Actuellement, les marchés intérieurs des denrées de base dominent les marchés agricoles en Afrique (tableau 5.1). Les données sur les échanges intra-africains montrent qu'une stratégie de croissance pour des produits de plus forte valeur, destinés aux marchés intérieurs et régionaux ainsi qu'à des marchés extérieurs à l'Afrique, permettrait de relancer l'agriculture dans toutes les régions d'Afrique. Au lieu de l'exportation de produits agricoles non transformés, des emplois et des industries de transformation connexes, le développement de l'agro-industrie et de l'agroalimentaire intégrés en aval, permettrait d'accroître considérablement les emplois et d'augmenter les revenus non agricoles pour les populations rurales dans de nombreux pays africains.

Actuellement, par exemple, les exportations traditionnelles et non traditionnelles vers des destinations non africaines représentent en valeur le revenu minimal que rapporterait la transformation des produits agricoles dans les régions respectives. Cette valeur pourrait plus que tripler, si les marchés intérieurs et intrarégionaux étaient pris en compte, contribuant ainsi à la création accélérée d'emplois, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

**Tableau 5.1**

**Structure et taille du marché agricole de l'Afrique subsaharienne**

	Afrique de l'Est	Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Total Afrique
Exportations traditionnelles hors d'Afrique (%)	10	13	15	13
Exportations non traditionnelles hors d'Afrique (%)	6	15	7	9
Autres exportations hors d'Afrique (%)		4	3	3
Commerce intra-africain (%)	2	6	1	3
Marchés intérieurs des produits de base (%)	80	63	74	73
Valeur totale du marché (en milliards de \$ É.-U.)	22	19,1	27,2	68,2

**Source:** Diao, et al. 2006

**Notes :** Les chiffres se rapportant aux échanges régionaux sont fondés sur des statistiques officielles. Les chiffres concernant les marchés intérieurs englobent l'autoconsommation. Les chiffres pour le commerce proviennent de UN COMTRADE (2002) et sont des moyennes pour 1996-2000 ; les chiffres pour le marché intérieur portent sur 2000 et proviennent de la FAO (2003b). La demande du marché intérieur inclut l'autoconsommation.

### 5.3 Créer des chaînes de valeur de produits agricoles intégrées pour les produits stratégiques en Afrique

L'intégration du marché des produits de base peut se réaliser de plusieurs façons. La plus courante est l'intégration horizontale où l'on établit le lien depuis l'acquisition des intrants jusqu'à la livraison du produit final. Il peut y avoir également une liaison verticale des marchés lorsque les produits (généralement des sous-produits), le long d'une chaîne de valeur régionale, peuvent être développés suivant un ensemble de marchés intégrés à la fois verticalement et horizontalement s'étendant sur un ou plusieurs pays le long de zones agroécologiques et fondés sur l'avantage concurrentiel. Cette stratégie nécessite qu'on renforce les capacités régionales dans le domaine des exportations non traditionnelles et qu'on augmente la composante valeur ajoutée de la région dans les produits échangés. Une condition préalable pour identifier les produits ayant un avantage concurrentiel est d'harmoniser les réglementations portant sur le commerce agricole, l'investissement et la circulation des personnes physiques concourant à la prestation de services liés au commerce (tableau 5.2). De même, il convient d'élaborer une stratégie commerciale et en matière d'infrastructures entre des partenaires commerciaux voisins, du fait que la proximité et la similitude des besoins sont cruciales pour développer les marchés régionaux et y accéder (Porter, 2008).

## Tableau 5.2

### Certaines questions prioritaires durant le processus de création d'une chaîne de valeur régionale

Préalables	Stratégie régionale à court terme	Stratégie à long terme
<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition plus pointue des produits stratégiques de la région</li><li>• Harmonisation des politiques agricoles et commerciales nationales avec les programmes régionaux</li><li>• Renforcement des institutions commerciales et politiques nationales</li><li>• Amélioration de la productivité agricole et de l'accès des petits agriculteurs au marché local</li><li>• Stabilité macro-économique et coordination des politiques économiques nationales</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rationaliser les réglementations commerciales et financières, par exemple les réglementations financières autorisant une liaison des marchés régionaux à travers les frontières ; supprimer les barrières au commerce et à l'investissement et simplifier les réglementations en matière de transfert de fonds d'investissement.</li><li>• Simplifier et harmoniser les réglementations et la documentation pour la traversée des frontières, par exemple la circulation des personnes physiques participant à la prestation de services liés au commerce.</li><li>• Établir les modalités visant à améliorer l'infrastructure régionale, notamment le transport, l'énergie et les communications.</li><li>• Normaliser les règles sur la consommation et les industries, comme par exemple les normes relatives à l'environnement et à la sécurité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établir des institutions régionales par exemple au sein des CER dans le but de progresser vers des instruments monétaires communs et en définitive vers une monnaie unique;</li><li>• Identifier et développer les groupements industriels traitant directement avec des chaînes de valeur stratégiques;</li><li>• Élaborer une stratégie de commercialisation régionale</li></ul>

**Note :** Certaines de ces idées ont été empruntées à Porter, (2008).

La Déclaration du Sommet d'Abuja de 2006 sur la sécurité alimentaire en Afrique appelle à promouvoir des partenariats de collaboration pour développer le commerce des produits agricoles et alimentaires au sein des communautés économiques régionales. Le coton, l'un des produits de base stratégiques du continent, servira à illustrer la création de chaînes de valeur régionales visant à renforcer les liens sectoriels et la transformation structurelle. La viande de bœuf figure également dans la liste des produits et un aperçu global de la chaîne de commercialisation du bétail en Afrique de l'Est est présenté afin de bien mettre en lumière le potentiel de commerce intrarégional.

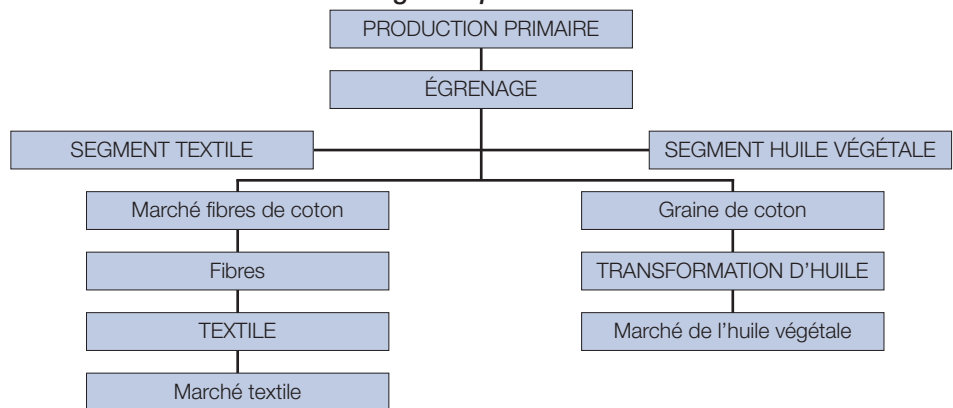
### 5.3.1 La chaîne de valeur du coton africain

La chaîne de valeur peut être constituée en deux étapes liées entre elles (Gow et al. 2002). La première consiste à accroître la productivité et à éliminer les inefficacités opérationnelles dans le secteur du coton depuis la ferme jusqu'à la cotonnerie. La seconde consiste à évaluer les opportunités encore inexploitées dans le secteur du coton, en identifiant de nouvelles opportunités d'affaires et de marchés. Ces deux conditions sont les préalables minimaux à la création de chaînes de valeur régionales d'un produit agricole quel qu'il soit.

Traditionnellement, le coton est un produit agricole presque entièrement utilisé par l'industrie textile. Bien que les graines de coton puissent représenter jusqu'à 10% du revenu des agriculteurs, la valeur du coton est en grande partie générée par les fibres (Turco, 2003). On peut par conséquent considérer que la chaîne de valeur du coton comporte deux industries primaires et deux produits finals (voir figure 5.2).

**Figure 5.2**

*Une chaîne de valeur du coton générique*



Source : Turco (2003).

Le coton est produit dans l'ensemble des zones subhumides et semi-arides. Le coût total de la production de coton fibre inclut les loyers de la terre, les semences, les engrais et les substances chimiques, la récolte et l'égrenage. Le marché de la fibre de coton peut à son tour alimenter la production primaire quand les semences sont recyclées pour la replantation. Dans la plupart des pays africains, la filière de la transformation de l'huile végétale de la chaîne de valeur se compose essentiellement d'entreprises locales et régionales.

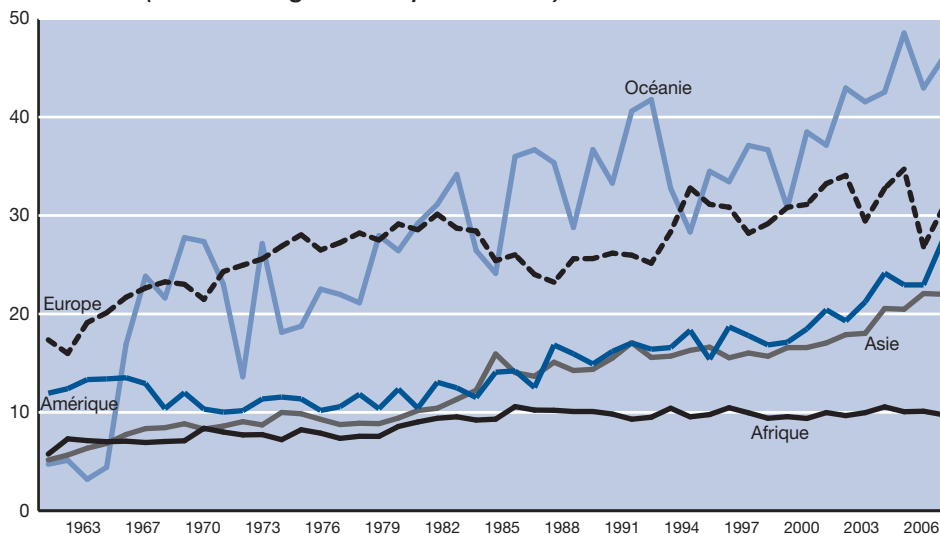
La part de l'Afrique dans la production mondiale de coton était de 6,6% en 2007. La variation de pourcentage annuelle du rendement en Afrique a été relativement faible au cours de la période 1961-2007 (figure 5.3). Plus récemment, le rendement en coton par hectare a, entre 1998 et 2007, augmenté de 6% dans les Amériques et de 4% dans le monde et en Asie mais n'a été en moyenne que d'environ 0,5% en Afrique.

La production et les rendements varient selon les régions. En Afrique australe, les rendements de coton augmentent à un taux de 6,6% par an, bien supérieurs à ceux des grandes régions productrices de coton dans le monde tandis que dans la principale région de production de coton de l'Afrique de l'Ouest, les rendements sont restés généralement au même niveau. La production de coton a augmenté dans toutes les régions en Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, grâce à une augmentation des superficies cultivées (FAO, 2007). Les raisons qui expliquent la lente augmentation des rendements sont notamment la prépondérance de la production pluviale, des technologies de manutention après récoltes insuffisantes et l'utilisation inadéquate des sous-produits. L'efficacité s'est également ressentie de la médiocrité de l'infrastructure, du coût élevé des semences et des pesticides et des barrières institutionnelles comme les monopoles exercés par des systèmes de distribution uniques d'intrants et la concurrence de type monopolistique entre les usines d'égrenage (Poulton, 2007).

“ Dans la SADC se déroule un intense commerce frontalier le long de la chaîne de valeur du coton ”

### Figure 5.3

Accroissement en pourcentage annuel des rendements par région, 1960-2007 (1000 hectogrammes par hectare)



Source: FAO (2007).

“  
Forte demande  
locale de fibres de  
coton dans toutes  
les sous-régions  
”

Le système de canal unique intégré verticalement pour l'offre d'intrants et l'achat de coton en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale permet aux établissements financiers d'accorder des crédits à des petits producteurs et de les recouvrer, leur permettant ainsi d'accroître leur production de coton. Les sociétés nationales contrôlent les prix des intrants ainsi que ceux des récoltes achetées aux agriculteurs dans les zones de production de coton. Elles contrôlent également l'achat des graines de coton, en imposant un accès exclusif à l'ensemble de la récolte des agriculteurs qui ont obtenu des intrants auprès des sociétés cotonnières (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006).

Pour accroître l'efficacité dans la production, les producteurs de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale se sont diversifiés dans la production du coton biologique, réduisant ainsi l'utilisation des substances chimiques et des engrais. Le coton transgénique devrait également permettre de réduire l'utilisation des pesticides, tout en augmentant les rendements (Bischof et al. 2007). Les projets de chaîne de valeur du coton biologique en Afrique de l'Ouest permettent aux petits agriculteurs de se conformer aux normes d'exportation (Eurep Good Agricultural Practices) et ont facilité la création d'un organe régional de certification (AfriCert Limited)<sup>1</sup>.

Dans la région de la SADC se déroule un intense commerce transfrontalier le long de la chaîne de valeur du coton, qui porte sur la fibre de coton, les fils, les textiles et les vêtements. Ce commerce est régi par les protocoles commerciaux de la SADC relatifs aux règles d'origine, ce qui dans une certaine mesure, restreint les possibilités pour les États membres de s'approvisionner en intrants et en produits intermédiaires dans la région pour la production de vêtements et de textiles. Ainsi, le protocole commercial constitue une forme de substitution aux importations intrarégionales pour la chaîne de valeur coton-textile-vêtements. Il a également entraîné une augmentation de la production et du commerce du coton dans la région (Visser, 2001)

La demande locale de fibres de coton est très forte dans toutes les régions. La part relativement élevée que les importations intrarégionales de fibres de coton occupent dans les exportations totales de fibres de coton, dénote le degré de potentiel commercial intrarégional de la chaîne de valeur en Afrique. La capacité de l'industrie textile de l'Afrique est cependant la plus faible du monde, comparée à d'autres régions du monde productrices de coton. Les secteurs du coton en Afrique sont essentiellement tournés vers l'exportation, presque toutes les fibres de coton étant exportées à l'état brut. Selon les estimations, environ 90% des fibres sont exportées, 10% seulement étant transformées en fils puis en textiles par les industries locales, ce qui est dû en partie à la demande de devises de la part des organismes de commercialisation par publics (ICAC, 2008).

<sup>1</sup> Eurep est une association regroupant des détaillants et importateurs de produits frais. L'Eurep GAP est une série de spécifications portant sur les pesticides, l'utilisation de produits chimiques, les engrais et la traçabilité ainsi que les normes du travail (Humphrey, 2003).



La capacité industrielle de la filière textile-vêtements de la chaîne de valeur du coton est très faible par rapport à la production de coton dans l'ensemble des régions en Afrique. À l'exception de la Gambie et du Niger, qui ont des capacités de transformation ou de traitement dépassant la production actuelle de coton, tous les pays de l'Afrique de l'Ouest sur lesquels des données sont disponibles ont des capacités de transformation inférieures à la production de coton (tableau 5.3). C'est peut-être la conséquence directe de l'orientation du secteur vers les exportations et de la faible intégration régionale des marchés du coton.

### Tableau 5.3

Liste des unités industrielles en Afrique de l'Ouest avec indication de leur capacité (2003-2007)

Pays	Usines d'égrenage			Unités industrielles		
	Nombre d'usines	Production de coton (moyenne 2003-200 en tonnes)	Capacité d'égrenage (en tonnes)	Capacité excédentaire (déficit) (%)	Huileries	Usines textiles
Bénin	20	1 719 500	650 000	(164)	2	4 (dont 1 ne fonctionnant plus)
Burkina Faso	15	3 135 019	535 000	(486)	1	2
Cameroun	9	1 150 400	300 000	(283)	1	5
Tchad	10	1 110 725	230 000	(383)	1	1 (fermée)
Côte d'Ivoire	12	1 643 903	420 000	(291)	1	12 (dont. 8 ne fonctionnent plus)
Gambie	1	2 550	10 000	74.5		
Ghana	N/C	93 488	N/C		N/C	5
Guinée	1	203 000	N/C			1
Guinée-Bissau	1	23 500	N/C			
Mali	17	2 592 019	600 000	(336)	3	2
Niger	2	50 400	60 000	16		2 (dont 1 ne fonctionne plus)
Nigéria	2	2 596 000	N/C		N/C	~100 (dont 60-80 ne fonctionnent plus)
Sénégal	5	241 648	65 000	(271)	N/C	12 (dont 4 ne fonctionnent plus)
Togo	6	728 100	200 000	(264)	1	4 (dont 2 ne fonctionnent plus)
TOTAL	101	15 290 252	3 070 000	(398)	10	~148 (dont 77-97 ne fonctionnent plus)

Source : CEDEAO-CSAO/OCDE (2006).

“  
La filière textile-  
vêtements de  
la chaîne de  
valeur du coton  
offre beaucoup  
d'opportunités  
”

La filière textile-vêtements de la chaîne de valeur du coton comprend trois types d'unités commerciales. Le premier est un groupe d'usines textiles spécialisées dans le filage et le tissage des tissus. Le deuxième groupe est constitué d'unités commerciales spécialisées dans le finissage, c'est-à-dire le lavage, la teinture et l'impression. Le dernier groupe se compose d'unités commerciales se spécialisant dans la coupe de vêtements et la fabrication de tissus destinés à des usages domestiques. La stratégie de développement du textile de l'Union économique et monétaire ouest-africaine prévoit qu'en transformant 25% de la production locale de coton, la filière textile pourrait créer 50 000 emplois industriels (UEMOA, 2003).

En Ouganda, la part de la valeur qui revient au filage et au tissage (jusqu'au niveau des intrants pour la filière textile) est de 25% tandis que le tricotage et le travail au crochet du tissu génèrent 55% de la valeur (RATES, 2003). Ainsi le fait d'exporter la fibre brute vers des destinations à l'extérieur de l'Afrique est une occasion perdue dans la mesure où 80-90% de la valeur reviennent aux égreneurs et aux industries textiles étrangers. Toujours en Ouganda, la valeur de la friperie importée est estimée à plus de 10 millions de dollars par an (RATES, 2003).

La filière textile-vêtements de la chaîne de valeur du coton pourrait non seulement reprendre le marché de la friperie, mais également profiter de la Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA), qui accorde l'entrée en franchise des droits de douane et sans contingent sur les marchés des États-Unis. Le traitement préférentiel au titre de l'AGOA dépend toutefois du renouvellement par le Congrès des États-Unis des dispositions de l'Accord, qui arrivent à expiration ainsi que des politiques commerciales qui seront appliquées par la nouvelle Administration américaine à partir de janvier 2009.

L'Afrique continue de bénéficier du traitement préférentiel accordé par l'Union européenne (UE) aux importations en provenance de pays en développement. Les zones de libre-échange du COMESA et les autres communautés économiques régionales peuvent permettre de développer les échanges.

Maurice, par exemple, a profité des préférences commerciales dans le cadre des dispositions des accords conclus entre l'Union européenne, les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (UE-ACP) pour importer des matières premières et exporter des produits finis vers les marchés européens. L'Égypte est un autre pays qui a pris l'initiative de développer le secteur du coton et du textile dans le cadre d'initiatives commerciales régionales et extrarégionales du COMESA. Dans d'autres régions, et en dépit de la concurrence livrée par la friperie, on constate une reprise dans les secteurs du coton du Malawi, de la Zambie et de la Tanzanie en raison des opportunités commerciales intrarégionales offertes dans le cadre du COMESA et de la SADC.

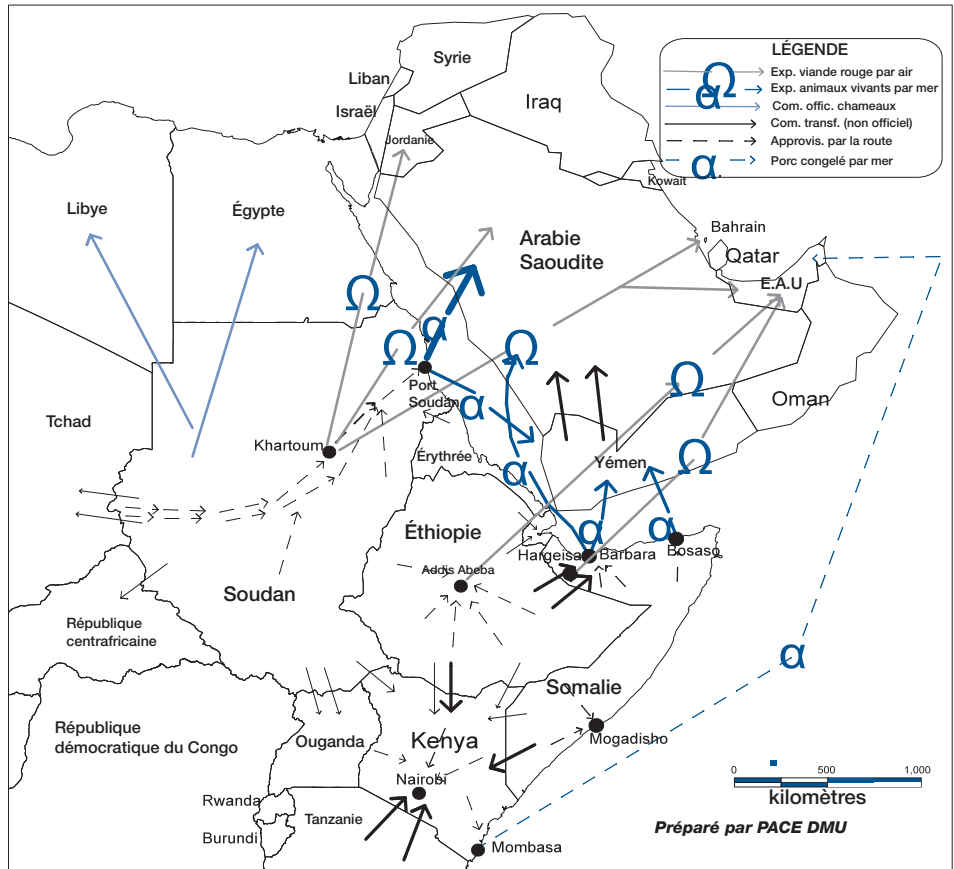
Ainsi, la promotion de chaînes de valeur du coton dans le cadre des initiatives prises par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) dans le domaine du développement de l'agro-industrie et dans le cadre du PDDAA de l'UA notamment, dépendra de la volonté des CER d'exploiter leurs diverses bases de ressources, sur la base des avantages comparatifs et compétitifs au-delà des frontières nationales, car elles constituent la base d'économies d'échelle à toutes les étapes des chaînes de valeur de produits. Cela justifie amplement le coût d'interventions pertinentes ayant pour objet d'améliorer l'infrastructure, de développer la technologie et d'établir les institutions à même de soutenir la création de chaînes de valeur régionales. Ce serait un moyen d'assurer la diversification en abandonnant l'exportation de produits de base homogènes pour se tourner vers l'exportation de produits différenciés tels que les textiles et les vêtements.

### **5.3.2 Chaîne de commercialisation du bétail en Afrique de l'Est et du Nord-Est: une chaîne de commercialisation régionale pastoraliste**

Au fil des ans, le système de commercialisation du bétail en Afrique de l'Est et du Nord-Est a pris exclusivement la forme de mouvements transfrontières pour surmonter les limitations tenant à l'écosystème et profiter des opportunités commerciales existant dans chaque pays. Historiquement, les pays pratiquant le commerce du bétail sont la Tanzanie (SADC, CAE), le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, l'Éthiopie, le Soudan, l'Égypte et la Libye (COMESA), divers pays du Moyen-Orient (Jordanie, Arabie saoudite, Yémen, Émirats arabes unis, Bahrein) et l'île Maurice dans l'océan Indien. Le commerce porte sur des animaux sur pied, acheminés à travers des frontières poreuses, à la fois de façon légale et illégale (importations et exportations de bétail sur pied). Il existe en outre un commerce d'exportation de viande très développé vers les pays du Moyen-Orient, comme le montre la carte 5.1.

### Carte 5.1

#### Cheptel et commerce du bétail dans les régions en Afrique et au Moyen-Orient



Source : Union européenne, 2003.

Il existe des flux commerciaux considérables au sein de la Communauté est-africaine (CAE), en raison de prix relativement élevés. Les prix du bétail sur pied au Kenya sont 53% plus élevés qu'en Somalie, 67% plus élevés qu'en Tanzanie, 29% plus élevés qu'en Éthiopie et 50% plus élevés qu'au Soudan. Le bétail est acheminé à partir de la Somalie à travers la frontière jusqu'aux marchés primaires de Mandera, Wajir et Liboi, puis au marché secondaire de Garissa et finalement aux marchés terminaux de Nairobi et de Mombasa.

Les éleveurs dans le nord de la Tanzanie, essentiellement des Masai acheminent leur bétail principalement à travers Namanga vers le marché de Nairobi, tandis qu'une proportion négligeable de bétail dinka est convoyée jusque dans le nord-ouest du Kenya. Au Nord, le bétail venant du sud de l'Éthiopie est convoyé à travers Moyale jusqu'au nord du Kenya. Dans la partie nord du pays se pratique un important com-

merce transfrontalier, de chameaux notamment. Les exportations portent à la fois sur des animaux vivants et des produits carnés, essentiellement de la viande. Le Kenya exporte du bétail sur pied vers Maurice tandis que l'Éthiopie, le Soudan et la Somalie exportent de la viande rouge et des animaux sur pied vers le Moyen-Orient.

Les détails donnés ci-après montrent l'importance de cette chaîne régionale pour le Kenya : (figure 5.4)<sup>2</sup>.

- Sur l'ensemble du bétail commercialisé au Kenya, 35% appartiennent à des éleveurs kényens, 26 % sont des bêtes réformées provenant d'élevages laitiers, 3% de ranches, 4% de petits éleveurs et 22% de pays voisins.
- Dans le pays, on trouve environ 500 000 éleveurs nomades, 625 000 petits exploitants laitiers et 60 ranches dans le domaine de la production.
- Dans le transport et le commerce de gros du bétail, on note la présence de 20 000 à 25 000 négociants et intermédiaires.
- Pour l'abattage, le commerce et la transformation de la viande et des produits carnés, il y a environ 2 000 abattoirs, 10 grands bouchers, entre 5 000 et 10 000 bouchers locaux, entre 4 000 et 6 000 négociants en viande bovine et 40 transformateurs.

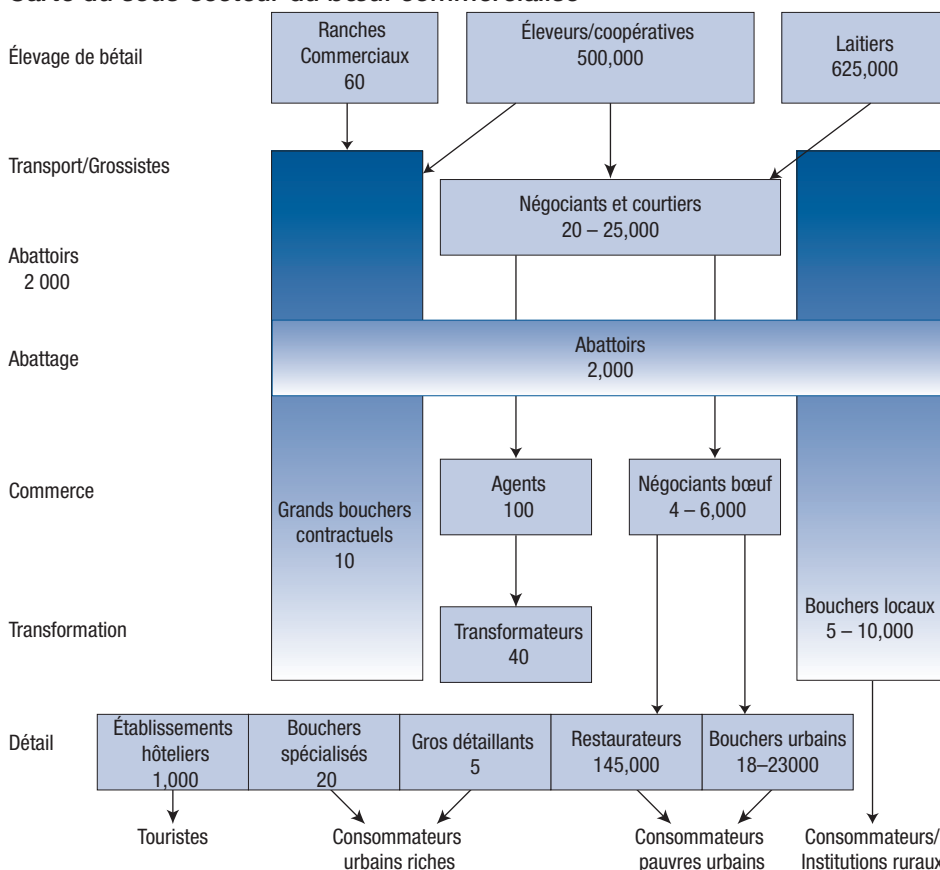
S'agissant de la vente au détail dans la chaîne, plus de 1 000 hôtels, 145 000 établissements de restauration et 18 000 boucheries urbaines et rurales sont concernés.

Une analyse des chaînes de valeur de la commercialisation de la viande et des produits carnés, notamment la remise en service de la Kenya Meat Commission (Commission de la viande du Kenya, montre que la KMC devrait axer ses activités essentiellement sur trois segments de marché, à savoir les morceaux de premier choix (14%), les quartiers de boeuf (77%) et la viande en boîte (9%). Les prix de ces produits varient de façon considérable mais les prix de vente se sont redressés, indiquant que la situation de la KMC s'est améliorée. La marge de vente pour les morceaux de premier choix est de 28,5%, les achats de bétail représentant 65,5% des revenus et des coûts de la chaîne totale. La chaîne est par conséquent très sensible aux augmentations de coûts du fait qu'elles peuvent réduire les marges. La main-d'œuvre ne représente que 8,5% des coûts et de légères augmentations des coûts salariaux ne devraient pas avoir d'effets significatifs sur les marges. Les autres coûts sont les dépenses pour les matériels et les frais généraux qui devraient être maintenus à un minimum (Muthee, 2007).

---

2 Voir DFID, 2001; Aklilu et al. 2002; Desta, 2005 et Muthee, 2006.

**Figure 5.4**  
**Carte du sous-secteur du bœuf commercialisé**



Source : DFID, 2001.

Environ 77% des ventes s'effectuent essentiellement dans les catégories moyennes ou inférieures du marché de la viande. En particulier, l'essentiel des ventes est constitué de viande non désossée, de viande désossée (steak) et de sous-produits. S'agissant de la commercialisation du bœuf, la marge est de 17%. Dans ce cas-ci, les achats de bétail représentent presque 80% des coûts. Les coûts salariaux et les frais généraux sont directement liés au nombre d'animaux abattus. La base retenue pour ces calculs est 28 200 animaux par an avec une moyenne de 125 kg par animal, un prix d'achat de 97 shillings kényens (Kshs), et des ventes à 97 Kshs le kilo de viande et de sous-produits.

Il a été proposé que la KMC réserve 9% du bétail abattu chaque année pour la mise en conserve et écoule le reste sur les marchés intérieur et international. En 2007, les prix sur le marché intérieur étaient de 165-190 Kshs par boîte de 340 g de viande de

bœuf importée, tandis que sur les marchés d'exportation, ils étaient de 2-2,50 \$/kg (138 Kshs/kg), ce qui implique que les importateurs réalisent une marge bénéficiaire brute de 10 à 19% sur les prix d'importation (non compris la taxe). Le segment de la chaîne de valeur pour le bœuf en conserve et des extraits de bœufs en conserve et d'autres sous-produits se base sur l'abattage de 9 000 têtes de bétail. Dans ce cas, les achats de bétail (qualité pour la mise en boîte) constituent environ 57% des coûts. Les coûts d'autres matériels, spécialement les boîtes et l'étiquetage représentent 24% des coûts et la marge est estimée à 19,4%.

L'Afrique a importé 1,15 million de tonnes de viande en 2005 (FAO, 2006). L'Afrique de l'Ouest a été la plus grande importatrice, avec une part de 334 240 tonnes (30%), suivie de l'Afrique australe avec 321 490 tonnes (28,1%). L'Afrique centrale a importé 303 000 tonnes (26,5%) tandis que l'Afrique du Nord a importé 167 930 tonnes (14,7%). C'est la région de l'Afrique de l'Est qui a importé le moins, avec 8 800 tonnes (soit 0,8% des importations totales de l'Afrique).

L'Afrique de l'Est est largement autosuffisante en viande et le plus grand importateur de la région est Djibouti qui absorbe 75% des importations de viande. Djibouti et d'autres pays de la région exportent également de la viande ou des animaux sur pied. L'Afrique centrale, en particulier la République démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo constituent un marché potentiel pour l'Afrique de l'Est. En Afrique centrale, le plus grand importateur est l'Angola (178 820 tonnes), les coûts de transport de l'Afrique de l'Est jusqu'en Afrique centrale pouvant cependant être élevés. L'Afrique australe est un autre marché potentiel dominé par l'Afrique du Sud, qui représente 91% des importations. Dans cette région, le Botswana, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Swaziland sont également des exportateurs et peuvent donc concurrencer l'Afrique de l'Est. Les régions de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest qui représentent 58% des importations africaines totales de viande, constituent également un marché potentiel pour les produits carnés, mais la compétitivité des exportations en provenance du reste de l'Afrique peut être entravée par les coûts de fret, comparés aux importations venant de l'Union européenne, des États-Unis et de l'Amérique latine.

Les exportations africaines de viande sont estimées à plus de 204 millions de dollars, huit pays étant les principaux pays d'exportation : l'Afrique du Sud (5 millions \$), la Namibie (57 millions \$), le Botswana (47 millions \$), le Zimbabwe (8 millions \$), le Kenya (5 millions \$), le Swaziland (4 millions \$), l'Éthiopie (4 millions \$) et le Soudan (45 millions \$). D'autres pays comme la Somalie, exportent la viande mais des données sur ces exportations ne sont pas disponibles. Les exportations sont dominées par la viande bovine (veau, viande désossée, séchée, salée, fraîche et congelée), qui représentent 85,4% de toutes les exportations, suivie par la viande ovine (8,8%), la viande de caprins (2,7%), la viande homogénéisée (0,9%) et les extraits

“ Pour se développer, la chaîne de valeur de la viande doit être formalisée ”

de viande et les saucisses (2,2%). Les principaux exportateurs de produits bovins sont l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie tandis que l'Éthiopie, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Soudan sont les principaux exportateurs de viande de caprins et de viande ovine.

L'exemple donné montre qu'il y a eu des filières de commercialisation régionale qui se sont développées au fil du temps. Bien que le système de commercialisation ne soit pas pleinement intégré régionalement et ne possède pas une structure reconnue de gestion de chaîne de valeur, le système couvre la CAE, l'IGAD, des parties du COMESA et de la SADC (Tanzanie). Par conséquent, il importe de formaliser cette chaîne de marchés en y incorporant les divers éléments facilitateurs des chaînes de commercialisation formelles. Il faut également des investissements dans l'infrastructure pour soutenir l'industrie de la viande, depuis la production jusqu'à la transformation et à la commercialisation. Comme le montre l'analyse, les marges de commercialisation sont assez élevées et pourraient soutenir des investissements régionaux importants. Une telle entreprise nécessiterait une coopération régionale dans les domaines de l'investissement et du commerce au niveau le plus élevé.

### **5.3.3 Intégrer les chaînes de valeur nationales, régionales et mondiales : le cas du cuir dans la sous-région du COMESA**

L'intégration de chaînes de valeur nationales dans les chaînes de valeur importantes régionales et mondiales peut commencer par une analyse des chaînes de valeur nationales, se poursuivre par la promotion de chaînes de valeur régionales dans des CER déterminées et se terminer par l'analyse de chaînes de valeur mondiales pour identifier les niches de marchés (Muthee, 2008). La chaîne de valeur, bétail/viande, par exemple, peut être élargie au segment des peaux et cuirs et des vêtements en cuir. Pour bien faire voir les niches de marchés qui pourraient être créées, on fait une analyse du Kenya et du COMESA sur les plans des capacités, de la taille du marché et du potentiel de croissance.

En 2006, le Kenya a produit 2,6 millions de peaux de boeuf, environ 3,9 millions de peau de chèvre, 2,5 millions de peau de mouton et 65 000 peaux de chameau. Les cuirs et peaux proviennent des abattages sur les fermes et de 2 000 abattages dans les abattoirs. La fourniture de cuirs et peaux est assurée par plus de 1 000 négociants en cuirs et peaux qui exercent dans environ 1 000 entrepôts et hangars de séchage dans toutes les provinces du Kenya.

Dans le domaine du tannage, le pays compte 12 tanneries ayant une capacité estimée à environ 1,5 million de cuirs (en baisse par rapport à 3,3 millions en 1990) et à 3,6 millions de peaux (en baisse par rapport à 6,3 millions en 1990). Le cuir est



vendu sur le marché local à environ 15 fabricants de chaussures qui ont la capacité de fabriquer 8 millions de paires de chaussures par an. Les fabricants d'articles en cuir seraient au nombre de 15 et leur production serait de l'ordre de 300 000 – 500 000 articles. Il y a également une fabrication de chaussures artisanales et d'articles en cuir à Nairobi et à Thika ainsi que dans d'autres centres urbains et ruraux.

Le Kenya joue un rôle très marginal dans la chaîne de valeur internationale. Les exportations de cuirs et de peaux bruts ont rapporté au Kenya environ 0,143 milliard de Kshs en 2007 (contre 0,622 milliards de Kshs en 2006). Concernant le cuir, le Kenya n'a exporté que pour 3,04 milliards de Kshs en 2007 (une augmentation de 54% par rapport à 2006) pour un marché mondial s'élevant à 1 225,7 milliards de Kshs (17 milliards de dollars), tandis que les exportations kényennes de chaussures (cuir et plastique) n'étaient que de 3,04 milliards de Kshs (une augmentation de 33% par rapport à 2006) pour un marché mondial de 3 605 milliards de Kshs (50 milliards de \$). Les exportations d'articles en cuir sont négligeables et sont essentiellement constituées d'articles de curiosité pour touristes mais le commerce mondial s'élève à plus de 3 milliards de dollars. Les importations de chaussures comptabilisées sont d'environ 6,3 millions de paires de chaussures pour une valeur d'environ 0,9 milliard de Ksh. Les importations non comptabilisées et illégales pourraient être bien supérieures aux importations comptabilisées.

La chaîne de valeur du cuir ne forme pas un ensemble soudé et ses divers éléments opèrent indépendamment les uns des autres, font face à des coûts de transaction élevés et ne réussissent pas à exploiter les opportunités et les synergies qui pourraient être réalisées dans une chaîne fonctionnant de façon optimale. Il y a néanmoins, une certaine valeur ajoutée au Kenya et dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Est qui est répercutée sur le consommateur au bout de la chaîne. L'Afrique de l'Est possède le cheptel le plus important en Afrique, capable de fournir suffisamment de cuirs et de peaux à une industrie dynamique du cuir. En raison de pratiques d'élevage médiocres, la proportion de cuirs et de peaux qui entre sur le marché est cependant faible, n'étant en moyenne que de 14% pour les bovins et de 27% pour les ovins et les caprins.

Les cuirs et peaux sont généralement de faible qualité, en raison des défauts sur le terrain, au cours de l'abattage et durant la conservation. Les qualités qui sont produites sont en moyenne inférieures de 35% à la qualité mondiale. Plus de 80% des cuirs et peaux sont exportés sous forme brute, encore que dans certains pays comme l'Éthiopie, l'Afrique du Sud et le Soudan, une quantité considérable soit utilisée localement. Les prix des cuirs vont de 0,80 \$ à 1,3 \$/kg tandis que ceux des peaux vont de 0,30 \$ à 1 \$/pièce. Les peaux produites en Éthiopie sont reconnues internationalement et atteignent le prix élevé de 2,50 \$/pièce.

“ Le Kenya est un acteur majeur dans la chaîne de valeur mondiale du cuir ”

“  
Seules l’Afrique  
du Sud et l’Éthiopie  
comptent des  
entreprises  
importantes de  
fabrication du cuir  
”

**Tableau 5.4**

*Valeur ajoutée dans la chaîne de valeur du cuir au Kenya (en pourcentage du total)*

Pourcentages de la valeur ajoutée dans la chaîne de valeur du cuir kényen (en pourcentage du total)			
Segment de la chaîne de valeur du cuir	Valeur ajoutée (en pourcentage)		
	Cuirs	Peaux	Total
<b>I. Cuirs et peaux</b>			
a) Abattoirs – négociant	16,7	-	16,7
b) Négociant – exportateur cuirs	36,7	-	36,7
<b>II. Tannage</b>			
a) Peau brute en wet-blue	22	20	42
b) Peau brute en croûte	35	30	65
c) Peau brute en cuir fini	40	38	78
<b>III. Manufacture du secteur informel</b>			
a) Négociant en cuirs	-	-	18
b) Chaussures pour hommes	-	-	25
c) Ceinture en cuir simple	-	-	63
<b>IV. Petite manufacture</b>			
a) Chaussures pour enfants	-	-	36
b) Moccasins	-	-	38
c) Chaussures derby pour hommes	-	-	30
d) Sandales	-	-	39
e) Sacs pour ordinateur portable	-	-	32
f) Sacs de dames	-	-	45

Source : Muthee (2008).

En 2002, la sous-région comptait 407 tanneries mais beaucoup d’entre elles ne sont plus en fonctionnement sauf en Afrique du Sud et en Éthiopie où toutes les tanneries sont en activité. Le Kenya comptait 19 tanneries en 2002 mais actuellement 12 seulement sont en fonctionnement. L’utilisation des capacités est généralement faible, étant en moyenne de 30% sauf en Éthiopie et en Afrique du Sud où elle dépasse 60%. Le marché local absorbe 10 à 15% de la production et le reste est exporté. Les valeurs d’exportation dépendent fortement du degré de la valeur ajoutée, la valeur étant de 2,5 milliards de \$ pour l’Afrique du Sud, de 66 millions de \$ pour l’Éthiopie, de 22 millions de \$ pour le Soudan et de 15 millions de \$ pour le Kenya .

En 2002, selon les estimations, la sous-région comptait 689 fabriques de chaussures mais beaucoup d’entre elles ont dû fermer, en raison de l’importation considérable de chaussures neuves et d’occasion. La plupart des entreprises se trouvent en Afrique du Sud, en Éthiopie, au Soudan et au Zimbabwe. La capacité installée est élevée en Afrique du Sud (32 millions de paires) et en Éthiopie (25 millions de paires). L’utilisation des capacités se situe entre 20 et 80% et elle est plus élevée en Afrique du Sud et en Éthiopie.

La fabrication d'articles en cuir n'est pas bien développée, sauf en Afrique du Sud et en Éthiopie. En 2002, le nombre d'entreprises fabriquant des articles en cuir était estimé à 554, mais beaucoup d'entre elles ne sont plus en activité. Le taux d'utilisation des capacités se situe entre 20 et 60% et les articles sont destinés aux marchés locaux et au commerce touristique. Il existe également une production artisanale considérable. Si l'utilisation des capacités et la production locale ont baissé au fil du temps, les importations de chaussures et d'articles en cuir dans la sous-région du COMESA sont néanmoins passées d'environ 41 millions de dollars en 2 000 à 78 millions de dollars en 2006, soit un taux de croissance moyen de 11% par an.

Le COMESA (2007) a élaboré une stratégie globale pour le secteur du cuir dans la sous-région qui vise les quatre objectifs stratégiques suivants :

- Améliorer la qualité des cuirs et peaux bruts et partiellement traités, la cohérence et la conformité avec les normes de qualité et d'environnement;
- Renforcer les organismes d'appui et les associations dans le secteur du cuir, afin de fournir des informations sur le marché et aider les entreprises à s'en servir pour améliorer la qualité et commercialiser des produits attrayants;
- Établir des groupes de produits nationaux et régionaux durables;
- Améliorer les compétences techniques et de gestion ainsi que l'équipement dans les tanneries et inciter les fabricants de produits de maroquinerie à produire constamment des produits de bonne qualité et à prendre de meilleures décisions en matière d'investissement.

La stratégie du COMESA pourrait bénéficier à un grand nombre de personnes. Les fabricants (y compris les propriétaires de tannerie et les installations de fabrication du cuir) auront la capacité de répondre aux exigences des acheteurs sur les plans quantitatif et qualitatif et de concevoir des produits originaux attrayants, grâce au partage des idées, des connaissances techniques, à des employés qualifiés et à un matériel pour faire des prototypes. Les personnes qui exercent dans les abattoirs, les communautés et syndicats qui leur sont associés ainsi que les organismes d'appui au commerce et aux affaires (associations, instituts de formation, laboratoires etc.) devraient également intensifier leurs opérations et générer des profits plus importants.

“ L'analyse de la chaîne de valeur permet de déterminer les contraintes à la création de valeur dans l'agriculture en Afrique ”

## 5.4 Stratégies pour la promotion de chaînes de valeur régionales dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)

“  
Diverses approches sont possibles pour promouvoir une chaîne de valeur  
”

En visant à améliorer l'agro-industrie et l'environnement global des affaires afin d'exploiter les avantages potentiels de la mondialisation, l'analyse de la chaîne de valeur peut permettre de bien connaître les contraintes que rencontrent les divers acteurs de la chaîne de valeur d'un produit agricole, en vue de déterminer des domaines d'intervention à divers niveaux. Comment alors les gouvernements et d'autres partenaires peuvent-ils acquérir les connaissances nécessaires sur les processus de la chaîne de valeur et comment peuvent-ils les traduire en interventions utiles ?

### 5.4.1 Approches stratégiques en matière de création d'une chaîne de valeur nationale

Il y a trois stratégies possibles pour promouvoir une chaîne de valeur : i) l'approche de la planification globale ; ii) l'approche participative au moyen d'outils centrés sur les ateliers et iii) l'approche des incitations pour des projets pilotés par le secteur privé (Altenburg, 2007).

#### *Approche de la planification globale*

Cette approche consiste à utiliser des outils pour cartographier et étudier le flux physique des produits de base le long de la chaîne, le potentiel d'exportation des produits, l'étendue régionale de la chaîne, la coopération entre entreprises et l'efficacité de la production. Les directives et les outils à cet égard sont très nombreux (voir Kaplinsky et Morris, 2000 ; McCormick et Schmitz, 2002). Par exemple, l'analyse de la chaîne de valeur participative en cinq étapes (PCVA), élaborée par l'Agence pour le développement international des États-Unis (USAID), choisit systématiquement des industries ayant le plus grand potentiel de développement ; effectue une analyse « chaîne de valeur » des facteurs affectant la compétitivité, élabore une stratégie concurrentielle participative ; établit un plan d'action et procède au suivi et à l'évaluation de l'impact.

Une analyse qui a pour objet de clarifier les processus et les causes sous-jacents des relations complexes de la chaîne de valeur est vitale pour des interventions pratiques. Cartographier et analyser le marché d'une chaîne de valeur ne suffisent pas à faire comprendre les meilleurs choix en matière de revalorisation, la distribution des gains et des risques et les grandes options pour assurer la compétitivité à long terme. Il est important à cet égard d'examiner également les questions tenant au contexte tels que

la structure, le comportement et la performance des sous-secteurs économiques, les opportunités et les risques ainsi que les interactions entre acteurs dans un sous-secteur donné (Gereffi et Memedovic, 2003 ; Moran, 1999).

### ***Approche des outils centrés sur des ateliers participatifs***

Cette approche consiste à mobiliser les connaissances des parties prenantes et à améliorer l'analyse et la création de la chaîne de valeur, en ajoutant de la valeur à la cartographie et à l'analyse de marché. C'est ce qui se fait avec un outil tel que SHAPE, qui vise à combiner des techniques de planification pratiques à l'information sur le marché afin d'évaluer la performance du secteur et d'identifier des opportunités de marché ainsi que des mécanismes novateurs pour créer de la valeur. Un autre outil similaire est PACA (Participatory Appraisal of Competitive Advantage), qui porte essentiellement sur l'examen des rapports existants et d'autres activités<sup>3</sup>.

### ***Approche des incitations pour des projets pilotés par le secteur privé***

Cette approche offre des programmes de subventions pour le partage des coûts aux entreprises privées qui s'engagent dans des activités de développement. Aussi bien les gouvernements que les donateurs peuvent réduire leurs propres coûts de transaction et les risques d'engagement et obtenir en même temps des résultats significatifs en établissant des partenariats avec des entreprises privées. Le cofinancement nécessite généralement que des entreprises privées exécutent des projets et fournissent au moins la moitié des ressources financières nécessaires et assument les risques en cas d'échec. Les activités menées dans le cadre d'un tel arrangement portent généralement sur le développement, et des précautions sont prises pour que des fonds publics ne servent pas à financer les activités normales de l'entreprise. Une autre manière de soutenir la création de chaînes de valeur dans le cadre du cofinancement pourrait consister à fournir une assistance directe aux petits agriculteurs ou aux PME portant sur les transferts de technologie, la fourniture de produits, l'étiquetage, la formation ou le commerce. Un autre type de soutien pourrait consister à améliorer l'environnement des affaires par le biais d'activités de développement communautaire.

Comme exemples de programmes de cofinancement essentiellement mis en œuvre par des donateurs, on peut mentionner notamment le Programme allemand de partenariats public-privé (PPP) qui a eu plus de 1700 projets, les alliances mondiales pour le développement de l'USAID et le Business Linkage Challenge Fund du DFID. Le Programme allemand PPP a ainsi financé un projet ayant pour objet de remettre en activité d'anciennes usines de transformation de la tomate appartenant à l'État du Ghana et de les transférer à des agriculteurs. Il garantit également les prix

“ Un fonds de subventions pour la commercialisation au sein d'une chaîne de valeur accélère le développement des affaires ”

3 Voir <http://www.paca-online.org.htm>

des produits à base de tomate. Au Kenya, le Programme a également financé une association d'importateurs de fleurs, en introduisant un programme d'octroi de label pour les fleurs, certifiant que la production horticole au Kenya est conforme aux normes sociales et environnementales.

Les approches qu'un gouvernement ou un donateur choisit d'adopter pour favoriser la création d'une chaîne de valeur seront améliorées par une évaluation plus approfondie de la situation spécifique avant que les choix ne soient faits. Il pourrait être avantageux de combiner des éléments de diverses approches afin de tirer le plus grand parti des avantages offerts, tout en réduisant au minimum les faiblesses des divers éléments. Il est en particulier souhaitable que les sociétés privées, les associations d'entreprises, les agriculteurs, les ONG et d'autres parties prenantes collaborent étroitement afin de s'assurer que les activités qui appuient le secteur privé n'ont pas un effet de distorsion sur les marchés ou ne privatisent pas les gains (Altenburg, 2007).

Une approche dans laquelle on utilise un programme de subventions de contrepartie pour chaînes de valeur entre la Banque mondiale et le Gouvernement kényen, permettra de comprendre les mécanismes opérationnels. Le programme de subventions de contrepartie pour une chaîne de valeur a les objectifs et le but suivants :

- Renforcer la compétitivité et accroître la valeur ajoutée des chaînes d'approvisionnement choisies, en améliorant l'accès aux services pour le développement des entreprises (SDE);
- Renforcer les liens (entre les entreprises et entre les PME et les marchés) ;
- Inciter les PME à demander des services pour le développement des entreprises, en fournissant des incitations financières pour la formation éligible et d'autres SDE ;
- Augmenter l'offre de SDE orientés vers des marchés spécifiques sur une base durable.

Les activités qui peuvent être financées par la subvention de contrepartie sont notamment :

- La formation dans tous les domaines concourant à renforcer la compétitivité des chaînes de valeur choisies, par exemple, la conception et la mise au point du produit, le contrôle de qualité, la fixation du prix du produit et les services de vulgarisation agricole ;
- Des services d'information et d'autres activités similaires permettant de rapprocher plus facilement des acheteurs étrangers avec certaines chaînes de valeur; et
- Une analyse de marché ciblée et d'autres services d'appui à la commercialisation.

Les dépenses qui peuvent être financées sont notamment les frais de déplacement qui font partie des plans de commercialisation des exportations, tels que reflétés dans la stratégie industrielle globale ainsi que la réparation et l'entretien du matériel, s'il est inclus dans le plan d'exploitation. Les éléments pouvant bénéficier de subventions de contrepartie sont le capital de roulement, les capitaux permanents, le matériel et d'autres ressources physiques, les véhicules devant être utilisés pour acheminer les produits des fournisseurs aux transformateurs, les intrants physiques au niveau de la ferme tels que les engrais, les produits agrochimiques, les semences et le temps que le personnel consacre à fournir une assistance technique et des conseils spécialisés aux fournisseurs se trouvant en aval.

Les procédures en matière de partage des coûts sont les suivantes :

- Les entités ou groupes d'individus parrains fournissant des contributions financières pour l'achat de matériel ou d'autres éléments physiques nécessaires au profit d'un groupe;
- Pour chaque dollar investi par des entités ou des groupes de parrains, la Facilité pour les dons de contrepartie fournira un montant équivalant sous forme d'assistance technique et d'autres services pour le développement des entreprises, comme par exemple la formation du groupe bénéficiaire.

Le système est administré par un comité (dont le président doit être élu ou désigné par une entité du secteur) qui est chargé de :

- Convoquer toutes les entités du secteur le long de la chaîne de valeur ;
- Prendre l'initiative d'élaborer une stratégie à l'échelle de l'industrie qui prenne en compte les questions identifiées dans l'analyse de la chaîne de valeur ainsi que le projet, les objectifs et les buts de l'industrie ;
- Être le principal organe chargé de susciter un consensus parmi les diverses entités du secteur en vue d'appliquer une stratégie à l'échelle du système et
- Servir d'organe central pour approuver les idées de projets élaborées par des entités du secteur.

Les cas d'une coopérative de café, d'un producteur de café moulu et d'un négociant en café privé serviront à montrer comment on peut apporter des améliorations au niveau de la ferme (encadré 5.1).

### **Encadré 5.1**

#### ***Une coopérative de café, un producteur de café moulu et un négociant en café privé (exemple de subventions de contrepartie)***

Kaliluni Farmers Cooperative Society du Kenya a demandé à participer à un programme de réduction de la pauvreté, organisé conjointement par le Gouvernement kényen et le secteur privé et financé par la Banque mondiale et qui avait comme objectifs spécifiques les suivants :

- Améliorer les revenus des membres en réalisant des rendements de café plus élevés et de meilleure qualité;
- Veiller à ce que les dépenses consacrées aux engrais et à d'autres substances chimiques soient suffisantes pour les besoins de la culture et des sols;
- Sensibiliser davantage les agriculteurs de Kaliluni et les responsables de la gestion de l'usine aux aspects techniques et perfectionner leurs compétences grâce à une formation spécifique;
- Faire obtenir à la marque de café Kaliluni un label sur le marché international.

Les objectifs seront atteints grâce à un programme de subventions de contrepartie, pour une chaîne de valeur pilote dont l'objet est de renforcer la compétitivité et d'augmenter la valeur ajoutée dans certaines chaînes d'approvisionnement en améliorant l'accès aux services pour le développement des entreprises (SDE) et en renforçant les liens entre les entreprises ainsi qu'entre les PME et les marchés.

La société Kaliluni qui compte 1 245 membres possède actuellement 240 000 caféiers dont 40% seulement sont activement entretenus. La coopérative gère également une pépinière de café âgée de plus de 40 ans d'où tous les agriculteurs prennent leur café. La direction se compose de cinq membres, d'un secrétaire/directeur et d'un directeur d'usine.

Les faibles rendements en café de la coopérative ont suscité des inquiétudes et la direction s'emploie à améliorer la production et la qualité, afin d'obtenir une meilleure rémunération pour les agriculteurs. Les faibles rendements en café sont dus à la qualité et à la quantité insuffisantes des intrants et parfois à l'utilisation de mauvais intrants comme les engrais et les substances chimiques. Très souvent, les agriculteurs ne savent pas ce dont les cultures et le sol ont besoin. Les faibles rendements ont également été imputés aux mauvaises méthodes de culture, en raison de la faiblesse des capacités techniques et de gestion des divers agriculteurs et des employés de l'usine.

SOCFINAF Company Limited qui est l'organisme chef de file (parrain) de ce projet, pré-financera la fourniture d'intrants essentiels tels que les engrais et les insecticides aux agriculteurs de Kaliluni utilisant les produits de la vente de son café. Le fonds de subvention de contrepartie fournira un montant équivalant à la valeur des intrants, en apportant une assistance technique pour l'analyse des sols, l'audit des méthodes et la formation en techniques de culture, en culture du café et en gestion de la transformation. Des intrants essentiels tels que les engrais, les fongicides et les insecticides seront distribués à l'avance au début de la saison pour assurer l'accroissement des rendements et la qualité du café. Les coûts des intrants seront ultérieurement remboursés sur le produit de la vente de café. Ceux qui fourniront les services pour le développement des entreprises (SDE) seront choisis à l'issue d'un concours sur le terrain et à l'extérieur. L'autre partenaire dans la chaîne de valeur est Oaklan-Marketing Limited qui sera chargé de commercialiser le café Kaliluni, rôle qui est actuellement assumé par la SOCFINAF.



Finally, it is envisaged to certify the coffee Kaliluni by one or several international organizations such as Utz Kapeh or Fair Trade. A judicious combination of inputs mentioned above and of SDE should allow increasing yields and quality and consequently the quantities of beans for transformation, grinding and commercialization at higher unit prices. This will be reflected in a more substantial remuneration of farmers and in a definitive increase in revenues. The gross revenue per inhabitant for one kilo of beans delivered before intervention was 29 Kshs per year while it is expected that after intervention, the kilo will reach 163 Kshs, representing an increase of 462%.

Source : Mula (2008).

“ Des marchés  
régionalement  
intégrés multiplient  
les opportunités de  
création de chaînes  
de valeur ”

### 5.4.2 Approche régionale en matière d'analyse et de création de chaînes de valeur

Dans les efforts qu'elle déploie pour accélérer la création de chaînes de valeur, l'Afrique doit adopter une approche régionale de l'analyse de la chaîne de valeur, étant donné que des politiques visant à promouvoir des technologies améliorant les rendements n'auront aucun sens si la volonté de développer les marchés fait défaut. Pour un développement agro-industriel prospère, il faut un système dans lequel les procédés de production et de transformation sont l'affaire de nombreux pays différents qui partagent des frontières communes le long de zones agroécologiques. Il importe également de considérer que les marchés agricoles s'étendent sur de nombreux pays, ce qui est conforme à la structure de production et aux complémentarités de l'offre et de la demande de produits à travers des zones agroécologiques.

Par conséquent, créer des chaînes de valeur et des marchés régionalement intégrés constitue non seulement un choix logique mais également un choix nécessaire pour soutenir la transformation agricole en Afrique. La pertinence et les questions analytiques essentielles en matière de création de chaînes de valeur régionales sont récapitulées dans l'encadré 5.2 ci-dessous.

Pour moderniser l'agriculture, il est par conséquent proposé de mener des actions le long des chaînes de valeur de produits stratégiques et au niveau des marchés régionaux depuis l'étape des intrants/systèmes de distribution jusqu'au niveau de la ferme et ensuite jusqu'à la transformation agricole et aux systèmes de commercialisation/distribution des produits. Comme mentionné précédemment, le développement agro-industriel le long de marchés régionaux ou de chaînes de produits stratégiques permettrait de résoudre les problèmes liés à l'étroitesse des marchés et au faible accès des agriculteurs africains aux marchés.

Si les opportunités d'investissement dans la transformation agricole sont directement conditionnées par la taille et les frontières des marchés accessibles, les obstacles au niveau de l'infrastructure et les barrières institutionnelles au développement des marchés dans et entre les pays africains sont, elles, des questions qui doivent être examinées dans les politiques nationales et les accords régionaux portant sur le commerce intra-africain. Plus précisément, les pays africains doivent adopter des politiques et des arrangements institu-

tionnels afin d'accélérer l'intégration régionale pour qu'elle aille au-delà des sous-régions actuelles et arrive au stade d'un marché commun africain des produits alimentaires et agricoles stratégiques. À cet égard, la récente initiative visant à intégrer la CAE, le COMESA et la SADC est un pas dans la bonne direction. La plupart des pays africains partage déjà cette vision dans le cadre du PDDAA.

## **Encadré 5.2**

### ***Pertinence des chaînes de valeur régionales : Récapitulatif***

#### **Importance**

- Il est dans l'intérêt public de créer des chaînes de valeur dans la mesure où elles impliquent des activités non seulement de petits agriculteurs mais également d'agro-industries, qui doivent être encouragées en raison du rôle qu'elles jouent dans le développement économique;
- Améliorer l'accès aux marchés pour les petits agriculteurs et les agro-industries;
- Accroître la rentabilité d'investissements de taille optimale dans la transformation des produits agricoles au fur et à mesure de l'expansion des marchés;
- Préserver les emplois et les industries agroalimentaires en Afrique;
- Assurer l'efficacité dynamique des produits agricoles et des exportations de forte valeur.

#### **Principaux points à aborder dans l'analyse de la chaîne de valeur**

- Partage des avantages et des coûts provenant de la création de chaînes de valeur et de marchés régionaux;
- Répartition de la valeur ajoutée le long de la chaîne;
- Part de marché des différents acteurs et taille correspondante du sous-secteur;
- Cadre institutionnel et juridique, tel que les zones de production et de transformation régionales, les protocoles commerciaux, les réglementations de la circulation des personnes, les politiques de commercialisation agricole et les institutions financières;
- Potentiels de croissance (nodes avec potentiel de marché);
- Développement de l'infrastructure;
- Potentiel de réduction de la pauvreté et de génération de revenus pour les populations rurales;
- Potentiel d'offre soutenue de produits alimentaires à des prix compétitifs abordables pour les consommateurs africains;

- Potentiel de maximisation des retours sur l'investissement en capital à différents niveaux de la stratégie de la chaîne de valeur;
- Potentiel de renforcement des complémentarités et de l'interdépendance sectorielles et régionales, grâce à la mise en œuvre d'approches en matière d'intégration horizontale et verticale dans la stratégie des chaînes de valeur de produits agricoles.

**Source :** Établi par les auteurs avec des contributions d'examineurs extérieurs, certaines idées ont été empruntées à Altenburg (2007).

“ Le PDDAA  
fournit le cadre  
pour l'intégration  
de l'agriculture en  
Afrique ”

### 5.4.3 Promouvoir des chaînes de valeur dans le cadre du PDDAA

Pour créer des chaînes de valeur régionales verticalement coordonnées de produits agricoles stratégiques, il sera nécessaire de constituer des partenariats public-privé de façon à instaurer un environnement qui assure la rentabilité autant que la sécurité de l'investissement privé. À cet égard, le cadre du NEPAD/PDDAA est pertinent pour intégrer non seulement les marchés dans les sous-régions mais également les marchés à travers l'Afrique, en se fondant sur les piliers que sont les communautés économiques régionales (CER). Les activités à entreprendre au titre des piliers du PDDAA pourraient contribuer, dans une grande mesure, à renforcer la compétitivité de la production agricole africaine et à améliorer le profil des entreprises qui n'arrivent pas à pénétrer les marchés régionaux du fait de contraintes au niveau de l'infrastructure et du faible volume des matières premières agricoles. Le PDDAA peut constituer le cadre pour un partage équitable et mutuellement acceptable des bénéfices, principe essentiel pour la création d'une chaîne de valeur régionale (Taylor, 2005).

Dans le cadre d'une économie qui devient de plus en plus mondiale, les innovations en vue de la transformation agricole en Afrique devraient avoir pour objet de maximiser la productivité et l'efficacité à chaque étape de la production et de la livraison du produit, tout en réduisant au minimum les coûts de transaction. Il importe à cet effet d'élargir la vision stratégique pour non seulement améliorer les rendements sectoriels de l'agriculture mais également développer un secteur régional dynamique de services agro-industriels et agroalimentaires. On pourrait créer cet environnement, en établissant des zones d'investissement sous-régionales préférentielles dans les zones ayant le plus grand potentiel de production encore inexploité de certains produits agricoles stratégiques. Les innovations visant à développer l'agriculture devraient, par conséquent, être conçues en gardant à l'esprit le fait que le développement de l'agro-industrie et de l'agroalimentaire doivent aller de pair avec la révolution verte.

## 5.5 Conclusions et recommandations

“ Les chaînes d’approvisionnement ont le potentiel de faire participer un plus grand nombre d’agriculteurs aux activités en aval ”

La transformation agricole devrait être générale, commencer par des augmentations de productivité et inclure l’amélioration de l’infrastructure ainsi que des services et activités de soutien tout au long de la chaîne de valeur de produits stratégiques. La création de marchés communs agricoles africains transcendant les frontières nationales et sous-régionales, offrirait suffisamment d’incitations avec des économies d’échelle régionales pour effectuer des investissements privés dans la transformation des produits agricoles. Le cadre du PDDAA est particulièrement pertinent à cet égard, du fait qu’il est mis en œuvre sur la base d’un mandat de l’Union africaine, tout en s’appuyant sur des structures régionales dans les communautés économiques régionales en vue de faciliter la création d’un marché commun africain de produits alimentaires dans le domaine des produits stratégiques. Ainsi, le PDDAA pourrait faciliter l’émergence d’entreprises agroalimentaires le long des chaînes de valeur horizontales et verticales des divers produits stratégiques.

Des chaînes de valeur régionales peuvent permettre de développer les marchés, en offrant des incitations aux investisseurs privés afin qu’ils effectuent des investissements à long terme dans la transformation des produits agricoles et dans l’agroalimentaire. Elles fournissent également aux gouvernements un cadre pour examiner ensemble les contraintes d’ordre institutionnel et autres à l’investissement régional et au commerce des produits de base. L’agro-industrie privée et la communauté de l’agroalimentaire ne perçoivent pas de la même façon les opportunités de marchés et d’investissement qui se présentent aux niveaux national, sous-régional et régional.

Le problème épineux qui se pose, c’est qu’au niveau national, certains secteurs ne sont tout simplement pas assez optimaux pour des économies d’échelle (à toutes les étapes des chaînes de produits), des économies sur le plan de la coordination verticale (entre les différentes étapes des chaînes de produits) et des économies sur les plans de la diversification et de la spécialisation complémentaires (entre pays et groupements sous-régionaux), qui permettent à l’agriculture africaine d’être pleinement compétitive et de réaliser tout son potentiel en matière de commerce intrarégional. Une approche régionale du développement agricole permettrait cependant d’assurer la viabilité de la plupart des investissements effectués le long des corridors régionaux.

Les chaînes de valeur régionales pourraient également fournir des incitations à améliorer les produits et les procédés. À mesure que les marchés s’agrandissent, des produits améliorés ou différenciés de plus forte valeur seront nécessaires. Si des arrangements verticaux établis et fiables existent entre les producteurs agricoles et les détaillants le long de la chaîne de valeur, il y aura un recours accru aux contrats d’achat à terme et une diminution des transactions au comptant. Cela se traduira par une stabilité plus grande des prix aussi bien pour les fournisseurs que pour les

consommateurs. Les centrales d'achat sont pour les entreprises des occasions d'économiser sur les coûts, notamment de diminuer les coûts de la coordination, d'avoir moins de stocks à gérer et de faire des économies sur les coûts logistiques et d'autres coûts de transaction (Reardon et al. 2004).

L'exercice du pouvoir de marché dans les chaînes d'approvisionnement pourrait menacer la survie économique des petits producteurs. Les chaînes d'approvisionnement ont cependant le potentiel de faire participer un plus grand nombre de petits agriculteurs aux activités en aval telles que la transformation et la commercialisation. En outre, la concurrence au sein de la chaîne entraîne de meilleurs rendements pour les petits agriculteurs et pourrait déboucher sur des produits de grande qualité. L'amélioration des procédés donnerait lieu également à une fixation compétitive des prix des produits, du fait que les améliorations technologiques réduisent les coûts de la transformation et de la livraison des produits. Lorsque ses produits s'amélioreront, le secteur agricole africain pourra valablement concurrencer les importations non africaines de produits agricoles transformés et non transformés.

Comme indiqué plus haut, les chaînes de valeur s'inscrivent dans les cadres plus larges de systèmes de production et sont affectées par une large gamme de politiques. Parce que ces politiques déterminent le lieu, la manière et le moment où les acteurs économiques s'engagent dans la chaîne de valeur, toute intervention politique doit faire l'objet d'une évaluation minutieuse. On trouvera ci-après une récapitulation des politiques indirectes et directes qui pourraient aider à créer des chaînes de valeur sur le continent.

### ***Politiques et programmes ayant des effets indirects sur la chaîne de valeur***

Parmi les politiques qui sont indirectement liées à la création d'une chaîne de valeur, figurent celles qui ont pour objet :

- D'instaurer un environnement favorable à un secteur privé prospère ;
- D'intensifier la commercialisation, les échanges et les investissements ;
- D'assurer la formation des compétences et une plus grande innovation ;
- De fournir des services financiers et autres et de promouvoir le développement économique local.

### ***Instauration d'un environnement favorable à la participation du secteur privé***

La participation du secteur privé est essentielle au développement d'un secteur dynamique de la transformation des produits agricoles. Régler les problèmes des droits de propriété, de l'application des contrats, de l'enregistrement des entreprises com-

“ Le développement de la transformation des produits alimentaires doit se fonder sur le marché ”

merciales, de la disponibilité et du coût de l'énergie et de l'accès au financement, entre autres, serait un moyen de favoriser l'établissement et la viabilité de petites entreprises. Les gouvernements doivent également corriger les lacunes sur les plans de l'information et de la coordination, qui empêchent l'investissement privé dans la création de chaînes de valeur, notamment au début du stade de développement économique. Le soutien du gouvernement, à cet égard, peut consister en travaux de recherche et en des études diagnostiques pour identifier les opportunités d'investissement rentable dans certaines chaînes de valeur et en des incitations à renforcer la compétitivité des chaînes de valeur.

À cet effet, il pourrait être nécessaire de prendre des mesures visant à réduire les coûts de production à chaque étape et même d'évaluer les producteurs locaux par rapport aux concurrents, afin de suivre les progrès. Une analyse concrète de la chaîne de valeur est essentielle pour des interventions politiques ayant pour objet de réduire les coûts grâce au transfert de technologies et au perfectionnement des compétences (Altenburg, 2007; Palmade, 2005).

### ***Commercialisation, politiques commerciales et d'investissement***

Des politiques et programmes qui permettent d'agir sur la demande de produits finals, notamment la marque de fabrique et la différenciation des produits pourraient s'avérer efficaces pour amener les consommateurs à vouloir payer plus et pour créer un marché de niche de certains produits. Cela pourrait se faire, en introduisant des labels de qualité pour ajouter de la valeur aux produits, tels que « commerce équitable » et « produit organique certifié ».

L'information sur la commercialisation, des programmes de financement et de garantie ainsi qu'une promotion commerciale subventionnée pour les petits agriculteurs et les PME, pourraient également aider à développer le commerce aussi bien local qu'international et faciliter la revalorisation des entreprises qui passeraient à des activités de plus forte valeur le long de la chaîne de valeur. Finalement, de fortes raisons militent pour une libéralisation minutieusement calculée et échelonnée des marchés locaux, afin de fournir des sauvegardes qui protègent les économies engagées dans des activités qui sont cruciales pour les moyens d'existence des populations pauvres.

### ***Formation des compétences et innovation accrue***

Il est important d'améliorer les compétences de gestion, techniques et financières et les gouvernements pourraient, par exemple, promouvoir des programmes financés par des fonds publics ou fournir des incitations fiscales afin d'encourager la participation du secteur privé, le développement de l'esprit d'entreprise et la formation.

Améliorer la capacité d'innovation est essentielle pour la revalorisation qui elle-même est cruciale pour l'obtention de rentes économiques.

### ***Renforcer le développement économique local***

Afin d'améliorer la compétitivité et de renforcer l'intégration de la chaîne de valeur, des politiques ciblées visant à faciliter le développement économique local et le regroupement d'entreprises, sont essentielles. Gardner (2003) suggère qu'en plus de la stabilité macroéconomique et politique et de la technologie visant à accroître la productivité, l'accès à des marchés d'intrants et de produits compétitifs et la croissance du revenu réel dans l'économie non agricole sont les principales conditions requises pour accroître la valeur ajoutée agricole et les revenus des ménages ruraux.

“ L'investissement dans l'infrastructure rurale peut favoriser la création de chaînes de valeur ”

## **Politiques et programmes directement liés à la création de chaînes de valeur**

### ***Information, sensibilisation et coordination des activités de la chaîne de valeur***

Les agriculteurs et les PME en Afrique, pour la plupart, ne sont souvent pas bien informés sur des acheteurs potentiels et les acheteurs n'ont pas d'information sur leurs fournisseurs potentiels en raison du manque de transparence du marché, ce qui limite l'établissement de liens commerciaux essentiels. Il est possible de faciliter l'accès à l'information concernant les acheteurs, les vendeurs et d'autres conditions du marché, dans le cadre de manifestations spéciales ayant pour objet de diffuser/partager les connaissances portant sur les avantages potentiels de tels liens et par l'externalisation de programmes d'échange dans le cadre desquels une liste de fournisseurs potentiels comportant des renseignements précis sur leurs produits et procédés, est fournie aux clients (Altenburg, 2007; Ruiz Duran, 2005).

### ***Favoriser les transferts de connaissances et de technologies à partir des entreprises de premier plan***

Encourager des entreprises de premier plan dans une chaîne de valeur à fournir un soutien aux agriculteurs et aux PME, peut permettre de disposer de services cruciaux qui peuvent aider à accroître l'accès aux marchés, de renforcer l'application des normes et d'introduire des marques. Le gouvernement et les donateurs peuvent intervenir de façon ponctuelle en cofinçant des programmes de subventions pour le secteur privé, afin de l'inciter à s'engager dans des activités telles que la formation et le renforcement des capacités des petits exploitants et des PME. Cela permettrait d'avoir accès à l'expertise cruciale dont dispose le secteur privé en matière de développement et de gestion d'une entreprise. Il est également possible, au moyen d'in-

citations fiscales et financières, de rapprocher les grandes entreprises des fournisseurs locaux ou d'améliorer les arrangements contractuels entre les différents acteurs sur le marché.

“  
Des exonérations  
d'impôts et des  
abattements fiscaux  
peuvent encourager  
les sociétés de  
premier plan à  
aider de petites  
entreprises pour la  
création de chaînes  
de valeur  
”

Certaines de ces incitations pourraient notamment prendre la forme d'exonérations fiscales et d'abattements fiscaux (par exemple pour les dépenses portant sur la formation et le transfert de compétences, la mise au point des produits et le respect des normes de qualité par les petites entreprises). Les grandes entreprises pourraient également être encouragées à fournir un soutien hors du cadre de leurs opérations normales, en encourageant des initiatives en matière de responsabilité sociale de l'entreprise.

### *Accès au financement*

Faciliter l'accès des agriculteurs et des PME au crédit peut permettre de résoudre l'un des défis sérieux que pose la création d'une chaîne de valeur. D'un côté on peut leur assurer un accès direct au crédit, des partenaires en affaires fournissant un crédit à des agriculteurs et à d'autres PME au sein de la chaîne de valeur. Par exemple, des fournisseurs de semences et d'engrais peuvent avancer ces intrants aux agriculteurs, et les transformateurs agroalimentaires peuvent fournir des prêts et être payés en nature à une date ultérieure, sur la base d'accords d'achat, notamment dans le cadre de programmes d'agriculture contractuelle.

D'un autre côté, il est possible de faciliter l'accès indirect au crédit en améliorant la solvabilité (les canaux d'approvisionnement par exemple servent de garanties). Étant donné la faiblesse des systèmes bancaires dans la plupart des pays africains, les gouvernements et les donateurs peuvent aider à fournir des lignes de crédit à des conditions douces et des garanties de crédit aux banques durant les premiers stades afin de renforcer les liens.

Des programmes de crédit peuvent être liés à des activités de revalorisation de la part des PME, notamment l'acquisition de technologies et l'établissement de programmes d'agriculture contractuelle, afin d'améliorer l'intégration et la coordination de la chaîne de valeur, notamment pour soutenir les agriculteurs. Des arrangements peuvent être conclus en vue de faciliter le paiement des fournisseurs par de grands acheteurs dans le cadre de prêts pour l'achat de facteurs. Dans ce cas, les banques peuvent accepter un document de l'acheteur comme garantie pour avancer des prêts aux agriculteurs et aux PME et ensuite se faire rembourser par l'acheteur. Dans certains cas, les récépissés d'entrepôt délivrés aux fournisseurs peuvent être acceptés par les banques comme garanties (Altenburg, 2007; Fries et Akin, 2004).



## **Promouvoir des normes inclusives**

Les agriculteurs et les PME éprouvent d'énormes difficultés pour se conformer aux normes qui, de plus en plus sont fixées par les industries, les entreprises de premier plan et les ONG et de moins en moins par le gouvernement et les organismes intergouvernementaux. La chaîne de valeur est un instrument important pour faire respecter les normes du fait que chaque acteur veille à ce que le produit provenant de l'étape précédente soit conforme aux normes. Les gouvernements et les donateurs peuvent aider les agriculteurs et les PME africains à se conformer aux normes et même à saisir les occasions d'ajouter de la valeur à leurs produits en fournissant par exemple un soutien aux producteurs, en sensibilisant davantage les consommateurs et en renforçant les capacités de faciliter l'étiquetage des produits pour indiquer qu'ils répondent à des qualités/valeurs spéciales telles que les normes biologiques et le respect du principe de la concurrence loyale.

Il ne suffit pas seulement de faciliter le respect des normes. Les gouvernements et la société civile ont plutôt besoin d'être associés aux processus de définition de ces normes. Les deux parties doivent veiller à ne pas imposer de fortes contraintes sur les producteurs pauvres et à ne pas les évincer finalement du marché.

## **Mettre l'accent sur l'intégration régionale afin d'améliorer les liens horizontaux dans la création de la chaîne de valeur**

Pour créer des chaînes de valeur viables de produits agricoles en Afrique, il est nécessaire de redoubler d'efforts pour promouvoir l'intégration régionale à chaque étape de la chaîne de valeur. Cela favoriserait également l'entrée dans les chaînes de valeur mondiales et stimulerait le développement régional. Les chaînes de valeur agricoles régionales peuvent également permettre de déterminer les gains d'efficacité qui pourraient provenir de marchés intégrés. Un gain d'efficacité évident à cet égard est que les chaînes de valeur régionales se fondent sur les avantages comparatifs et concurrentiels offerts par deux ou plusieurs pays dans une zone agroécologique donnée. Cela se traduirait par des économies d'échelle sur les plans de la fourniture des services d'appui et de l'infrastructure requis pour relier les prestataires de services du secteur privé local aux chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales. Ce serait un moyen non seulement de renforcer la compétitivité des économies nationales mais également d'améliorer les stratégies en matière de logistique et les arrangements commerciaux au niveau régional.

## Bibliographie

Aklilu Y., P.Irunga, and A. Reda, 2002: «*An audit of livestock marketing status in Kenya, Ethiopia and Sudan*». African Union/Inter-African Bureau for Animal Resources (AU/IBAR). Nairobi, Kenya.

Altenburg, T., 2007. «*Donor approaches to supporting pro-poor value chains*». Un rapport établi par le Groupe de travail du Comité de donateurs pour le développement de l'entreprise, German Development Institute.

Bischof, A., T.Meier, and J. Soth, 2007. «*Experiences from organic cotton value chains in West Africa and Central Asia*». Atelier SED sur comment mettre les chaînes de valeur au service des pauvres, Gerzensee, 11-12 janvier.

CEA, 2007. Sustainable Development Report, UNECA. Addis-Abeba, Éthiopie.

CEDEAO-CSAOS/OCDE, 2006. L'Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : Economy Series», CEDEAO. Abuja, Nigéria.

COMESA, 2007: Strategic plan for improvement of the leather industry in the COMESA region, Lusaka, Zambie

Conforti, P., A. Sarris, 2007. *Staple food margins and trade policy in Africa: a computable general equilibrium analysis for Tanzania*. Présentation à l'atelier FAO-EST sur le commerce des produits de base et les possibilités de marché pour promouvoir le développement en Afrique de l'Est et l'Afrique australe, Division du commerce et des marchés de la FAO, Rome, Italie, 1-2 mars.

Desta, S., G. Gebru,, D. Layne, and S.Tezera, 2005. «*Linking Pastoralists and Exporters in a Livestock Marketing Chain: Recent Experiences from Ethiopia*». In McPeak, J. and Little, P. (eds.) *Livestock marketing in Eastern Africa: Research and Policy Challenges*. Global Livestock Collaborative Research Support (GL-CRSP), Université de Californie, Davis, États-Unis d'Amérique.

DFID, 2001. The Kenyan Beef Subsector, Nairobi, Kenya.

Diao, X., P. Hazell, D. Resnick, and J. Hurlow, 2006. The role of agriculture in Development: Implications for sub-Saharan Africa. IFPRI Development Strategy and Policy Division; Discussion Paper No. 29, IFPRI, Washington D.C.

FAO, 2007. *Vers un marché commun africain pour les produits agricoles*. Document présenté au séminaire sur la sécurité alimentaire dans le monde : The Challenges of Climate Change and Bio-energy. Rome, 3-5 June 2008.

\_\_\_\_\_, 2003a. Trade Reforms and Food Security: Conceptualizing the Linkages, Rome.

\_\_\_\_\_, 2003b. Base de données statistiques (FOSTAT) 2003, Rome. Italie.

\_\_\_\_\_, 2006. Base de données statistiques (FOSTAT) 2006, Rome, Italie

\_\_\_\_\_, 2007. Base de données statistiques (FOSTAT) 2007, Rome, Italie.

Fitter, R., R. Kaplinsky, 2001, «Who gains from product rents as the coffee market becomes more differentiated?» *IDS Bulletin*, 32; 69-82.

Fries, R. and B. Akin, 2004. *Value chains and their significance for addressing the rural finance challenge*. USAID (Micro Report, #20), Washington D.C.

Gardner, B.L., 2003. «*Causes of rural economic development*», Elmhirst Lecture presented at the 25<sup>th</sup> Conference of the International Association of Agricultural Economists, 17 août 2007, Durban, Afrique du Sud.

Gerecke, D., 2006. «Strengthening coordinated donor support for CAADP». Atelier de consultation des donateurs sur le PDDAA, 15-16 novembre 2006,

Gereffi, G., and O. Memedovic, 2003. «The global apparel value chain: What prospects for upgrading by developing countries?» Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne.

Gow, H.R., L.D. Oliver, and N.G. Gow, 2002. «Co-operating to compete in high velocity global markets: The strategic role of flexible supply chain architectures», *Chain and Network Science* 2 (1) : 19-32.

Humphrey, J., 2003. «Commodities, diversification and poverty reduction». Un document présenté au Colloque de la FAO sur l'état de l'analyse de marché des produits de base, 15-16 décembre 2003. Rome, Italie.

ICAC, 2008. *Production et commercialisation de coton non contaminé au Mali*. Résumé de projet summary attachment III to SC-N-492. The International Cotton Advisory Committee, Washington, D.C.

Jaffe, S. and S. Henson, 2005. «Agro-food exports from developing countries: the challenges posed by standards». In Aksoy, M.A. and Beghin, J.C (eds.) *Global Agricultural Trade and Developing Countries*. World Bank, Washington D.C.

Kaplinsky, R., M. Morris, 2000. *A Handbook for Value Chain Research*, IDRC, Ottawa, Canada.

Kariuki J.G and A. Muthee, 2004. *Kenya livestock sub-sector and market analysis*, CARE-KENYA. Nairobi, Kenya.

Kotelnikov, 2008. «Managing your value chain: Receiving raw materials as input, adding value, and selling finished products to customers». *Ten3 Business e-coach*, Moscou, Fédération de Russie.

McCormick, D. and H. Schmitz, 2002. *Manual for Value Chain Research on Home Workers in the Garment Industry*, IDS, Brighton.

Mellor, J. W. 2002. *The impacts of globalisation on the role of agriculture*. Un document présenté à la consultation d'experts de la FAO sur le commerce et la sécurité alimentaire : Conceptualizing the Linkages. 11-12 juillet 2002, Rome.

Moran, T., 1999. «Foreign Direct Investment and Development: The New Policy Agenda for Developing Countries and Economies in Transition». Institute for International Economics. Washington, D.C.

Mulaa J., 2008. *Operations of a Matching Grant Fund*. Government of Kenya/World Bank MSME Competitiveness Project. Ministry of Trade and Industry/World Bank, Nairobi, Kenya.

Muthee A. M., 2006. *An Analysis of Pastoralist Livestock and Livestock Products Market Value Chains and Potential External Markets for Live Animals and Meat*. AU-IBAR-NEPDP-2006. Nairobi, Kenya.

\_\_\_\_\_, 2007. *Kenya Meat Commission Livestock Supply and Meat Marketing Value Chains in Relation to National Value Chains*. Kenya Meat Commission. Athi River, Kenya.

\_\_\_\_\_, 2008. *Integrated value chain analysis of the leather sector in Kenya*, Ministère du commerce et de l'industrie/Banque mondiale, Nairobi, Kenya

ONU Base de données COMTRADE, 2002. New York, États-Unis d'Amérique.

Palmade, V., 2005. *Industry level analysis: The way to identify the binding constraints to economic growth*. World Bank Policy Research Working Paper, 3551. Banque mondiale, Washington, D.C.

Parmalat S., 2007. *Parmalat (South Africa): Company Profile*. Parme, Italie.

Porter, M. E., 1985. *Competitive Advantage*, The Free Press. New York.

\_\_\_\_\_, 1998. *Competitive Advantage: Creating and Sustaining Superior Performance*. 2<sup>nd</sup> ed., Free Press, New York.

\_\_\_\_\_, 2008. «*Regional Competitiveness: Creating an East African Economic Strategy*». Présentation à l'East African Business Summit, Kampala, Ouganda, 18 juillet 2008.

Poulton, C., 2007. «*All-Africa review of experiences with commercial agriculture: Cotton case study*». Background paper for the Competitive Commercial Agriculture in Sub-Saharan Africa (CCAA) Study for the World Bank and FAO, Centre for Environmental Policy, Imperial College London, Wye, Ashford, Kent, TN25 5AH,UK.

RATES, 2003. «*Cotton-textile-apparel value chain report for Uganda*». Centre for Regional Agricultural Trade Expansion Support Programme, Nairobi, Kenya.

Reardon, T., P.Timmer, J. Berdegue, 2004. «The rapid rise of supermarkets in developing countries: Induced organizational, institutional, and technological change in agrifood systems». *Journal of Agricultural Development Economics* 1(2): 168-183.

Ruiz Durain, C., 2005. «Mexico: strategies and policies on TNC-SME linkages». Monographies commandées par la CNUCED, Genève

Schmitz, H., 2005. *Value Chain Analysis for Policymakers and Practitioners*, Bureau international du Travail, Genève.

Stamm A. 2004. *Value chains for development policy: challenges for trade policy and the promotion of economic development*, GTZ, Eschborn, Allemagne.

Taylor, D.H., 2005. «Value chain analysis: an approach to supply chain improvement in agri-food chains». *International Journal of Physical Distribution and Logistics Management*, 35(10): 744-761.

Turco, G., 2003. «Dissecting the cotton value chain: Part 1- The farm level», *Cotton Grower* 24(1): 45.

UA, 2006. Déclaration d'Abuja du Sommet sur la sécurité alimentaire en Afrique, Abuja, Nigéria, 4-7 décembre 2006, Abuja, Nigéria.

UEMOA, 2003. *Étude d'identification et de promotion d'unités industrielles régionales dans la filière coton de l'UEMOA. Mars 2003.*

Union européenne, 2003. *Livestock and Livestock Products, Production and Marketing Systems in Kenya.* Une étude réalisée par le Bureau de l'Union européenne au Kenya. Nairobi, Kenya.

Visser, M., 2001. *Regional supply chain development: A case study of the clothing and textile industry in SADC.* DPRU Documents de travail No. 01/56, Université du Cap, Afrique du Sud.

# La voie à suivre



Il est essentiel d'accélérer le développement de l'agriculture dans les pays africains afin de réaliser la sécurité alimentaire et de réduire la faim, créer des emplois et assurer le commerce. Dans l'avenir proche, l'agriculture demeure le secteur le plus important capable d'accélérer la transformation économique grâce à des industries fondées sur l'agriculture. Les nombreuses consultations et réunions qui se sont tenues sur le continent sur les moyens d'intensifier le développement agricole ont donné lieu à divers engagements de la part des secteurs aussi bien public que privé aux niveaux régional, continental et mondial.

Ces engagements n'ont cependant pas été respectés comme on s'y attendait. Pour accélérer le développement agricole dans le cadre des chaînes de valeur régionalement intégrées préconisées dans le présent rapport, les mesures suivantes sont nécessaires :

- Mettre en œuvre ces engagements ;
- Examiner les principaux défis que pose le développement agricole;
- Promouvoir des chaînes de valeur régionalement intégrées viables.

“  
*La transformation agricole est essentielle à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique*  
”

## 6.1 Mettre en œuvre les engagements de développer l'agriculture africaine

### **Principaux engagements pris pour développer l'agriculture africaine**

De nombreux engagements ont été pris dès les années 1980, dans le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique et au début des années 90 dans l'Initiative relative à la communauté économique africaine. Le présent chapitre porte essentiellement sur les engagements récents pris depuis 2003 du fait qu'ils ont une plus grande pertinence d'un point de vue pratique. Il s'agit des suivants :

“ De nombreux pays africains consacrent moins de 4% de leur budget à l'agriculture ”

### *Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (2003)*

Préoccupés par le fait que 30% de la population de l'Afrique souffrent de malnutrition chronique et étant convaincus de la nécessité pour le continent d'exploiter pleinement ses ressources afin d'augmenter sa production alimentaire et agricole en vue de garantir une sécurité alimentaire durable et d'assurer la prospérité économique de ses populations, les chefs d'État et de gouvernement africains ont fait leur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture comme cadre pour accélérer le développement agricole en Afrique. Le Programme repose sur quatre piliers pour l'investissement.

Comme mentionné au chapitre 4, ces piliers sont les suivants : Expansion des superficies bénéficiant d'une gestion durable des terres et de systèmes fiables de maîtrise de l'eau ; amélioration des infrastructures rurales et des capacités de commercialisation pour un meilleur accès aux marchés ; augmentation de l'offre alimentaire et réduction de la faim et amélioration de la gestion des risques et de la réponse aux crises ; et amélioration de la recherche agronomique, de la diffusion et de l'adoption de la technologie.

Les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés à allouer au moins 10% de leurs ressources budgétaires nationales à la mise en œuvre du PDDAA sur une période de cinq ans. La mise en œuvre du PDDAA permettra d'accélérer la production agricole et alimentaire grâce à des structures de production diversifiée et à une productivité accrue. Beaucoup de pays africains cependant ne consacrent que moins de 4% de leur budget national à l'agriculture et le Programme détaillé n'est pas mis en œuvre comme il se devrait.

### *Déclaration de Syrte sur les défis du développement intégré et durable de l'agriculture et des ressources en eau (2004)*

Dans de nombreuses régions d'Afrique, les systèmes agro-écologiques sont caractérisés par des sécheresses fréquentes et récurrentes, la dégradation des sols et des pénuries d'eau. On estime que l'agriculture et les systèmes agro-écologiques sont très vulnérables au changement climatique, spécialement en Afrique où le climat est déjà imprévisible, et qu'ils sont sujets à la sécheresse dans certaines zones arides. Le problème est compliqué par le fait que le secteur subit déjà des tensions considérables et les agriculteurs africains n'ont que des moyens limités de faire face aux problèmes de plus en plus graves liés aux conditions météorologiques et au changement climatique. La Déclaration de Syrte a été conçue dans ce contexte et revêt une très grande pertinence pour la création de chaînes de valeur agricoles régionalement intégrées en Afrique.



La Déclaration de Syrte contient plusieurs engagements visant à relever les défis que pose le développement intégré et durable dans l'agriculture, y compris l'élevage, les pêches et les cultures. Des engagements y sont également pris en ce qui concerne les ressources en eau, la désertification et la sécheresse. Elle contient en outre des engagements pour développer le commerce des produits agricoles en réduisant les barrières commerciales et en renforçant les systèmes d'information agricole nécessaires à des chaînes de valeur régionalement intégrées efficaces. La Déclaration appelle notamment à établir des institutions d'appui telles que des centres d'excellence pour les cultures, l'eau et l'environnement ainsi qu'un fonds africain pour le développement de l'agriculture.

### ***La Déclaration d'Abuja sur les engrais en faveur de la Révolution verte africaine (2006)***

Dans la Déclaration d'Abuja, il est reconnu que la plupart des agriculteurs en Afrique n'ont pratiquement pas accès aux engrais et que les plus pauvres d'entre eux ont besoin d'un soutien spécial d'urgence. La Déclaration a appelé à mettre en place un programme d'investissement stratégique en vue d'augmenter la disponibilité et l'utilisation d'engrais ainsi que d'autres intrants pour instaurer la Révolution verte sur le continent africain. Les engrais, tant de source inorganique qu'organique, sont devenus un produit stratégique sans frontières. Les États membres de l'UA ont également décidé de faire passer l'utilisation des engrais de son niveau actuel de 8 kilogrammes par hectare à une moyenne d'au moins 50 kilogrammes par hectare d'ici à 2015.

Pour des chaînes de valeur régionalement intégrées viables, une offre fiable et constante d'intrants de base est essentielle. Il est prouvé qu'une augmentation de l'utilisation des engrais minéraux est responsable dans une grande mesure de l'augmentation substantielle de la productivité agricole et du succès de la Révolution verte. De fait, selon certains experts, l'engrais a été aussi important que les variétés de semences améliorées dans les pays où la Révolution verte s'est déjà produite. La contribution du facteur «engrais» au rendement total en Asie était de l'ordre de 50% (Tomich, 1995).

### ***Le Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire en Afrique (2006)***

Ce Sommet avait pour objectif de rationaliser les nombreux engagements pris en vue de développer l'agriculture africaine et d'établir un ordre de priorité pour leur mise en œuvre, en commençant par ceux qui peuvent permettre d'obtenir des résultats importants et rapides mais également durables aux niveaux national, régional et continental. Dans cette optique, les cinq thèmes suivants ont été déterminés et les engagements correspondants pris :

“ *Beaucoup d'agriculteurs africains n'ont pas accès aux engrais et ont besoin d'un soutien spécial* ”

“ Le PDDAA  
fournit un  
cadre pour un  
soutien externe  
à l'agriculture en  
Afrique ”

- Développer le commerce intra-africain des produits alimentaires et agricoles;
- Mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des engagements ;
- Intégrer la nutrition dans tous les programmes agricoles et de sécurité alimentaire ;
- Identifier et reproduire les expériences africaines couronnées de succès ; et
- Mettre en œuvre un système de sélection et de classification par ordre de priorité des principaux engagements du Sommet sur le PDDAA.

***Déclaration de Sharm el Cheikh sur les défis de la hausse des prix des produits alimentaires et le développement de l'agriculture (2008)***

Préoccupé par la crise provoquée par la flambée des prix des denrées alimentaires et ses conséquences néfastes sur les pays africains, particulièrement les ménages pauvres et vulnérables, le Sommet a pris diverses mesures à court et à long termes. Dans le court terme, le Sommet s'est engagé à :

- Fournir une aide immédiate aux populations vulnérables à travers une aide alimentaire ciblée et des filets de sécurité ;
- Intensifier la production et la productivité agricoles par l'utilisation de subventions ciblées aux intrants, en particulier les engrais et les semences améliorées et promouvoir l'accès à l'eau et à l'irrigation de petite échelle pour la production agricole ; et
- Améliorer la gestion après les récoltes afin de réduire au minimum les pertes de récoltes dues au stockage et accroître la transformation des produits agricoles.

Dans le moyen à long terme, le Sommet s'est engagé à :

- Investir dans des filets de sécurité sociale appropriés ;
- Augmenter les investissements pour une croissance agricole soutenue y compris l'augmentation des dépenses publiques pour l'infrastructure rurale, les services, la recherche agronomique, la mise au point et le transfert des technologies ;
- Améliorer les pratiques de gestion durable des terres, notamment la gestion et la conservation des sols et de l'eau ;
- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour le développement agricole ; et
- Réviser les politiques en matière de biocarburants pour réserver à l'alimentation humaine et aux aliments pour animaux une plus grande quantité de céréales et d'oléagineux actuellement utilisés pour le carburant.

## *Réformes et engagements financiers au niveau mondial*

Outre les engagements et déclarations au niveau régional, il existe un certain nombre d'engagements pris au niveau mondial dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, qui sont pertinents pour l'Afrique. Le plus important était le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 organisé par la FAO, qui a souligné la nécessité de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de là à 2015. Un autre engagement mondial pertinent est l'approbation des OMD de 2000. Dans le cadre de l'Objectif 1 des OMD, l'ONU appelle à réduire de moitié le nombre de pauvres d'ici à 2015.

Depuis la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, dans les principaux engagements mondiaux, l'accent a été mis sur la nécessité de soutenir l'agriculture africaine plus ou moins sur la base des piliers du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine. S'ajoutant à ces engagements, des engagements financiers mondiaux ont également été pris pour relever les défis de la sécurité alimentaire et atténuer l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires en Afrique et dans d'autres pays en développement.

Il s'agit notamment de fonds annoncés par l'IFAD, de fonds également annoncés par les pays du G-8 et du soutien bilatéral des États-Unis. Des institutions et organismes de développement multilatéraux tels que la BAD et la Banque mondiale ont renforcé leurs engagements et réitéré leur soutien afin d'aider les pays africains et d'autres pays en développement à accroître l'investissement et la production agricoles dans le long terme.

Si la plupart des engagements bilatéraux et multilatéraux sont le fait d'États, il y a cependant des organisations qui fournissent une assistance financière et technique à des individus et à des organismes spécialisés intervenant dans la transformation agricole. Par exemple, l'Alliance pour une Révolution verte en Afrique (AGRA) qui préconise des politiques à l'appui de tous les principaux aspects de l'agriculture (depuis les semences, l'état des sols, l'eau jusqu'aux marchés et à l'enseignement agronomique) est essentiellement soutenue par des organisations privées à but non lucratif, à savoir la Fondation Rockefeller et la Fondation Bill et Melinda Gates. Les engagements pris par l'AGRA portent sur des domaines tels que l'utilisation des semences améliorées et l'amélioration de la gestion des sols, l'amélioration de l'accès à l'eau, l'efficacité dans l'utilisation de l'eau et des programmes d'appui spéciaux pour les petits exploitants agricoles et les ménages ruraux<sup>1</sup>.

C'est un fait que l'aide globale au développement à l'Afrique a augmenté, par contre le soutien des donateurs à l'agriculture a baissé, passant du montant élevé de 8 mil-

1 Voir <http://www.agra-alliance.org/section/about/grants>.

“  
Les gouvernements  
doivent s'efforcer  
en priorité à mettre  
en œuvre les  
engagements pris  
de développer  
l'agriculture  
”

liards de dollars au début des années 80 à seulement environ 3,4 milliards de dollars en 2004 (CNUCED, 2008). Les données provenant de 19 pays de l'Afrique subsaharienne montrent que les dépenses agricoles réelles ont connu une augmentation rapide dans les années 60, ont été modestes dans les années 70 et sont restées au même niveau dans les années 80 et 90 (CNUCED, 1998). En plus des efforts déployés dans les pays pour promouvoir l'agriculture, il est nécessaire que le soutien des donateurs soit augmenté et qu'il passe de 1-2 milliards de dollars des États-Unis par an à environ 8 milliards de dollars en 2010 et qu'un fonds mondial pour l'agriculture<sup>2</sup> soit mis en place.

### ***Relever le défi pour que les engagements soient mis en œuvre***

En plus des capacités humaines et financières limitées dont ils disposent pour mettre en œuvre les engagements de façon cohérente, les gouvernements africains et la communauté internationale doivent les classer par priorité selon la contribution qui en est attendue à la transformation du secteur agricole sur le continent, mais les procédures à suivre sont lourdes. Le manque de bonne gouvernance et de volonté politique compromettront gravement la mise en œuvre des engagements en sapant la confiance et en suscitant la méfiance entre donateurs et pays bénéficiaires. De ce fait, certains engagements ne sont pas entièrement honorés ou sont simplement annulés. Les gouvernements africains ont besoin de prendre les mesures essentielles exposées ci-après pour relever les défis liés à la mise en œuvre des engagements.

### ***Établir un ordre de priorité parmi les engagements***

Compte tenu du nombre d'engagements et des ressources nécessaires pour leur mise en œuvre, il est important de définir un système de sélection et de classification des engagements, en tenant compte des priorités spécifiques aux pays. L'Afrique devrait faire une utilisation sélective de ses ressources limitées en s'intéressant en particulier aux engagements qui peuvent l'aider plus efficacement à accélérer la réalisation des objectifs du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire.

### ***Institutionnaliser les engagements***

Il est impératif que les engagements pris lors des divers sommets et d'autres réunions de haut niveau soient officiellement adoptés et institutionnalisés dans les pays respectifs. Bien souvent, les engagements restent à l'état de « déclarations » et ne sont pas incorporés dans les systèmes juridiques nationaux des pays. Cette formalisation

2 Remarques de Kofi Annan, Président du Board of Alliance for a Green Revolution in Africa, durant son discours à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation en 2008.

fournirait de meilleures garanties que les engagements seraient respectés même en cas de changement de gouvernement et de transfert de pouvoir et de responsabilités.

Les pays africains devraient par conséquent ratifier les engagements en les faisant adopter par leur Parlement à travers le processus législatif. Les engagements seraient donc incorporés dans les plans de développement nationaux et des ressources financières suffisantes seraient allouées à leur mise en œuvre. On peut citer, à cet égard, l'engagement pris par les États membres de l'Union africaine d'allouer au moins 10% de leur budget à l'agriculture. La plupart des pays sont très en deçà de cet objectif du fait qu'ils ne sont pas tenus de respecter cet engagement qui n'a pas encore été institutionnalisé.

“  
Institutionnaliser  
les engagements  
peut permettre  
d'accélérer leur mise  
en œuvre  
”

### ***La volonté politique est essentielle pour la mise en œuvre des engagements***

La plus grande partie de l'aide bilatérale et multilatérale fournie aux pays africains porte sur les programmes et les réformes. La volonté des pays donateurs et des institutions d'honorer leurs engagements dépend largement de la capacité des pays africains de suivre une ligne d'action ou un programme de réformes mutuellement convenues. Dans ce cadre, les approches sectorielles pourraient être utilisées plus souvent dans le secteur agricole. Il serait ainsi plus facile d'utiliser les systèmes du pays bénéficiaire, d'harmoniser les programmes de donateurs, de renforcer l'appropriation et la gestion axée sur les résultats, qui sont les principaux objectifs de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Du fait qu'ils ne peuvent se plier à une gestion économique comptable et transparente, les donateurs et les institutions ne veulent souvent pas honorer les engagements pris d'exécuter les projets proposés. Il est important que les gouvernements africains respectent et appliquent les modalités en matière d'accord et de décaissement afin de donner plus confiance aux donateurs et les amener à décaisser l'aide et à prendre de nouveaux engagements.

### ***Mettre en place des capacités d'analyse***

Les organismes donateurs sont plus attentifs et plus désireux de fournir une assistance lorsque les gouvernements partenaires ont une capacité bien établie d'effectuer leur propre analyse et de suivre les progrès accomplis. En raison du manque de compétences techniques de la part du Gouvernement hôte, les organismes donateurs ne sont souvent pas en mesure d'honorer pleinement leurs engagements. Quelques fois, les organismes d'exécution ont été obligés, à travers des mécanismes d'aide liée, d'utiliser une portion importante des engagements financiers des donateurs pour financer des experts techniques venant de pays développés. Il en résulte un renchérissement des coûts et une efficacité moindre de l'aide.

“ Il est nécessaire de suivre et d'évaluer la mise en oeuvre des engagements aux niveaux national et régional ”

Il est donc essentiel de mettre en place la capacité en personnel technique ayant les compétences requises pour concevoir et suivre des projets agricoles complexes afin de mettre en oeuvre des interventions mutuellement convenues qui permettront un appui accru et plus efficace des donateurs. Cela permettrait en outre aux pays bénéficiaires de disposer d'une marge de manoeuvre et dissuaderait les donateurs de faire une microgestion des projets en introduisant des services de gestion parallèle sous la direction d'un personnel expatrié (Tsikata, 2001).

### ***Soutien budgétaire pour l'externalisation des domaines où les donateurs ont pris des engagements et gestion efficace des propositions d'investissement***

Les gouvernements devraient fournir des fonds pour soutenir les organismes ou services nationaux qui effectuent des analyses sur des propositions d'investissement agricole prospectives susceptibles d'attirer des engagements de la part des donateurs. Ces institutions spécialisées rassemblent et analysent l'information concernant les retombées sociales et économiques de ces propositions avant qu'on puisse solliciter le financement et les engagements des donateurs. Les activités de ces organes et services devraient être intégrées dans les processus budgétaires des gouvernements dans la mesure où le travail qu'ils effectuent peut également aider les ministères et les autorités de régulation à opérer les réformes nécessaires ou à mettre en oeuvre les propositions d'investissement plus efficacement, à la satisfaction des organismes donateurs.

### ***Suivi et évaluation***

Du fait des ressources limitées de l'Afrique, les chances de succès sont très minces si les efforts et les ressources sont répartis parmi tous les domaines d'intervention possibles. Les engagements devraient donc être assortis d'un système de suivi et d'évaluation crédibles qui permettent d'évaluer effectivement les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs souhaités et d'avoir une information en retour susceptible d'aider à améliorer l'exécution future. Les donateurs se sont rendus compte de l'importance qu'il y a à établir de bonnes relations avec le gouvernement et à se placer spécialement dans un cadre institutionnel bien établi et bien défini sur le plan stratégique pour gérer et suivre les engagements (Tsikata, 2001). De tels mécanismes institutionnels solides en matière de responsabilité et de transparence permettent d'établir la confiance mutuelle entre les organismes donateurs et les gouvernements hôtes.

Mettre systématiquement en oeuvre les engagements pris de développer l'agriculture africaine devrait être une priorité des gouvernements en Afrique. Le fait que l'agriculture demeure négligée et sous-développée en dépit des nombreux engagements pris, est la preuve qu'il existe des lacunes considérables au niveau de la mise en oeuvre.

Si ces engagements étaient concrétisés, cela permettrait, dans une grande mesure, de résoudre les problèmes qui entravent la création de chaînes de valeur viables pour la croissance et la transformation économiques accélérées et soutenues en Afrique.

## 6.2 Examiner les principales contraintes à la transformation agricole en Afrique

Il est nécessaire de concevoir des stratégies visant à promouvoir des chaînes de valeur et des marchés nationaux et régionaux intégrés et de les mettre en oeuvre dans un cadre directeur traitant des contraintes générales au développement de l'agriculture en Afrique, tel que défini plus haut. Résoudre ces contraintes serait un moyen de stimuler indirectement la création de chaînes de valeur. Pour ce faire, les politiques essentielles principales seraient notamment les suivantes :

- **Promouvoir des systèmes de production agricole durables :** L'Afrique doit promouvoir une production agricole durable fondée sur l'accroissement de la productivité d'une part et la conservation de l'environnement de l'autre. Pour ce faire, il faut augmenter les terres irriguées, réhabiliter les terres dégradées grâce à des mesures de conservation des sols et de l'eau, améliorer la sécurité de l'occupation des terres et assurer une répartition équitable des terres et prendre des mesures pour améliorer l'utilisation des sols, qui réduisent l'empiètement des cultures sur les écosystèmes fragiles, et améliorer la gestion de l'eau afin de protéger les ressources en eau, résoudre les conflits dus à l'eau, accroître l'utilisation de l'eau et en améliorer la qualité.
- **Examiner la sous-capitalisation chronique de l'agriculture :** Les gouvernements africains devraient mettre en oeuvre l'Accord de Maputo et allouer au moins 10% des dépenses publiques à l'agriculture afin d'atteindre l'objectif prévu dans le PDDAAA/NEPAD de réaliser une croissance agricole de 6% au moins par an d'ici 2015. Il importe également de créer un environnement favorable qui permette un accès accru au crédit privé et aux programmes d'assurance pour la production, la transformation et la commercialisation agricoles. Cela devrait consister également à promouvoir des institutions de microfinance au service des agriculteurs.
- **Accroître le financement pour la recherche agronomique et la technologie :** La recherche agronomique est toujours sous financée, de l'ordre de 0,7% du PIB agricole, alors que le taux devrait être de 2%. Il faudrait donc augmenter le financement pour la recherche agronomique en mettant à jour continuellement les capacités de recherche dans les nouveaux domaines de la biotechnologie. Grâce aux efforts faits à cet égard, il devrait être possible

“ Le fait d'examiner les contraintes générales au développement de l'agriculture facilite indirectement la création de chaînes de valeur ”

“ Examinez les politiques tendant à améliorer l'infrastructure et l'environnement des affaires, favorise également la création de chaînes de valeur ”

d'offrir des incitations de nature à favoriser la participation du secteur privé et le financement de la recherche agronomique.

- **Utiliser davantage de pratiques et de technologies d'amélioration des rendements :** L'Afrique est à la traîne s'agissant de l'utilisation des technologies améliorant les rendements et elle devrait définir des objectifs en vue de promouvoir leur utilisation. L'utilisation des engrais devrait passer de son niveau actuel de 125 g/hectare à au moins 500 g/hectare, ce qui est environ la moitié de la moyenne mondiale, et chercher à atteindre la moyenne mondiale. De même, l'utilisation des tracteurs, qui est actuellement de 13/100 km<sup>2</sup> devrait atteindre au moins le niveau atteint en Asie de l'Est, à savoir 89/100 km<sup>2</sup>. Le continent doit aussi accroître l'utilisation des semences améliorées et du bétail sélectionné pour que les rendements atteignent des niveaux compétitifs sur le plan international.
- **Accroître les investissements dans la conservation des sols et de l'eau :** C'est en Afrique que se trouvent 27% des terres dégradées dans le monde en raison essentiellement de l'insécurité des régimes fonciers et de l'insuffisance des activités visant à promouvoir des mesures de conservation du sol et de l'eau débouchant sur un accroissement des rendements. Avant d'accroître les superficies cultivées, les gouvernements devraient accorder une importance particulière à des mesures de conservation du sol et de l'eau et mettre en place des incitations pour la participation effective des communautés et des divers exploitants agricoles.
- **Améliorer l'infrastructure de commercialisation et l'infrastructure rurale :** Il est essentiel d'améliorer l'infrastructure rurale et de commercialisation pour permettre à l'Afrique d'améliorer la compétitivité de ses produits agricoles. Les mesures à cet effet seraient notamment : l'augmentation de la densité routière dans les régions rurales ; le recours accru aux TIC ; l'approvisionnement suffisant en énergie sur une base préférentielle pour les agriculteurs et les agro-industries et l'amélioration des installations de manutention portuaires (côtières et terrestres), couplée à des procédures de dédouanement simplifiées et efficaces.
- **Mesures visant à atténuer l'impact potentiellement défavorable des biocarburants :** Elles pourraient consister à limiter la production de biocarburants aux cultures non alimentaires et à aider les gouvernements à évaluer et à trouver le juste milieu entre les besoins stratégiques en matière de sécurité alimentaire et la production de biocarburants.

Outre les politiques portant sur les domaines agricoles spécifiques mentionnés plus haut, la transformation agricole et la création de chaînes de valeur gagneront beaucoup de politiques générales et de réformes destinées à améliorer l'environnement des affaires et le climat d'investissement, à construire l'infrastructure, à améliorer



l'accès à l'éducation et la formation des compétences techniques dans les zones rurales et à faciliter les échanges.

## 6.3 Promouvoir des chaînes de valeur régionalement intégrées

Les politiques et programmes ayant un impact plus direct sur la création de chaînes de valeur doivent être systématiques et durables. Les pays peuvent adopter différentes stratégies à cet effet. Certains pays peuvent adopter une approche de planification globale tandis que d'autres opteront pour une approche fondée sur les incitations afin de soutenir des activités du secteur privé favorisant la création de chaînes de valeur. Les interventions directes devraient inclure les mesures suivantes:

- **Sensibilisation et coordination d'activités** : Il s'agit de fournir l'information nécessaire aussi bien aux agriculteurs qu'aux investisseurs potentiels concernant des activités de chaînes de valeur rentables. Des manifestations spéciales ou des arrangements institutionnels tels que l'externalisation de programmes d'échange sont des moyens de faciliter l'accès à l'information concernant les acheteurs, les vendeurs et d'autres conditions du marché. Dans ce cadre, une liste de fournisseurs potentiels donnant des renseignements sur les produits et procédés, est fournie aux clients.
- **Favoriser les transferts de connaissances et de technologies à partir des entreprises de premier plan** : Encourager des entreprises de premier plan dans une chaîne de valeur à fournir un soutien aux agriculteurs et aux PME, peut être un moyen de disposer de services cruciaux permettant de développer l'accès aux marchés, de faire respecter les normes, d'introduire des marques, etc. Les interventions ponctuelles du gouvernement et des donateurs à cet égard, pourraient être notamment le cofinancement d'activités, un accent particulier étant mis sur la formation et le renforcement de la capacité des petits exploitants et des PME, des incitations fiscales et autres et des initiatives en matière de responsabilité sociale.
- **Accès au financement** : Faciliter l'accès au crédit aux agriculteurs et aux PME permettrait de résoudre l'un des problèmes sérieux que pose la création de chaînes de valeur. Cela peut se faire dans le cadre de programmes qui encouragent les prêts directs, système dans lequel des partenaires d'affaires fournissent des crédits aux agriculteurs et à d'autres PME au sein de la chaîne de valeur, ou aident des agriculteurs et des PME à être plus solvables. Les gouvernements et les donateurs peuvent aider à fournir des lignes de crédit à des conditions douces et des garanties de crédits aux banques durant les étapes initiales afin de renforcer les liens. Des programmes de crédit peu-

“ Des stratégies spécifiques de création de chaînes de valeur doivent être systématiques et durables ”

vent porter sur le regroupement d'activités par des PME, notamment l'acquisition de technologies et la mise en place de programmes d'agriculture contractuelle afin d'améliorer l'intégration et la coordination des chaînes de valeur, notamment dans le but de soutenir les agriculteurs.

- **Promotion de normes inclusives :** Les gouvernements et les donateurs pourraient aider les agriculteurs et les PME africains à se conformer aux normes et même les aider à saisir les occasions d'ajouter de la valeur à leurs produits. Ce sont les entreprises de premier plan, généralement des entreprises multinationales, qui de plus en plus définissent ces normes. La chaîne de valeur constitue un instrument important pour faire respecter les normes, chaque acteur veillant à ce que le produit provenant de l'étape précédente se conforme aux normes et aux spécifications de l'étape suivante.
- **Mettre l'accent sur l'intégration régionale afin de renforcer les liens horizontaux dans la création de chaînes de valeur :** Afin de favoriser la création d'une chaîne de valeur, il faut une étroite collaboration entre les pays, et les gouvernements doivent avoir la volonté de mettre en oeuvre les plans arrêtés. Les mesures à cet effet peuvent consister à harmoniser les politiques et les cadres juridiques et à élaborer des arrangements institutionnels favorisant le développement de l'infrastructure régionale et la circulation des personnes et des biens. Ces arrangements devraient mentionner explicitement les modalités du partage des coûts et bénéfices liés à la création de la chaîne de valeur.

## Bibliographie

CNUCED, 1998. Le développement de l'Afrique dans une perspective comparative. ONU, Genève.

\_\_\_\_\_, 2008. « *Le développement économique en Afrique 2008. Résultats à l'exportation après la libéralisation du commerce. Quelques tendances et perspectives* ». ONU, Genève

Tomich, T., P. Kilby, and B. Johnson, 1995. *Transforming Agrarian Economies: Opportunities Seized, Opportunities Missed*, Cornell University Press, Ithaca, New York.

Tsikata, Y., 2001. *Owning Economic Reforms: a Comparative Study of Ghana and Tanzania*. Discussion Paper No. 2001/53. WIDER, Université des Nations Unies, Helsinki.





Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

La croissance économique en Afrique est tombée à 5,1% en 2008 et devrait, selon les projections, s'effondrer en 2009. Malgré la hausse de la demande et des cours des produits de base, au cours de la première moitié de 2008, la poursuite d'une gestion macroéconomique saine et la détermination à opérer des réformes économiques, l'accroissement de l'investissement intérieur et de la productivité, les récentes annulations de dettes, les flux de capitaux privés, l'augmentation des exportations hors pétrole et la consolidation de la paix dans certains pays du continent, la crise financière et la récession mondiale font planer une ombre sur les perspectives de croissance à moyen terme en Afrique.

Les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été contrastés. Si des progrès remarquables sont constatés pour l'Objectif de l'éducation primaire pour tous, les progrès dans la réduction de la pauvreté et dans la réalisation des objectifs concernant la santé sont par contre très limités. L'Afrique doit en particulier renforcer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en tant que facteurs étroitement reliés à d'autres objectifs de développement sociaux.

En raison des pénuries alimentaires chroniques et de la lenteur des progrès enregistrés dans la réduction de la pauvreté, le continent a besoin, pour assurer sa transformation agricole, d'investissements soutenus dans les systèmes de production agricole, dans la recherche et les services de vulgarisation agricole, dans l'utilisation accrue de pratiques et de technologies améliorant les rendements ; il a également besoin d'investissements plus substantiels dans la conservation des sols et de l'eau ainsi que dans l'amélioration de l'infrastructure de commercialisation et de l'infrastructure rurale.

L'Afrique doit également établir des liens entre l'agriculture et le secteur manufacturier ainsi que d'autres secteurs aux niveaux national et régional. Des investissements plus importants dans l'agro-industrie et dans la transformation des produits agricoles permettent de maximiser la valeur ajoutée, de développer les marchés, de créer des emplois, d'accroître la productivité et de renforcer la compétitivité internationale. Des chaînes de valeur et des marchés régionaux aideront l'Afrique à surmonter les contraintes que constituent l'exiguïté des marchés nationaux et la faible taille des populations et à exploiter de façon optimale ses systèmes agroécologiques divers mais fragiles. Les mesures visant à accroître les échanges et l'investissement régionaux permettront de stimuler la transformation agricole et de réaliser une croissance reposant sur une large base.

Sales Number: F.09.II.K.2

ISBN 978-92-1-225055-7



9 1789212250557